This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Oc 6378.67

Harvard College Library

FROM THE

J. HUNTINGTON WOLCOTT FUND

Established by ROGER WOLCOTT (H. U. 1870), in memory of his father, for "the purchase of books of permanent value, the preference to be given to works of History, Political Economy, and Sociology." (Letter of Roger Wolcott, June 1, 1891.)

Received Aug. 8, 1903.

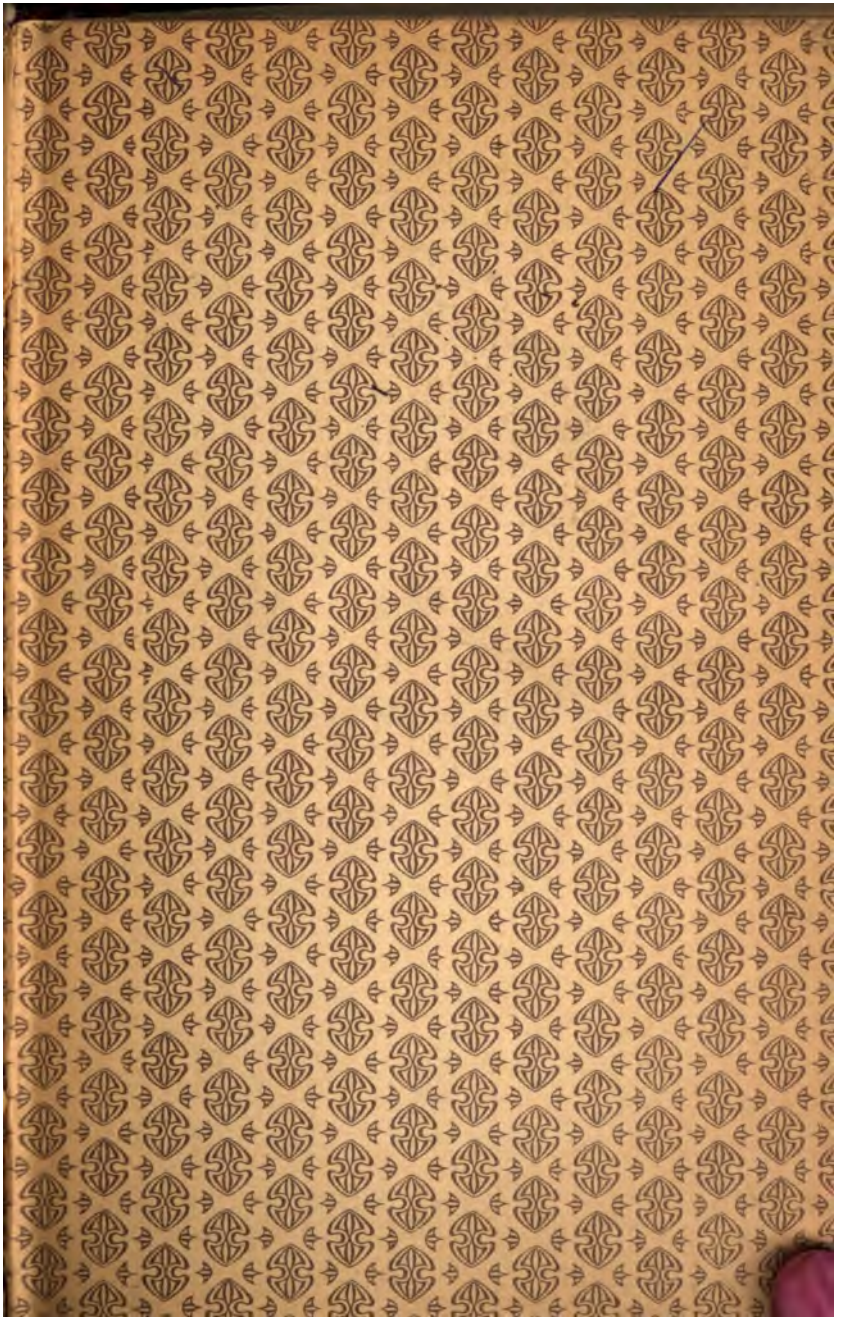

TAHITI

ET LES ILES ADJACENTES

Ch. Argousset.

TAHITI

ET

LES ILES ADJACENTES

PAR

TH. ARBOUSSET

« Après l'obscurité de la nuit vient
« la lumière du jour. »

Voyages et séjour dans ces îles, de 1862 à 1865

PARIS

CHEZ GRASSART, LIBRAIRE

2, RUE DE LA PAIX

Se trouve aussi chez l'auteur, à Saint-Sauvant (Vienne)

—

1867

~~E.6737~~
Oc6378.67

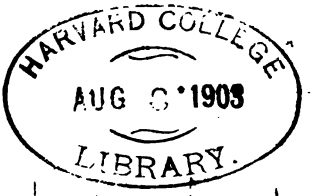

Worth Lund.

PRÉFACE

Les îles océaniennes *de la Société* présentent dans leur histoire trois époques bien distinctes : celle d'un fétichisme aussi grossier que cruel ; celle d'une remarquable régénération sociale et religieuse, due aux efforts de la propagande protestante anglaise ; et, enfin, la phase actuelle, dont l'établissement du *protectorat français* est l'événement capital.

Décrire ces trois ordres de choses, si différents l'un de l'autre, est la tâche que s'est proposée l'auteur de ce volume.

Comme de raison, Tahiti (1) y occupe la plus grande place.

(1) Les voyelles tahitiennes sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Elles se prononcent toutes comme en français, moins *e* qui se prononce à peu près *é*, et *u* constamment prononcé *ou*. L'*h* est faiblement aspirée. Dans l'orthographe des noms indigènes, nous suivrons l'alphabet français d'aussi près que possible.

Visitée, selon toute apparence pour la première fois, au commencement du dix-septième siècle, par l'intrépide espagnol Quiros, cette île n'a été bien connue que depuis la reconnaissance positive qu'en fit le capitaine Wallis, en 1767.

Quelques mois après, Bougainville y aborda et lui donna le nom peu honorable de *Nouvelle-Cythère;* mais, deux ans plus tard, le capitaine Cook, à sa première relâche, lui rendit son premier nom, qu'elle a conservé depuis. Tous les navigateurs qui l'ont visitée à leur tour, les Benechea, les Vancouver, les Bligh et le célèbre Dumont-d'Urville l'ont décrite comme un pays enchanteur.

Les premiers missionnaires anglais y arrivèrent le 6 mars 1797, et ceux de Rome en 1836; mais ces derniers n'y ont pris pied qu'à l'époque de l'établissement du protectorat de la France, proclamé sept ans plus tard.

A la suite de nombreux conflits — résultat inévitable de la situation nouvelle faite aux missionnaires de Londres par notre prise de possession — tous ceux-ci, moins un ou deux, quittèrent ce champ de leurs premiers travaux, pour concentrer leurs efforts dans les archipels voisins.

Cependant les îles de la Société étaient demeurées protestantes, et pour satisfaire leurs besoins religieux, pour répondre à leur appel pressant, je me rendis à Tahiti, il y a quatre ans. — Rentré depuis peu de temps dans ma patrie, j'ai cru devoir rendre compte de mes observations au public qui s'intéresse à notre protectorat et aux populations que son pavillon abrite, et je l'ai fait, j'ose le dire, avec impartialité, en me conformant aux inspirations de la charité chrétienne envers tous, et sans hostilité à l'égard de personne.

TAHITI

ET LES ILES ADJACENTES

CHAPITRE PREMIER

TAHITI. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le serviteur de Dieu que sa vocation ou ses goûts appellent à voyager dans ce vaste monde, ne peut porter ses pas nulle part sans que la contemplation des œuvres de la nature lui rappelle le Créateur. Tel un fils de prince parcourt les domaines de ses ancêtres avec un délicieux sentiment de satisfaction, pour ne pas dire de noble orgueil. Voyageant sous le regard de notre Père céleste, c'est là ce que nous avons éprouvé dans plusieurs pays, et particulièrement à Tahiti.

Si vous vous êtes jamais représenté, dans les rêves de votre imagination, une terre qui jouisse d'un

ciel éclatant, d'une végétation luxuriante, d'une atmosphère baignée de lumière et de parfums, l'île que nous venons de nommer réalise tout ce que votre esprit aura pu enfanter de plus magique. Nous citons presque textuellement M. Eugène Delessert, dont nous reproduirons quelquefois les observations, ainsi que celles d'autres auteurs accrédités.

Avec la plupart d'entre ceux qui nous serviront de guides dans cette étude, nous sommes d'avis qu'il faudrait écrire et prononcer *Tahiti*. *O'tahiti* veut simplement dire : *C'est Tahiti*. Les premiers explorateurs auront pris pour un nom propre la réponse qu'on leur fit quand ils demandèrent aux naturels : *Quelle est cette terre? — Eaha tera fenua?*

L'île est formée de deux péninsules inégales, que ne séparent jamais les plus forts ras-de-marée, quoi qu'en aient dit quelques voyageurs.

L'isthme qui réunit ces deux terres est large de 2,200 mètres, et sa partie la plus haute, sur laquelle on a construit le fort de Taravao, est élevée de 14 mètres au-dessus du niveau de la mer. La plus grande, de forme à peu près ronde, est Tahiti proprement dit; l'autre, de forme ovale, est désignée sous le nom de Taïrapou (1). Ensemble, elles s'étendent, du nord-ouest au sud-est, sur une longueur de 40 milles et sur une largeur qui varie de 6 à 21

(1) Ou Taïrabou, le *b* et le *p* s'employant volontiers l'un pour l'autre.

milles, entre 17° 29' 30" et 17° 47' de latitude sud, et 151° 29' 53" et 151° 56' de longitude ouest.

Comme presque toutes les îles qui forment les nombreux archipels de l'Océanie, Tahiti est entouré d'un récif de corail qui s'élève jusqu'à la surface de la mer, dont il arrête l'impétuosité. L'intervalle entre cette digue naturelle et la terre forme un canal dont les eaux sont toujours tranquilles. Dans certains endroits, le récif touche la côte; ailleurs il s'en écarte à quelque distance et ouvre ainsi plusieurs bons ports, où l'on pénètre par des brèches naturelles.

Ces récifs expliquent la formation d'une grande partie des îles polynésiennes, de celles, du moins, qu'on appelle les îles basses. A peine élevées de quelques pieds au-dessus de la surface de l'Océan, elles ne se composent que de corail, de coquilles et de sable. Quelques rares végétaux semblent croître à regret sur ces falaises ingrates. Aussi, à peine offrent-elles le strict nécessaire aux êtres humains qui y végètent dans l'ignorance et dans la misère, sans cesse exposés au danger d'être submergés.

Tout le monde convient aujourd'hui qu'elles ont été formées par les polypes, dont le travail infatigable accomplit chaque jour de nouvelles conquêtes sur les eaux. Rien n'est admirable, dit Vincendon-Dumoulin, comme ce travail incessant de la nature dans ces mers tièdes des tropiques. D'abord, ce sont

de faibles animaux qui, malgré la lenteur de leur travail, élèvent des murailles inébranlables au milieu des eaux constamment agitées; leur œuvre n'est terminée, pour ainsi dire, que lorsqu'il n'y a plus d'obstacles à vaincre, lorsque, sur un pied solidement établi, ils ont élevé les bases de leur édifice jusqu'au niveau de la mer. Bientôt la vague, qui s'y brise impuissante, recouvre ces récifs dangereux des sables qu'elle entraîne avec elle; ensuite un coco ou une graine quelconque, enlevée par les eaux sur la rive voisine, vient y trouver la vie. Un arbre surgit, et l'Océan compte une île de plus, qui, quelques siècles plus tard, sera riche en terre végétale et en productions de toute espèce.

« O Éternel ! que tes œuvres sont en grand nom-
« bre ! Tu les as toutes faites avec sagesse ; la terre
« est pleine de tes richesses, et cette mer aussi,
« grande et spacieuse, où il y a des animaux agiles
« sans nombre, gros et petits. » (*Ps.* 104, 24, 25).

Vue du nord-est, l'île de Tahiti se présente comme une terre haute, inclinant vers l'est et l'ouest une croupe arrondie. Ses pentes sont douces, sans déchirures ni escarpements remarquables, tandis qu'au centre le point culminant, assis sur un sol plus découpé, offre aux regards un gros morne dentelé. A l'est, la plus méridionale des deux presqu'îles s'efface dans l'éloignement. A cette distance, ses montagnes ne révèlent ni accident de terrain brusque, ni le riche manteau de verdure qui recou-

vre les terres de *Tahiti* proprement dite. Sur la masse imposante des hautes montagnes de l'intérieur, le regard s'arrête d'abord sur quelques taches rougeâtres qui annoncent un sol dénudé, mais il se repose avec plaisir sur le rivage, où règne sans interruption une zône plus ou moins étendue de terres basses, comprenant de belles plaines, des vallons pleins d'ombre et de jolies baies, que la population a parsemées de ses demeures aux larges toits grisâtres. Cette lisière de terrain, bien boisée, bien arrosée, s'étend jusqu'à la pointe de Vénus, partie septentrionale de l'île, où l'écume des brisants, jaillissant en vastes nappes, rehausse les beautés du rivage. — Le panorama que l'œil contemple lorsqu'on a doublé la pointe de Vénus, est un des plus séduisants qu'on puisse voir. Il embrasse une longue suite de terres accidentées, qui s'étend de *Matavaï* à la pointe de terre qui commence à la baie de *Papéété*. Le coup d'œil est délicieux. Matavaï étale ses plages tranquilles, ses bouquets d'orangers et de citronniers, ses cases à demi voilées par des fourrés de goyaviers; une mer calme et transparente qui reflète en lignes brisées les hautes têtes panachées des cocotiers de la pointe de Vénus, le mouvement des pirogues quittant la rive pour gagner le navire et mille détails impossibles à décrire s'unissent pour donner à cette scène un charme inexprimable. Personne n'a pu contempler pour la première fois le sol fertile et le paysage agreste de Matavaï sans

éprouver le même sentiment d'admiration. Sur le rivage opposé, on aperçoit une pente plus inclinée, que des ravins ont sillonnée de profondes coupures; les montagnes naissent, grandissent, et bientôt un pic culminant, l'Oro-héna, s'élève en masse imposante jusqu'à ce que les vapeurs de l'atmosphère le dérobent à la vue. Tout autour, d'étroits vallons, des côtes très inclinées, des plaines d'une étendue limitée, sont uniformément couvertes d'arbres touffus, abandonnés en grande partie à l'action seule de la nature.

En somme, l'aspect de ces rivages offre une variété sublime de beautés naturelles. Une heureuse combinaison de terre et d'eau, de précipices, de plaines, d'arbres projetant leur feuillage épais sur des eaux limpides, de montagnes éloignées dessinant leur profil sur un ciel pur, tout se réunit pour donner au spectateur de délicieuses sensations.

Jusqu'à ce jour, l'hydrographie n'a pu constater l'existence d'aucune eau thermale à Tahiti. En revanche, il s'y trouve quelques sources minérales d'eau froide. Elles sont ferrugineuses et donnent une boue ocreuse, mais sans trace d'acide carbonique. Sous ce rapport, elles diffèrent beaucoup de celles qui se rencontrent aux îles Marquises, et d'une très belle source que nous avons visitée à Papétoaï (île Eïméo), et qui dégage, comme les premières, du carbonate et un gaz. — Les minéraux manquent complétement.

Les plus riches vallées sont celles de Papénoo,

Papéïha, Pounaroou et Mahaéna, toutes traversées par des rivières qui portent les mêmes noms et passent pour les plus considérables du pays.

Dans cette contrée, comme en général partout en Océanie, le règne végétal est admirable. Les diverses productions des tropiques pourraient toutes y réussir. Le tamanou (calaphyllum monophyllum) et le miro (1), l'un et l'autre si beaux et si durs, le tiarei ou bancoulier, le bois de fer (2), l'arbre des banians, le sandal, le pourao (3), remarquable par ses nombreuses applications, sont originaires du pays. A défaut des graminées, l'arbre à pain (artocarpus incisa), plusieurs belles espèces de bananiers, trois ou quatre espèces d'une excellente bulbe appelée taro (arum esculentum) et le cocotier servent à nourrir les indigènes. Cet arbre précieux est destiné à devenir, par les huiles qu'il produit, un objet d'immense commerce dans toutes les îles de la Polynésie. L'oranger, le citronnier et le goyavier sont importés. L'île produit, en outre, l'inocarpus adulis, dont le fruit rappelle la châtaigne, la pomme de Cythère, le mûrier à papier, qui fournit les vêtements, le pandanus odoratissimus, si utile par les bonnes couvertures de toit qu'il sert à faire, le piper mithysticum ou *ava*, le coton que la science nomme

(1) *Thespesia populnea.*
(2) *Casuarina equisetifolia.*
(3) *Hibiscus filiacens.*

gossypium religiosum, etc., etc. A l'intérieur des terres, l'on trouve des mimosas, des bambous d'une grosseur prodigieuse et des palmiers. Sur les flancs des montagnes se développent, dans toute leur beauté, ces grandes fougères, dites arborescentes, qui sont si recherchées par les botanistes. L'anana, le mangue, l'avocat viennent très bien sur ces terres. La plupart de nos légumes d'Europe et le maïs y ont réussi. On a même tenté d'introduire la vigne et on a obtenu quelques grappes. La culture de la vanille donne d'assez beaux résultats. Cette plante devrait, avec le caféier, le coton et la canne à sucre, constituer pour ce pays quatre branches de commerce très importantes. Malheureusement, l'indolence des naturels et le prix écrasant de la main-d'œuvre s'opposent encore à ce désirable résultat. Le commerce principal des îles se fait à Papéété, et peut être évalué, en total, à deux millions et demi de francs par an. Les exportations consistent généralement en huiles et en nacres, les oranges étant chargées dans les districts mêmes et portées de là à San-Francisco ou sur les marchés de l'Australie.

Quant aux fleurs, cette terre inculte et primitive en possède quelques-unes de très belles, mais en nombre plus limité que nous ne l'aurions cru.

M. G. Cuzent, pharmacien de la marine, a fourni un catalogue de 532 plantes, dont 248 ont été introduites, mais sont aujourd'hui plus ou moins naturalisées dans l'île.

La zoologie de l'île est également peu variée. Les mammifères y sont représentés par le pourceau, le bœuf, quelques moutons, des chèvres, des chats, introduits par le capitaine Cook, et une quantité prodigieuse de rats. On y trouve aussi le cheval, le mulet, le lapin, etc.

Au nombre des volatiles, il faut compter la poule, l'oie, les canards et la sarcelle, le dinde, le pigeon, la perruche, introduite par les premiers missionnaires, la tourterelle, la bécassine, une hirondelle au plumage sombre et un petit oiseau blanc, la mouette, qui tantôt rase les eaux de la mer pour y chercher sa nourriture, et tantôt va se percher sur la cime des rochers, où il pousse un cri plaintif, comme si l'ennui le dévorait. Il faut mentionner encore les coucous, qui sont nombreux dans les forêts, une espèce de héron gris, le martin-pêcheur, le *roupé*, espèce de ramier, le *véré* ou perruche, de la grosseur du serin, et qui hante habituellement les cocotiers.

Dans les terrains sablonneux vit un très gros crabe qui les mine en dessous, comme font ailleurs les taupes, inconnues ici. Il est vulgairement connu, dans les colonies, sous le nom de *tourlourou*. Les marécages d'eau salée fourmillent d'un plus petit crabe jaunâtre et aux mandibules rouges, très curieux à voir. On trouve quelquefois aussi le *bircus latro*, énorme crustacé qui offre cette particularité de grimper jusqu'au haut des cocotiers pour en détacher les noix dont il fait sa nourriture.

En fait de reptiles, il n'existe guère à Tahiti qu'un serpent d'eau douce, espèce de couleuvre, le lézard gris des murailles et un autre lézard *très* petit, remarquablement commun dans les bois.

Les rivières et les ruisseaux nourrissent une grande quantité d'anguilles, de petits poissons très délicats et de chevrettes.

Quelques espèces de papillons, très peu nombreux, du reste, et aux couleurs sombres, forment la plus grande partie des insectes.

Les sphinx abondent, le soir, dans les chaumières, durant certains mois de l'année. Nous ne parlons pas des grillons, des fourmis, des mouches, des cancrelas et des moustiques, ni d'une espèce d'abeille noire, très petite, qui ne donne pas de miel, ni d'une guêpe assez commune, mais au venin peu malfaisant.

Parmi les arachnides, on ne cite guère que l'araignée proprement dite, qui atteint des dimensions prodigieuses, et un petit nombre de scorpions qui ne sont pas très dangereux.

Le cent-pieds ou mille-pattes est fort répandu, mais la douleur et la rougeur érysipélateuse qu'il détermine par sa piqûre disparaissent généralement en quelques heures.

Les mollusques terrestres ou fluviatiles manquent presque entièrement.

Comme importations plus ou moins récentes et qui ont bien réussi, nous devons enfin citer l'abeille à miel, la caille, le canari et le perroquet.

Pour les habitants de ce pays on peut dire que l'année se compose d'un mois de juillet continuel. On n'y connaît que le chaud. Le climat est sain, mais énervant. Heureusement, les nuits sont d'une fraîcheur délicieuse qui corrige un peu le reste. D'après les observations d'un chirurgien de marine, M. Prat, la moyenne annuelle de la température, à Papéété, est de 24° 513. C'est lui qui fait remarquer qu'elle se rapproche beaucoup de celle de Saint-Louis, du Sénégal, 24° 600 (centigrade).

Les quatre premiers mois de l'année sont les plus chauds, ce qui s'explique par la présence du soleil dans l'hémisphère austral. Les pluies abondent alors plus que dans les autres saisons. Elles ont pour effet de rafraîchir l'atmosphère et d'empêcher le thermomètre de monter aussi haut qu'il le ferait sans cette influence atténuante.

A partir de mai, la température commence à baisser. Elle présente ses minima de juin à octobre. Il n'y a pas de saison absolument sèche; « néanmoins, la quantité de pluie qui tombe en juin, juillet, août, septembre et octobre, est tellement inférieure à celle des autres mois de l'année, que la distinction de deux saisons, l'une sèche, l'autre humide, figurera toujours dans la météorologie de ces régions intertropicales. »

L'alizé d'Est-Sud-Est est le vent le plus commun dans l'île. Dans la partie méridionale, les indigènes se plaignent souvent d'un vent diurne qui paraît

souffler directement du sud, et cela pendant le mois de mai. Ce vent amène dans la température un abaissement considérable, auquel les habitants attribuent, en grande partie, les catarrhes qui sévissent sur eux à cette époque de l'année. Ils donnent à cette forte brise le nom de *maroumou*.

Pendant la journée, il en arrive ordinairement une du large, qui ne produit pas de modification très sensible sur la colonne thermométrique. Celle de la nuit vient de terre et amène un refroidissement sensible de l'atmosphère, surtout vers quatre heures du matin. A l'opposé de ce qui arrive dans beaucoup d'autres pays, c'est le mois d'août qui donne ici la température la plus fraîche. Celle-ci a eu pour moyenne 16° en 1854, 15° 8 en 1855 et 15° 7 en 1856.

A partir de six heures du matin, la température s'élève graduellement jusque vers midi ou une heure. Quelquefois, elle n'atteint son maximum qu'entre trois et quatre heures du soir. Elle commence alors à baisser jusqu'à la nuit et devient à peu près stationnaire jusqu'à ce que la brise de terre souffle.

« La plus forte oscillation ascendante de la colonne thermométrique a toujours lieu de six heures à dix heures du matin.

« C'est entre midi et une heure (règle générale) que la température atteint son maximum.

Les plus fortes averses viennent du N.-N.-E. Ordinairement, elles sont suivies d'un calme à peu

près complet, dont la durée correspond assez généralement à celle de la pluie.

Les ouragans sont très rares. On en cite pourtant un, celui du 22 janvier 1856, qui mérite d'être mentionné.

Les effets produits par cette tempête, dit M. Prat, chirurgien de marine, furent désastreux, surtout pour la végétation. Des arbres volumineux se trouvèrent déracinés et entièrement renversés; les feuilles de plusieurs d'entre eux pourrirent et se desséchèrent; on aurait dit qu'elles avaient été surprises par un vent glacial. La mer, de son côté, déferla contre les récifs avec une force tumultueuse, dont l'intensité, toujours croissante, était d'ailleurs révélée par un roulement analogue à celui de la foudre dans le lointain. Enfin, sous l'influence du ras-de-marée dont la baie de Papéété devint en quelques heures le théâtre, les flots ne tardèrent pas à franchir la grève, et atteignirent même les fondations de quelques habitations européennes rapprochées du rivage, laissant sur les endroits qu'ils avaient envahis une couche très épaisse de sable noir, entremêlé de coquilles dépolies et d'algues marines.

La violence du coup de vent dont nous parlons se fit sentir dans un rayon assez étendu. La corvette anglaise la *Dido*, qui se trouvait dans le S.-E. de Raïatéa, eut des embarcations emportées; son beaupré, le mât de misaine, le grand mât

de hune et le mât de perroquet de fougue furent brisés.

Le 2 février 1865, l'île souffrit de nouveau d'une tempête, dont les effets désastreux se firent surtout sentir dans la région sud-ouest, à Mataïéa, Paéa et Pounavia. Plusieurs cases furent emportées et quelques plantations couvertes d'un sable de 50 à 65 centimètres de profondeur, qui les a rendues impropres à la culture. Le vent soufflait du N.-N.-E. Il porta ses ravages jusqu'aux îles de Raïatéa, de Borabora et même jusques dans l'archipel Toubouaï, où le ras-de-marée fut si fort qu'il submergea et détruisit complétement un village ou deux.

Il paraît qu'en 1843, l'île avait été le théâtre d'une tourmente plus violente encore que celles que nous venons de décrire, mais les détails nous manquent.

Les ouragans ne sont pas rares aux Fidjis, aux îles des Amis, à celles des Navigateurs et de l'archipel de Cook ou îles d'Hervey; mais ils paraissent s'étendre rarement dans l'est aussi loin que Tahiti.

Quant à l'aspect général du ciel dans ce pays, on peut le décrire en quelques mots. Durant la saison sèche, les nuits sont d'une sérénité remarquable et les rosées abondantes. L'époque des grandes pluies, improprement appelée hivernage, offre une alternative de nuits très sereines et de nuits sombres. C'est aussi la saison de l'année où se manifestent

au sein de l'atmosphère les plus fortes décharges d'électricité. Une seule fois en deux ans, nous avons remarqué au N.-O. une aurore boréale de 35 minutes, entre sept et huit heures du soir.

Le ciel est souvent masqué par de forts *cumulus*, appelés vulgairement balles de coton, ou par des *nimbus*, plus hauts que les premiers, et qui sont les vrais nuages de pluie. Fréquemment, on peut contempler le phénomène d'optique désigné sous le nom de halo lunaire, ce cercle rougeâtre, plus lumineux en dehors qu'en dedans, qui entoure la lune, et dont les météorologistes expliquent la production par la réfraction de la lumière dans les particules glacées dont se composent les cirrus ou vapeurs les plus élevées.

C'est en décembre, quelquefois plus tôt, rarement plus tard, qu'ont lieu les premières averses. Elles s'annoncent par une perturbation du vent alizé austral.

Dans certaines localités intertropicales, les nuits sont presque toujours sereines ; dans d'autres, au contraire, il pleut aussi la nuit, et même encore plus que le jour. La plupart des observateurs attribuent cette différence au voisinage des grandes chaînes de montagnes. A Tahiti, il pleut à peu près également pendant le jour et pendant la nuit; la légère différence qu'on peut constater entre ces deux périodes de temps, paraît cependant être en faveur du jour.

C'est surtout sous les tropiques, dit Kaentz, qu'on observe des pluies diluviennes. Tahiti en a quelques-unes de ce genre, mais comparativement peu remarquables. De 1855-1857, la moyenne de pluie à Papéété fut de 45 pouces 20 lignes par an, d'après le Dr Prat.

Mais abrégeons ces détails, qui pourront paraître secs à quelques-uns de nos lecteurs. On dit que deux tremblements de terre ont eu lieu dans l'île : le premier pendant une nuit d'octobre 1853. Les oscillations furent très faibles et ne durèrent que 5 à 6 secondes. Leur direction avait paru s'opérer du N.-E. au S.-O.

Le deuxième tremblement de terre eut lieu dans la nuit du 11 novembre 1855. Il se serait fait sentir vers deux heures du matin et n'aurait été caractérisé, comme celui de 1853, que par des oscillations également courtes et légères, affectant à peu près la même direction.

Un de nos amis, M. Miller, consul anglais, établi depuis longtemps dans ce pays, nous a assuré qu'il y eut un choc distinct de tremblement de terre en 1850 — toujours durant la nuit.

Il nous semble ne pouvoir mieux terminer ce chapitre qu'en citant ces paroles de M. Eugène Delessert :

« Que la nature est belle, que ses secrètes puis-
« sances sont fécondes, ses industries merveilleuses
« et ses harmonies ravissantes ! Chaque brin d'herbe,
« chaque grain de sable révèle Dieu ! »

CHAPITRE II

—

MŒURS DES HABITANTS. — ARRIVÉE ET TRAVAUX DES PREMIERS MISSIONNAIRES.

Tahiti ne compte que cent trente-six milles de tour. Sa population paraît n'avoir jamais été fort considérable, malgré les chiffres fabuleux qu'en ont fourni des navigateurs recommandables, tels, par exemple, que le capitaine Cook, qui l'élevait à 240,000 âmes, et Forster qui la réduisit à 120,000. En 1797, c'est-à-dire 25 à 30 ans plus tard, un recensement scrupuleux, fait par William Wilson (1), donnait pour résultat 16,000 individus de tout âge et de tout sexe. Il n'y a d'habité, ni de vraiment habitable, à notre avis, pour un peuple encore grossier, que la lisière de l'île, qui est partout étroite.

Plus haut, paissent, enfoncés dans les forêts, des bœufs à demi sauvages, que les propriétaires vont, de temps à autre, prendre avec des lassos, pour les.

(1) Neveu du capitaine de ce nom.

conduire à la boucherie. On a pourtant réduit à l'état de domesticité quelques vaches, dont le lait se vend un franc le litre, ce qui montre que le peuple tahitien n'est point pasteur. Il a son lait de coco, et nous laisse l'autre. Rarement on le voit traire les chèvres qu'il soigne. Le fait est que le Tahitien se trouve bien embarassé quand il faut se livrer à ce soin. Et pourtant il est, par nature, ingénieux et alerte. Avec un morceau de fer vous pouvez le voir abattre un arbre, le creuser et s'en faire une pirogue. Le soir il y saute, armé d'un harpon; torche allumée, il pagaye sur l'océan et rapporte à sa famille du poisson en quantité, lorsque l'idée lui en prend.

Outre ce moyen facile de subsistance, il a les fourrés de son pays, où des fruits délicieux et abondants viennent sans culture aucune, comme si la providence du Seigneur s'était complue à user d'une indulgence exceptionnelle envers ces pauvres insulaires!

Quant au caractère du Tahitien, je l'ai trouvé tout à la fois fier et doux, franc et hospitalier. Sa corpulence est énorme, sa taille au-dessus de la moyenne; il a des traits réguliers et vigoureux, l'œil très pénétrant, les dents d'une blancheur remarquable; son teint est olivâtre; il porte de longs cheveux noirs lustrés, aussi lisses que les nôtres, mais rudes. Sa nature mâle, son air assuré, ses regards interrogateurs, quoique timides, révèlent quelque chose de

primitif qui prévient en sa faveur. Il n'est mendiant ni par caractère, ni par habitude; son orgueil peut-être le lui défend.

D'un autre côté, le vol me paraît inné chez lui, et anciennement son dieu Hiro protégeait ce vice. Le mensonge ne lui inspirait pas non plus beaucoup de répugance. La dissolution, l'intempérance, le goût des combats passaient presque pour des vertus. La langue manquait de mots pour désigner le remords; la conscience s'appelait du même nom que l'on donne au cœur. Il serait impossible de décrire le profond abîme de maux dans lequel le péché avait plongé ce petit peuple.

Jusqu'à la fin du dernier siècle, tout le pays était resté « dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » L'Europe ne connaissait encore Tahiti que par les récits des anciens navigateurs. Leurs brillantes descriptions avaient attiré sur cette petite île une attention extraordinaire. Quelques chrétiens se réunirent alors à Londres et formèrent le projet d'y envoyer prêcher l'Evangile. Un vaisseau, *le Duff*, fut acheté, équipé, confié aux soins entendus et dévoués du capitaine Wilson. Un certain nombre de missionnaires s'y embarqua : je vais essayer de retracer leurs travaux et leurs succès.

Ces messagers du salut ont raconté que leur navire ayant jeté l'ancre dans une des baies de Tahiti (en mars 1797), les sauvages accoururent,

empressés, joyeux, poussant des acclamations et faisant des bonds. Dans leurs regards, qu'ils promenaient tour à tour sur les personnes et sur les choses, se lisaient une grande admiration et une plus grande convoitise.

Le roi vint aussi, mais il refusa d'entrer, parce que s'il l'eût fait le vaisseau était à lui. Telle était du moins la loi du pays. Chacun sut bon gré au prince de cette réserve. La reine l'accompagnait. On lui montra une ombrelle qui la charma. L'un et l'autre n'avaient jamais vu d'enfant blanc. On leur présenta le petit Sammy Hassel, encore enveloppé dans les langes de la première enfance; le couple royal s'extasia. On ouvrit le parasol sur la reine. « Fermez-le, s'écria-t-elle, car tout ce qui sert à mon usage m'appartient. » Et cet avis fut aussitôt mis à profit.

Bientôt un prêtre, à l'apparence sordide, leur apporta trois cochons de lait rôtis; puis on leur présenta des fruits en abondance. Cet accueil était encourageant. Après sept longs mois de mer et dans un pays si nouveau, les missionnaires ne pouvaient manquer d'y être sensibles. Ils se doutaient bien pourtant que plus tard ils auraient à payer tous ces présents..... Mais débarquons avec eux.

Un chef leur céda sa case vide. Elle avait cent pieds de long. On la subdivisa en plusieurs pièces. Les pieux étrangers y entrent, et, pour la première fois, les voilà qui dorment sur une terre païenne.

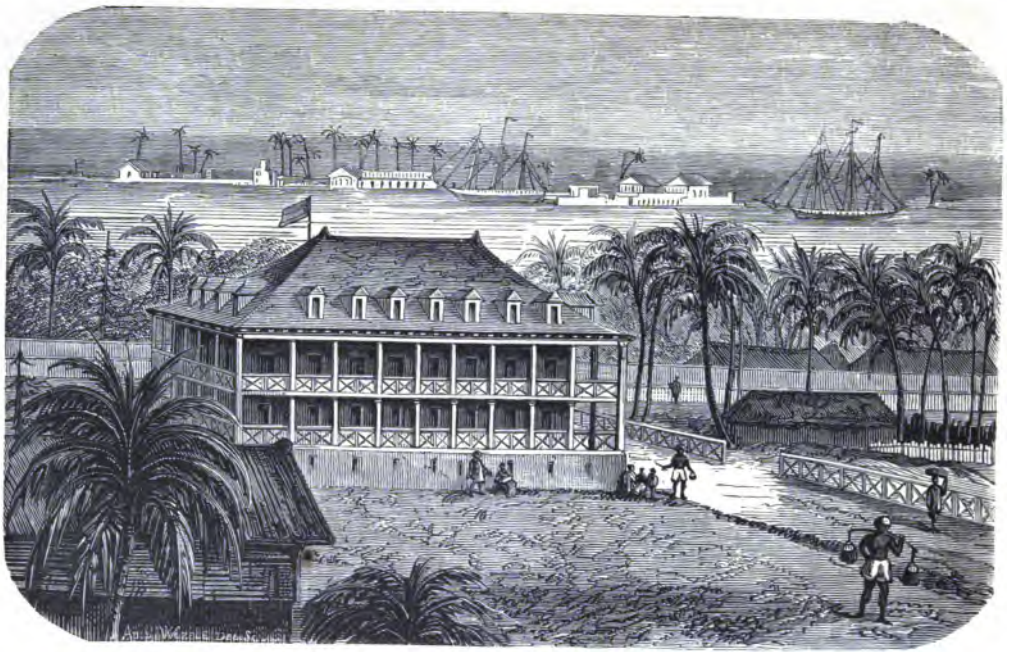

POINTE DE FARÉ-OUTÉ, NOUVEAU PALAIS DE LA REINE POMARÉ

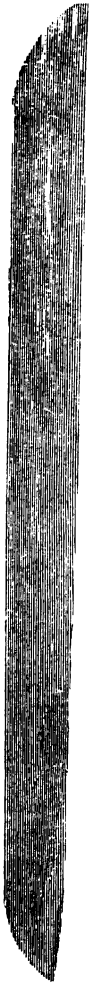

Que de pensées passent devant leur esprit! Ces hommes de foi recommandent leur âme à Dieu, lui rappellent leurs besoins et chantent un hymne à son honneur, tandis qu'au dehors, la multitude danse, vocifère, se pousse et finit par se disperser dans les élans d'une gaieté folle.

Le lendemain l'*Arii rahi*, c'est-à-dire le *petit roi*, s'annonce. Par suite de l'usage mentionné plus haut, il n'entrera pas, parce que s'il le faisait la maison serait à lui, mais on lui a préparé tout auprès, sur le rivage, un abri d'où il pourra tout voir et tout entendre. Il arrive. Deux hommes le portent sur leurs épaules. La reine, qui suit, voyage aussi sur des épaules. De son côté, M. Wilson, le capitaine du *Duff*, qui avait amené les missionnaires, s'approche et déploye de beaux habillements. La reine bondit par dessus la tête des porteurs, saute à terre, essaye les siens et les admire, car elle n'a que quinze ans, et les couleurs de l'étoffe sont éclatantes. Moins ingambe qu'elle, et l'on dit aussi moins gracieux, le mari saute à son tour et met ses nouveaux habits, mais en faisant remarquer qu'un fusil, un couteau ou même une paire de ciseaux lui auraient paru préférables.

Tel il était : intelligent, pratique, mais rude. L'histoire le nomme Otou. Agé d'environ vingt ans, il était trop jeune pour être roi. Son grand-père (Otéou) vivait encore, mais on ne se levait guère devant ses cheveux blancs et sa longue barbe. A peine

lui fut-il permis de serrer la main aux étrangers, tant ce peuple méprisait la vieillesse.

Pomaré Ier vivait aussi. A des manières agréables et enjouées, il joignait la taille d'un géant et les formes d'un hercule. On ne connaissait pas dans tout l'archipel d'homme plus grand ni plus gros que lui. Vaillant, intrépide, il avait soumis les îles, fondé le royaume, et le gouvernait toujours, mais comme régent, en quelque sorte, de son fils, qui accaparait à peu près tous les honneurs. L'un se promenait et voyageait sur des épaules d'hommes, l'autre à pied. La personne du premier étant sacrée, tout ce qu'il touchait était à lui. Et cependant Pomaré méritait plus que l'appellation honorifique de roi. C'était le chêne robuste à l'ombre duquel le peuple trouvait un abri (1).

Autour de l'*arii*, bourdonnait une troupe de danseurs, que le sage Salomon eût nommés des « maîtres en malice. » Ils s'étaient couvert le corps d'un noir de charbon, et la figure de rouge. Leur tête était ceinte de fleurs. Ces gens savaient sauter, se divertir et toujours flatter le prince. Ce sont eux qui

(1) Le jeune Otou n'était cependant pas sans mérite. On verra plus loin qu'il avait des qualités naturelles, que les missionnaires tâchèrent de développer en lui — et non sans succès.— D'après les usages en vigueur à Tahiti de temps immémorial, un chef, quelque rang qu'il occupât, et le souverain lui-même étaient obligés de se dessaisir de leurs dignités ou de leurs fonctions en faveur de leurs premiers-nés.

le poussaient aux combats, où ils déployaient, d'ailleurs, un beau courage. Lorsqu'ils voyageaient par bandes, chacun leur devait l'hospitalité. Ils mangeaient comme des loups, mais travaillaient moins que les frelons. Leur Société, fière et très ancienne, étouffait tous les enfants à mesure qu'ils naissaient. Hélas! le peuple, et surtout les rois les imitaient beaucoup trop dans cette habitude horrible. Voulait-on par là empêcher que les familles nobles prissent un accroissement indéfini? Je le pense. Mais n'était-ce pas chose infernale, qu'on souffrît et qu'on honorât même une association qui partageait sa vie entre la débauche, l'ivrognerie et la danse, une association dont les chefs, par vanité, se faisaient porter la nourriture à la bouche et se flattaient, en outre, d'être destinés, à leur mort, à entrer dans un lieu très beau, situé au sommet d'une montagne, pour s'y divertir encore comme avant?

Ces hommes diaboliques portaient le nom d'*Arioï*. Les pieux missionnaires prévoyaient la peine qu'ils auraient à les réformer, disons mieux, la peine qu'ils auraient à convertir un seul insulaire, à moins d'un miracle de la grâce. Ils s'armèrent de courage. Ils priaient beaucoup.

Le dimanche suivant, ils assemblèrent le peuple et proclamèrent que Jéhovah, qui est amour, est le seul vrai Dieu, tout puissant, tout sage, plus pur que la lumière, parfait en justice, et seul sauveur de l'humanité en Jésus-Christ. Leurs hymnes étaient em-

preintes d'un calme nouveau, qui semblait enchaîner la férocité de l'auditoire. Les sauvages demandaient : « Votre message est-il pour tous, ou pour le roi et la reine seulement? Le Dieu que vous annoncez doit-il arriver bientôt? Lui offrez-vous au septième jour des prières plus nombreuses et plus longues qu'à l'ordinaire?... »

Le soir venu, les missionnaires s'approchèrent ensemble de la table du Seigneur, pour y retremper leurs âmes et lui rendre leurs actions de grâces.

Une quinzaine d'entre eux restèrent à Tahiti. Sept à huit autres partirent, leur Bible à la main, pour les îles des Amis et les Marquises. Le vaisseau alla cacher ses voiles loin du rivage, mais revint quelques jours après par précaution. Personne n'avait attenté à la vie des frères : l'équipage en bénit le Seigneur, et les quitta définitivement.

Les missionnaires se tracèrent un plan pour l'emploi de leurs journées. A six heures du matin, la cloche les réveillait. Une demi-heure après, ils se réunissaient pour la prière. Chacun s'occupait ensuite, jusqu'à dix heures, à construire, à planter ou autrement. L'intervalle de 10 à 3 heures, moment de la plus grande chaleur, était consacré aux écritures, aux lectures et surtout à l'étude de la langue. Ensuite on reprenait les travaux manuels, qui se poursuivaient jusque vers le soir. A 7 heures, la cloche réunissait de nouveau ces amis : ils faisaient leur culte domestique; l'un d'entre eux lisait à

haute voix le journal de leurs travaux, et chacun allait prendre son repos.

Une vie si bien réglée était un bon exemple, une leçon bien donnée. Mais les indigènes n'en profitaient pas. Pour eux la vie n'avait d'autre but que les plaisirs, triste fruit de leur corruption naturelle et de leurs habitudes de paresse. On ne se refusait pas absolument à aider les étrangers. Soit entraînement, soit intérêt, des gens leur offraient de les servir, mais ils savaient faire peu de chose, volaient beaucoup, et n'avaient aucune persévérance. De son côté, le grand-prêtre, Mané-mané, disait malicieusement des évangélistes : « Ils nous donnent beaucoup d'exhortations, mais trop peu des autres choses qu'ils possèdent. » Ce reproche était injuste, car, déjà beaucoup de présents avaient été faits. Ils consistaient en couteaux, en haches, en ciseaux, en peignes, en miroirs, sans parler des clous et des marteaux, des blouses et autres effets du même genre. Mais tel était le caractère de ces sauvages. Leur œil ne s'arrêtait sur rien sans que leur main éprouvât l'envie de se l'approprier.

Un travail, cependant, les intéressait par dessus tous les autres, parce qu'ils en voyaient comme surgir des outils pour leurs pirogues, des lances pour leurs combats. Je veux parler de la forge que l'on construisait. La scie, cet instrument, lisse et mordant tout à la fois, qui allait et revenait, et qui, se glissant dans un tronc d'arbre, l'abattait, et le trans-

formait ensuite en planches, cette scie émerveillait tous les yeux. Jusque alors, on avait su mettre le feu au pied d'un arbre, le faire ainsi tomber, puis, au moyen d'un caillou tranchant, le fendre en deux, même en quatre, aplatir ensuite ces morceaux ou les creuser, mais la scie des blancs travaillait beaucoup mieux et bien autrement vite; aussi l'admirait-on extrêmement. Impatient de s'en approprier les merveilleux produits, Pomaré (le père d'Otou) vint un jour avec six hommes, et dit au charpentier : « Allons fureter dans les cases; il s'y trouve aussi des planches, prenons-les pour activer nos ouvrages. » On objecta que ce serait là un vol: « Oh! non, dit le roi, c'est ma coutume; » et les planches furent prises.

Au moment où la forge fut en état d'opérer, le chef était là immobile. Tout à coup le soufflet descend, remonte, le feu brille, les étincelles pétillent et jaillissent sur lui. Pomaré, presque effrayé, recule, ses gens fuient: mais rassuré bientôt, il embrasse le forgeron en frottant son nez contre le sien; c'était la manière tahitienne de montrer de l'affection.

Plus on faisait voir de ces choses merveilleuses aux insulaires, plus leur convoitise s'enflammait. Il fallait monter la garde pour s'en préserver, et l'oubli de cette précaution mettait souvent les missionnaires dans l'embarras. Un jour que le bon docteur Gillham (médecin de la mission), était à se baigner

dans la mer, un larron survint, qui lui enleva tous ses habits, et disparut du rivage. Bientôt après cet homme était au milieu d'une danse. On l'y saisit, on l'enferma et on l'attacha à un piquet par une chaîne bien cadenassée. Vaine tentative, non-seulement le voleur put défaire le cadenas, mais il s'enfuit en l'emportant.

La religion de ce peuple correspondait à ses mœurs. Les temples, qu'on appelait *maraë*, s'élevaient en plein vent, à l'ombre des arbres. Quatre murailles grossières, de deux à trois mètres de haut, sur une quinzaine de long (au plus) suffisaient. A l'intérieur se trouvait un autel en pierre, ayant forme de table, avec quelques degrés ou dalles sur le devant. L'accès en était toujours libre. Quelques pieux plantés en terre soutenaient une grande claie, sur laquelle on plaçait les fruits et la viande consacrés au dieu. Au delà de l'enceinte venait le charnier, où les prêtres jetaient les os et les restes des offrandes; de telle sorte, qu'après le séjour de ces objets sur la claie pendant plusieurs jours, sous les rayons du soleil et à toutes les intempéries de l'air, il s'exhalait ordinairement des maraës une abominable odeur de corruption.

L'idole était une pièce de bois entourée d'étoffes et ornée de plumes rares. Ce soliveau ressemblait à un homme emmaillotté. Chacun avait son dieu; mais la grosseur de l'idole diminuait à mesure qu'on arrivait aux basses classes. Les fem-

mes n'étaient pas admises dans le maraë ; elles restaient toujours en dehors, même des murs extérieurs, en compagnie de la lie du peuple. Grâce au peu de cas qu'on en faisait, elles n'étaient jamais offertes en sacrifice. Cet honneur était réservé aux hommes. Lorsqu'il fallait une victime aux rois ou aux prêtres, ils envoyaient une ou plusieurs pierres noires à un chef. Celui-ci désignait les personnes qu'il jugeait bon ; sur quoi on les étranglait et, les mettant sur une claie, on les apportait à l'autel...

Telles étaient dans ce pays, les horreurs enfantées par l'orgueil, la superstition, l'envie ou d'autres passions féroces. Qu'on ose dire, en présence de ces scènes, que l'homme est bon par nature et qu'il n'a pas besoin du christianisme pour l'éclairer, le purifier et le régénérer !

La charité des hommes dévoués qui s'en étaient allés évangéliser un tel peuple est trop frappante pour qu'il n'y ait pas justice à préserver leurs noms de l'oubli. Voici la liste qu'en a donnée M. Wilson, capitaine du *Duff* (1).

---

(1) « Ce document est utile à connaître, dit M. Vincendon-Dumoulin (*Iles Taïti*, p. 425). Dans notre pensée, les trente missionnaires qui s'expatrièrent ainsi, pour accomplir une tâche hérissée de périls inévitables, subissaient uniquement l'impulsion du dévouement de la foi, qui seul produit chez les hommes une pareille abnégation. »

Les Rév.	J.-F. Cover,	âgé de 34 ans,	min. du St Evang.
—	J. Eryc,	— 28 —	—
—	J. Jefferson	— 26 —	—
—	F. Lewis	— 31 —	—
MM.	H. Bicknell	— 29 —	charpentier.
	D. Bowell	— 22 —	boutiquier.
	B. Broemhall	— 20 —	fabr. de harnais.
	J. Buchanan	— 31 —	tailleur.
	J. Cooper	— 28 —	cordonnier.
	J. Cock	— 23 —	charpentier.
	W. Crook	— 21 —	domest., ferblant.
	S. Clode	— 25 —	jardinier.
	J.-A. Gillham	— 22 —	chirurgien.
	P. Hodges	— 29 —	forger. et chaudr.
	W. Henry	— 23 —	charp., menuisier
	Hudden	— » —	boucher.
	J. Harris	— 39 —	tonnelier.
	J. Harper	— 26 —	ouvrier de coton.
	R. Hassel	— 27 —	tisserand.
	S. Kelso	— 48 —	—
	E. Main	— 24 —	taill. du régim. de l'artillerie royale.
	J. Nobbs	— 24 —	chapelier.
	H. Nott	— 22 —	maçon.
	F. Oakes	— 25 —	cordonnier.
	J. Puckey	— 20 —	—
	W. Smith	— 21 —	marchand de toile.
	W. Shelly	— 21 —	tourneur-ébéniste.
	E. Weeson	— 44 —	maçon.

M. E. Wilkinson, âgé de 27 ans, charpentier et ébéniste.

Mmes Cover, Eyrē, Hassel, Henry, Hodges et Hudden.

Un fils de M. Cover, âgé de 12 ans, et deux fils de M. Hassel, âgés l'un de 8 ans, l'autre de 16 semaines.

Citons maintenant quelques faits propres à faire ressortir les difficultés de l'entreprise formée par ces hommes de Dieu. Une fois l'un deux avait expliqué ces mots : *Tu ne tueras point.* En l'entendant, le grand-prêtre s'était écrié : « Bonne parole ! il ne faut plus immoler à nos dieux ni fils, ni père ». Mais il n'en continua pas moins ses sacrifices humains, et avant même que le vaisseau missionnaire eût quitté la rade, on vit ce misérable avaler d'un seul trait une bouteille de vin, dans le but de s'étourdir, et de pouvoir mieux égorger un homme. Il le fit : mais on ne noie pas ainsi le remords, et l'on vit plus tard que sa conscience ne s'était pas tue.

La femme de Pomaré accoucha d'un fils et l'étouffa. Les messagers du Seigneur l'en reprirent. Elle s'en montra choquée et allégua pour excuse la coutume du pays. Les missionnaires ne fléchirent point, ils aimèrent mieux encourir la colère de la princesse que d'être infidèles à leur devoir de chrétien, et la reine leur ayant envoyé un présent pour les calmer, ils le refusèrent catégoriquement. Plus tard, il y eut réconciliation, mais ce fut la reine qui

dut faire les avances. Elle vint trouver les missionnaires pour leur parler de sa repentance. Ils n'y crurent pas, et le fait est qu'un autre enfant d'Idia (c'était son nom) fut encore sacrifié.

Les insulaires faisaient grand cas d'un méchant arbrisseau appelé *ava*. Ils en prenaient la racine fraîche, la mâchaient et en versaient les sucs, tout gluants de salive, dans un grand plat de bois fixé sur trois pieds, puis ils les délayaient dans une certaine quantité d'eau. Et ce breuvage, bu à la ronde, les mettait dans un affreux état d'ivresse.

A leur mariage, ils avaient soin de se pourvoir de quelques dents de requin, dont la destination paraîtra bien étrange. C'était pour s'en déchirer la tête avec fureur, quand il leur surviendrait des douleurs ou même des joies; car, dans ce dernier cas, l'usage était le même. « Vous ne ferez « point d'incision dans votre chair pour un « mort, » commandait sagement Moïse aux Juifs (*Lév.* 19, 27).

Quand les propagateurs de la foi disaient au peuple : « Vos idoles, c'est vous qui les avez faites ; ces mannequins, que vous appelez des dieux, sont l'ouvrage de vos mains, » on leur répondait : « Oui, mais quand les dieux s'irritent, ils peuvent nous faire beaucoup de mal; alors nos arbres restent sans ruit, ou bien nos corps tombent malades. »

Quelquefois, les idoles poussaient des cris pour demander des offrandes. C'est qu'alors un prêtre sor-

dide et malicieux avait, dans l'obscurité du maraë, enfoncé sa tête sous le pagne de l'image et lui prêtait sa voix. Les prêtres avaient fait la religion de ces îles malheureuses, comme a été faite celle de tant de lieux où règnent encore le prince des ténèbres et ses suppôts.

Les idoles étaient de bois, de pierre, d'étoffes fabriquées avec des écorces d'arbres ou de plantes. On comptait plus de cent dieux à Tahiti. On y vénérait le requin et d'autres poissons. L'âme des morts était censée passer dans quelque corps d'oiseau, qui devenait, par cela seul, l'objet d'un culte. Les maraës nourrissaient des poules et des pourceaux. L'on raconte qu'un voyageur arriva un jour chez un prêtre, et lui demanda quelque chose à manger en faisant briller devant ses yeux des objets qui excitèrent sa convoitise. « J'ai, répondit le prêtre, des poules, mais elles sont sacrées. Néanmoins, je vais consulter l'idole. » Puis, entrant dans le maraë, et s'adressant à son mannequin : « O mon dieu ! dit-il, voilà de très jolies choses, — des couteaux, des ciseaux, des miroirs de poche,—peut-être pourrais-je vendre quelques-unes des volatiles qui nous appartiennent à tous deux. » Après ces paroles, prononcées avec une apparence de respect, le fourbe resta silencieux pendant quelques minutes, comme s'il attendait la réponse, mais bientôt il sortit tout triomphant, et criant : « Il m'a exaucé, je puis vendre des poules au voyageur ! » Puis, il lança de jeunes gar-

çons et deux ou trois chiens à la poursuite des poules, et le marché fut conclu.

Jamais l'idée que leurs dieux pussent s'offenser du mal qui se commettait ne serait venue à l'esprit des indigènes ; mais, les supposant charnels comme eux-mêmes, ils ne les croyaient pas insensibles aux présents.

Ordinairement, l'adorateur fléchissait un genou devant l'idole et lui disait, sur un ton chantant, quelque chose comme ceci : « Vois, je t'ai apporté des porcs et des fruits, une poule et du poisson, ne me laisse donc pas manquer de pain *(maiore)*, ne permets pas que je me noie, rends-moi plus fort que mes ennemis dans les combats, etc... »

Oro passait pour le plus puissant des dieux. Son nom signifie la *vie*. Il présidait aux combats. Les sacrifices humains étant ceux qu'il aimait de préférence, on n'entreprenait point de guerre sans lui en avoir offert un ou plusieurs. Quand on lui élevait un maraë, chacun des piliers principaux devait reposer sur un cadavre. L'arii partait-il pour un voyage, on offrait une victime humaine. Lançait-il à l'eau une pirogue nouvelle, il fallait qu'elle passât sur un cadavre. Rarement quelque chose d'important était commencé sans que l'on immolât quelque malheureux.... Le prêtre en exprimait le vœu, le roi l'approuvait, un chef de village recevait la *pierre noire*, et, sur-le-champ, il faisait abattre la victime de son choix ou ordonnait qu'elle fût surprise et étran-

glée. Ni la maison où l'on dormait au milieu de ses enfants, ni le toit hospitalier d'un ami, ni l'amusement de la danse, rien n'était sacré; une fois désigné, on vous cherchait, et c'était fini de vous. Le cadavre était apporté au temple dans une corbeille. Le roi paraissait, l'horrible prêtre arrachait un œil à la victime et le présentait à l'arii sur une feuille d'arbre. Le roi ouvrait la bouche, comme s'il allait avaler cet œil, et l'œil était offert à l'idole, qui recevait ensuite l'hommage du reste. Malheur aux prisonniers et malheur aussi à la famille qui faisait les tristes frais du sacrifice; aux immolations suivantes, elle courait le danger d'être décimée encore, aussi longtemps qu'elle compterait des hommes parmi ses membres!

Quand, à l'heure de minuit, le tambour sacré réveillait les gens de leur sommeil pour leur annoncer qu'un sacrifice humain allait avoir lieu, le cœur battait à beaucoup de monde. Les moins rassurés prenaient la fuite, et courant se cacher dans les cavernes, au fond des forêts, ils y vivaient de leur mieux, au risque de devenir plus sauvages que les bêtes des champs.

Le Tahitien aimait la vie, mais il la trouvait précaire, insupportable, et de là au suicide ou à la révolte contre ses maîtres, si son courage ne faiblissait point, il ne pouvait pas y avoir loin. Et puis, même au sein de la famille, quand la mort venait le saisir, que lui restait-il? Nul espoir, aucune con-

solation. La religion lui avait appris que son esprit, une fois détaché du corps, avait à comparaître devant des dieux cruels, pour être dévoré trois fois par eux, et renvoyé ensuite sur la terre pour animer de nouveau le corps d'un homme, celui d'un oiseau ou celui de quelque autre animal. Une profonde horreur était le seul partage du mourant. L'un d'eux s'écriait, après avoir jeté un regard découragé autour de soi : « Ils sont tous là, ces mauvais esprits, empêchez-les de m'emporter, sauvez-moi ! »

Quelle différence entre une mort pareille et la mort du chrétien, qui peut s'écrier, à ce moment suprême, comme des enfants eux-mêmes l'ont fait : « Je vois les anges qui viennent pour me prendre; ô Jésus ! je vais, je vais à toi ! »

Quant aux mœurs, celles des Tahitiens étaient douces, enjouées, charmantes, si l'on peut dire ainsi, aussi longtemps que les choses allaient au gré de leurs désirs. Ils élevaient même une cabane pour la personne souffrante, et l'y soignaient pendant quelques jours. Mais, si son mal se prolongeait, on lui lançait des cailloux ou des javelots pour l'achever. On cite plusieurs exemples de ce genre. Un homme, couché sur une natte depuis plusieurs semaines, ne se guérissait pas; l'individu qui veillait auprès de lui s'imagina de creuser un trou sur le rivage, puis il dit au patient : « Veux-tu prendre un bain de mer? —Oui.»—On le met sur une planche et on l'emporte. Bientôt, devinant le stratagème, il saute à terre et

tâche de fuir; mais on le retient, et après l'avoir poussé au fond du trou, on le recouvre de terre. Des femmes, qui pagayaient près de là, le virent se débattre et entendirent ses cris, mais sans lui porter du secours et sans paraître éprouver la moindre émotion.

A la mort d'un parent, les membres de la famille poussaient des cris affreux; ils se faisaient sur le corps, surtout à la tête, des incisions si profondes qu'une forte fièvre, et même la mort pouvaient s'ensuivre. Outre cela, ils se frappaient les uns les autres avec des bâtons ou des pierres, au point qu'il en résultait parfois de nouveaux deuils.

Quant aux prisonniers de guerre, on ne les mangeait pas, l'île ne fut jamais cannibale, et bon nombre d'entre eux restaient captifs dans des conditions tolérables. Mais, souvent aussi, le guerrier victorieux foulait aux pieds son ennemi vaincu en lui disant : « N'est-ce pas ainsi que tu m'eusses écrasé si tu m'avais abattu ? » Puis il le tuait et jetait le cadavre aux chiens.

Quelquefois, fier de son succès, le soldat ouvrait le corps de son ennemi par le milieu, enfilait sa tête dans ce trou et promenait ce hideux trophée autour du village. Le combat fini, on exterminait les femmes, on égorgeait les vieillards; on apprenait même aux enfants à tuer les petits prisonniers à coups de pierres ou de bâtons. Les plantations de l'ennemi étaient ravagées.

CHAPITRE III.

—

DANGERS ET PREMIÈRES ÉPREUVES.

On a pu voir déjà combien les pieux étrangers qui avaient entrepris de travailler à la conversion d'un peuple si démoralisé, avaient besoin de pouvoir compter sur le secours de Dieu et sur la puissance régénératrice de l'Evangile qu'ils avaient mission de prêcher. On peut bien dire d'eux qu'ils se trouvaient là « comme des agneaux au milieu des loups, » et le dévouement dont ils firent preuve dans ces circonstances exceptionnelles est au-dessus de tout éloge. Que personne donc ne jette la pierre à ces hommes. Il y eut, sans doute, dans leur conduite, des tâtonnements inévitables, d'infructueux essais et des mécomptes douloureux. On regrette, par exemple, qu'ils ne fussent pas arrivés dans le pays armés seulement de leur foi, de leur Bible et de l'esprit de prière. Les

fusils qu'ils avaient apportés avec eux les protégèrent mal, puisqu'ils n'en firent pas usage; ceux qu'ils achetèrent ensuite d'un navire marchand, pour empêcher qu'ils ne tombassent entre les mains des indigènes et ne servissent à multiplier les guerres dans l'île, devinrent un sujet de soupçons et une cause de jalousie. Et cependant, forcés d'avoir des outils, des effets et des provisions de tout genre, il leur fallait bien monter la garde jour et nuit pour les conserver; et, malgré ces précautions, l'habile sauvage se glissait souvent par quelque trou dans l'atelier ou dans le magasin pour y satisfaire sa cupidité. A défaut de portes ouvertes, il savait gratter furtivement de ses mains au-dessous des poteaux de la case et pénétrer, comme un furet, dans l'intérieur. En général, le défaut d'adresse à dérober sans être vu ou soupçonné, passait pour un tort plus grave que le vol lui-même.

Le *Nautilus* étant arrivé de Chine avarié et à bout de provisions, les missionnaires lui rendirent tous les services qu'ils purent. Mais cinq de ses matelots ayant déserté et s'étant réfugiés chez Otou, ils ne réussirent pas à les faire rendre.

Quinze jours après son départ, ce navire revint, chassé par une tempête. Il avait besoin de fruits et de viande fraîche. De nouveau, le capitaine eut recours aux missionnaires ; mais ceux-ci remarquèrent parmi les naturels un mauvais vouloir bien prononcé. Pour comble d'embarras, deux matelots pri-

rent une chaloupe du bord et allèrent, de leur côté, se placer sous la protection du jeune roi. Celui-ci voyait sans déplaisir se former autour de lui une petite garde de bons tireurs. Les missionnaires n'en crurent pas moins devoir tenter un nouvel effort. Ils députèrent à la cour (ces deux termes sont un peu pompeux, mais tout est relatif) MM. Jefferson, Broemhall, Main et Puckey. Ce fut une fâcheuse démarche. La mission de ces délégués était délicate et dangereuse. Laissèrent-ils, comme on l'a dit, échapper deux ou trois paroles peu mesurées, ou le fait seul de cette intervention, quelque commandée qu'elle fût par les circonstances, irrita-t-il les esprits? Quoi qu'il en soit, ils se virent, à leur retour, assaillis près d'un torrent, jetés dans l'eau et dépouillés de leurs habits par les indigènes. On dit que des femmes, et Idia elle-même, en les apercevant rentrer chez eux, sains et saufs, mais dans un pitoyable état de nudité, versèrent des larmes d'attendrissement à leur sujet.

Encore une fois, ces hommes étaient bien là comme des brebis au milieu des loups.

Otou, l'arii, s'était donné le plaisir de la vengeance, toujours si cher aux cœurs barbares! Pomaré lui reprocha d'avoir pu laisser maltraiter des étrangers bienfaisants, dont le seul tort était d'avoir voulu empêcher l'introduction des armes à feu dans le pays. Le jeune roi répondit à son père d'une manière évasive; il fit rendre aux missionnaires les

habits qu'on leur avait pris et leur témoigna plus d'affection qu'auparavant. En homme perfide, il renvoya ensuite au brick anglais les deux matelots déserteurs, mais dans de telles conditions que le capitaine refusa de les recevoir, et qu'en définitive ils restèrent dans l'île.

Les encouragements faisaient défaut aux messagers du salut. Onze d'entre eux, ainsi que deux sœurs missionnaires et quatre enfants, partirent sur le *Nautilus* pour l'Australie. « Cette résolution d'abandonner Tahiti, dit M. Ellis, pourra paraître prématurée à plusieurs personnes ; mais il est difficile de se former une idée exacte de tous les dangers auxquels ces frères se trouvaient exposés. Ce qu'ils en connaissaient suffisait pour justifier leur départ, et il en était d'autres plus grands encore qu'ils ignoraient à cette époque (1). »

Sept de leurs collègues restèrent : MM. Eyre et sa femme, Jefferson, Bicknell, Harris, Lewis, Broemhall, et enfin le célèbre Nott.

Des écrivains pour qui la carrière de missionnaire est chose pittoresque et amusante, une carrière abondante en aventures, essaieraient peut-être de dépeindre ici les souffrances des frères qui partaient et des frères qui restaient à la tâche. Mais je n'entreprendrai rien de pareil, n'ayant pas à cet égard des informations suffisantes.

---

(1) Ellis, *Polynesian Researches*, tom I, p. 88.

Ce que je sais, cependant, c'est que les missionnaires restants furent obligés de soigner les deux matelots fugitifs qui leur avaient occasionné tant de peine, et qu'ils le firent avec beaucoup d'humanité.

Ils offrirent, en outre, un de leurs fusils à Pomaré, un autre à Otou, et confièrent ceux qui leur restaient au *Nautilus*, pour qu'il les en déchargeât.

Cela fait, ils remirent leur vie entre les mains de Dieu. Changeant ensuite de plan, on les vit ouvrir leur atelier, y introduire Pomaré et lui en faire offrande, ainsi que de tous les outils qui s'y trouvaient.

Ils le rendirent également maître de leur magasin, et ne gardèrent pour eux que les livres et autres objets indispensables.

A cette condition, une garde leur fut donnée. Hélas! elle fut bientôt la première à les piller. Ils virent disparaître jusqu'à leurs instruments de chirurgie, et une nuit, la sentinelle fut surprise escaladant un mur mitoyen, pour aller fureter dans la chambre à coucher de M. et Mme Eyre. L'individu pris ainsi sur le fait n'en fut nullement déconcerté: « Je croyais entendre des voleurs qui pénétraient là, dit-il, et je venais pour les arrêter. »

L'horrible Idia vivait toujours. Elle se montrait pleine d'égards pour Mme Eyre, mais sans cesser pour cela de la piller, sans manquer jamais de s'inviter au thé de la bonne dame, qui se résignait à tout

avec patience. — Sur ces entrefaites, la noble reine accoucha d'un enfant, dont elle se défit aussitôt. Suivant l'exemple de saint Paul, qui « ne se portait pas juge de ceux du dehors, » c'est-à-dire des païens, en laissant à Dieu le soin de les punir et à leur conscience celui de les fustiger, les missionnaires gardèrent un sévère silence. Quelque temps après, Idia fit mettre de côté des fruits et d'autres productions du pays, qu'elle osa présenter aux envoyés du Seigneur, comme pour les apaiser. Puis, elle imposa silence aux sentiments intérieurs qui l'accusaient, et essaya de reparaître à la mission. — Que de douleurs et d'amertumes dans la vie d'un missionnaire forcé de supporter de tels procédés, dans l'espérance que des jours plus heureux viendront!

D'autres faits, non moins affligeants, succédèrent à celui-là. Un jour, Pomaré fit mettre deux hommes à mort parce qu'ils avaient maltraité les missionnaires. Et le perfide Otou, qui avait excité ces hommes, approuva son père! En outre, des représailles s'ensuivirent par suite desquelles les habitants de Paré perdirent dix hommes (1), deux femmes, et quarante à cinquante cases, qui furent incendiées.

Une fois à la merci des chefs, qui leur procuraient des domestiques, les missionnaires eurent le déplaisir de voir ceux qui les servaient pousser l'insolence au point qu'ils durent décider que chacun d'eux

(1) Quatorze, dit Ellis.

mangerait à part, et qu'ils prépareraient eux-mêmes leur nourriture.

Pour comble de douleur, un des frères, nommé Lewis, eut la funeste pensée de se séparer d'eux. Il épousa une indienne, vécut un an avec elle, et fut enfin trouvé, sur le seuil de sa porte, mort d'une mort violente. — On lui accorda charitablement la sépulture chrétienne, mais non sans gémir de la tache que ce double événement infligeait à l'œuvre.

Au mois d'août 1798, deux voiles anglaises apparaissent. A cette vue, les natifs, peu rassurés, fuient aux montagnes; mais les missionnaires les ramènent, en leur assurant qu'ils ne leur gardent point de rancune et n'ont aucune intention de se venger des torts qu'ils ont eu à souffrir.

Le navire à l'ancre, on s'empresse d'aller le visiter. Le malheureux Témaré, chef de Papara, et parent de Pomaré, achète du capitaine une grande quantité de poudre. Il veut ensuite l'essayer; mais elle fait explosion par accident, et lui inflige, ainsi qu'à cinq hommes de sa suite, de cruelles blessures. Vite, il se jette à l'eau, mais n'en ressort que plus malade. Les missionnaires sont appelés à son secours. Ils accourent, bandent ses plaies, et le lendemain retournent voir le patient. Ils le trouvent couvert d'une épaisse pâte d'hyam. Que faire pour lui? L'épouse du chef disait : « Ce sont eux qui l'ont réduit là en lui appliquant un onguent qu'ils avaient maudit au nom de leur dieu. » Ils rentrent

chez eux en tremblant, surtout à la rencontre fortuite d'Otou, que deux forts insulaires portent sur leurs épaules, et qui d'un seul mot, aurait pu trancher les jours des envoyés du Seigneur. Néanmoins, dans cette circonstance, comme toujours, Dieu veillait sur ses enfants. Leur vie fut préservée, mais ils ne crurent pas prudent de se présenter de nouveau chez Témaré, qui mourut de ses blessures.

Un autre indigène, qui par superstition avait refusé les soins des missionnaires, mourut aussi, tandis qu'un troisième, le seul qui eût consenti à se faire traiter par eux, guérit. Les indigènes purent apprendre ainsi que le liniment suspect n'avait pas été maudit au nom de Jéhovah.

Témaré, chef très puissant, s'était ligué avec Tétoua et Otou, pour mettre fin à l'influence de Pomaré et l'empêcher de protéger les missionnaires. L'achat de poudre qui lui fut si fatal n'avait pas eu d'autre but.

Otou, privé de cet allié, n'en persévéra pas moins dans ses desseins. Poussé par le prêtre de la guerre, Mané-mané, il envahit le district de Matavaï, où s'étaient établis les missionnaires et que gouvernait Pomaré. Celui-ci était en voyage. Idia, son épouse, le remplaçait. A l'approche de son fils, qui venait pour la combattre, elle s'alarma et ses gens s'enfuirent aux montagnes. Trois seulement furent tués, et quelques plantations détruites : le district restait donc à l'arii. En véritable Jézabel parlant à un Achab,

la reine obtint d'Otou qu'on surprendrait le grand prêtre, et qu'on l'assommerait de pierres. Horrible drame, dont le vieux Mané-mané, à son insu, devait faire tous les frais. Sa mort mit fin à la guerre.

Quelques mots sur ce Mané-mané. M. Mœrenhout l'a représenté comme un homme dont les missionnaires ne cessaient de parler avec admiration, autant pour son éloquence et ses talents de poëte que pour sa connaissance des anciennes traditions (1).

Le vieux grand-prêtre de Tahiti, dit Wilson, était rusé, entreprenant, et sa figure ne manquait pas d'un certain éclat lorsqu'il se parait de ses vêtements favoris, c'est-à-dire d'une espèce de chapeau et d'un habit noir, ornés l'un et l'autre de plumes rouges, qu'on regardait comme des emblêmes de divinité. Ce chef dépossédé de Raïatéa avait su acquérir une grande influence sur les indigènes, surtout dans Eïméo. Avec l'aide de quelques Européens, il était parvenu à y construire un schooner, qui, pour un premier essai, était un vrai chef-d'œuvre (2). Les missionnaires eurent fréquemment occasion de lui parler des actes sanguinaires du culte dont il était le ministre, mais sans changer en apparence ses

(1) Mœrenhout, *Voyage aux îles du grand Océan.*

(2) Wilson, *A missionary Voyage*, etc., page 220.

idées quant aux sacrifices humains, qu'il avait accomplis plus d'une fois depuis leur arrivée. Dans certaines occasions, cependant, il parla de ces horribles rites comme s'ils lui étaient imposés par une nécessité indépendante de sa volonté. On sait déjà qu'un jour, à bord du *Duff*, le capitaine ne voulant pas le laisser boire du vin immodérément, il lui avoua qu'ayant un sacrifice humain à faire à son *atua* (dieu), il avait besoin de cette liqueur pour stimuler son courage (1).

Dieu continuait à garder ses serviteurs. Au bout de quelque temps, les naturels, sortant de leurs forêts, se groupèrent de nouveau autour de cette parole de paix qu'ils avaient si peu goûtée dans ces jours de commotion.

Quant à Otou, plus il se laissait voir de près aux messagers du salut, moins ils avaient raison de l'estimer. Il n'y avait en lui, à leur égard, qu'ingratitude et méchanceté. Un jour, il envoie chez eux dérober une scie et cinq pourceaux. Le lendemain, il se présente pour examiner la grande Bible de M. Broomhall, et en détache furtivement une belle image d'Adam et Eve sortant d'Eden, qu'on ne revit plus. Une nuit qu'il était ivre d'ava, son oreille distingue des cris bruyants, qu'un fort inoffensif indigène poussait au dehors. « Tuez-le, » dit

---

(1) Wilson, *A missionary Voyage*, etc.. p. 79.

froidement l'arii-rahi à un de ses suppôts; et cet ordre horrible allait être exécuté, quand l'homme éperdu entre et se cache dans la maison missionnaire. On supplie, on donne au chef trois aunes de calicot, et il accorde la grâce demandée.

L'entourage du tyran se composait d'une nuée de flatteurs, qui, entre eux, exhaltaient leur *bon* roi, mais toujours assez haut pour qu'il pût entendre ce qu'ils avaient l'air de se dire l'un à l'autre. Ils appelaient sa maison un *nuage aérien*, son grand canot l'*arc-en-ciel*. Quand ses gens le voituraient en trottant, on ne disait pas qu'il voyageait, mais qu'il *volait*. La torche allumée qu'on portait devant lui se nommait *éclair*, le tambour qui battait pour son amusement avait pour surnom *le tonnerre*. Ainsi, quoique son âme pût être comparée à celle d'un démon et que sa conduite ressemblât à celle de la brute, rien ne lui était plus facile que de se croire une espèce de dieu.

Après les troubles mentionnés plus haut, Pomaré rentra à Matavaï. Son fils se présenta, porté sur les épaules de deux robustes indigènes. Le père baissa la tête jusqu'aux deux pieds pendants d'Otou. Cet hommage absurde, mais obligatoire, une fois rendu, le père et le fils causèrent quelque temps ensemble et se séparèrent.

Il y avait paix et les missionnaires se sentirent soulagés d'un très grand poids. Le peuple envoya des présents à l'arii qui rentrait après une

longue absence. Otou y ajouta les siens. Quelques personnes, obéissant à un usage déjà signalé, se déchirèrent la tête en signe de joie.

A cette époque, le christianisme était encore peu connu. Cependant les missionnaires commençaient à se faire un peu comprendre des indigènes. Ils s'essayaient même à traduire en tahitien des portions choisies de nos saints Livres, qu'ils se soumettaient les uns aux autres avant de les lire au peuple. On cherchait à établir quelques règles de grammaire élémentaire, à rassembler les mots de la langue les plus usuels. Deux pauvres matelots, réfugiés depuis longtemps dans l'île, rendaient quelques services comme interprètes. Malheureusement, leur caractère moral valait moins encore que celui des naturels du pays. Il fut prouvé que l'un d'eux avait trempé dans l'assassinat commis sur la personne de Mané-mané.

« Lorsque le *Nautilus* appareilla, le 30 mars 1798, les missionnaires restèrent sans défense, à la merci du peuple qui venait de les maltraiter et dont ils reprenaient si âprement les mœurs. Ils apprirent plus tard que, dans plusieurs circonstances, leur existence n'avait tenu qu'à la protection de Pomaré Ier. Plus d'une fois, pendant que Pomaré II se faisait porter à dos d'hommes autour de leur demeure, il était arrivé à Peter le Suédois de dire, en lui montrant les missionnaires réunis pour faire leur prière en commun : « Vois, ils sont tous agenouillés et

« sans défense; il serait facile à tes serviteurs de « fondre sur eux, de les tuer, et alors tout ce qu'ils « ont t'appartiendrait (1). »

« Un fait triste à constater, dit M. Ellis, c'est que l'influence de certains étrangers sans principes était plus fatale aux missionnaires, plus pernicieuse quant à l'état moral des indigènes, et plus contraire à l'introduction du christianisme, que les préventions du peuple en faveur de l'idolâtrie et même que l'attachement des prêtres aux intérêts de leurs dieux (2). »

Au début de la mission, le capitaine Wilson avait déjà dit :

« Pendant que, sous certains rapports, on peut louer la prudence et l'humanité des navigateurs, combien ne doit-on pas regretter qu'ils n'aient rien fait pour initier les peuples sauvages aux lois du christianisme! Il est résulté certainement plus de mal que de bien de leurs rapports avec les habitants des mers du Sud. Les mœurs des naturels étaient devenues plus dépravées à la suite des fréquentes visites des navires qui avaient relâché à Tahiti depuis sa découverte, tandis qu'elles se sont, en quelque mesure du moins, améliorées dans le laps de

---

(1) *Iles Taïti*, par Vincendon-Dumoulin, ingénieur-hydrographe de la marine, t. II, p. 441.

(2) Ellis, *Polynesian Researches*, t. I, p. 89.

temps, à peu près égal, durant lequel l'île a été entièrement privée de la présence des Européens (1). »

Ces accusations sont pénibles à formuler, précisément parce qu'elles sont fondées. Dans son résultat final, la civilisation produit un grand bien, mais à son début c'est autre chose, à moins que l'idée chrétienne n'en corrige les dangers. J'ai beaucoup admiré le célèbre Cook, mais mon cœur s'est souvent serré quand, en étudiant l'histoire des missionnaires de Matavaï, j'y ai trouvé des traits comme celui-ci.

Des missionnaires disaient aux indigènes : « Regardez au ciel, il y a là-haut un Dieu, et ce Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Mais à cela les sauvages répondaient froidement : « Si cela est vrai, pourquoi le capitaine Cook ne nous en a-t-il rien dit? »

Peut-être qu'en parlant ainsi, ces hommes calomniaient le célèbre navigateur et ne pensaient qu'à se faire une arme de sa prudente réserve, mais il n'en résulte pas moins que cette réserve avait produit un fâcheux effet, et que chez les païens, comme du reste au sein même de notre civilisation, le chrétien devrait toujours prendre pour devise ces paroles

---

(1) Wilson, *A missionary Voyage, etc.; Preliminary discourse*, page 35.

du grand apôtre des Gentils : « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! »

C'est sous l'influence de ce principe que les missionnaires de Matavaï agissaient. Leurs voix ne se lassaient point. « Oh ! se disaient-ils à eux-mêmes, si une âme, une seule âme venait à se convertir, combien nous serions dédommagés de toutes nos souffrances ! Et pourquoi Dieu ne nous ferait-il pas voir ce miracle? »

Ainsi soutenus et vivant de leur foi, les courageux serviteurs de Dieu jetèrent les fondements d'un temple à Matavaï. C'était le 5 mars 1800, trois ans moins un jour après leur arrivée dans l'île. Les indigènes prêtèrent leur assistance. Pomaré Ier se montra si réjoui du projet que, dans son ignorance de païen, il envoya un poisson cru au dieu Jéhovah, en demandant qu'on le suspendît dans la maison nouvelle. A cet étrange message, les conducteurs du bâtiment répondirent que l'Etre qu'ils adoraient demandait des sacrifices spirituels ; sur quoi le chef, un peu honteux, répartit : *Atira*, — Cela suffit.

A cette époque, l'histoire des missionnaires présente plusieurs alternatives d'épreuves et d'encouragements. L'un d'eux renonce à sa vocation ; mais, après une longue absence, M. et Mme Henry reviennent de leur voyage et reprennent leurs travaux. D'un autre côté, M. Broomhall se refroidit ; il épouse une Indienne et quitte l'île. Puis, ils apprennent que des quatre ouvriers qui s'étaient détachés d'eux, au dé-

but de la mission, pour aller évangéliser les Iles des Amis, trois ont été assassinés, et que le quatrième s'est enfui !

On attendait impatiemment le *Duff*, mais ce navire fut capturé en mer par un corsaire français, et le renfort de missionnaires qu'il apportait dut retourner en Angleterre ; huit d'entre eux cependant en repartirent courageusement pour venir au secours de leurs frères, qui les reçurent avec des transports de joie. C'étaient MM. Davies, Elder, Scott, Hayward, Tessier, Waters, Wilson et John Youb.

CHAPITRE IV.

—

GUERRE A PROPOS D'UN MANNEQUIN.

Bientôt de nouveaux troubles politiques surgirent. Le district d'Atéhourou avait osé enlever à Pomaré la célèbre idole de son dieu Oro, et le chef menaçait de se venger. Par précaution, les missionnaires fortifièrent les maisons qu'ils habitaient. Le roi, de son côté, leur signifia qu'ils eussent à s'armer pour sa défense; mais, fidèles à leurs principes chrétiens et sans craindre sa colère, ils lui répondirent par ces mots : « Non, ni pour vous, ni pour personne. »

Malgré ces craintes de guerre, Nott et un de ses collègues entreprirent autour de l'île une excursion missionnaire. Ils allaient de case en case, et pour peu que les indigènes s'y prêtassent, ils les réunissaient en groupes pour leur annoncer le salut éternel de Dieu.

Une conversation, qui se lit dans la relation de ce voyage, peut donner une idée de l'ignorance de ceux en faveur de qui on l'avait entrepris. Les missionnaires demandaient un jour à leurs auditeurs : « Que peut-on offrir à Jéhovah en expiation des fautes commises? — Des porcs et des perles, » répondit une voix. — « Mais vos cœurs éprouvent-ils le désir d'entendre parler de Jéhovah? — Non. — Et pourquoi? N'est-ce pas parce qu'ils sont méchants? — Oui, oui. » Là-dessus, un chef demanda : « Si j'invoque Jéhovah, mes anciens dieux ne m'ôteront-ils point la vie? — Non, car ils ne le peuvent certainement pas. »

Quelques indigènes bien disposés avaient accompagné M. Nott dans son excursion, qui ne dura pas moins de cinq semaines. Ils l'avaient écouté partout avec attention, et à la fin du voyage, il les entendit expliquer plusieurs enseignements de l'Évangile d'une manière très claire. En les renvoyant, il leur recommanda de persévérer à s'instruire, sur quoi l'un d'entre eux lui répondit que « si le *Duff* était arrivé dans l'île avant les premiers vaisseaux, les gens du pays auraient déjà rejeté bien loin leurs dieux de plumes, » — parole sévère, mais dont un chrétien ne pouvait manquer d'être frappé.

« Cependant, dit Vincendon-Dumoulin, qui suit en ceci M. Ellis, les dissentiments qui avaient amené l'assemblée des chefs à Paré, au mois de janvier 1801, subsistaient encore. Le feu avait couvé

sous la cendre, mais il menaçait d'éclater avec plus de violence que jamais. L'intention de Pomaré II, qui voulait enlever l'idole d'Oro au maraë d'Atéhourou, pour la transporter, cette fois, sur Taïrabou, paraissait être le motif de cette agitation. La superstition portait les deux Pomaré à cette entreprise; ils croyaient que leur triomphe resterait incomplet tant qu'ils n'auraient pas arraché cette idole à leurs plus dangereux ennemis. Il faut cependant voir, dans cette détermination, des causes politiques plus importantes. Les chefs du district d'Atéhourou, malgré leur précédente défaite et la mort de Témaré, formaient toujours un centre de puissante opposition. A l'abri des priviléges religieux de leur maraë, ils augmentaient le nombre de leurs adhérents de tous les criminels de l'île, qui y trouvaient un droit d'asile. L'enlèvement de la divinité tutélaire qui les protégeait devait naturellement changer les conditions de leur puissance. D'un autre côté, l'oppression exercée par Pomaré II, qui, disait-on, ne mettait aucune borne aux manifestations d'un esprit hautain et dominateur, devait augmenter l'opposition des chefs. De tout temps, ils s'étaient montrés disposés à secouer son joug. L'assassinat de Mané-mané fut pour eux une occasion de manifester leur esprit d'insubordination. Les prêtres du grand maraë excitèrent de tout leur pouvoir des mouvements insurrectionnels, destinés à venger la mort de leur confrère.

Des négociations secrètes, des intrigues sans nombre, et même quelques démonstrations hostiles ne purent décider les chefs d'Atéhourou à abandonner la statue de leur dieu, suivant les désirs d'Otou. Ce refus était un échec pour la puissance du jeune souverain. Pomaré et Idia, également intéressés dans la question, s'en affligeaient, car d'autres districts, encouragés par l'exemple, pouvaient se joindre aux Atéhouriens. Sur ces entrefaites, une convocation générale rassembla, au mois de mars 1802, la plupart des chefs de l'île. Nott, qui revenait de sa course missionnaire, assista à cette réunion; il trouva les principaux guerriers de Tahiti occupés, autour du maraë, à accomplir diverses cérémonies en l'honneur du dieu Oro. Le lendemain, quand tous les chefs et leurs suivants furent réunis de nouveau dans l'enceinte du temple, Pomaré et son fils prétendirent avoir reçu, dans un rêve, l'avis qu'Oro désirait être conduit à *Taoutira*, sur Taïrabou, et ils requirent les principaux d'Atéhourou de leur livrer l'image de la divinité; mais ces gens et leurs orateurs élevèrent la voix pour s'opposer à cette translation. Le chef *Rooua*, surtout, déclara qu'il ne consentirait jamais à cet enlèvement. Pomaré réclama de nouveau avec instance qu'on lui livrât l'idole qu'il convoitait, mais ses efforts furent très mal reçus. Là-dessus, son père, naturellement enclin à la prudence et craignant une collision, lui recommanda de permettre aux Atéhouriens de

garder encore l'idole jusqu'à ce qu'une certaine cérémonie eût été accomplie. Mais l'arii-rahi ne voulut point accéder à cet avis; il insista, plein de colère, pour qu'on se rendît à ses désirs; les chefs d'Atéhourou restèrent inébranlables et opposèrent un refus péremptoire à chaque nouvelle instance. Alors Pomaré II se leva avec emportement et ordonna à ses partisans d'avancer; plusieurs d'entre eux coururent à leurs pirogues, tandis que d'autres saisirent l'idole en litige, l'arrachèrent des mains des habitants d'Atéhourou et la portèrent au rivage.

Cette collision fut le commencement d'une guerre aussi longue qu'acharnée. Elle a été nommée, dans les annales de Tahiti, *Te Tamaï-ia-Roua*, la guerre de Rooua, du nom du chef principal qui guida les révoltés.

Le missionnaire Ellis ajoute que les Atéhouriens se retirèrent dans leurs vallées et que Pomaré put mettre sans obstacle ses pirogues à la voile. Il se dirigea vers Papara, dont il n'eut pas plus tôt atteint le rivage, que dans la crainte qu'Oro ne fût indigné du traitement qu'on lui avait fait subir, il sacrifia un de ses serviteurs, la seule victime qu'il eût à sa portée. Avant de partir, le lendemain, pour se rendre à Taoutira, il eut soin d'envoyer un messager pour avertir les missionnaires de se tenir sur leurs gardes, car il était probable que les chefs d'Atéhourou ne tarderaient pas à les attaquer. Le capitaine Turnbull, qui se trouva sur les lieux peu de

temps après l'événement, mentionne les faits d'une manière différente. D'après lui, les habitants d'Atéhourou coururent aux armes au moment où les suivants de l'arii-rahi s'emparèrent de l'idole; ils engagèrent le combat et reprirent leur palladium, après avoir tué plusieurs de leurs adversaires. Entre cette relation et celle de M. Ellis j'ai quelque peine à choisir.

Ce qui n'est pas contesté, c'est qu'au bout de quelques jours, les guerriers d'Atéhourou envahirent le district de Tétahoua, tuèrent ceux des habitants qui ne s'étaient pas enfuis, brûlèrent toutes les cases et poursuivirent leur course sanglante et dévastatrice jusqu'à Paré, qui avoisine Matavaï. Trois cents hommes d'Eïméo étaient accourus au secours des Pomaré; mais, attaqués par les rebelles, ils se virent défaits et rejetés jusqu'aux portes de la mission, que la providence du Seigneur garda, en permettant qu'il se trouvât alors dans la rade un capitaine de navire et des matelots en mesure de lui porter secours.

Animés par les succès qu'ils venaient d'obtenir et par la croyance qu'Oro favorisait leurs efforts, Rooua et ses compagnons, après avoir offert en sacrifice le corps des ennemis tués, contractèrent une alliance avec les chefs des districts de la partie sud-ouest de la grande péninsule, dans le but de continuer la guerre. Ils réunirent toutes leurs forces et projetèrent de marcher sur Taoutira, où Pomaré était

occupé, depuis son arrivée, à offrir des sacrifices et à accomplir diverses cérémonies pour se rendre propice le dieu dont il avait enlevé l'image. Les rebelles agirent avec tant de rapidité et ils gardèrent un si profond secret que le roi fut surpris par eux. Cependant leur première attaque fut repoussée, mais l'ayant renouvelée pendant la nuit, ils remportèrent un avantage marqué. Les guerriers de l'arii prirent la fuite, coururent à leurs pirogues et s'éloignèrent du rivage, laissant aux mains des vainqueurs l'objet de cette lutte sanglante, l'idole du dieu Oro.

Pomaré se réfugia, avec ses forces vaincues, à Matavaï. Il était désespéré et ne songeait plus qu'à passer à Eïméo, le seul endroit où il pût se croire en sûreté.

Un navire anglais, qui se trouvait en relâche à Tahiti, tâcha de remonter son courage, et les missionnaires, que sa présence dans l'île rassurait encore un peu, lui offrirent des consolations. Quoiqu'il en soit, la demeure de ceux-ci, raconte M. Dumoulin, fut convertie en une espèce de forteresse. « On coupa les arbres environnants, afin de priver l'ennemi d'un abri favorable pour faire jouer les frondes ou pour faire usage des mousquets qu'il possédait. La chapelle, construite avec l'aide de Pomaré, il y avait deux ans, fut aussi abattue, pour que l'ennemi, en l'incendiant, ne mît pas le feu à la maison contigue des missionnaires; on établit des

palissades tout autour de cette maison, et on sema des morceaux de bois, armés de clous, dans les sentiers qui y conduisaient. Quatre petits canons, sauvés du naufrage du *Norfolk,* furent placés dans les chambres supérieures de l'édifice, et cette batterie improvisée fut garnie de matelas et de coffres pour arrêter les projectiles de l'ennemi. En faisant ces préparatifs, les Anglais s'attendaient journellement à une attaque; ils étaient continuellement en alerte. » L'auteur que je cite entend par le mot d'Anglais les naufragés du *Norfolk* et les missionnaires. Il ajoute que, de son côté, Pomaré fit ériger quelques travaux de fortification; et, chose affreuse! tandis que les révoltés dévastaient la presqu'île de Taïrabou, mais sans avoir eu la précaution de laisser des forces dans leur district, il usa de représailles et la fit mettre à feu et à sang. La troupe chargée de cette expédition fondit subitement, vers minuit, sur les hommes invalides ou accablés par le poids des ans, sur les femmes et les enfants qui n'avaient pas suivi l'armée, et alors commença, à la lueur des torches, un massacre qui dura deux heures. Deux cents cadavres, épars sur la route des guerriers de Pomaré, témoignèrent de leur implacable cruauté. L'horreur de cette atroce boucherie, commise sans distinction d'âge ni de sexe, ne retombe pas seulement sur Pomaré, qui l'avait ordonnée et qui trouvait peut-être son excuse dans les mœurs du pays, mais elle doit encore être

imputée à un Européen. Andrew Lind, le Suédois, présida à cette œuvre de sang (1). »

A l'ouïe de ces atrocités, le ressentiment des insurgés fut à son comble, et ils vouèrent la famille de Pomaré à une entière destruction. Leur désir de vengeance allait être assouvi, lorsque le brick *Nautilus* arriva et vint porter un nouveau renfort aux Anglais de Matavaï. Pomaré obtint du capitaine de ce bâtiment d'être conduit, dans une embarcation, sur le rivage du district d'Atéhourou, où il voulait déposer une offrande propitiatoire à Oro. Cette démarche indique à quel point les démonstrations religieuses étaient sacrées aux yeux des indigènes, car ils laissèrent Pomaré s'approcher des lieux où il venait de faire exécuter un carnage impitoyable sans l'attaquer, et son pélerinage ne rencontra pas d'obstacle. Il est vrai que l'intérieur du maraë ne fut pas ouvert à l'arii, mais il put déposer des offrandes sur le rivage le plus rapproché du temple, avec l'espérance qu'Oro, fléchi par ses prières et par la richesse de ses dons, lui accorderait sa protection et lui rendrait sa prospérité passée.

A son retour de cette excursion, Pomaré sollicita l'aide du capitaine du *Nautilus*, et en vue de la guerre qui allait éclater, il accepta et réunit tous les Européens qui résidaient sur l'île.

---

(1) Vincendon-Dumoulin, *Iles Taïti*, t. II, p. 464.

Il s'agissait d'attaquer chez eux les Atéhouriens. Les missionnaires s'y opposaient, mais on insista. L'un d'eux, cependant, accompagna l'expédition en sa qualité de chirurgien.

En arrivant dans le district ennemi, les Anglais le trouvèrent désert; la population s'était réfugiée dans un *pari* ou forteresse, situé à environ quatre milles de la baie. La nature du sol rendait cette retraite presque inexpugnable. Les seules avenues qui y conduisaient étaient coupées par des palissades ou par d'autres obstacles propres à entraver la marche, et il eût été très difficile, sinon impossible de tenter un assaut avec succès. Dans cette position, la journée se passa à échanger une fusillade que l'éloignement rendait inoffensive; mais, du sommet des hauteurs, l'ennemi lançait des pierres, et tirait des coups de fusil, qui avaient plus de portée; un des hommes de Pomaré reçut une balle à travers le corps.

Les Anglais étaient sur le point de retourner sur leurs pas et de s'embarquer lorsque les insurgés, excités par les défis et les insultes d'un jeune homme, qui avait pris le surnom de *To-morrow-morning* (demain matin), et encouragés par une forte pluie qui, selon eux, devait rendre les armes à feu inutiles, firent une sortie et le poursuivirent, lui et ses compagnons, du côté de la mer. Là, la mousqueterie de Pomaré les arrêta et les força de battre en retraite. Au bout de quelques instants, cependant, ils se rallièrent

et firent de nouveau face à leurs antagonistes. Ce mouvement donna aux Anglais le temps d'arriver pour prendre part à l'action. A leur vue, les insurgés, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent précipitamment. Dix-sept guerriers, parmi lesquels se trouvait Rooua, le chef redoutable de la ligue, périrent dans ce combat. Les partisans de Pomaré, suivant leurs usages barbares, tuèrent les prisonniers et traitèrent les cadavres avec la dernière brutalité. Le même jour, un détachement de guerriers de Papara, en marche pour se joindre à l'ennemi, fut arrêté dans sa route et presque entièrement détruit; le chef qui le commandait était accompagné de sa femme; tous deux furent tués dans le combat, et leurs corps subirent d'horribles mutilations.

Le lendemain matin, Pomaré et ses alliés marchèrent derechef sur le fort, où les naturels s'étaient renfermés de nouveau; mais ils furent désappointés en le trouvant bien défendu et rempli d'hommes déterminés à résister jusqu'à la dernière extrémité.

Une femme fut envoyée, avec un pavillon de parlementaire, vers les assiégés pour les informer du nombre de leurs morts et pour leur proposer des conditions de paix. Elle arriva sans obstacle parmi les insurgés, mais trouva chez eux une opiniâtreté insurmontable. Ils répondirent « qu'ils ne connaissaient point ces guerriers dont on leur parlait, et, quant à Rooua, qu'il s'était proba-

blement noyé dans la rivière, plutôt que d'être tombé entre les mains des ennemis. » Ils déclarèrent ne vouloir, en aucune façon, subir le joug de Pomaré, et le chef *Taata-rii* renvoya le parlementaire en le chargeant de répondre à Pomaré : « que « lorsque lui, Taata-rii, aurait éprouvé le sort de « Rooua, alors seulement, et non pas avant, on pour« rait espérer la paix (1). »

Cette célèbre affaire d'Atéhourou diminua la force des insurgés, dont on n'avait plus à craindre de longtemps les tentatives. Quoique toujours en armes, Tahiti recouvra la tranquillité. Les missionnaires furent reconnaissants du secours inattendu que la providence du Seigneur venait de leur ménager. Selon la parole de l'Evangile, il n'était pas tombé un seul cheveu de leur tête durant ces combats.

Cependant, ces troubles avaient eu une funeste influence, non-seulement sur les productions de l'île, mais encore sur la population, qui avait diminué d'une manière effrayante. Aux maux de la guerre il fallait ajouter le fléau des maladies qui menaçaient de rendre le pays désert, et que les naturels attribuaient à Cook, à Vancouver, à Bligh, aux missionnaires eux-mêmes (2). Dans la

(1) Ellis, *Polynesian researches*, t. II, p. 513.

(2) Turnbull, *Voyage round the World*, pages 326 et 334.

campagne qu'il venait de terminer, Pomaré avait été atteint d'une épidémie. Comme dernière ressource contre un mal qui devenait de plus en plus menaçant, il demanda au *Margaret* de faire tirer deux coups de canon. Le capitaine accéda à ce singulier désir. Ce remède d'un nouveau genre devait hâter la guérison du malade en apaisant la divinité qui faisait ressentir au peuple sa colère.

CHAPITRE V.

—

ÉPOQUE DE TRANSITION.

L'orage était passé. Les missionnaires se mirent à cultiver leurs champs, à réparer leurs palissades, à relever le temple détruit. Le dimanche venu, ils se répandaient dans la campagne pour y proclamer le salut. Le peuple les accueillait mal. L'un était à son travail, l'autre assistait à un festin ou s'était endormi. Les habitants de Matavaï disaient qu'il ne fallait pas toujours parler des mêmes choses. La foi seule sait inspirer la persévérance. Voyageant deux à deux, nos amis faisaient souvent le tour de l'île pour l'évangéliser, ce qui durait environ un mois. Ils passaient même la mer et poussaient leurs excursions jusqu'à l'île d'Eïméo. Que de privations et de fatigues! Depuis la guerre, les cabanes des indigènes se trouvaient dans un état délabré : peu de nourriture, et nulle part la moindre propreté. Pour se procurer

de quoi vivre en voyage, il fallut se mettre à faire des hameçons et des peignes. Maintes fois, les souliers leur manquant sous un ciel tropical, les évangélistes eurent à placer des feuilles de l'hibiscus tiliacens devant leurs pas, à mesure qu'ils avançaient. Ils souffraient la faim et la soif; on les méprisait, et dans plus d'un endroit, les insulaires, naturellement hospitaliers, allaient jusqu'à leur refuser le logement. Le bien coûte à faire, et ceux qui en sont l'objet n'ont pas toujours conscience de cela. Les natifs croyaient ces étrangers venus chez eux, attirés par les beaux fruits qui s'y trouvent, et qu'on leur avait dit être inconnus en Angleterre. Pendant leurs sermons, les prédicateurs entendaient crier : « Tu dis faux, tu profères des non-sens, il n'y a pas de résurrection.» Satan et le péché avaient obscurci l'entendement de ces gens de peur qu'ils ne crussent pour avoir la vie.

Quand des épidémies venaient à régner dans la contrée, on les attribuait aux missionnaires, et les indigènes criaient que « le dieu Oro était bien meilleur que celui des blancs. » Un jour, on amène aux frères une foule de malades, en leur disant : « Guérissez-les; vous parlez toujours de salut, mais nous mourons : laissez-nous jouir de ce bas-monde, car que savons-nous du monde à venir? Pomaré ou aucun des chefs ont-ils cru en vous? »

Cependant quelques personnes se montraient un peu plus accessibles. Une d'elles remarquait, par

manière d'encouragement, que l'opposition des naturels provenait surtout de leur ignorance, et une autre demanda « si c'était parce que le sacrifice offert par Jésus-Christ au dieu Jéhovah était suffisant que les missionnaires n'en offraient point? » Et, comme on répondit qu'*oui*, l'interrogateur se retira satisfait. A la lettre, cependant, les ténèbres couvraient ces îles au moment même où la gloire de l'Éternel était près de se lever sur elles.

Il serait, au reste, difficile de comprendre le pouvoir magique d'une idole sur ceux qui la font. Des pêcheurs prirent sept gros poissons. « Cela vient, disaient-ils en les montrant, de ce que nous avions orné de plumes rouges notre pirogue; » et ils trouvaient les Anglais cruels de ne pas leur envoyer une grande quantité de ces plumes-là. Les prêtres poussaient à la superstition. La femme tahitienne, si méprisée d'ailleurs, faisait quelquefois l'inspirée, et on l'écoutait, elle aussi. Et qui pourrait s'en étonner? Ne trouve-t-on pas au milieu de nous des diseurs et des diseuses de bonne aventure, en qui le commun peuple a une confiance presque idolâtre?

Quelque accoutumés qu'ils fussent aux cruautés qui s'accomplissaient autour d'eux, tant elles étaient ordinaires, MM. Jefferson et Scott n'en frémirent pas moins d'horreur, un jour, du spectacle qu'ils eurent sous les yeux. Arrivés chez un Tavana, ils l'avaient vu s'asseoir pour les écouter, assister à leur service, chanter des cantiques avec eux; après

quoi, chacun était allé chercher du repos. Mais la nuit n'était pas achevée. Pomaré venait d'envoyer « dire qu'une victime humaine devait lui être immédiatement apportée pour Oro, sans quoi le chef serait banni du pays. » A minuit, en conséquence, ce chef, jetant son dévolu sur un proche parent qui était venu lui rendre visite, l'appela hors de la case, l'emmena aux bords de la mer, comme pour lui faire une révélation, puis l'assomma à coups de pierres, jeta son corps dans une corbeille et le fit expédier à l'arii.

« Gardez-vous chacun de son ami et ne vous fiez « à aucun de vos frères; leur langue est un trait « lancé; elle prononce des fraudes; chacun a la paix « dans sa bouche avec son prochain, mais, dans son « intérieur, il lui dresse des embûches. Ne puni- « rai-je point ces choses-là? dit l'Eternel. Mon âme « ne se vengera-t-elle pas d'une telle nation?» (Jé- « rém. IX, 4, 8, 9).

A la lettre, Dieu exécuta cette menace en frappant de ses verges et la nation et ses chefs. Au mois de novembre 1802, le père de Pomaré mourut. Ce vieillard, souche de la famille régnante, n'avait point partagé les honneurs et la puissance auxquels elle était parvenue, mais il paraît avoir été un homme d'intrigue et d'adresse sans pareilles. M. Ellis l'appelle *Otéou*. A l'époque de sa mort, il était aveugle, mais d'une apparence vénérable; sa taille était haute et bien faite, ses cheveux blanchis

par l'âge; une barbe argentée couvrait sa poitrine. Depuis l'arrivée des missionnaires, sa vie avait été calme et paisible; c'était probablement l'homme le plus âgé de l'île, et, ce qui était rare dans ces temps-là, il mourut de vieillesse, sans aucun éclat, mais vénéré par les indigènes, qui le considéraient comme un favori des dieux. Malheureusement pour lui, il s'était montré toujours très indifférent à l'égard de l'Evangile.

L'année suivante, la mort vint frapper le jeune chef de Taïrabou, frère puîné de Pomaré II. Sa mère Idia l'aimait beaucoup. Elle fit offrir nombre de sacrifices humains pour détourner la colère des dieux, et les prêtres reçurent les plus riches présents; on imposa même à la population des pratiques exceptionnelles, dans le but d'apaiser les puissances des ténèbres. Pendant plusieurs jours, entre autres, on ne permit d'allumer du feu nulle part dans le district.

Mais rien ne put sauver l'arii. Il succomba à la phtisie, au mois de juin 1803, âgé de dix-huit ans. Pendant que les missionnaires l'exhortaient à mettre sa confiance en Christ, Idia lui disait: « Ne les écoute point, car si ce nom-là est mentionné, toutes les prières que nous offrons en ta faveur à l'atua de nos pères, resteront sans efficace. » — Il fut dûment embaumé et couché à côté de son grand-père, à Papaoa.

Quand nous disons *embaumé*, il faut entendre que

le corps fut, d'abord ouvert pour l'extraction des entrailles et de la cervelle, puis, lavé et frotté chaque jour avec de l'huile de coco, jusqu'à ce que les chairs fussent entièrement desséchées. On l'étendit ensuite, selon l'habitude, sur une claie suspendue à des pieux, et on l'appela *toupapaou*, mot sinistre pour l'enfance indigène, puisqu'il est devenu synonyme de *revenant*. A part le système d'injections aromatiques, on voit que l'embaumement polynésien est à peu près le même que celui qui se pratiquait autrefois en Égypte.

Au mois de septembre 1803, les Atéhouriens immolèrent un homme et invitèrent Pomaré à venir chez eux pour rendre hommage à Oro. Il eut vent qu'ils voulaient lui tendre un piége et l'assassiner, ainsi qu'Idia. Il prit, en conséquence, de grandes forces avec lui. A cette vue, l'ennemi déconcerté fléchit, et sans coup férir remit entre les mains de l'arii ce morceau de bois qui avait fait verser des torrents de sang. Pomaré eut son idole et la paix fut conclue. Mais il ne jouit pas longtemps de ce triomphe; la mort le surprit au moment où il venait de relever son pouvoir abattu et de reconquérir une omnipotence incontestée. On raconte, à propos de cette mort, une chose étrange. C'est que son parti courut chercher le corps d'un homme qui avait été sacrifié trois semaines auparavant, et qu'on l'étendit sous le cadavre de l'arii dans l'espoir de fléchir les rigueurs de la divinité

que l'illustre mort avait naguère offensée (1).

Telle fut la fin du chef qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de Tahiti. Au début, c'est-à-dire trente à quarante ans auparavant, il n'avait qu'une province à gouverner. Grâce à son esprit entreprenant et ambitieux, il était parvenu à conquérir la suprême puissance. Favorisé par les circonstances, secondé par les marins anglais, qui non-seulement lui fournirent des armes et des munitions, mais qui combattirent pour lui, il avait su acquérir et transmettre à ses héritiers une position à laquelle il n'avait pu espérer d'atteindre. Comme la plupart des chefs, dans ces îles de la mer du Sud, il était très grand et très robuste; sa taille s'élevait à un mètre quatre-vingt-treize centimètres, dit M. Ellis. Il était bien proportionné; ses membres étaient agiles et vigoureux. Il avait des traits ouverts et qui prévenaient en sa faveur; sa contenance était grave et digne, sa conversation affable. Tout le monde assure qu'il aimait beaucoup à questionner les Européens, et que quoique la plupart de ses demandes fussent puériles, quelques-unes portaient l'empreinte d'un esprit pénétrant et curieux, surtout en ce qui concernait l'art de la guerre et la fabrication de la poudre à canon. Son air de bienveillance le faisait aimer de ses sujets; mais il aurait été difficile de décider si cet air était naturel

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, p. 324.

ou simulé. Il inspirait cependant une entière confiance, et passait pour le père de son peuple, quoiqu'il ne parût rien avoir de plus à cœur que de le dépouiller et de s'enrichir à ses dépens (1). En un mot, c'était un sauvage d'une grande adresse et de beaucoup de ruse. Dans la prospérité, il se montrait d'une fierté intolérable envers ses ennemis, et, par un effet de son tempérament impressionnable, il était entièrement abattu dans l'adversité ; mais le trait le plus saillant de son caractère était une sorte de prévision et de prudence qui lui faisait éviter les embûches. Sa conduite à l'égard des missionnaires et des Européens qu'il avait accueillis,

---

(1) Au sujet de l'avidité de Pomaré, Turnbull raconte l'anecdote suivante. Un missionnaire, homme d'une nature bienveillante à l'excès, n'avait pas su résister aux sollicitations insatiables de Pomaré et s'était laissé dépouiller par lui de tout ce qu'il possédait, à l'exception des habits qu'il portait et d'une couverture. Sans doute il espérait par ces dons amener plus facilement Pomaré à prêter une oreille attentive à ses efforts évangéliques, mais il perdit son auditeur avec son dernier cadeau. Cependant, Pomaré, le rencontrant un jour dans la case du capitaine Turnbull, muni de sa couverture qui ne le quittait plus, il revint à lui et ne cessa ses sollicitations que lorsque le missionnaire lui eut donné l'objet de ses désirs. Turnbull reprocha alors à Pomaré son indiscrétion; il lui représenta qu'il ne restait plus rien au missionnaire pour se couvrir la nuit; qu'il n'avait ni nattes ni étoffes, et qu'il ne possédait plus aucun effet; mais le chef fit la sourde oreille. Il remercia le missionnaire et emporta la couverture. (Turnbull, *Voyage round the World*, p. 280).

montre qu'il y avait en lui un certain génie politique. Il prévit qu'on pouvait les utiliser. Quand les messagers de paix refusèrent de lui porter secours dans les combats, il sut se résigner, tout en gardant contre eux un certain ressentiment secret. Quoique son existence se fût écoulée dans des guerres interminables, il s'occupa cependant avec ardeur à améliorer la culture de l'île et à augmenter les ressources du pays. Au dire des indigènes, un grand nombre des cocotiers de Tahiti et d'Eïméo ont été plantés par ses mains.

Selon l'usage du pays, Pomaré avait changé plusieurs fois de nom durant sa vie. Cook l'avait connu sous le titre d'Otou ; Bligh, sous celui de Tino ; il prit ensuite le nom de Pomaré, qui fut adopté par son fils et qui est resté définitivement à sa famille. L'origine de ce nom remonte à une excursion guerrière que l'arii avait faite dans les parties montueuses de l'île. Forcé de s'arrêter, pendant la nuit, sur les hauteurs, il avait été saisi par le froid, s'était enrhumé et avait toussé beaucoup vers le matin ; ses serviteurs, en parlant de cette nuit, l'avaient désignée sous le nom de *pomaré* (de *po*, nuit, et *maré*, toux) ; le son de ces mots avait plu au chef, et il les avait dès lors adoptés pour son nom (Ellis).

La mort de Pomaré confirma la population dans ses croyances superstitieuses. A l'occasion d'une cérémonie religieuse où il avait été invoqué, on déclara qu'il était apparu à Idia et à un prêtre. Ce

dernier affirma l'avoir vu s'élever au-dessus des eaux de la mer, le haut du corps enveloppé de bandelettes. En sa qualité de prêtre d'Oro, Pomaré avait toujours déployé beaucoup de zèle et tâché d'extorquer de riches présents, dont il gratifiait d'ailleurs les autels de son idole. C'est à celle-ci qu'il attribuait son élévation, et si les missionnaires avaient voulu reconnaître ce pouvoir occulte, peut-être, remarque M. Ellis, eût-il refusé moins péremptoirement d'accéder à leurs tentatives de conversion. Mais ils ne le pouvaient point. Est-il avec le ciel des accommodements ?

Le pays se trouvait plein de mécontents qui ne cachaient pas leur aversion pour Otou. « Nous sommes, disaient-ils, le rocher sur lequel son pouvoir se brisera tôt ou tard. » Excepté Idia, personne ne paraissait capable de guider le jeune souverain, de diriger son gouvernement et d'effrayer ses ennemis. C'était une crise dangereuse pour l'avenir de Pomaré.

Le roi se rapprocha un peu plus des missionnaires, mais tout en restant aussi mauvais et non moins attaché qu'auparavant au culte de ses dieux. Ses admirateurs, car il en avait quelques-uns, prétendaient même que ses prières pouvaient tuer les gens sur-le-champ, et l'on rapporte qu'un jour où il les offrait à Oro, un tambour s'étant fait entendre, il envoya dire au tambourineur de se taire ;

et que l'homme ayant continué, cette nuit même l'irrévérend insulaire rendit l'esprit.

Malgré tous les levains de fermentation qui existaient dans l'île, la paix continua à régner. Aucun fait important ne signala les années 1804 et 1805, si ce n'est le départ de Pomaré pour Eïméo, où il se fit accompagner par sa grande idole d'Oro, palladium de la souveraineté. Il ne paraît pas qu'il soit retourné à Tahiti avant le mois de janvier 1806. Il ramena avec lui l'idole dans son canot sacré, tandis que des sacrifices humains s'accomplissaient sur les deux îles, et qu'on suspendait les corps des victimes aux arbres des maraës.

Durant ces deux années, les missionnaires continuèrent, en quelque sorte, l'œuvre de leur ancien protecteur, Pomaré Ier, en s'adonnant à la culture d'un jardin où ils avaient rassemblé plus de six cents espèces de plantes, pour la plupart étrangères au pays, telles que des orangers, des citronniers, des pamplemousses, qui venaient à merveille, et qui, aujourd'hui, couvrent ces terres de bosquets odorants et de fruits précieux. Mais cinq quarts d'heure suffirent pour annihiler tant de travaux. Un incendie, allumé par la malveillance dans l'herbe sèche qui avoisinait leur enclos, détruisit les plantations. Leur position était devenue si difficile à cette époque, qu'ils n'osèrent pas même se plaindre au chef du district. Leurs ressources s'étaient épuisées; depuis longtemps, aucun secours d'Europe

n'était venu les alimenter, et leurs succès étaient en apparence si minimes qu'ils éprouvaient un découragement profond, précurseur de l'abandon de la mission. L'un des ouvriers, M. Shelly et sa famille, succombant sous le poids de ces ennuis, quitta l'île le 9 mars 1809, pour se livrer au commerce.

Au mois de juillet suivant, l'épouse de Pomaré II mourut à la suite d'une maladie contractée dans la pratique cruelle et contre nature d'un genre d'infanticide pratiqué par les femmes d'un rang élevé. Elle s'appelait Tétoua, et pouvait avoir vingt-quatre ans. On la disait douce et affable dans ses manières, mais adonnée à tous les vices d'un pays où la fidélité conjugale n'était pas considérée comme une vertu. Elle avait eu plusieurs enfants, qui avaient tous été mis à mort dès leur naissance. On embauma son corps et on le déposa sous un arbre. Tous les objets dont cette jeune reine s'était servie, tels que tasses, peignes, plats, corbeilles, puis un casse-tête, furent disposés à côté d'elle, mais on avait eu soin de les mettre en pièces pour que personne ne fût tenté de venir les dérober. Chaque fois que les membres de sa famille apportaient sur sa tombe des fruits ou du poisson, ils disaient à son esprit, en les lui offrant : « Vois combien de nourriture nous avons préparé pour toi. »

A son retour d'Eïméo, Otou s'était rapproché des missionnaires ; il leur avait témoigné le désir d'ap-

prendre à écrire, et s'était fait construire près de chez eux une habitation pour pouvoir suivre leurs leçons. Ses progrès furent rapides. Il reçut de la Société des missions de Londres une lettre où on l'exhortait à ne plus croire à Oro. Il répondit de sa propre main, qu'il allait mettre cette idole de côté et faire cesser les sacrifices humains ; mais, en même temps, il demandait beaucoup de fusils et beaucoup de poudre, « parce que, disait-il, les guerres sont fréquentes dans ce pays, et que si je venais à succomber, il ne vous resterait plus rien à faire à Tahiti, car c'est une île insouciante et qui ne révère point le vrai Dieu. Envoyez-nous aussi, ajoutait-il, des étoffes, du papier, des plumes et beaucoup de missionnaires. Votre but est bon, mais il arrive souvent qu'un peuple est lent à comprendre ses vrais intérêts. »

Il est certain, dit M. Mœrenhout, que vers ce temps-là, ni Pomaré, ni son peuple n'avaient plus pour leurs anciens dieux le respect fanatique des temps passés. Sans nul doute, si la chose était entrée dans sa politique, on l'eût vu dès lors changer de religion, non par conviction, mais par intérêt et pour plaire à ses amis d'Angleterre (1).

Le missionnaire Davies ouvrit une école pour l'enfance. Il commença par amener ses élèves le long du rivage de la mer, pour y tracer les lettres

(1) Mœrenhout, *Voyage aux iles du grand Océan*, t. II, p. 445.

sur le sable, les leur montrer et les inviter à faire comme lui. Ils aimaient beaucoup ce nouvel amusement, et quand l'instituteur les mit au catéchisme, on s'aperçut que leur mémoire était bonne. Ces premiers résultats réjouissaient le cœur du maître; mais, à côté de cela, que d'obstacles imprévus! Souvent les parents suggéraient à leurs fils et à leurs filles de demander à leurs maîtres : « Que nous promettez-vous? Nous donnerez-vous de la rassade, des épingles, des hameçons, si nous continuons à venir? Vous dites que vous nous aimez; eh bien! montrez-le par vos présents. » Qu'on juge de l'effet de pareils conseils sur l'esprit de ces enfants sauvages!

CHAPITRE VI.

CRISE DANS L'ÉTAT ET DANS LA MISSION.

Du milieu de 1807 au commencement de 1810, des guerres intestines continuèrent à troubler le pays et à faire aux missionnaires une véritable vie de martyrs. La première fut allumée, dit-on, par l'insolence d'un Atéhourien, qui, après avoir massacré un parent du roi, osa convertir ses os en hameçons. Il en éclata une autre, d'après M. Mœrenhout, au sujet de l'enlèvement d'une des plus belles femmes de l'île. Ces incidents n'étaient sans doute que des prétextes. Le gouvernement d'Otou se trouvait faible, très impopulaire, la révolte était dans l'air et l'animosité dans les cœurs. Celui des missionnaires saignait, et à ces malheurs du temps vint s'ajouter la douleur de perdre leur vénérable surintendant, Jefferson, qui mourut, le 25 septembre 1807, des suites d'un poisson venimeux qu'il avait mangé trois

ans auparavant. Ses dernières paroles furent : « Joie ! joie ! Gloire à Dieu ! » Il n'emportait cependant pas avec lui la satisfaction d'avoir vu une seule âme se convertir durant les dix longues années de son ministère ; mais comme il avait semé avec une inébranlable foi aux promesses du Seigneur, il n'avait pas travaillé en vain, ni « usé sa force pour néant et sans fruit ; son droit était par devers l'Eternel, son œuvre par devers son Dieu » (*Es.* 49, 4).

Le mois d'octobre 1808 fut consacré de part et d'autre à des préparatifs de guerre. Chaque matin on s'attendait à voir les hostilités commencer avant la fin du jour, et chaque soir on appréhendait qu'une attaque n'eût lieu avant le lendemain. Dans cet état d'anxiété et de détresse, la famille missionnaire vit arriver avec joie, le 25 octobre, le navire *la Persévérance* ; il venait fort à propos pour lui assurer un lieu de refuge.

Cependant, les hostilités ne devaient commencer que le 6 novembre. Ce jour-là le district de Matavaï fut rempli de tumulte, et des troupes d'hommes armés parurent de toutes parts. Pomaré II, qui se trouvait à bord du navire qui vient d'être nommé, descendit immédiatement à terre. Il voulait commencer le combat sur-le-champ, mais il en fut empêché par un de ses oncles, qui insista sur la nécessité d'invoquer les dieux avant d'en venir aux mains. Pendant ce temps, les habitants de Matavaï se soulevèrent et allèrent se joindre aux insurgés.

Pomaré s'empressa alors d'adresser des propositions de paix à ses adversaires; mais les forces de ceux-ci s'étant accrues de tout le contingent des districts de l'est, ils refusèrent de traiter et même de s'aboucher avec ses envoyés. Sur la recommandation du roi, les missionnaires embarquèrent leurs femmes et leurs enfants à bord de *la Persévérance*, où ils furent en sûreté. Le pouvoir de Pomaré chancelait sur sa base, et les missionnaires voyaient avec regret les périls dont ce chef était menacé. Deux d'entre eux, MM. Scott et Nott, voulurent essayer d'opérer un rapprochement entre les partis ennemis. Ils se rendirent dans ce but, le 9 novembre, dans le camp des insurgés, pour les inviter à une entrevue avec le roi. Les chefs les reçurent avec beaucoup d'aménité; ils témoignèrent des regrets de ce que l'établissement de la mission allait souffrir de cette querelle, et ils engagèrent les missionnaires à quitter l'île; mais ils refusèrent de se rencontrer avec l'arii-rahi « ailleurs que sur le champ de bataille. » Dès lors tout espoir d'accommodement s'évanouit.

Les missionnaires furent unanimes à reconnaître qu'il n'y aurait pour eux ni sécurité ni utilité à rester à Tahiti, alors même que les chefs révoltés les traiteraient amicalement. En conséquence, ils mirent à la voile le 10 novembre 1808, avec la plupart des Européens établis dans l'île, et arrivèrent le jour suivant à Houahiné, où ils reçurent un ac-

cueil favorable des chefs et de la population. Ils n'avaient laissé derrière eux que quatre missionnaires célibataires, MM. Hayward, Nott, Scott et Wilson, qui persévérèrent dans l'accomplissement de leur ministère, malgré les dangers de cette époque de troubles.

Les préparatifs des hostilités continuèrent jusqu'au 22 décembre. Ce jour-là, Pomaré II, sous l'influence des prédictions de *Mélia*, prophète d'Oro, attaqua les insurgés qui avaient, non-seulement l'avantage du nombre, mais encore celui de la position. Il fut complétement battu, laissa sur le champ de bataille la plupart de ses armes à feu, et parmi les morts ses principaux guerriers. L'arii s'enfuit d'abord à Paré; mais peu de temps après, il chercha un asile dans l'île d'Eïméo.

Après la victoire du 22 décembre, les insurgés pillèrent et dévastèrent de fond en comble les districts de Matavaï et de Paré. Aucune maison, aucune plantation n'échappèrent à leur furie, et le pays ne fut plus qu'une ruine. Alors l'état des affaires, la destruction de l'établissement de la mission à Matavaï, le peu de probabilité du retour de la paix, firent prendre aux missionnaires arrêtés à Houahiné le parti de quitter définitivement l'archipel. Ils partirent le 29 octobre 1809 pour Port-Jackson. Le missionnaire Hayward resta seul à Houahiné, tandis que son confrère Nott, « ouvrier intrépide et infatigable, » se fixa auprès de Pomaré II, à Eïméo. Plusieurs fois, il faillit payer de sa vie sa persévé-

rance. Un jour, poursuivi de près, il n'échappa à la fureur des insurgés qui voulaient le tuer, que grâce à la promptitude d'un indigène qui le reçut dans sa pirogue. Une autre fois, on tira sur lui un coup de fusil par la fenêtre de la case où il se trouvait. Dans une autre circonstance encore, il eût été transpercé d'un coup de lance si un indigène, à qui il avait rendu quelques services, n'avait détourné à temps le coup mortel (Dumoulin).

Ce fut un sujet de profond chagrin pour les missionnaires d'abandonner ainsi l'entreprise qu'ils avaient tentée, aux applaudissements de toutes les classes de la société en Angleterre. Quelque humiliante et quelque pénible que fût pour eux la pensée de quitter l'œuvre généreuse à laquelle ils s'étaient dévoués depuis douze ans, quand ils virent leur jardin détruit, leurs demeures saccagées et brûlées, et leurs élèves se livrer à toutes les atrocités d'une guerre sauvage, ils furent convaincus que leurs efforts seraient encore plus infructueux que par le passé, et qu'après tant de privations et de peines, ils devaient abandonner le champ de leurs travaux jusqu'à des temps meilleurs (Ellis).

Les insurgés ne furent pas plus tôt maîtres de l'île, qu'ils formèrent le projet de saisir le premier navire qui aborderait sur ses rives et d'en massacrer l'équipage, en représailles sans doute du mal que les Anglais leur avaient fait en combattant pour Pomaré. Les missionnaires, instruits de ce projet,

confièrent une lettre à un émissaire chargé de prévenir les capitaines des premiers navires qui arriveraient. Malheureusement, le schooner *la Vénus* ne fut pas averti à temps. Il fut capturé par les indigènes, qui tuèrent le second et jetèrent l'équipage à la mer. La vie des marins survivants fut épargnée, non point par humanité, mais, dit M. Ellis, pour être offerts en sacrifice au dieu Oro. Heureusement le capitaine Campbell, commandant du navire *l'Hibernia*, arriva sur ces entrefaites. Il parvint à reprendre *la Vénus* et à délivrer son équipage; mais il faillit être massacré lui-même, et serait infailliblement tombé entre les mains des insurgés s'il n'avait pas été instruit de leurs desseins par la lettre des missionnaires de Tahiti (Turnbull).

Privé de son pouvoir, exclu même de ses domaines héréditaires, Pomaré II vécut en exilé à Eïméo. Il cultiva l'amitié des chefs établis aux îles situées sous le vent de Tahiti, et contracta une alliance avec le plus puissant d'entre eux, Tamatoa, qui régnait à Raïatéa. Ces chefs voulurent l'aider à relever sa fortune abattue, mais inutilement, car ils furent défaits. Le capitaine Turnbull prétend qu'alors Pomaré demanda des secours au gouverneur des Nouvelles-Galles du Sud, en offrant la cession d'une partie de son île; mais cette démarche étant restée infructueuse, il s'appliqua plus que jamais à attacher sans retour à sa cause perdue le chef de Raïatéa.

A cet effet, il lui demanda sa fille aînée en mariage; mais cet arii en avait une autre qui était un peu plus jeune et plus jolie, nommée Téré-moï-moï. Cette jeune femme qui nourrissait, selon toute apparence, quelque dessein secret, demanda à son père la permission de faire sans retard une visite à Pomaré. Cela lui ayant été accordé, elle partit avec une grande escorte de chefs et de dames d'honneur pour Eiméo. Dès que Pomaré la vit, il fut épris d'elle. Redoutant néanmoins la colère de Tamatoa, il envoya, selon qu'il l'avait promis, une flotte de canots chercher *Arīpaia*, la princesse demandée, et elle lui fut amenée; il la nomma *Pomaré-Vahiné*, c'est-à-dire *Pomaré-femme*, ce qui impliquait qu'il la faisait *reine;* mais ce n'était guère qu'un titre dérisoire. Cette princesse, cependant, ne manquait pas de qualités, et elle était destinée à exercer plus tard une très grande influence dans le pays.

Mais reprenons le récit des événements politiques.

CHAPITRE VII.

LA LUMIÈRE SE FAIT.

Soit par suite des revers qu'il avait éprouvés, soit que le désespoir de sa famille eût ébranlé ses croyances, soit, comme le dit M. Mœrenhout, que l'abandon des dieux qu'il adorait et qui ne le protégeaient plus eût influé sur les sentiments religieux de Pomaré II, il est certain que la présence du missionnaire Nott eut pour résultat de le disposer favorablement pour la religion des étrangers. Peut-être sa détermination eut-elle sa source dans le désir d'obtenir la protection des Anglais; peut-être aussi ne fut-elle prise que dans l'espoir de trouver un dieu plus favorable à sa cause que les divinités sur lesquelles il plaçait autrefois toute sa confiance. Quoi qu'il en soit, il invita les missionnaires qui avaient quitté l'île à revenir auprès de lui ; et ceux-ci, qui n'avaient suspendu leur pieuse entreprise

que pour se plier aux circonstances, se hâtèrent de répondre à son appel. Ils s'embarquèrent de nouveau à Port-Jackson pour leur première destination, dans le courant de l'automne de 1811.

Pomaré les reçut à Eïméo avec de grandes démonstrations de joie. M. Bicknell et sa femme, qui arrivèrent les premiers, habitèrent pendant quelque temps la même case que lui, et leur présence contribua beaucoup à préparer sa conversion (1).

Il employait une grande partie de son temps à lire ou à écrire sous leur direction et devint ainsi le premier disciple de ces hommes, dont les doctrines ne comptaient qu'un très petit nombre d'adhérents dans la population. Bientôt ses progrès furent rapides dans les études qu'il avait entreprises, et ses nouvelles convictions ne tardèrent pas à se manifester. Les indigènes suivaient avec anxiété les changements survenus dans les croyances de l'arii-rahi; ils redoutaient la colère des dieux vengeurs de leur culte, et ces alarmes devinrent excessives au jour où Pomaré II afficha publiquement son dédain pour le grand Oro, jadis si vénéré. Il avait choisi, pour faire cette démonstration, une occasion qui ne pouvait laisser aucun doute sur ses intentions. On avait pêché une tortue, animal sacré, qui ne pouvait être cuit que sur un feu allumé dans l'intérieur du temple, et après offande d'une portion

(1) Voir Dumoulin.

aux idoles. Déjà on portait la tortue ou maraë lorsque Pomaré, rappelant ses serviteurs, leur ordonna de préparer un foyer et de cuire la tortue sans accomplir aucune des cérémonies religieuses habituelles. Le peuple parut stupéfait à l'ouïe de cet ordre; mais il fallut l'exécuter. Lorsque le repas fut prêt, Pomaré invita quelques-uns des assistants à partager cet aliment avec lui. Aucun d'eux n'osa s'aventurer à commettre un acte qui, à leurs yeux, avait le caractère d'une monstrueuse impiété. Tous s'attendaient à voir Pomaré II frappé par la vengeance céleste aussitôt qu'il toucherait à cette viande sacrée. Vainement il tâcha de les persuader de la puérilité de leurs appréhensions et de l'impuissance des idoles. En le voyant faire paisiblement ce repas, ils restèrent saisis d'effroi et muets d'étonnement, et ne purent en croire leurs yeux quand ils le virent sortir sain et sauf d'un acte si sacrilége.

Quel contraste entre les sentiments actuels de Pomaré et ceux qu'il avait manifestés quelque temps auparavant dans la circonstance analogue que voici! Il se trouvait encore à Tahiti. Un nommé *Pahi*, frère du roi de Raïatea, rêva qu'un énorme chat, s'étant jeté sur lui, le mordait au visage. Il se réveille en sursaut, mais pour se rendormir et avoir encore le même songe; une troisième fois, enfin, le cauchemar se reproduit. Furieux alors, l'Indien s'écrie tout haut : « C'est mon méchant dieu

qui trouble ainsi mon repos, je vais l'assommer. » Puis il se lève, saisit résolument sa grossière idole de bois, la jette au feu, et courant ensuite à un arbre à pain, il en détache des fruits, les fait rôtir au feu de son atua, et les mange par bravade. En apprenant ces actes, le peuple était resté stupéfait, et Pomaré s'était plaint, plus que personne, d'un tel sacrilége. On voit que lui-même devait éprouver, quelques mois plus tard, qu'on pouvait en agir de la sorte avec les idoles sans courir le moindre danger.

L'histoire de la tortue et les paroles prononcées par Pomaré dans cette circonstance, affaiblirent la foi des indigènes, mais ces effets, tout en préparant les voies à un changement, ne se produisirent pas immédiatement. Plusieurs chefs des îles voisines, venus au secours du roi en 1812, résidaient encore auprès de lui. Il fit tous ses efforts pour les amener à ses idées, mais sans succès. Au contraire, son beau-père, Tamatoa, Tapoa, chef de Raïatéa, et Mahiné, chef d'Eïméo, lui déclarèrent que, quoi qu'il fît, ils resteraient fidèles au culte d'Oro. Les chefs inférieurs suivirent cet exemple. Mais Pomaré ne se laissa pas ébranler par la réprobation générale; il persévéra, et le 18 juillet 1812, il vint demander le baptême en faisant profession de croire en Jéhovah, le vrai Dieu, le dieu des missionnaires.

« Ceux-ci, cependant, dit M. Ellis, tout en ayant lieu de croire à la sincérité de sa conversion, crai-

guirent qu'il ne fût pas suffisamment éclairé sur la nature et le but de cette cérémonie. Ils lui proposèrent de renvoyer son baptême jusqu'à ce qu'il eût reçu une plus ample instruction, et que la pureté de sa conduite, pendant un plus long laps de temps, eût témoigné de la réalité de sa résolution de devenir chrétien. Il consentit à ce délai, mais proposa aux frères de faire construire une grande église pour le culte du vrai Dieu. Les missionnaires objectèrent qu'Eïméo ne pouvait être pour eux qu'une résidence momentanée, et qu'il fallait attendre le moment de retourner à Tahiti ou de s'établir dans les autres îles de l'Archipel, mais Pomaré répondit : « Ne pensons pas à ces choses ; bâtissons une église d'abord. » Et les travaux commencèrent sur-le-champ.

Une lettre collective de MM. Henry, Bicknell, Wilson et Nott, en date du mois d'octobre 1812, porte qu'à cette époque le personnel de la mission s'élevait à sept hommes, quatre femmes et leurs enfants. Ce rapport, après avoir déploré la mort de trois dames de la mission, annonce que, malgré tous leurs sujets de tristesse, les messagers du salut étaient occupés à construire un petit navire qui devait leur faciliter l'évangélisation des îles avoisinantes. Une école avait été ouverte à Eïméo, d'après la méthode de Lancaster ; elle n'était encore fréquentée que par une vingtaine d'élèves, mais on espérait que ce nombre ne tarderait pas à s'accroître.

Le service divin, en langue du pays, était encore peu suivi (1).

A cette époque, ou peut-être un peu auparavant, Téré-moï-moï avait mis au monde une petite fille. Pomaré saisit encore cette occasion pour manifester ses nouvelles dispositions. Jusque-là, on avait toujours fêté la naissance d'un enfant royal en suivant les usages du pays. Pendant plusieurs jours, par exemple, il n'était permis d'allumer du feu qu'à une grande distance de la case où se trouvait le berceau, et il était interdit aux bateaux de quitter le rivage, de sorte que les pêcheurs manquaient de poisson. Les personnes revêtues d'un caractère sacré avaient seules le privilége d'approcher du nouveau-né, et à condition encore d'être revêtues des insignes de leur office. Pomaré ne tint pas compte de ces coutumes. Il déclara, au contraire, aux missionnaires qu'il désirait que sa fille fût élevée à la manière des enfants anglais, et leur demanda, à cet effet, des cuillers, des tasses et des soucoupes. La princesse reçut le nom d'*Aïmata*, qui signifie *Beaux-yeux*, mais elle est mieux connue, et de beaucoup, sous celui de *Reine Pomaré*. Sa mère vit encore, et toutes les deux comptent aujourd'hui parmi les brebis du troupeau les plus assidues au culte.

Mais n'anticipons pas sur les événements et reprenons le fil de notre narration.

---

(1) *Missionary register for the year* 1814.

Nous l'avons laissée à la mi-juillet 1812. L'anarchie et le désordre continuaient à régner à Tahiti; des rumeurs de guerre y circulaient, et l'on craignait que les insurgés ne fissent une invasion jusqu'à Eïméo. La cause de Pomaré n'avait pas avancé; cependant, au moment même où il venait de manifester son intention d'embrasser le christianisme, deux chefs de Tahiti vinrent l'engager à reprendre son autorité, en lui promettant un arrangement à l'amiable. Il se rendit à leur conseil et quitta résolument Eïméo pour rentrer dans ses domaines. Les missionnaires, dont il se séparait ainsi, craignirent beaucoup que ses sentiments religieux ne se refroidissent; mais il dissipa ces appréhensions en entretenant avec eux une correspondance bien nourrie. Dans sa première lettre, écrite le 2 septembre 1812, il leur apprit qu'il avait été indisposé trois jours auparavant, et il témoignait, à cette occasion, les sentiments religieux les plus vifs. Son anxiété avait été très grande en songeant à la mort et à la nécessité d'obtenir de Dieu le pardon de toutes ses offenses. « Dieu, disait-il, sauvera-t-il un pécheur tel que moi? » — Plus tard, il écrivait: « Je ne cesse pas de prier Dieu. Oublieux des autres choses, je suis surtout en souci de mon âme. Jésus-Christ la sauvera-t-il? Je voudrais tant faire partie du peuple de Jéhovah et pouvoir compter que Dieu détournera ses jugements de dessus moi, qui ai mérité toute sa colère par ma méchanceté, par mon oubli de son

grand nom et par mes péchés, qui sont aussi hauts qu'une montagne ! »

Dans une lettre du 8 octobre 1812, Pomaré mentionne les offres de soumission de quelques chefs, mais en ajoutant : « Combien cela durera-t-il? L'avenir est incertain. Cependant, quant à présent, tout va bien. Les événements ne sont pas défavorables pour nous en ce moment. S'il en était autrement, je ne resterais pas ici. » (1)

Au commencement de 1813, le district de Matavaï se soumit à Pomaré, mais sans que celui-ci fût rassuré sur la sincérité du chef qui avait reconnu son autorité. « Matavaï est revenu, écrivait-il aux missionnaires, le 17 février 1813, et quand je serai parfaitement sûr de la sincérité de cette soumission, je vous écrirai plus amplement. » Dans la même lettre, l'arii accordait la permission de couper deux arbres pour faire une quille au bâtiment que les frères construisaient. Puis il parlait d'un scrupule de conscience dans les termes suivants : « Il y a beaucoup de voleurs à Tahiti; ils m'ont volé une pièce d'étoffe et des livres. Commettrais-je un péché en tuant les voleurs? »

Ces diverses lettres montrent, chez ce chef, une tendance de plus en plus prononcée à marcher dans les voies d'une conversion complète. L'œuvre de renouvellement commençait à grandir. De l'arii elle

---

(1) *Missionary register for the year* 1814.

descendait peu à peu à ses subordonnés. Pomaré persévérait dans ses croyances, il en faisait part à tous ceux qui l'entouraient, et sa conduite fit une impression profonde sur l'esprit des habitants de Tahiti. Elle lui attira aussi beaucoup d'ennemis; mais, malgré toutes leurs récriminations, il resta inébranlable dans sa conviction.

CHAPITRE VIII.

LUEURS CÉLESTES.

On était au mois de juin 1813; Pomaré occupa le district de Matavaï. Les missionnaires apprirent avec joie qu'il y était bien vu et que la pensée des indigènes se tournait vers les choses sérieuses. Il en était de même à Eïméo. On jugea bon d'envoyer MM. Scott et Hayward travailler au réveil de Tahiti. En revenant dans ces lieux qu'ils avaient quittés cinq ans auparavant, il parut à ces frères qu'on y respirait un nouvel air. Bien qu'ils n'eussent pour abri qu'une case, leur premier sommeil fut doux. A leur réveil, comme chacun d'eux était allé chercher un lieu retiré pour s'y recueillir, M. Scott entendit une voix qui lui sembla celle de la prière; il s'approcha religieusement du buisson d'où elle sortait : c'était la voix d'un Indien qui bénissait Dieu de ce qu'il s'était fait connaître à lui. Le mission-

naire éprouva une émotion délicieuse, et des larmes de joie coulèrent de ses yeux; jamais encore il n'avait vu un Tahitien sur ses genoux. Il laissa l'indigène se retirer, et se prosternant humblement à son tour, il bénit Dieu d'avoir opéré cette première conversion. Il s'en entretint ensuite avec M. Hayward, et tous deux allèrent aux informations sur la personne qui leur avait procuré tant d'émotion. Elle leur fut amenée : c'était *Oïto*. Il leur dit qu'il avait été autrefois au service des missionnaires, mais irrésolu et inattentif au sujet des doctrines qu'il leur avait entendu prêcher. « Mais, ajouta-t-il, frappé dernièrement de quelques remarques du roi, j'allai trouver *Tuahine*, qui a été au même service pendant plusieurs années. Il m'a dit ce que je devais croire et ce que je devais faire; nous avons contracté l'habitude de nous asseoir pour causer ensemble et de prier Dieu dans un lieu retiré de la montagne. Beaucoup de gens se moquent de nous; mais d'autres nous suivent dans notre retraite; nous avons résolu d'invoquer Jéhovah, d'abandonner le culte des idoles, ainsi que les autres coutumes païennes, et d'observer le jour du sabbat. »

Encouragés par cette rencontre, les missionnaires tentèrent de faire le tour de Tahiti en prêchant, et ils purent réaliser ce projet sans difficulté. Ils s'empressèrent d'annoncer ce succès à leurs collègues d'Eïméo, qui en furent étonnés et réjouis au point que, longtemps après, M. Nott en parlait encore

dans les termes les plus émus. Cet événement redonnait une nouvelle vie à des espérances presque anéanties.

Lorsque MM. Nott et Hayward durent retourner à Eïméo, ils invitèrent deux néophytes et quelques autres indigènes bien disposés à les suivre dans cette île, pour y être mieux instruits dans les choses du Seigneur. Ce plan fut accepté avec joie, et l'accueil fait aux prosélytes ne pouvait manquer d'être empressé. Ils trouvèrent, en arrivant, que plusieurs natifs avaient éprouvé simultanément les mêmes impressions qu'eux; la lumière se faisait dans les esprits.

Le dimanche 25 juillet 1813, l'église bâtie par les ordres de Pomaré II fut solennellement inaugurée. C'était le premier édifice consacré à des usages religieux qui eût été bâti dans cette île. Dès le lendemain, quarante individus se présentèrent pour écouter les exhortations de M. Nott, et trente-et-un d'entre eux s'inscrivirent comme ayant renoncé au culte des idoles. L'élan fut rapide; peu de jours après, ce nombre s'accrut encore de onze, parmi lesquels se trouvaient ***Taaroa-rii***, fils du chef d'Houahiné, et ***Matapoo***, principal prêtre de l'île.

Un des convertis, nommé ***Mooui***, n'avait pas à vivre longtemps dans ce monde. Son amour pour Dieu était profond et son esprit de prière remarquable. Aussi longtemps qu'il le put, il fréquenta les services, et continua d'aller dans la forêt pour s'y adonner à des actes de dévotion secrète. Alité

ensuite et confiné dans sa case, il disait souvent, en entendant les adorateurs passer devant sa porte : « Allez, amis, allez invoquer Dieu dans son temple; mes pieds n'y vont pas, mais mon cœur y est. »

Vers le même temps mourut Idia, célèbre par ses talents et par sa grande influence, mais ennemie jurée de la religion nouvelle, qu'elle avait combattue tout en se montrant attachée à ceux qui la prêchaient. Cet événement servit aussi la cause du Seigneur. Plusieurs personnes timides n'ayant maintenant plus à redouter le ressentiment de la vieille reine, se déclarèrent ouvertement pour la vérité.

Ces conversions donnèrent bientôt lieu à des démonstrations publiques de la part des néophytes. Le 28 juillet 1813, une troupe d'aréoïs arriva dans le voisinage de Papétoiaï, où s'était établi Taaroarii, venu avec un grand nombre de guerriers au secours de Pomaré. Ce chef fit défendre aux visiteurs de pratiquer les cérémonies de leur ignoble société, il déclara, en outre, ne plus reconnaître les dieux de Tahiti, et envoya chercher M. Nott pour l'inviter à prêcher dans son camp. Saisissant cette occasion unique de répandre les saines idées parmi des personnages influents rassemblés de toutes les îles, les missionnaires répondirent avec empressement à l'appel qui leur était adressé, et ils réussirent à gagner Patii, grand-prêtre d'Eïméo, qui avait écouté avec beaucoup d'attention une de leurs

prédications. Plein d'enthousiasme pour la nouvelle doctrine, cet homme déclara sur-le-champ qu'il allait brûler ses dieux. On comprit qu'un acte si décisif porterait un coup mortel à l'ancien culte; mais on n'envisageait pas sans appréhension le tumulte qu'une pareille profanation allait occasionner. Cela n'empêcha pas le grand-prêtre Patii de tenir sa parole. Dans l'après-midi du lendemain, il fit préparer un bûcher devant la foule stupéfaite; puis il déchira les ornements des idoles du maraë et les jeta l'une après l'autre, en les nommant, dans les flammes, qui les consumèrent. S'adressant ensuite aux spectateurs, il leur exprima son douloureux regret d'avoir été si longtemps le ministre de ces informes divinités. Jamais le soleil ne s'était couché, à Eïmeo, sur une scène plus émouvante.

CHAPITRE IX.

—

LUTTE ENTRE LES PRINCIPES DU BIEN ET CEUX DU MAL.

Après une absence de deux ans environ, Pomaré retourna à Eïméo (1814), précédé par ses alliés qui regagnaient leurs îles. Ces gens, maintenant imbus des principes du christianisme, emportaient avec eux le germe d'une révolution complète dans les mœurs des habitants.

Malheureusement, le séjour du roi à Tahiti avait eu un fâcheux résultat pour ses sentiments religieux. Il n'avait pu résister à l'attrait des liqueurs enivrantes; c'était là sa grande pierre d'achoppement et le plus vif sujet d'anxiété que les missionnaires eussent à son égard. La population aussi s'adonna à l'ivrognerie d'une manière effrénée, et ce vice produisit au milieu d'elle des effets désastreux. Le travail des champs fut négligé, et l'on s'adonna

avec fureur à la distillation de la racine du *ti-dra* (*cœna terminalis*), dont on tirait une liqueur spiritueuse. Dès lors, l'île entière devint comme un vaste cabaret et un atelier de distillerie. La chaudière était un rocher creux, la cornue un couvercle en bois, le réfrigérant un conduit en roseau. La liqueur était reçue dans un vase en bois ou dans une gourde en coco. Autour de cet alambic établi à peu de frais, se tenaient dix, vingt, trente naturels qui buvaient la liqueur distillée à mesure qu'elle tombait dans le récipient. Puis, quand ils étaient tous ivres, une fureur sauvage s'emparait d'eux; ils tombaient les uns sur les autres, se terrassaient, et trop souvent s'égorgaient sur le lieu même de ces sanglantes orgies. Plus tard, au retour des missionnaires, des ossements humains, semés çà et là, indiquaient la place où s'opérait cette fabrication meurtrière (1). »

Malgré cet affreux état de choses, le travail de conversion se poursuivait dans l'île d'Eïméo. Au commencement de 1814, le nombre des auditeurs habituels, à Papèété, était de trois cents, et, quelquefois, de beaucoup plus; les écoles étaient fréquentées par environ autant d'élèves. En outre, des services religieux avaient été organisés sur toutes les îles de l'Archipel, soit par des missionnaires, soit par des indigènes convertis.

---

(1) D'Urville, *Voyage autour du monde*, T. I, p. 556.

Cependant l'irrésolution régnait dans l'esprit des populations; un grand nombre d'individus flottaient entre l'ancien et le nouveau culte. Oupaparou, chef de Tahiti, vint à Eïméo pour voir de près comment les choses se passaient. Les uns lui conseillèrent de se joindre à eux pour soutenir la cause des anciens dieux; d'autres tâchèrent d'agir sur lui en sens inverse. Obéissant à l'impulsion de ceux-ci, il se décida pour l'Evangile; et, en l'embrassant, il entraîna après lui sa femme et toute leur suite.

Beaucoup de personnes imitèrent cet exemple; il fallut bientôt agrandir le local consacré au culte, pour pouvoir y recevoir tous les néophytes. Les mœurs de ceux-ci se modifiaient, en outre, d'une manière sensible; ils étaient ponctuels dans l'exercice des devoirs extérieurs de leur nouvelle religion, et se réunissaient fréquemment pour prier en commun. L'habitude qu'ils avaient contractée de prier avant et après leurs repas attira l'attention de leurs compatriotes, qui leur donnèrent, en terme de mépris, le sobriquet de *Pouré-atoua*, littéralement, *Prière à Dieu.* Ce nom, qui n'avait rien de honteux en lui-même, mais employé comme épithète injurieuse, resta longtemps dans le langage de l'île.

A la fin de l'année 1814, Pomaré Vahiné vint à Eïméo, et voyant les succès toujours croissants qu'obtenaient les efforts des missionnaires, elle et sa sœur Téré-moï-moï résolurent de faire un voyage à Tahiti, autant pour reconnaître les chances qui

restaient à l'arii-rahi de revenir au pouvoir à l'aide de l'influence chrétienne, que pour s'aboucher avec différents chefs de l'île. Elles partirent dans ce but au mois de mai 1815, suivies d'un nombreux cortége, composé presque en entier de chrétiens. Elles devaient faire le tour de Tahiti et propager la nouvelle doctrine sur leur passage. Mais à Eïméo même ce voyage donna lieu à une importante manifestation.

Il était d'usage qu'une fête somptueuse, nommée *faa-amou-raa* (nourriture), se célébrât dans chaque île, à l'arrivée et au départ des personnages appartenant aux hautes classes de l'aristocratie. Elle consistait à faire préparer une grande quantité de provisions cuites et à les porter devant la demeure de ceux auxquels on voulait donner cette marque de considération. Les anciennes croyances exigeaient, en outre, qu'un prêtre prît les prémices du cadeau pour les déposer sur les autels des dieux. Le zèle religieux de Pomaré ne voulut pas subir cette partie de la cérémonie. Au moment où elle aurait dû s'accomplir, un des assistants s'avança, probablement par ordre supérieur, et se découvrant la tête, il rendit à haute voix des actions de grâce à Jéhovah, le dieu des chrétiens, qui donnait la nourriture à ses enfants. La foule fut confondue de cette audace, mais la présentation des mets se trouvant faite, personne n'osa en détourner la moindre portion pour la porter au maraë.

En arrivant à Tahiti, les deux sœurs abordèrent à Paré, où elles furent accueillies avec empressement par les amis de Pomaré et les gardiens d'Aïmata, son unique enfant, qui s'y trouvait avec sa nourrice. Quoique cette enfant n'eût que trois ans, son père lui envoyait par cette occasion un livre, comme une indication de sa volonté expresse qu'elle fût élevée dans la religion chrétienne. Cette démonstration fut une source d'encouragements pour les Pouré-atoua, mais elle excita un mécontentement profond chez leurs adversaires, qui commençaient à prendre ombrage de l'extension rapide de la réforme. Déjà la plupart des habitants de Paré et de Matavaï avaient renoncé à l'idolâtrie et manifestaient le désir de changer de religion. Des Pouréatoua se trouvaient répandus au milieu des districts les plus opposés au changement du culte. Forcés de se cacher, pour ne pas offenser les chefs et leurs voisins, ils se rendaient de nuit dans les bois ou dans des vallées solitaires, pour y prier ensemble.

L'agitation des esprits et l'inimitié que les chefs nourrissaient contre Pomaré et les chrétiens ne permirent pas aux filles de Tamatoa de faire le tour de l'île; mais, pendant leur séjour à Paré, une répétition de la scène d'Eïméo amena un incident nouveau. Lorsque le faa-amou-raa (présent de divers chefs) leur fut apporté, un prêtre, voyant qu'on se refusait à rendre l'hommage forcé d'une offrande

aux dieux, représenta l'énormité de ce sacrilége. Montrant ensuite une touffe de plumes rouges, emblème de la puissance d'Oro, il menaça de sa vengeance les compagnons de Pomaré Vahiné et ajouta divers propos insultants. Alors un des serviteurs de Pomaré, nommé Faré-faou, s'écria : « Voilà les puissances dont on dit que la colère nous « menace ! Eh bien, je vais vous convaincre de leur « incapacité de se préserver elles-mêmes de la des- « truction. » Et, saisissant les plumes rouges, il les jeta dans un feu allumé près de là. En les voyant brûler, l'assemblée jeta des exclamations d'horreur, et cette action accrut la haine des idolâtres, qui déjà complotaient la destruction des chrétiens et de leurs adhérents (1).

On cite, parmi les victimes de leur rage, un jeune chrétien dont l'histoire mérite d'être conservée.

Quand il s'était déclaré pour l'Evangile, ses parents avaient commencé par le tourner en ridicule; ensuite, ils lui avaient fait les plus brillantes promesses, à la condition qu'il se *déferait* de toutes ses idées de conversion; puis, ils avaient fini par le chasser de la maison paternelle, et ce fut alors que ses ennemis le désignèrent comme un objet digne d'être offert en sacrifice aux dieux. Un soir, il s'était retiré sous un ombrage, où il méditait et priait le

---

(1) Voir Dumoulin.

Seigneur dans le secret, quand tout à coup il voit avancer les délégués du grand-prêtre. Devinant leur intention, il leur demande : « Que me voulez-vous? — Le roi t'envoie chercher. — Est-ce vrai? — Oui. — Non. — Quelques-uns de tes amis viennent d'arriver et s'enquièrent de toi. — Pourquoi me tromper ainsi? je sais qu'une victime humaine doit tantôt être offerte à vos idoles, et que je suis cette victime-là. Mais Jésus, ajouta le jeune et ferme confesseur de la foi, Jésus est mon espérance. Pour la cause de son nom, je puis vous livrer mon corps; mon âme est à lui, et, même en permettant que je meure, il la sauvera. »

A ces mots, les idolâtres fondirent sur lui comme une troupe de tigres, et le déchirèrent. Son corps fut jeté dans une corbeille faite de feuilles de cocotier, et porté au temple des idoles.

Quelque temps après, l'antipathie païenne porta sa rage sur un autre converti, nommé Abérahama. En voyant les serviteurs des prêtres se diriger vers lui, il prit la fuite. On le poursuivit; d'un coup de fusil on le blessa, mais la Providence permit qu'il pût se traîner dans les buissons et s'y cacher. En le cherchant, les ennemis passèrent deux ou trois fois près de lui sans le découvrir, et ils finirent par s'en aller désappointés. La nuit venue, le martyr sortit de sa cachette et parvint à se traîner jusqu'à la case de quelques amis, qui bandèrent sa plaie et le mirent en sûreté. Guéri de

sa blessure, il conserva, jusqu'à la fin de ses jours, un doux souvenir de cette remarquable délivrance et une noble cicatrice, qui témoignait de ses souffrances pour le nom de Christ.

En même temps que l'épouse de Pomaré s'efforçait de propager à Tahiti les doctrines que les missionnaires avaient apportées dans le pays, il était lui-même occupé à les répandre dans toute l'île d'Eïméo. Ces efforts réunis de propagande religieuse accrurent de plus en plus le nombre des convertis. L'influence des Pouré-atoua, rendue plus sensible par le rang élevé de beaucoup d'entre eux, la confiance avec laquelle ils proclamaient la supériorité de leurs croyances, et l'accroissement que leur parti prenait journellement, excitèrent au plus haut degré la haine des adversaires du christianisme, qui redoutaient tout à la fois un changement de pouvoir et l'abandon de l'ancien culte.

En outre, l'anarchie qui avait succédé à l'expulsion de Pomaré II de Tahiti ayant donné une influence nouvelle aux prêtres, il s'éleva parmi eux des inspirés, tels que Maro et Tino, qui prétendaient, l'un et l'autre, parler au nom de leur divinité. Ils n'étaient pas d'accord entre eux, et les chefs, que leur parole guidait, se portaient réciproquement une haine violente; mais il ne s'en forma pas moins entre eux une ligue contre les nouvelles manifestations. On rêva d'une sorte de Saint-Barthélemy tahitienne pour la nuit du 7 au 8

juillet 1815. Le massacre devait commencer vers minuit, les maisons devaient être incendiées et les prisonniers massacrés sur-le-champ. Quoique le secret de cette conspiration eût été bien gardé d'abord, on ne sait quelle information secrète en prévint les chrétiens, au moment même où ils allaient se rassembler pour célébrer leur culte en commun et pour délibérer sur des sujets d'un intérêt général. A la nouvelle du triste sort qui leur était réservé, ils coururent en toute hâte à leurs pirogues, s'embarquèrent peu après le coucher du soleil, en emportant les quelques objets qu'ils purent réunir, et se dirigèrent vers Eïméo, qu'ils atteignirent le lendemain matin.

Vers minuit, les divers groupes de conjurés, en arrivant au lieu du rendez-vous, virent avec un sentiment de rage que leur proie alarmée s'était mise hors de leurs atteintes. Le nouvel inspiré, Maro, voulait qu'on allât attaquer sur-le-champ Pomaré Vahiné, qui se trouvait encore à Paré, mais le chef de la ligue, Opou-fara, et un autre personnage influent s'y opposèrent, et, grâce à cet affaiblissement déjà sensible de l'influence des inspirés, on put voir les pirogues des filles de Tamatoa profiter des ombres de la nuit pour s'enfuir vers Eïméo.

Ce rassemblement de guerriers armés et l'impression d'un grand désappointement donnèrent lieu à des récriminations violentes, qui dégénérèrent en

querelles. D'anciennes animosités, qui ne s'étaient endormies que dans le but d'écraser un ennemi commun, se réveillèrent, et il s'ensuivit un combat dans lequel Opou-fara obtint une victoire complète; de sorte que beaucoup de ceux qui avaient dressé le piége y furent pris, tandis que les élus du Seigneur échappèrent.

CHAPITRE X.

—

TRIOMPHE DU CHRISTIANISME.

Comme on pouvait s'y attendre, les vaincus de tous les partis cherchèrent un refuge auprès de Pomaré II. D'autres, mus par le désir de vivre en paix ou attirés par la curiosité de voir de près la nouvelle religion, vinrent s'associer aux chrétiens d'Eïméo, et se trouvèrent ainsi à portée des instructions des missionnaires. Ceux-ci, n'en craignant pas moins un soulèvement général des païens, célébrèrent un grand jeûne, pendant lequel ils eurent la joie de se voir entourés d'une foule de nouveaux adorateurs. Quel contraste entre ce spectacle et les jours d'humiliation qu'ils avaient précédemment observés! A la date du 6 septembre 1815, le nombre des convertis s'élevait à trois cent soixante-deux, et celui des personnes de tout âge qui suivaient l'école du jour à six cent soixante. C'était tout ce qu'on

en pouvait admettre, à cause du peu de livres que la mission possédait (1).

Les idées évangéliques s'infiltrant rapidement dans les rangs de la population, la question politique qui avait chassé Pomaré de Tahiti devenait une question religieuse. Ce chef voyait son parti grandir dans l'ombre, mais ceux qui adhéraient aux anciennes croyances avaient l'esprit trop turbulent pour qu'il n'en résultât pas quelque conflit. Le nombre des croyants égalait à peu près celui de leurs adveraires. Deux chefs de Tahiti arrivèrent à Eïméo pour inviter les fugitifs à rentrer dans leurs possessions, et ceux-ci s'y étant décidés, Pomaré voulut les accompagner avec une grosse troupe de guerriers, pour présider à cette réintégration et la sanctionner. A sa vue, le parti idolâtre accourut en armes sur le rivage pour s'opposer au débarquement, et ceux d'entre ses rangs qui avaient des armes à feu commencèrent à en faire usage. Mais à cette agression les chrétiens ne répondirent pas, et, après plusieurs pourparlers, un messager envoyé par Pomaré parvint à obtenir une suspension des hostilités, pendant laquelle le débarquement s'opéra paisiblement (2).

Pomaré et ses compagnons s'établirent à terre. Un grand nombre de réfugiés purent regagner leurs

---

(1) *Missionary register for the year* 1816.

(2) Je cite Dumoulin, qui suit généralement M. Ellis.

districts sans être molestés par les chefs, et les différends qui existaient furent terminés à la satisfaction apparente des parties respectives. Cependant, malgré ces témoignages de bienveillance et de désir de conciliation, les chrétiens conservaient le soupçon qu'une trame s'ourdissait contre eux, et ce soupçon se changea bientôt en certitude. Les chefs de Tahiti n'avaient pas abandonné leurs sentiments de haine et de jalousie. Sous le masque de l'amitié et de la réconciliation, ils concertaient secrètement de nouvelles mesures de destruction. Le dimanche 12 novembre 1815 fut le jour choisi pour exterminer les chrétiens, pendant qu'ils seraient réunis pour célébrer le service divin à Pounavia.

Pendant la matinée de ce jour, Pomaré et son parti se rassemblèrent, au nombre d'environ huit cents, dans un lieu célèbre, nommé *Narii*. Par mesure de prudence, on avait pris des armes et posé des sentinelles pour empêcher l'ennemi de faire une attaque inopinée.

Au moment où le service allait commencer, on entendit tout à coup des décharges de mousqueterie, et une troupe de guerriers armés, précédée par les emblèmes des dieux, parut dans l'éloignement. Elle se dirigeait vers le lieu de la réunion, où elle espérait porter la confusion parmi des hommes qu'on croyait sans armes, et qu'on s'attendait à voir abandonner sans résistance la victoire qu'avaient annoncée les prophètes. En un clin d'œil, les cris de : *tamaï, ta-*

maï (voilà la guerre) retentissent de toutes parts, et quelques mouvements tumultueux se font parmi les chrétiens; mais Pomaré se lève et recommande aux assistants de rester paisibles, en leur disant « qu'ils « sont sous la protection de Jéhovah, et qu'étant « réunis pour l'adorer, aucune considération ne « doit les déranger de leurs pieux exercices, pas « même l'approche de l'ennemi. »

La foule obéit à ces exhortations, et même elle semble trouver dans l'approche du péril un stimulant à plus de ferveur. Un ancien aréoï, nommé *Auna*, improvise une hymne et la chante, le service continue, une prière le termine, et alors seulement les hommes de Pomaré se préparent à combattre pour leur défense.

Immédiatement après, on prit les dispositions nécessaires pour la bataille. La troupe des Pouréatoua se rangea en plusieurs colonnes; la première forma l'avant-garde ou *riri*; la seconde ligne fut celle des *paparia* ou joue. L'arrière-garde ou épaule de l'armée, *tapauo*, se composait des gens d'Eïmeo. Le corps de réserve avait à sa tête Mahiné, chef principal de l'île d'Houahiné, et l'intrépide Pomaré Vahiné, qu'un auteur appelle un « vaillant guerrier marchant sur les traces d'Idia. » Cette princesse, « grande femme aux traits masculins, armée d'une lance et d'un mousquet, avait à ses côtés Faré-Faou, ami courageux et fidèle qui, dans cette circonstance, remplissait les fonctions d'écuyer. » Le

chef Mahiné se tenait aussi près d'elle : il était revêtu d'une sorte d'armure en filet, tressée avec de petites cordes de *ramaha*, espèce de chanvre indigène, et, selon l'usage, se trouvait côte à côte avec un beau, vaillant et jeune *tavana*, nommé *Patini*, qui était son parent. Pomaré II prit place, dans une pirogue avec un certain nombre de tirailleurs, armés de fusils, qui devaient inquiéter le flanc de l'ennemi sur les bords de la mer. Près de lui, une autre pirogue double était armée d'un pierrier servi par un Européen que M. Ellis appelle Joé. D'après les renseignements recueillis par M. Lesson, il paraît que cet auxiliaire précieux était un Français. Il avait réussi à monter sur cette pirogue double une pièce de fort calibre, provenant d'un vaisseau étranger.

Avant que le parti des chrétiens eût complété ses dispositions, les ennemis arrivèrent en poussant de sauvages clameurs, et commencèrent l'attaque avec impétuosité. L'avant-garde des Pouré-atoua plia sous le choc et perdit quelques hommes. Du côté des assaillants, l'intrépide Oupaparou faillit être pris, mais il se sauva en se précipitant dans la mer. Attaqué à son tour, le *riri* ou front de l'armée des croyants céda devant le nombre. La lutte prit alors l'aspect d'une escarmouche; on se dispersa, de part et d'autre, sur un terrain couvert d'arbres et de buissons. Dès que les guerriers convertis obtenaient un moment de répit, on les voyait tomber

à genoux pour implorer la protection divine (1).

Bientôt le combat reprit une nouvelle violence. Plusieurs victimes tombèrent des deux côtés, mais le parti d'Opoufara gagnait du terrain, et la victoire semblait se déclarer pour lui jusqu'au moment où il arriva devant la position occupée par Mahiné et Pomaré Vahiné. Mais là les rangs avancés des assaillants furent arrêtés; un nommé Ravéaé atteignit Opoufara d'une balle qui lui traversa le corps. Ce chef, tombé sous le coup, se tordait sur le sable, au milieu des siens qui tâchaient d'arrêter le sang de la blessure : « Laissez-moi, leur dit-il en expirant, voilà l'homme qui m'a frappé, vengez-moi! » Aussitôt on courut sur Ravéaé, qui se repliait sur le corps de Mahiné en rechargeant son arme. Le premier qui l'atteignit voulut le jeter à terre, mais n'y réussissant pas, il essaya de l'étrangler en lui serrant le cou par derrière. Dans ce péril imminent, Ravéaé conserva son sang-froid; il étendit ses mains en avant, et faisant passer le mousquet sous son bras, il lâcha la détente à bout portant sur son ennemi et parvint à se sauver.

La mort d'Opoufara fut une grande perte pour son parti. C'était un homme intelligent et remarquable sous beaucoup de rapports. Depuis quelque temps, sa pensée flottait indécise entre l'ancien culte et le nouveau. Ayant rêvé qu'il voyait un poisson

(1) *Missionary register for the year* 1818.

vivant au milieu d'un four embrasé, il s'était imaginé que c'était lui-même qui, tôt ou tard, serait jeté en enfer pour y souffrir dans des flammes éternelles. Un jour ou deux avant la bataille de Narii, on l'avait entendu dire publiquement : « Peut-être « avons-nous tort; envoyons un messager à Pomaré « pour demander la paix et des livres qui nous fas- « sent connaître la nouvelle religion qu'on nous an- « nonce. » Mais l'influence des prêtres d'Oro, et la crainte d'être accusé de lâcheté en évitant la guerre que voulaient les autres chefs, l'avaient empêché de suivre cette inspiration qui lui eût sauvé la vie.

Le parti des idolâtres continuait le combat avec obstination, mais il ne put entamer les forces de Mahiné et de Pomaré; il fut même obligé de reculer devant elles. Malgré les prédictions favorables du prophète Tino, les Oropaas faiblirent de plus en plus, et lorsque la nouvelle se répandit que leur principal chef venait de succomber, ils ne songèrent plus qu'à battre en retraite; puis ils se débandèrent, et s'enfuyant vers les hauteurs, laissèrent Pomaré II, Mahiné et la fille de Tamatoa maîtres du champ de bataille.

On aurait pu s'attendre que, suivant l'usage, le moment de la fuite deviendrait celui d'un carnage affreux. Mais Pomaré prévint ce malheur. Il s'avança vers les siens en disant : « *Atira* ! assez ! » et défendit, non-seulement de poursuivre les vaincus, mais encore d'incendier leurs demeures, de piller ou

de dévaster leurs propriétés, d'attaquer leurs femmes et leurs enfants. On obéit strictement à ces ordres dictés par un sentiment élevé. « Dans cette occasion, dit M. Ellis, Pomaré, rompant avec son ancienne éducation, se montra sous un jour nouveau. C'était tout à la fois un acte d'humanité et un acte de bonne politique, qui plus tard devait porter ses fruits. Contrairement aux anciens usages, les corps des ennemis tombés dans le combat furent enterrés avec décence, et celui d'Opoufara respectueusement transporté à Vapoura, où il devait être inhumé. Une troupe de guerriers partit pour Taoutira, chargée d'y détruire les idoles, mais avec ordre de ne faire de mal à personne et de ne rien enlever des propriétés. » Cet ordre fut suivi à la lettre. A la fin de ce jour, mémorable dans les annales de Tahiti, les chrétiens triomphants se réunirent sur le théâtre de leurs exploits pour rendre grâce à Dieu de leur victoire. Plusieurs idolâtres, entraînés par l'exemple, se joignirent à eux dans cette circonstance.

La troupe envoyée par Pomaré se rendit paisiblement à Taïrabou et ne rencontra, dans l'accomplissement de sa mission, aucun des obstacles qu'on avait redoutés. Les habitants de ce district, qui passaient pour les plus zélés défenseurs de l'ancien culte, et les desservants du maraë ne firent aucune opposition ; ils assistèrent silencieusement à la destruction des idoles. Au moment de commencer leur

œuvre, les chrétiens eux-mêmes s'arrêtèrent quelques instants devant ces objets qu'ils vénéraient jadis et dont ils avaient si longtemps craint le pouvoir, mais, surmontant bientôt leur hésitation, ils livrèrent aux flammes les emblèmes des dieux, et après avoir renversé l'idole du terrible Oro, ils l'apportèrent en triomphe à Pomaré II, qui en fit un pilier pour sa cuisine, — ignominieux emploi, qui témoignait assez du profond mépris où était tombé l'ancien palladium de Tahiti.

Le christianisme avait triomphé. Désormais il allait régner sur cette terre, et de rapides progrès devaient lui soumettre la population entière. C'était une révolution complète. Dès cet instant, le culte des anciennes divinités fut aboli et d'autres usages, des mœurs nouvelles, des relations de société jusqu'alors inconnues allaient s'établir sur les ruines d'une constitution informe. La bataille du 12 novembre 1815 fut le commencement d'une ère nouvelle, qui devait bouleverser toutes les coutumes du peuple pour les remplacer par des règles totalement différentes (1).

La conduite des vainqueurs fit une profonde impression sur l'esprit des vaincus, qui s'étaient cachés dans les montagnes. A la faveur de la nuit, ceux-ci avaient envoyé des émissaires dans les lieux de retraite où se trouvaient rassemblés les femmes, les

(1) Vincendon-Dumoulin.

vieillards et les enfants, et vers les propriétés qu'ils croyaient détruites. Lorsqu'ils reçurent l'heureuse nouvelle qu'on avait respecté et les hommes et les propriétés, ils éprouvèrent un profond étonnement, qui se changea bientôt en gratitude.

Au bout de quelques jours d'attente, ils s'aventurèrent, un à un ou par petits groupes, à sortir de leurs cachettes et vinrent occuper leurs demeures. Lorsqu'ils furent bien assurés qu'ils n'avaient rien perdu et qu'ils n'avaient plus rien à craindre, ils s'empressèrent de faire leur soumission et implorèrent un pardon qui leur fut accordé.

Dès cet instant, Pomaré II fut remis en possession du pouvoir de son père, et recouvra l'autorité suprême dont il avait été dépouillé. Sa clémence étonna longtemps ses adversaires : « Où donc, di-« saient-ils, les Pouré-atoua ont-ils puisé leurs senti-« ments d'humanité et de bienveillance ? Nous avons « employé la trahison et la ruse, et voici qu'au « moment où ils pourraient exercer des vengeances « terribles, non-seulement ils épargnent notre vie « et celle de nos familles, mais ils respectent nos « demeures et nos propriétés ! » En comparant cette conduite avec celle de Pomaré Ier, qui avait fait massacrer les femmes et les enfants du district d'Atéhourou, leur surprise s'accroissait encore. Tout naturellement, ils durent attribuer à la nouvelle religion une magnanimité dont ils ne s'étaient pas fait d'idée. Pomaré II grandit à leurs yeux ;

et ils n'en furent que plus disposés à embrasser les principes religieux de leur souverain (1).

Dès que la nouvelle de cette révolution fut connue à Eïméo, Nott, et après lui Bicknell, se rendirent à Tahiti. Tous deux y trouvèrent des auditeurs non-seulement disposés à les écouter, mais curieux et ardents à s'instruire, au point qu'ils passaient souvent une grande partie de la nuit à s'enquérir des dogmes chrétiens. Pomaré encouragea de tous ses efforts la conversion de ses sujets. M. Ellis croit devoir ajouter que ces encouragements furent uniquement ceux de la persuasion, qu'il n'employa jamais d'autres moyens pour atteindre ce but, et qu'il n'eut jamais recours à d'autres insinuations que celles autorisées par les Ecritures saintes.

Avec une rapidité qui tenait du prodige, on vit bientôt, sur les ruines des maraës, s'élever de toutes parts des églises, où les habitants se réunissaient en foule dans les jours consacrés à la prière et aux

---

(1) « Celui-ci, dit d'Urville en racontant le fait, envoya vers les *paris* de l'intérieur pour promettre individuellement à tous les chefs le pardon et l'oubli du passé. Cette conduite, si étrange dans le pays, gagna à Pomaré et à son Dieu une foule de partisans. On compara ces deux religions : l'une toute de douceur et de clémence, ne répandant le sang que pour se défendre; l'autre, farouche et impitoyable, demandant à toute heure des victimes nouvelles. La comparaison fut un beau plaidoyer pour le christianisme, et cette journée lui valut la conquête de Tahiti » (*Voyage autour du monde*, t. I, p. 158).

instructions religieuses. Les plus intelligents parmi ceux des néophytes qui avaient fait leur instruction à Eïméo, présidaient ces réunions et remplissaient les fonctions de missionnaires. Leurs prières improvisées étaient souvent remarquables par leur simplicité, leur expression et leur opportunité. Dans les derniers jours de l'année 1815, on comptait déjà plus de trois mille personnes qui avaient appris à lire; elles avaient acquis cet art dans huit cents exemplaires de l'Evangile selon saint Luc et dans plus de deux mille sept cents syllabaires, distribués dans les écoles (1).

Après le grand mouvement de 1816, dit M. Mœrenhout, à mesure que les églises s'élevaient, elles étaient remplies, même plusieurs fois par jour, par des néophytes empressés d'assister aux offices. Des écoles furent aussi ouvertes, où jeunes et vieux, célibataires ou mariés accouraient en foule. Ces gens se montraient tellement avides d'instruction, que les missionnaires ne suffisaient plus à la tâche. Tous à la fois voulaient acquérir les premières connaissances de la lecture et de l'écriture, de tout temps si fort admirées par les insulaires, et que déjà plusieurs d'entre eux possédaient.

Ce qui leur plaisait surtout, c'était le chant des hymnes. Ayant naturellement du goût pour la musique et pour les vers, avec quelque idée de

(1) Ellis.

l'harmonie, ils apprirent à chanter et même à chanter juste. A toute heure du jour, on n'entendait dans les maisons que le chant des cantiques, auquel les jeunes femmes surtout s'exerçaient continuellement. Les indigènes s'adonnaient aussi beaucoup à la prière et quelquefois poussaient la chose à l'extrême. Dans l'excès d'un zèle sincère, ou affecté, on en voyait s'écarter dans les bois et y passer de longues heures dans ces pieux exercices (1).

Les événements survenus à Tahiti eurent un grand retentissement dans les autres îles de l'archipel. Tous les chefs qui étaient venus au secours de Pomaré rentrèrent dans leurs états respectifs, plus ou moins imbus des principes du christianisme, et les y colportèrent. En moins d'un an, les idoles furent brûlées, et les maraës détruits à Houahiné. L'île de Raïatéa offrit plus de résistance; on s'y battit plusieurs fois, mais le chef Tamatoa, qui s'était rattaché au parti chrétien, finit par livrer aux idolâtres une bataille qu'il gagna. A mesure que les prisonniers étaient amenés devant lui, un orateur, placé à ses côtés, s'écriait : « Soyez les bien-« venus, vous êtes sauvés par Jésus-Christ, dont « nous avons embrassé la religion miséricordieuse.» Amené à son tour, le chef de Tahaa, tout pâle et tremblant, demanda s'il était destiné à la mort.

(1) Mœrenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, T. II, p. 471 et 472.

« Non, répondit Tamatoa, cesse de trembler... tu « es sauvé. » Bientôt après, une fête de réconciliation fut préparée ; plus de cent cochons venaient d'être cuits. En se voyant conviés à ce repas, les prisonniers, déjà surpris des événements de la journée, éprouvèrent des émotions toutes nouvelles pour eux. L'un d'eux se leva, et prenant la parole : « Voici mon « petit discours, dit-il. Que chacun suive son incli- « nation. Pour ma part, je n'adorerai plus des dieux « qui ne nous ont pas protégés au moment du dan- « ger. Nous étions quatre fois plus nombreux que « les chrétiens, et, cependant, ils nous ont vaincus. « Jéhovah est le vrai Dieu. Si nous avions défait nos « adversaires, ils seraient maintenant à brûler dans « la maison que nous avions construite dans le but « de les y enfermer et de les livrer aux flammes ; « tandis qu'eux, loin de nous faire du mal, ainsi qu'à « nos femmes et à nos enfants, ils nous ont admis à « partager une fête somptueuse. Leur religion est « une religion de miséricorde, et je m'unis à leur « culte. »

Toute l'assemblée, entraînée par ce discours, exprima la même détermination, et dès le soir même, elle s'associa aux prières des chrétiens. Le lendemain matin, on commença la destruction de tous les maraës de Tahaa et de Raïatéa, et, trois jours après, il n'y restait plus aucun vestige de l'ancien culte. « Il est à remarquer, ajoute le narrateur, qu'au moment où cette résolution fut prise par les

indigènes, il n'y avait encore aucun missionnaire anglais dans l'île (1). »

Les chefs de Borabora déployèrent également un grand zèle à rattacher leurs sujets aux nouvelles croyances, et ils y réussirent. Le christianisme ne tarda pas à pénétrer même aux Touamotous. Dans le courant de l'année 1816, tout l'archipel des Iles de la Société se trouva nominalement converti à la foi. Dès lors l'état des populations changea brusquement, soit quant aux idées, soit quant aux mœurs. Il en résulta que les missionnaires eurent à se préoccuper en même temps de la direction à donner à leur œuvre et des moyens d'opérer une rapide transition de l'état social ancien à une organisation plus avancée; ils devinrent forcément dès lors prêtres et législateurs tout à la fois. Mais, sur ce sujet, n'entrons pas dans les détails : la question serait délicate et difficile à traiter; contentons-nous de citer une page du missionnaire Williams. « Quelques personnes, dit-il, pourront faire la remarque qu'il n'appartient pas aux missionnaires de se mêler des affaires politiques d'un pays. Je ne puis entrer ici dans une longue discussion pour savoir à quelles limites les missionnaires doivent s'arrêter et jusqu'à quel point ils doivent s'occuper des institutions civiles d'un peuple; mais on peut demander si, pendant qu'on s'efforce de changer le caractère moral d'une

(1) Williams, *A narrative of missionary enterprises*, p. 83.

communauté pour lui donner les mœurs et les usages du monde civilisé, il ne serait pas criminel de refuser des conseils ou une assistance qui peuvent conduire à ce résultat. Presque toujours l'état politique et la législation rudimentaire des idolâtres, comme, du reste, tous leurs usages, avaient leur point de départ dans les superstitions inhérentes au culte des idoles, et participaient au caractère sanguinaire d'un système religieux avec lequel il faisait corps et par lequel il était sanctionné. Cette liaison intime créait des obstacles insurmontables au bien-être de la société. Lorsque les missionnaires que leur vocation avait poussés vers ces peuples, parvinrent à les délivrer du joug du culte fatal qu'ils subissaient depuis des siècles, et à leur faire embrasser le christianisme, après leur avoir appris à lire, et avoir mis l'Evangile entre leurs mains, ils reconnurent que les anciens usages encore subsistants étaient incompatibles avec les préceptes de la religion chrétienne. Et dans cet embarras, à qui ces peuples auraient-ils pu avoir recours, si ce n'est à ceux qui leur avaient apporté de nouvelles connaissances? Un missionnaire peut-il refuser de donner librement et sincèrement son avis?... Qu'on ne me croie pas, pour cela, partisan de l'autorité politique des missionnaires; je suis, au contraire, convaincu qu'ils ne doivent y participer que le moins possible, et que, sous quelque rapport qu'on envisage les affaires publiques, ils ne doivent s'en mêler qu'en donnant leur avis et leurs

conseils. Mais il est des circonstances, surtout dans les missions nouvellement fondées, où les missionnaires doivent sortir du cours ordinaire de leur vocation et se mettre plus en évidence qu'ils ne le voudraient, car il arrive fréquemment qu'un seul mot, dit à propos, fait plus pour arrêter une discussion, pousser à l'accomplissement d'un devoir ou faire cesser une animosité, que toute une année de débats entre les indigènes. »

En traitant le même sujet, M. Ellis a émis l'idée lumineuse que, « si, à côté des Sociétés déjà existantes, il s'en formait une qui eut pour but d'introduire, au milieu des tribus grossières et barbares, la connaissance de l'agriculture, des arts et métiers, et des principes d'ordre social et de civilisation générale, on accomplirait, par ce moyen, une œuvre utile et bienfaisante. En agissant simultanément avec les Sociétés missionnaires, cette institution permettrait à celles-ci de suivre plus efficacement l'objet simple et primitif de leurs travaux. »

Ce plan, s'il était réalisable, mettrait les messagers du salut parmi les païens à l'abri de bien des tentations et d'une multitude d'attaques, auxquelles n'ont pas échappé ceux qui apportèrent les premières lumières de l'Evangile et de la civilisation à Tahiti. Tout récemment encore, on nous demandait quels grands résultats ces missionnaires avaient obtenus et quel remarquable bien ils avaient fait dans cette île. A cette question, ils avaient ré-

pondu eux-mêmes, dès 1818, en consignant ces résultats dans une sorte de liste que voici :

1° Le renversement complet de l'idolâtrie et l'entier abandon de ses rites cruels et de ses usages pernicieux;

2° L'abolition de la pratique de l'infanticide et de la Société des arioïs;

3° La disparition de l'usage de massacrer les prisonniers, et peut-être la cessation de toute guerre dans l'avenir;

4° La suppression des amusements vains et démoralisants;

5° L'établissement de relations domestiques plus douces et plus affectueuses entre les familles; — relations qui n'existaient pas auparavant, car les femmes étaient assujetties à des usages qui consacraient leur infériorité envers les hommes. Il ne leur était pas même permis de manger avec eux, etc.;

6° Une réformation complète des sentiments moraux et des habitudes de la population;

7° La profession de la religion chrétienne faite par les habitants de l'ile en général, et les témoignages très sincères, en apparence, que lui rendent un grand nombre d'entre eux;

8° L'érection de nombreux édifices destinés au culte chrétien et l'établissement d'écoles publiques, particulièrement à Tahiti et à Eïméo;

9° Une observation générale du jour du repos et une fréquentation assidue du service divin, non-

seulement le dimanche, mais aussi les autres jours de la semaine;

10° L'habitude contractée par les indigènes de se réunir pour s'adonner en commun à la prière, à des exercices de piété en famille et à des actes de dévotion personnelle.

A cette nomenclature, les directeurs de la Société des missions de Londres ajoutèrent qu'avant peu l'on verrait à Tahiti une Église chrétienne constituée, des Tahitiens instruits et consacrés pour le saint ministère, l'institution du mariage, des indigènes devenant des maîtres d'école; puis l'introduction des arts utiles, du bien-être de la vie civilisée et d'industries nouvelles et productives (1).

Tout cela s'est, en quelque sorte, réalisé à la lettre et se continue encore. Gloire en soit rendue à Dieu!

(1) *Missionary register for the year* 1819.

CHAPITRE XI.

—

LE DÉSERT CHANGÉ EN CHAMP FERTILE.

L'histoire du développement que prit l'œuvre de nos frères anglais, de ses phases diverses et de ses nombreuses péripéties, mériterait quelques chapitres à part, mais cela nous entraînerait trop loin. Nous n'avons voulu que tracer et mettre en opposition deux tableaux représentant l'état de Tahiti avant et après l'introduction du christianisme.

Le commencement de 1817 vit arriver un renfort de missionnaires dont le besoin se faisait d'autant plus sentir dans l'île que les premiers ouvriers souffraient considérablement, au point de vue physique, de leurs privations ou de leurs combats, et que leurs occupations augmentaient dans la même proportion que leurs succès.

Un jeune homme de vingt-deux ans se trouvait au milieu des nouveaux envoyés : c'était l'intelligent et

actif M. Ellis. Il apportait une presse, qu'on se hâta d'établir dans une maison construite tout exprès, à Afaréaïtou, île d'Eïméo, et dont, par parenthèse, le pavé se fit au moyen de dalles enlevées à un maraë voisin, — « de sorte qu'Oro fut volé, mais le vrai dieu honoré, » comme le disait une femme d'esprit en parlant de cette affaire.

Prévenu du jour où la merveilleuse machine devait commencer à fonctionner, Pomaré se rendit sur les lieux, accompagné des principaux chefs. M. Ellis prit les ustensiles du compositeur; mais, voyant que le roi regardait d'un œil d'envie ces caractères brillants et neufs, il lui proposa de composer lui-même le premier alphabet. Tout joyeux, Pomaré s'acquitta de cette tâche avec l'aide du pasteur, et fit une page. Il voulait qu'on la tirât sur le champ, et ne se résigna qu'avec peine à attendre que la feuille fût composée en entier. On lui fit ensuite les honneurs du premier tirage. M. Ellis lui montra à se servir du tampon, plaça le papier, et lui indiqua la manière de mettre en mouvement le levier. La feuille fut assez nettement imprimée. Pomaré, enchanté de son ouvrage, prit la feuille, la passa aux chefs, puis en tira deux autres épreuves, les examinant, les admirant tour à tour. Ce travail achevé, il voulut que l'on montrât cet imprimé au peuple, qui l'accueillit par un cri de surprise. Après cette inauguration, le travail continua, et chaque jour le roi venait assister à ses progrès. Il observait tout, et comptant les lettres,

calcula que la lettre A se retrouvait cinq mille fois dans seize pages du syllabaire. On imprima deux mille six cents exemplaires de ce livre, puis un catéchisme tahitien, des extraits des Ecritures et un Evangile selon saint Luc. « O Grande-Bretagne! « terre de savoir! » s'écriaient les indigènes en se pressant aux portes de l'imprimerie. C'étaient des néophytes accourus de toutes les îles du groupe pour voir les missionnaires à l'œuvre et pour se procurer des livres. Le rivage était couvert de canots; les cases de la grêve regorgeaient d'hôtes et de curieux, et, de tous côtés, des groupes campaient en plein air. On eût dit une foire permanente. Pour que les livres durassent plus longtemps, on les relia tant bien que mal, tantôt avec de la toile d'écorce d'arbre, tantôt avec la peau des chiens, des chèvres ou des chats sauvages, que les naturels allaient chasser dans les montagnes. Au commencement, les livres élémentaires se distribuaient gratis, mais bientôt, pour relever leur valeur aux yeux de peuple, il fut décidé qu'on les échangerait contre une petite quantité d'huile de coco.

M. Ellis, à qui nous empruntons ces détails, raconte quelle satisfaction lui inspirait cette œuvre, accomplie avec des instruments si défectueux.

« Souvent, dit-il, je voyais arriver trente ou quarante canots des parties les plus éloignées d'Eïméo ou de quelque île voisine, portant chacun cinq ou six personnes, qui ne faisaient le voyage que pour se

procurer des livres de dévotion, et qui, parfois, étaient obligées de les attendre pendant cinq ou six semaines. Elles apportaient d'énormes paquets de lettres écrites sur des feuilles de platane et roulées comme de vieux parchemins : c'étaient autant de suppliques de gens qui, ne pouvant venir eux-mêmes, demandaient qu'on leur fît des envois.

« Un soir, au coucher du soleil, une pirogue arriva de Tahiti, montée par cinq hommes. Ils débarquèrent, plièrent leurs voiles, tirèrent leur embarcation sur la grève et s'acheminèrent vers ma demeure. J'allai au devant d'eux : « *Luka! te parau na Luka!* » me dirent-ils tous à la fois, en montrant des cannes de bambou pleines d'huile de coco, qu'ils offraient en paiement. N'ayant pas, en ce moment, d'exemplaires prêts à être livrés, je leur en promis pour le lendemain, en les engageant à se retirer chez quelque ami dans le voisinage, pour y passer la nuit. A ce moment, le crépuscule, toujours si court sous les tropiques, venait de finir. Je me retirai. Mais le lendemain, quelle fut ma surprise, quand, au soleil levant, j'aperçus ces gens couchés à terre devant la maison, sur des nattes de feuilles de cocotier, sans autre couverture que le large manteau de toile d'écorce qu'ils portent habituellement! Me hâtant de sortir, j'appris d'eux qu'ils avaient passé là toute la nuit, et quand je leur demandai pourquoi ils n'étaient pas allés loger dans une maison : « Oh! me répondirent-ils, nous avions trop peur qu'en notre

absence quelqu'un ne vînt, de grand matin, vous demander les livres que vous aviez préparés, et qu'alors nous ne fussions obligés de repartir les mains vides. Nous avons tenu conseil hier au soir, et nous avons résolu de ne nous éloigner qu'après avoir obtenu ce que nous sommes venus chercher. » Je les conduisis dans l'imprimerie, et ayant assemblé des feuilles à la hâte, je leur donnai à chacun un exemplaire. Ils m'en demandèrent deux autres, l'un pour une mère, l'autre pour une sœur. Ils enveloppèrent les livres dans un morceau de toile blanche du pays, les mirent dans leur sein, me souhaitèrent une bonne journée, et sans avoir ni bu, ni mangé, ni visité une seule personne de l'établissement, ils coururent au rivage, remirent leur canot à flot, hissèrent leur voile de cordes de palmier nattées, et se dirigèrent, tout joyeux, vers leur île natale. »

« C'était comme on le voit, fait observer d'Urville en citant ce trait, une révolution complète, et Pomaré en était le promoteur. Son appui ne faillit pas un seul jour aux missionnaires. Il les seconda de tout son pouvoir dans la propagation de la doctrine qu'ils avaient apportée dans son pays. »

Vers ce temps-là, mourut Faré-Faou, qui, depuis le jour où il avait livré les plumes rouges aux flammes, s'était montré ardent et empressé à porter l'Evangile jusque dans les lieux les plus retirés du pays. Sa fin fut bénie; « Jésus, disait-il, remplit mon âme de joie, Jésus, le Sauveur! »

L'entraînement général qui remuait d'une manière soudaine toutes ces îles, rendait bien des conversions suspectes, et elles l'étaient certainement. Un vieillard demandait ingénûment « quelle différence il convenait d'établir entre la religion dans la tête et la vraie foi dans le cœur? »

Un autre, non moins sincère que celui-là, disait à son tour : « Le croyant se trouve affranchi du péché (Rom., 6, 22), mais aussi longtemps qu'il vit peut-il être libre de mauvaises pensées? »

On voulait savoir des missionnaires si les méchants seraient jamais délivrés des peines de l'enfer? — « Non, répondaient-ils, parce qu'en enfer l'on ne se repent jamais. — Comment, demandait-on encore, ont pu tomber les mauvais anges? — Par orgueil. — Mais comment l'orgueil est-il entré dans le ciel? — La Bible ne le dit pas. »

La plupart des questions des indigènes portaient sur ce qui est bien ou mal, — preuve évidente que ces gens souhaitaient sincèrement de plaire à Dieu.

Un ancien aréoï demanda s'il ne devait pas changer de nom à son baptême, car « il se sentait très criminel. » Cette réflexion seule n'imprime-t-elle pas un sceau bien marqué sur sa foi?

A Matavaï, un pécheur contrit demandait avec une extrême naïveté à M. Wilson : « Y a-t-il du mal en moi si je pleure quand je vais prier sous le buisson? — Non, je pense; qu'est-ce qui te fait pleurer? — Mes nombreuses transgressions et le

souvenir de ce que Notre Seigneur a souffert pour nous. » Aurait-on pu mieux exprimer des sentiments plus chrétiens ?

Pomaré aussi avait des moments de componction, mais ce qui le poussait surtout en avant, c'était son zèle de réformateur, son goût pour les livres et pour l'écriture. On assure qu'à la fin il était parvenu à mieux écrire qu'aucun des missionnaires. Il avait appris d'eux un peu de géographie, d'histoire, d'anglais, même de dessin. Chez lui, le culte domestique se célébrait régulièrement le soir et le matin, et souvent il le présidait lui-même. Voici la prière qu'il avait composée pour ces exercices :

« O Jéhovah ! Dieu de notre salut, écoute nos prières, pardonne-nous nos péchés et sauve nos âmes.

« Nos péchés sont grands, ils sont plus nombreux que les poissons de la mer, et notre obstination a été sans égale. Convertis-nous à toi et rends-nous capables d'abandonner nos mauvaises voies. Amène-nous à Jésus-Christ, et que nos péchés soient nettoyés dans son sang. Accorde-nous ton bon Esprit, pour qu'il nous sanctifie.

« Préserve-nous d'hypocrisie. Ne permets pas que nous entrions dans ta maison avec légèreté, pour retourner ensuite dans les nôtres et y commettre le péché. A moins que tu n'aies compassion de nous, nous périrons; à moins que nous ne soyons préparés et rendus propres pour les demeures célestes,

nous serons relégués en enfer et nous mourrons. Oh! ne permets pas que nous soyons jetés dans ce monde inconnu de souffrances. Sauve-nous, pour l'amour de J.-C. ton Fils, le Prince de la vie; oui, fais-nous obtenir le salut à cause de lui.

« Bénis tous les habitants de ces îles. Que chacun élève ses mains vers Dieu en lui disant : Seigneur, sauve-moi! Seigneur, sauve-moi!

« Fais que toutes les familles de Tahiti, le peuple d'Ëïméo, d'Houahiné, de Raïatéa et des états environnants aient part à ton salut. Bénis l'Angleterre et toutes les nations du monde. Puisse ta parole se répandre bientôt par toute la terre et y multiplier plus promptement que le mal!

« Aie pitié de nous, et bénis-nous au nom de Jésus-Christ. Amen. »

Malheureusement, sous ces apparences de ferveur chrétienne, la vie intérieure de Pomaré n'était pas très régulière. Son penchant pour les boissons enivrantes resta le même, et semble avoir eu pour effet d'abrutir son esprit et d'altérer sa santé. Quand il se sentait la tête appesantie, alourdie par des libations copieuses : « O Pomaré, s'écriait-il en se faisant justice à lui-même, ô Pomaré, ton porc est maintenant plus en état de régner que toi (1)! »

Cet homme luttait sans aucun doute contre ses mauvais penchants, mais manquait d'énergie pour

(1) D'Urville.

les surmonter. Les missionnaires le plaignaient beaucoup en cela et tâchaient de le fortifier dans ses bonnes résolutions... A force d'instances de sa part, ils lui accordèrent le baptême, le 16 mai 1819. Il réforma un peu sa conduite et parut, entre autres choses, se rapprocher de sa femme légitime, qui s'était vue délaissée par lui pendant longtemps.

Vers la fin de 1820, il lui nâquit un fils, qui devait lui succéder, sous le nom de Pomaré III.

Le père souffrait déjà d'une hydropisie, fruit de ses excès. Le 7 décembre 1821, le missionnaire Crook fut mandé auprès de lui. Le trouvant à l'agonie, ce fidèle serviteur lui dit : « Je voudrais faire beaucoup pour vous; mais que vous dirai-je? Vous avez été un grand pécheur ; élevez vos yeux vers Jésus-Christ, car il est un puissant sauveur, et personne que lui ne peut maintenant vous secourir. » Pomaré répondit : « Personne que Jésus! » Ce furent ses dernières paroles.

Le lendemain, un chef pieux, nommé Haoutia, disait, en montrant les restes de son ami : « Je n'ai pu dormir de toute la nuit en pensant à la mort de Pomaré. J'étais comme un canot ballotté au milieu des vagues en tourmente, et qui ne trouve aucun repos. Ayant devant moi son corps, je me disais : Le voilà inanimé; bientôt nous allons le déposer dans la tombe; et dans mon cœur, je me demandais : Son âme où est-elle? »

Réservons à Dieu les mystères de l'avenir.

Pomaré II mourut à l'âge de quarante-sept ans, peu regretté des missionnaires, bien qu'il eût favorisé leurs travaux dès qu'il en eut compris le but. Sa taille dépassait six pieds anglais. Il avait le teint basané, l'esprit rude et pourtant très vif. Fort jaloux de son pouvoir, rapace plutôt que despote, on l'aimait moins qu'on ne le craignait. D'ailleurs, il ne savait pas résister à la mauvaise influence de son entourage, ordinairement flatteur. Quoique d'un caractère indolent, il était cependant curieux, attentif, et peut-être plus observateur qu'aucun des insulaires qu'il gouvernait. « Il remarquait avec perspicacité, dit Vincendon Dumoulin, tout ce qui se passait autour de lui, sans avoir l'air d'y faire attention; il n'était pas seulement curieux et patient dans ses recherches, mais quelquefois il fit preuve d'esprit, malgré son apparence épaisse. Souvent, par des saillies et des réparties plaisantes, il excitait un rire sans fin chez les chefs rassemblés autour de lui. Cependant il n'aimait pas les grandes réunions, il se complaisait plutôt dans la société intime d'un ou deux chefs favoris. Sous le rapport de l'application à l'étude, Pomaré l'emportait sur tous ses sujets, et il est probable que s'il avait été libre des influences pernicieuses qui retardèrent ses progrès, et s'il avait pu jouir d'une éducation libérale, le développement de son intelligence aurait atteint un niveau très élevé. » Les occupations sédentaires lui convenaient beaucoup mieux que des travaux plus actifs. Il tenait

régulièrement un journal quotidien, et il transcrivait, dans un registre destiné à cet usage, tous les textes de l'Evangile qu'il avait entendus, aussi bien que ses propres prières. Il écrivit de sa main son premier code de lois (dix-neuf articles) et avait copié plusieurs portions des saintes Ecritures, avant qu'elles eussent été livrées à l'impression. Son gouvernement se distingua plutôt par une prudente habitude de délibération que par la promptitude de ses décisions. La plupart des mesures adoptées avaient bien plus en vue des résultats ultérieurs sur l'esprit de la population qu'un effet immédiat. Pour nous résumer, Pomaré II fut un homme distingué, le plus instruit parmi les siens, mais laissant beaucoup à désirer sous le rapport du caractère et de la conduite.

CHAPITRE XII.

—

LA FOI DÉGÉNÈRE.

La mort de cette sorte de Clovis tahitien fut un coup funeste pour les îles. Elle arrêta leur marche vers la civilisation et la fit rétrograder si rapidement qu'elles menacèrent quelque temps de retomber dans leur ancien état de barbarie. L'héritier du trône n'avait qu'un an. Sa mère, Téré-moï-moï, lui servit de régente, mais elle était, dit-on, inhabile aux affaires et livrée à la galanterie, de sorte qu'elle finit par se démettre du pouvoir en faveur de sa sœur aînée, qui était fort réputée pour son courage. Pomaré-Vahiné gouverna donc, au nom de son neveu Pomaré III, enfant en bas âge, fantôme de roi qui ne devait pas tarder à mourir.

Aï-mata, sœur du petit prince, épousa, en décembre 1822, un favori du feu roi, qui lui avait donné, comme un témoignage d'affection, le nom

de Pomaré, auquel on ajouta le sobriquet de *Opou-raï* (Pomaré Gros-Ventre), en raison de la corpulence peu commune de ce jeune homme.

Il se trouvait allié au célèbre Tapoa, chef de l'île de Tahaa, et devait lui succéder.

La cérémonie du mariage eut lieu à Houahiné, point intermédiaire entre les domaines des deux époux.

On peut dire de leur première entrevue qu'elle fut étrange et maladroite, surtout pour un peuple qui aime tant la représentation. Le fiancé ne se leva pas pour complimenter les parents de sa future quand ils la lui amenèrent. Aï-mata lançait des regards furtifs sur celui qui, sur le point de devenir son mari, restait assis devant elle avec l'immobilité d'une statue. A la suite de cette rencontre officielle, qui dura plus de vingt minutes, les deux partis se retirèrent sans avoir échangé une seule parole (Ellis).

Cependant des apprêts considérables eurent lieu pour la célébration du mariage. Les deux époux se rendirent, dans tout l'appareil du pouvoir, à la chapelle, où MM. Barff et Ellis officièrent. Une garde armée les accompagnait, et les principaux chefs formèrent un demi-cercle dans l'église, dont toutes les avenues avaient été envahies par la foule. La plupart des assistants étaient revêtus d'habits européens. Aï-mata portait une robe anglaise, Téré-moï-moï, Pomaré-Vahiné, et toutes les femmes de la famille royale s'étaient mises en blanc; les *raoutiras* (principaux) portaient leurs plus beaux vêtements,

et Pomaré figurait en habits éclatants, mais de fabrication indigène. Il avait seize ans à peu près à cette époque; Aï-mata semblait un peu plus jeune. Il était d'un caractère taciturne et réservé; sa femme, au contraire, avait des manières engageantes, l'esprit vif, la conversation gaie. D'une complexion plutôt délicate que forte, sa contenance était ouverte et pleine de vivacité; ses yeux, noirs et brillants, se remplirent de larmes au moment d'accomplir les derniers rites du mariage. Elle donna de bonne heure des signes d'une intelligence supérieure, dit M. Ellis, et, avec plus de culture, on peut croire que ses facultés mentales l'eussent rendue assez supérieure à la plupart des personnes de son sexe, pour qu'elle exerçât autour d'elle la plus haute influence. Elle avait assisté fréquemment aux leçons des missionnaires, et dans le cours de ses études, elle avait fait de rapides progrès. Sa conduite était conforme aux principes du christianisme, qu'elle avait embrassés, et elle s'est montrée invariablement bienveillante pour les missionnaires (1).

« Aï-mata, dit M. Lesson, n'avait que douze ou treize ans quand elle vint visiter notre corvette. Ses formes étaient grêles et délicates, et sa coloration d'un jaune très clair tirant sur le blanc. Sa physionomie intéressante avait une expression fine et spirituelle; dès l'abord, elle plut à tout le monde, par

(1) Ellis. *Polynesian Researches*, T, II, p. 561.

ses manières, ses terreurs gracieuses, ses bouderies mutines et ses caprices d'enfant. Vêtue d'une étoffe très blanche, sa chevelure nouée sur la tête, elle n'avait pour ornement que des fleurs naturelles de gardenia, dont quelques-unes passées dans les trous de ses oreilles. A son départ, Aï-mata était couverte de verroterie et de pendants d'oreilles, que chacun s'empressait de lui offrir. Princesse par naissance, belle entre les insulaires de son âge, l'influence de ces deux puissants moteurs agissait sur le cœur de chacun, et c'était à qui se piquerait de la plus grande libéralité (1).

Quand les formalités du mariage de Pomaré-Opouraï eurent été remplies, les deux époux fixèrent leur résidence à Tahiti. Aï-mata n'exerçait encore dans cette île d'autre autorité que celle d'un chef de district. Son frère était censé régner. On procéda donc au couronnement de celui-ci, le 21 avril 1824. Ce jour-là, plus de deux mille personnes se réunirent à Papaoa, où la cérémonie devait avoir lieu. L'assemblée se composait principalement des habitants de Tahiti et d'Eïméo, des chefs de ces îles et des îles du groupe nord-ouest, qui y avaient été tous invités, et qui, par le fait seul de leur présence, faisaient profession de reconnaître l'autorité du nouvel ariirahi. D'après les usages anciens, celui-ci aurait dû aller prendre un bain de mer, à la vue du peuple,

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde.*

en signe d'ablution, mais les missionnaires remplacèrent cette cérémonie par celle de l'onction. Une Bible et le code des lois tahitiennes furent placés sous les yeux de l'enfant; puis, M. Nott prit une couronne et la posa sur la tête du petit prince, en prononçant ces mots : « Pomaré, je te couronne roi de Tahiti, Mooréa, etc. Puisse Jéhovah t'accorder la prospérité, la santé, une longue vie et la grâce de gouverner avec justice et dans la crainte de Dieu! » Le peuple fit, à plusieurs reprises, retentir l'air du cri officiel ; « Vive le roi! vive le roi! (Maéva arii! maéva arii!) » Une amnistie générale fut ensuite proclamée, et tous les bannis eurent la permission de rentrer dans leurs districts.

Ce sacre, un peu trop brillant peut-être, eut lieu en plein air. L'assemblée se rendit ensuite au temple, où la solennité fut terminée par un service divin.

Peu de temps après son couronnement, le jeune Pomaré III fut conduit à Eïmeo et confié aux soins de M. Orsmond, directeur d'une école spéciale, désignée sous le titre d'*Académie des mers du Sud*. Cet établissement avait été fondé au mois de mars 1824, par deux délégués de la Société des missions de Londres (MM. Tyerman et Bennett) et par les agents de cette association établis dans le pays. Le but de l'institution était de procurer, aux enfants des missionnaires et aux jeunes indigènes les plus intelligents, une éducation libérale, propre à les pré-

parer à occuper plus tard des positions élevées dans la société. C'était aussi une espèce de collége destiné à préparer des évangélistes. Une des plus pénibles privations des messagers du salut était l'impossibilité où ils se trouvaient, de donner à leurs enfants une éducation solide et religieuse. Placés au milieu d'une population rude et grossière, ils avaient à craindre de voir leurs familles contracter les habitudes et les mœurs des naturels, sans remédier en rien pour cela à cette dégradation morale. Malgré la plus grande surveillance, ils ne pouvaient espérer de les préserver de ce contact dangereux, et n'avaient en même temps aucun moyen de leur donner une instruction convenable. Leur anxiété était très grande à ce sujet, il est facile de le comprendre. La fondation de l'Académie des mers du sud devait remédier aux inconvénients redoutés, et dès le principe elle reçut environ soixante élèves, enfants ou orphelins de missionnaires (Ellis).

Ce fut dans cette institution que, vers le milieu du mois de décembre 1826, le jeune Pomaré III fut atteint, un des premiers, d'une maladie endémique qui ravageait le groupe. On le conduisit aussitôt auprès de sa mère, qui résidait à Paré (île Tahiti). Il y languit jusqu'au 11 janvier 1827, jour de sa mort. « Quoique extrêmement jeune, il montrait d'assez bonnes dispositions, promettant un chef plus ou moins instruit, qui aurait pu soutenir le christianisme, et très probablement faciliter beaucoup la

diffusion des lumières et de la civilisation. C'était le dernier rejeton mâle de la famille de Pomaré; il fut enterré à Papaoa, dans le tombeau de son père, pleuré par le peuple entier et sincèrement regretté des missionnaires (1). »

A cette époque, la piété des insulaires avait décliné, leur première ferveur s'était ralentie, ils vivaient encore de la vie de Dieu, mais en se traînant. L'orgueil spirituel commençait à se glisser chez les uns, qui faisaient les prophètes; chez d'autres, une trop grande préoccupation de nouvelles lois à introduire, ou une grande irritation contre les lois existantes, nuisaient au développement de la pensée religieuse. En outre, les relâches des baleiniers étaient nombreuses. Leurs équipages aiguisaient la convoitise des indigènes en leur montrant de nouveaux articles de commerce; ils apportaient avec eux de grandes quantités de spiritueux et favorisaient les mœurs dissolues jusqu'à faire revivre les danses obscènes des temps passés. Enfin un grand nombre de déserteurs marins ou de forçats échappés des colonies pénales anglaises, exerçaient dans ces îles une influence pernicieuse; l'œuvre de régénération était en souffrance.

Ce fut dans ces circonstances défavorables qu'Aïmata, âgée d'environ seize ans, se vit appelée à remplacer au pouvoir Pomaré III. Cet événement eut lieu en 1827, sans bruit et sans consécration solen-

(1) Mœrenhout, *Voyage aux îles du grand Océan.*

nelle. La régence resta pendant quelque temps encore entre les mains de Pomaré-Vahiné. M. Ellis écrivait, en parlant de la jeune reine : « Son caractère est à peine formé ; mais les missionnaires parlent très favorablement de ses principes et de sa conduite ; ils espèrent qu'elle sera une source de bénédictions pour la nation, et le soutien du christianisme (1). »

Depuis peu, il s'était élevé dans le pays une secte absurde, dite des *Mamaïa* et dont le fondateur, nommé Téaou, était diacre de l'Eglise de Pounavia. Ces fanatiques se prétendaient chrétiens, affectaient de croire au Seigneur Jésus, lisaient la Bible et priaient plusieurs fois par jour, mais ils s'en tenaient à ces formes extérieures du culte, et les conciliaient avec la vie la plus licencieuse et la plus immorale. Aimer Dieu, le prier, chanter ses louanges étaient les seules obligations de leur système ; on pouvait ensuite agir au gré de ses désirs, car le reste des actions était indifférent. Par un singulier mélange du christianisme avec l'ancienne religion, ils se prétendaient inspirés ; seulement, au lieu de l'être par Oro, ils l'étaient par le Christ, par saint Jean, par saint Paul ; une femme se donnait pour l'être par la Vierge Marie. S'appuyant ainsi sur l'autorité de l'Écriture et surtout sur l'exemple de Salomon devenu polygame, elle niait qu'il y eût des punitions dans l'autre vie ; tout le monde devait

(1) *Polynesian Researches*, t. II, p. 530 et 579

aller au ciel, et ce ciel était celui des aréoïs (et de Mahomet). De nouveaux plaisirs, des fêtes, des festins y étaient réservés, et ce bonheur-là devait durer sans fin. Cette morale si relâchée, eut de nombreux adhérents, qui, à l'avénement de la jeune reine au trône, s'imaginèrent qu'elle les protégerait ; mais en cela elle les déconcerta, et les chefs influents, tels que Tati, Hitoti, Oupa-Parou, Outami, s'unirent aux missionnaires et à tous les gens de bien, pour arrêter ce débordement.

Nous avons déjà fait observer que la piété des indigènes n'était plus si fraîche ni si pure qu'au moment de leur réveil; et, à défaut d'autres preuves, le fait qu'on vient de voir le prouverait suffisamment. On le comprendra mieux encore en rapprochant l'apparition des mamaïa d'un fait qui s'était passé trois ou quatre années auparavant.

A cette époque, en effet, le 13 mai 1823, M. d'Urville avait assisté, avec quelques autres officiers de *la Coquille*, à une espèce de congrès national, qui n'avait pas réuni moins de 4,000 Tahïtiens.

« Arrivés à Papaoa, dit cet illustre navigateur, je vis les habitants, hommes et femmes, marchant sur deux files, en bon ordre et dans un profond silence, dans la direction de l'église. On eût dit une ligne noire de dévots pélerins. Dans le temple, chacun prenait place suivant son district et son canton. Bientôt cet immense hangar, long de 700 pieds, fut en grande partie rempli ; et pourtant,

malgré l'affluence, un tel silence régnait que la voix du missionnaire se faisait entendre dans toutes les parties de la salle. Le service commença à dix heures. Il s'ouvrit par un hymne que les assistants chantèrent en chœur. Ensuite vint une lecture de quelques pages des Actes des apôtres; puis M. Barff fit un long discours sur un passage des prophéties d'Isaïe. Son débit, expressif et fortement accentué, semblait produire la plus grande impression sur cet auditoire. Quelques fidèles cherchaient à tracer à la hâte sur un papier des passages du sermon; les autres écoutaient le prêtre dans l'attitude la plus fervente et la plus respectueuse. La famille royale assistait au service, mais confondue dans la foule et sans distinction apparente (1). »

Deux jours plus tard, 15 mai, Duperrey, commandant la corvette *la Coquille*, écrivait de Tahiti au ministre de la marine française :

« Lorsqu'ils atteignirent cette île, Wallis, Bougainville, Cook et Vancouver avaient été abordés par une grande quantité de pirogues; nous fûmes donc très surpris de n'en voir aucune se diriger vers nous; nous en sûmes bientôt le motif : c'était l'instant où tout le monde était au sermon; mais, le lendemain matin, des insulaires en grand nombre nous apportèrent des provisions de tout genre.

(1) Dumont-d'Urville, *Voyage pittoresque autour du monde*, t. Ier, p. 562.

« Les missionnaires convoquent tous les ans, dans l'église de Papaoa, la population entière, qui se compose de 7,000 âmes. La convocation de cette année a lieu en ce moment; l'on y discute les articles d'un code de lois proposé par la Mission, et les chefs tahitiens montent à la tribune et parlent des heures entières avec beaucoup de véhémence....

« L'île de Tahiti s'est déclarée indépendante il y a environ deux mois. Le pavillon anglais, qui y flottait depuis le voyage de Wallis, est remplacé par un pavillon rouge, sur lequel on remarque une étoile blanche placée dans l'angle supérieur. Les missionnaires, pour lesquels les naturels gardent une grande vénération, ont cependant conservé leur influence. Nous avons été parfaitement accueillis.

« ..... L'île de Tahiti est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était du temps de Cook. Les missionnaires ont totalement changé les mœurs et les coutumes de ses habitants. L'idolâtrie n'existe plus parmi eux, et ils professent généralement la religion chrétienne. Les femmes ne viennent plus à bord des bâtiments; elles sont même d'une réserve extrême lorsqu'on les rencontre à terre. Les mariages se font comme en Europe, et le roi lui-même s'est assujetti à n'avoir qu'une seule épouse. Les femmes sont admises à la table de leurs maris.

« La Société infâme des aréoïs n'existe plus.

Les guerres sanglantes que ces peuples se livraient et les sacrifices humains n'ont plus lieu depuis 1816. Tous les naturels savent lire et écrire; ils ont entre les mains des livres de religion traduits dans leur langue et imprimés soit à Tahiti, à Uljeta ou à Eïméo. De belles églises ont été construites, et tout le peuple s'y rend deux fois par semaine avec une grande dévotion, pour entendre le prédicateur. On voit souvent plusieurs individus prendre note des passages les plus intéressants des discours. »

Qu'ajouterions-nous à ces témoignages de deux navigateurs éclairés, impartiaux et catholiques-romain? Joignons-y les paroles d'un poëte.

Chateaubriand écrivait : « Otahiti a perdu ses danses, ses chœurs, ses mœurs voluptueuses. Les belles habitantes de la nouvelle Cythère, trop vantées peut-être par Bougainville, sont aujourd'hui, sous leurs arbres à pain et leurs élégants palmiers, des puritaines qui vont au prêche, lisent l'Écriture avec des missionnaires méthodistes, controversent du matin au soir et expient dans leur trop grand ennui la trop grande gaîté de leurs mères. On imprime à Otahiti des Bibles et des ouvrages ascétiques.

« *Un roi* de l'île, le roi Pomario, s'est fait législateur; il a publié un code de lois criminelles en dix-neuf titres et nommé quatre cents juges pour faire exécuter ces lois. Le meurtre seul est puni

de mort (1). La calomnie au *premier degré* porte sa peine : le calomniateur est obligé de construire de ses propres mains une grande route de deux à quatre milles de long et de douze pieds de large. « La route doit être bombée, dit l'ordonnance « royale, afin que les eaux de pluie s'écoulent des « deux côtés. » Si une pareille loi existait en France, nous aurions les plus beaux chemins de l'Europe (2). »

D'autres hommes éminents ont également parlé, avec une admiration plus sérieuse, du changement opéré par l'Évangile dans les mers du Sud. Ainsi, M. Hyde de Neuville, en présidant, le 11 décembre 1829, la séance générale de la Société de géographie de Paris, disait :

« Ce n'est pas le besoin d'amasser des richesses qui vient de faire surgir à la civilisation cette vaste partie de notre globe que nous connaissions à peine avant les découvertes de l'illustre et infortuné capitaine Cook; je veux parler de la Polynésie. Quel prodigieux événement que cette révolution morale, opérée comme par enchantement dans ces archipels qui gémissaient encore, il y a dix années, sous le joug sanglant de la plus absurde idolâtrie. Quoi! tout à coup les sacrifices humains cessent, les prêtres du mensonge se dispersent, les autels des faux

(1) La peine de mort a été abolie postérieurement.

(2) *Voyage en Amérique*, par M. de Chateaubriand, préface.

dieux tombent, et à la loi tyrannique et cruelle du talion, succède la loi si douce et si bienfaisante de Jésus-Christ ! Quelle gloire pour le christianisme ! Mais là ne s'arrête pas son triomphe. En brisant les idoles de la Polynésie, il apprend à ses habitants à cultiver les arts; il leur inspire le besoin de l'ordre et l'amour du travail. A l'arbitraire du despotisme il fait succéder un gouvernement dont l'action devient chaque jour plus régulière; enfin, à côté de ces nouveaux temples, où des hommes à demi sauvages viennent adorer le Dieu vivant, s'élèvent des écoles publiques, où des enfants, abandonnés jusqu'alors à la plus grossière ignorance, reçoivent cette éducation première sans laquelle les nations n'ont jamais qu'une civilisation incomplète. Ah ! que ne peut la charité, quand une foi vive et éclairée la dirige ! »

Je reprends le cours de notre histoire; mais les grands faits religieux nous manquent de 1827 à 1835; profitons-en pour citer ceux de la propagande romaine, en cédant loyalement la plume à des gens plus capables que nous d'en retracer la suite.

CHAPITRE XIII.

—

MISSION CATHOLIQUE ROMAINE.

Des missionnaires catholiques, partis de Bordeaux, écrivaient du Chili, sous la date du 9 juillet 1834 :

« Nous allons partir dans deux ou trois jours pour l'île Gambier, qui est sur la route de Valparaiso à Otahiti. Le marché est fait. Le capitaine Morne, français, a transporté lui-même, aux îles Marquises des ministres protestants. Il me nomma les îles Gambier. Le capitaine me dit qu'il ne croyait pas qu'on pût nous y conduire à moins de 100 piastres (500 fr.) par personne, supposé même que nous rencontrassions un bâtiment qui tînt cette route. En sortant du vaisseau, nous fûmes auprès d'un capitaine américain qui devait partir pour Otahiti, et qui nous avait offert, par grâce spéciale, de nous y conduire pour 150 piastres par personne.

Nous redoutions *cette île*, où nous ne pouvions pas débarquer sans payer 30 piastres chacun, car telle est la loi du pays à l'égard des étrangers.

« Nous avions donc refusé. Il finit par consentir à recevoir 4 onces (460 fr.). Nous convînmes qu'il nous conduirait aux îles Gambier, où il déposerait deux d'entre nous ou tous les quatre, si nous le souhaitions, et que les autres iraient à Otahiti. Nous demeurâmes d'accord que MM. Caret et Laval resteraient aux îles Gambier, où nous leur construirions une cabane, et que Colomban et moi nous nous rendrions à Otahiti, *déguisés en charpentiers*.

« Le capitaine Morne nous a offert un sauvage de la Nouvelle-Zélande, qui entendait l'anglais, un peu l'espagnol et assez bien la langue des îles Gambier, où il était connu et aimé. M. Caret le conduisit à l'église et lui fit voir le Christ : le bon sauvage l'imitait en tout, se mettait à genoux et faisait comme lui le signe de la croix (1).

« En 1826, une loi fut rendue pour empêcher des aventuriers et des personnes suspectes de venir troubler l'ordre établi. Cette loi condamnait à une amende de 30 dollars tout capitaine de navire étranger qui laisserait à terre un homme de son équipage sans y être autorisé par le gouverneur du district (2). »

---

(1) *Annales de la propagation de la foi*, janvier 1838.

(2) *L'Océanie*, par M. de Rienzi.

Ce qu'on vient de lire peut servir d'introduction au récit des événements qui ont suivi l'apparition à Tahiti des prêtres catholiques de la Mission établie aux îles Mangaréva ou Gambier depuis le 7 août 1834. Pour justifier cette invasion sur les domaines de leurs voisins, les missionnaires catholiques s'appuyaient sur le texte d'un ancien décret du Souverain Pontife, confirmé le 2 juin 1833 par le pape Léon XII, qui leur conférait le droit d'entreprendre la conversion des naturels de tous les archipels de l'Océan Pacifique, divisés en deux évêchés, sous le titre d'Océanie occidentale et orientale.

« Au point de vue exclusif sous lequel ils envisageaient la question, les missionnaires de Mangaréva ne voyaient dans l'archipel Tahiti que des terres soumises à leur juridiction, sans songer ou sans vouloir reconnaître que ces îles étaient depuis longtemps converties à la religion du Christ. On peut même inférer de leur conduite que l'idée de faire naître des débats religieux et de donner lieu à une controverse avec un culte dissident stimulait leur zèle apostolique. « Après de mûres réflexions, « dit M. Caret en rendant compte de son voyage « à Tahiti, nous pensâmes qu'il fallait aller directe- « ment à Tahiti, centre de la Polynésie australe. « Nous n'ignorions pas les difficultés que nous au- « rions à surmonter pour y entrer et surtout pour « nous y maintenir; mais nous voulions obéir à « notre conscience, qui nous fait un devoir de visi-

« ter toutes les terres que le Saint-Siége a confiées « à nos soins (1). »

« Ainsi, dès à présent, on peut admettre que les missionnaires catholiques songeaient, dès leur arrivée dans l'Océanie, à déclarer la guerre aux missionnaires méthodistes et à renverser leur culte. Cette détermination est peut-être justifiée, aux yeux des personnes guidées par un esprit exclusivement religieux, par le décret papal qui a disposé si largement de toutes les terres de l'Océanie en faveur d'une congrégation ; mais, en l'envisageant au point de vue des convenances sociales et même du droit, on doit, à notre sens, la couvrir d'un blâme complet. Non-seulement la résolution des missionnaires catholiques trahissait des dispositions d'intolérance qui ne sont plus de notre époque et une inimitié qui ne devrait jamais accompagner l'exercice d'un ministère de paix, mais, en outre, tandis que, dans l'immensité du bassin de l'Océan Pacifique, il existe tant de peuples enveloppés encore dans les langes de la barbarie, était-il utile, était-il juste, le lendemain d'un premier succès dans un petit archipel, de porter sur-le-champ le trouble au sein d'une population déjà placée sur la voie de la civilisation? Les deux cultes étaient-ils donc si à l'étroit qu'il fallut, dès l'abord, entamer une lutte religieuse? Au contraire, le champ dévolu aux missionnaires de toutes les déno-

(1) *Annales de la propagation de la foi*, janvier 1838, p. 207.

minations était immense : ils pouvaient, pendant de longues années encore, poursuivre leurs travaux sans se rencontrer sur le même terrain et donner l'exemple d'une noble émulation à guider leurs troupeaux par des voies différentes vers le même but, l'amélioration morale et physique des sauvages. Il y avait, d'ailleurs, plus que de l'imprudence à rendre des hommes à peine convertis spectateurs de discussions dont ils n'auraient pas pu comprendre la portée, et qui n'auraient revêtu pour eux que l'expression d'un parti opposant. Nous n'hésitons donc pas à condamner la détermination des missionnaires de Gambier; on doit blâmer leur projet, mais, en même temps, en dehors de leur caractère religieux, il faut leur reconnaître le droit des citoyens français de séjourner dans tous les pays alliés ou en paix avec la France; cette distinction est nécessaire à établir, dès à présent, pour bien déterminer la nature des événements dont nous tentons de tracer l'esquisse (1). »

« Les considérations religieuses n'ont pas peu contribué à l'occupation des Marquises. L'histoire des Missions catholiques dans la Polynésie, peu connue encore, demanderait à être racontée avec plus de développement qu'on ne peut lui en donner ici. Les effets de cette propagande, dont le foyer est à Paris, ne remonte pas au delà de 1834 ou 1835.

(1) *Iles Tahiti*, par Vincendon-Dumoulin, p. 800-802.

Sous la Restauration, le catholicisme n'avait paru dans ces mers qu'en voyageur.

« Des missionnaires protestants de diverses sectes, anglicans ou wesleyens, s'emparèrent peu à peu des îles les plus importantes du monde maritime. Les Sandwich échurent aux wesleyens; Tahiti, Tonga et la Nouvelle-Zélande aux épiscopaux. Ils y fondèrent des églises, y bâtirent des chapelles et substituèrent graduellement leur influence à l'autorité des chefs indigènes. Ainsi tous les honneurs et les avantages de la souveraineté se concentraient dans les mains des apôtres luthériens, et les rois ou reines du pays n'étaient que les instruments dociles dont ils disposaient à leur gré, tantôt contre les indigènes, tantôt contre les visiteurs européens. Cette situation était parfaitement assise lorsque les Missions de France songèrent à opposer *église à église*, *croyance à croyance*. Il faut rendre justice aux efforts de nos prêtres catholiques; jamais plus de désintéressement ne s'allia à plus de courage.

« Le gouvernement français a suivi avec quelque intérêt les progrès de cette propagande. Deux frégates, la *Vénus* et l'*Artémise*, ont exigé la réparation des mauvais traitements que nos missionnaires avaient eu à essuyer de la part des cultes rivaux. On a traité avec les indigènes qui, sous l'empire de la terreur, ont souscrit à toutes les conditions qui leur ont été dictées. Mais évidemment, ce ne pouvait être là que des concessions fugitives, fruit de la

nécessité des engagements contractés sous la volée des canons de nos frégates, et qui devaient être violés aussitôt qu'elles auraient quitté les rivages. Le gouvernement français l'a compris, et cette considération n'a pas été sans influence sur l'occupation des îles Marquises, comme centre d'action et point d'appui permanent du catholicisme dans toute l'étendue de l'Océan Pacifique.

« Ce résultat est principalement dû aux sollicitations de la Maison de Picpus et à l'appui bienveillant de la reine. Nos missionnaires recueillent le fruit d'un premier dévouement, et l'on pourra voir désormais, sur ces îles lointaines, le dévouement désintéressé de nos prêtres aux prises avec l'esprit calculateur des prêtres luthériens (1). »

Mais revenons au développement des faits.

MM. Dumoulin et Desgraz disent (2) :

« Le catéchiste irlandais, Colomban Morphy, avait été dirigé, dès l'arrivée de M. Rouchouse, évêque *in partibus* de Nilopolis, aux îles Haouaï ou Sandwich, où son nom devait recevoir quelque célébrité dans les débats religieux de cet archipel. Sur sa route, il toucha à Tahiti, où il arriva, le 21 mai 1835. Les incidents qui accompagnèrent son séjour sur cette île sont consignés dans une lettre

(1) *La Polynésie*, par M. L. Reybaud.

(2) *Iles Tahiti*, p. 804 et suivantes.

écrite de Papéété, le 25 juin 1835, et insérée dans les *Annales de la propagation de la foi* (1).

« M. Morphy séjourna environ deux mois à Tahiti avant de se rendre aux îles Sandwich, pour lesquelles il prit passage sur un navire français qui venait d'entrer dans le port. Dans une seconde lettre, écrite au même prélat par le même missionnaire, qui était parvenu alors aux îles Sandwich, on trouve les lignes suivantes, qui nous paraissent mériter d'être reproduites :

« Depuis que je vous ai écrit de Tahiti, j'ai vu « plusieurs chefs qui m'ont assuré qu'ils verraient « avec plaisir Votre Grandeur dans ces îles. Cepen- « dant les calvinistes ont beaucoup de partisans. Je « crois que si vous y alliez, vous seriez reçu plutôt « que tout autre, et que vous trouveriez sur-le- « champ un pied-à-terre. Pour la réception d'un « étranger, à Tahiti, il faut que la reine et les chefs « se réunissent pour décider s'il doit rester ou non. « On peut encore être reçu d'une autre manière, « c'est lorsque quelque chef vous donne des terres « pour bâtir une maison (2). »

« Ce ne fut cependant qu'un an environ après la date présumée de cette lettre (septembre ou octobre 1835) que deux missionnaires de Gambier entreprirent d'aller s'établir à Tahiti. Leur projet y fut

---

(1) Numéro de Septembre 1838, p. 204.

(2) *Annales de la propagation de la Foi*, novembre 1836, p. 188.

connu. Aussitôt M. Pritchard provoqua la réunion d'une assemblée générale des chefs, à laquelle la reine assista. Cette assemblée décida qu'on établirait des garde-côtes sur tous les points de l'île, avec ordre d'empêcher l'*Éliza*, petite goëlette du port, qui portait MM. Laval et Caret, de venir jeter l'ancre. Les vents contraires, qui avaient allongé le voyage de ce navire, obligèrent aussi le capitaine Hamilton, qui le commandait, à mouiller sur une des pointes de Taïrabou, la plus éloignée de Papéété. « La Pro-« vidence, dit M. Caret, qui connaissait toutes les « mesures prises pour nous empêcher de débarquer, « nous avait conduits précisément là où nos ennemis « veillaient avec moins de soin (1). »

« Dès l'arrivée, le 20 novembre 1836, les missionnaires catholiques descendirent à terre, dans la pirogue d'un Suédois, établi dans ce lieu; à peine avaient-ils débarqué, qu'un des chefs de l'endroit se rendit à bord de la goëlette pour ordonner qu'on eût à reprendre le large sans déposer les passagers à terre. N'ayant pas trouvé le capitaine, il se rendit auprès de ce dernier, à terre, et lui enjoignit de reprendre MM. Laval et Caret. Le capitaine Hamilton répondit que les autorités de Taïrabou n'avaient qu'à transmettre elles-mêmes cet ordre aux prêtres catholiques. Alors plusieurs indigènes vinrent effectivement vers les missionnaires de Gam-

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, n° de janvier 1838, p. 208.

bier; ils les saluèrent et s'accroupirent sans rien dire, se contentant de les regarder. Leur commission les embarrassait, ils causaient entre eux et se disaient mutuellement : « Ces jeunes hommes pa-« raissent bons, pourquoi cet ordre de les ren-« voyer? » Cependant ils leur donnèrent communication de cet ordre par l'entremise d'un enfant de Gambier. « Retournez tous les deux à bord, dit cet « enfant, telle est la parole de ces hommes. » Les prêtres catholiques répondirent : « Nous n'irons pas « à bord; nous sommes à terre, nous y resterons. « Nous ne sommes point des malfaiteurs. Nous « sommes venus ici pour rendre visite à votre reine, « et nous voulons la voir (1). » Les chefs ne dirent plus rien et s'éloignèrent.

« Le 25 novembre, MM. Laval et Caret furent reçus en audience par la reine.

« Le 26 novembre, on leur dit que le lendemain il y aurait une assemblée où on devait prendre une détermination au sujet de leur départ. La pluie qui tomba tout le jour suivant (27) empêcha que cette réunion eût lieu avant le soir. M. Mœrenhout accompagna les missionnaires catholiques qui avaient reçu l'ordre de comparaître devant cette assemblée. Quand ils furent assis, un juge se leva et leur parla ainsi : « Pourquoi êtes-vous venus dans cette terre? « Nous avons des missionnaires qui sont ici depuis

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, n° de janvier 1838, p. 210.

« longtemps et qui nous ont instruits de la parole; « nous n'avons pas besoin de vous. Il y a une loi qui « vous interdit l'entrée de cette terre; pourquoi y « êtes-vous venus? Retournez à Mangaréva. Vous « avez fait des présents à la reine, qui vous en a fait « de son côté; ne soyez pas obstinés à rester. » En effet, la reine leur avait fait présent d'une petite provision d'étoffes, de nourriture et de coquillages.

« Après le discours du juge, M. Mœrenhout demanda aux missionnaires catholiques s'ils pouvaient répondre quelques mots; M. Caret se leva et dit en tahitien les paroles suivantes : « Quand nous « partîmes de Mangaréva, nous ne pensions pas « trouver ici une reine, des chefs ni un peuple qui « nous chassassent de leur île. Nous savions que « ceux qui vous avaient apporté la parole de Dieu « avaient calomnié notre doctrine et nous avaient « chargés de fausses accusations : nous sommes « venus justifier la doctrine que nous annonçons. « Nous ne savons pas assez votre langue pour vous « manifester la vérité maintenant; attendez que « nous la sachions; ne nous renvoyez pas, autre- « ment, vous ne sauriez jamais distinguer la vérité « du mensonge. Cette loi dont vous nous parlez est « si nouvelle, que M. le consul américain, ici pré- « sent, et qui devrait la connaître, ne la connaît « pas (1). »

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, janvier 1838, p. 219.

« Le 7 décembre, on avertit les missionnaires catholiques qu'on se préparait à les jeter de force à bord de la goëlette qui les avait apportés. Le capitaine de cette goëlette avait été tellement influencé, qu'il menaçait d'employer la violence pour les mettre à bord et les conduire à Gambier.

« MM. Laval et Caret n'étaient pas les seuls sujets français qui eussent à se plaindre des procédés du gouvernement tahitien. Dans la lettre déjà citée de M. Caret on lit le passage suivant :

« Le charpentier Vincent, qui était venu avec « M. Armand (un missionnaire catholique) de « France à Valparaiso et de Valparaiso à Gam- « bier, nous avait accompagnés à Tahiti. Après « avoir eu toutes les peines du monde à débar- « quer ses outils, il se disposait à travailler; il « croyait avoir acquis tout droit d'exercer son « industrie, parce qu'il avait payé à la reine les « trente piastres exigées par la loi et qu'elle les avait « acceptées. Mais M. Pritchard, qui affectait de le « regarder comme un missionnaire déguisé, quoi- « qu'il sût bien qu'il était un ouvrier, n'avait pas « ratifié cette acceptation. Il lui fit remettre les « trente piastres par un des chefs qui lui sont dé- « voués, et lui envoya dire qu'il ne pouvait rester à « Tahiti. Ce jeune homme était chez M. le consul « lorsqu'on lui rapporta son argent; M. le consul « observa que cet ouvrier avait tout droit de rester, « puisqu'il avait accompli la loi. Il fut impossible de

« faire entendre raison à l'envoyé de M. Prit-
« chard (1). »

« Ce charpentier, compris dans les menaces d'expulsion adressées aux missionnaires catholiques, se joignit à eux pour dresser un acte de protestation. Ils déclarèrent tous les trois, dans cet acte, ne pas vouloir se soumettre volontairement aux mesures qu'on prendrait pour leur expulsion de l'île; ils rendaient le gouvernement de Tahiti responsable (envers la France) de toute violence qu'on oserait exercer sur leurs personnes. Ils demandaient, en outre, de rester jusqu'à l'arrivée d'un bâtiment de guerre, afin d'avoir des juges compétents pour décider dans leur cas.

« Ils étaient persuadés qu'une fois la goëlette partie, aucun navire ne voudrait les prendre par force; et, comme elle devait bientôt mettre à la voile, ils s'enfermèrent dans la maison que M. Mœrenhout avait bien voulu leur céder.

« Au 12 décembre, les agents de la police frappèrent à la porte avec violence et sommèrent de l'ouvrir; ne recevant aucune réponse, ils soulevèrent le toit, en chaume, comme sur la plupart des édifices de l'île, et descendirent par cette ouverture dans l'intérieur de la maison. Ils appelèrent de nouveau MM. Laval et Caret, en leur ordonnant de sortir; ne recevant pas plus de réponse que la pre-

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, janvier 1838, p. 222.

mière fois, ils forcèrent la serrure d'une porte, après avoir cherché vainement la clé, mais il leur restait encore à escalader une cloison pour arriver dans la pièce où se trouvaient ceux qu'ils devaient arrêter. Un d'eux franchit cette cloison pour ouvrir la porte, qui n'était fermée que par un loquet; ses compagnons entrèrent par cette issue et dirent aux deux prêtres, qu'ils trouvèrent à genoux, de sortir de la maison. Ceux-ci ne répondirent rien; les agents tahitiens attendirent encore quelques minutes pour reprendre haleine, et mirent enfin la main sur les missionnaires catholiques, qui, dit M. Caret, ne voulant pas avoir à se reprocher *un seul pas* pour sortir d'où ils croyaient de leur devoir de demeurer, furent traînés tous les deux jusqu'à la porte; là les mêmes hommes les prirent chacun par les pieds et par la tête, et les transportèrent jusqu'au rivage. Avant de quitter le rivage, sur la pirogue qui devait les conduire à bord de la goëlette, ils saluèrent les habitants de Tahiti en leur disant : « Nous savons qu'un « très petit nombre d'entre vous nous ont rejetés « et que les autres nous désirent; nous revien- « drons (1). »

« Le 31 décembre, ils atteignirent les îles Gambier.

« Si le gouvernement tahitien (ajoute Dumoulin), se fût borné à défendre l'exercice public du catholi-

(1) *Annales de la propagation de la Foi*, janvier 1838, p. 226.

cisme, il n'aurait encouru aucun reproche. Mais en ordonnant l'emploi de mesures brutales contre des sujets français, la reine Pomaré commettait une infraction aux règles dont on exige le maintien chez toutes les puissances constituées. Quoique les missionnaires français fussent moralement dans leur tort, ils devaient être traités d'une manière plus en harmonie avec le droit des gens.

« Peu de jours après son retour aux îles Gambier, M. Caret fut destiné de nouveau à se rendre à Tahiti, afin d'y prendre passage pour Valparaiso. Cette fois, il était accompagné par M. Maigret, qui remplaçait M. Laval, retenu aux îles Gambier.

« Le 26 janvier 1837, ces messieurs arrivèrent à Tahiti, sur le brick le *Colombo*, capitaine Williams, qui ne les avait reçus à son bord que sur leur déclaration écrite de ne vouloir aller à Tahiti que pour y prendre un passage pour Valparaiso par le premier navire. Aussitôt que leur présence fut connue, elle étonna tout le monde, et la foule afflua de toute part pour venir les voir. Leur position était critique; on ne voulait pas leur permettre de séjourner à terre, et il n'y avait point d'autre bâtiment dans le port, à bord duquel ils pussent passer. Cependant, à la prière de M. Mœrenhout, le capitaine Williams consentit à se détourner de sa route pour toucher à Valparaiso, moyennant la somme de trois cents piastres, prix stipulé pour les frais de passage. »

CHAPITRE XIV.

—

INTERVENTION DE LA FRANCE.

L'intention formellement exprimée par M. Caret, dans la lettre déjà citée, écrite de Valparaiso, le 12 avril 1837, de retourner à Tahiti pour y renouveler une tentative d'établissement, n'eut pas de suite, et même, quelque temps après, ce missionnaire quitta le Chili pour se rendre en France, où la nouvelle des événements survenus à Tahiti l'avait précédé. En effet, le gouvernement avait été saisi de la protestation de MM. Laval et Caret, dès le commencement de l'année 1837. Il avait reçu en même temps les rapports de M. Mœrenhout, relatifs à cette affaire, par l'intermédiaire de M. le consul général de France à Valparaiso, à qui ils avaient été adressés; et il jugea nécessaire d'exiger une prompte réparation des infractions commises contre le droit des gens, sur la personne de trois citoyens français.

« Le 29 août 1838, dès l'arrivée de la *Vénus* à Papéété, le contre-amiral Dupetit-Thouars, alors capitaine de vaisseau, descendit à terre pour rendre visite à M. Mœrenhout, qu'il avait connu autrefois au Chili.

« Le lendemain, il fit remettre à la reine Pomaré une notification de la mission dont il était chargé. La lettre du commandant de la *Vénus* était ainsi conçue :

« A bord de la frégate la *Vénus*, rade de Papéété, 30 août 1830, à 10 heures du matin.

« Madame,

« Le roi des Français et son gouvernement, justement irrités de l'outrage fait à la nation par les mauvais et indignes traitements que l'on a fait subir à plusieurs de ses membres, qui se sont présentés sur le territoire de Tahiti, et notamment en 1836, à MM. Laval et Caret, missionnaires apostoliques, m'ont envoyé pour réclamer et *exiger*, *au besoin*, la prompte réparation due à une puissante nation, qui a été insultée d'une manière grave et non provoquée.

« Le roi et son gouvernement exigent : 1° Que la reine de Tahiti écrive au roi des Français pour s'excuser des violences et autres avanies commises sur des Français dont la conduite honorable n'avait pas mérité le châtiment qui leur a été infligé.

« La lettre de la reine sera écrite en polynésien et en français, et les deux textes seront signés par elle.

Cette lettre sera envoyée officiellement au commandant de la *Vénus*, dans les vingt-quatre heures qui suivront la présente notification.

2° Qu'une somme de 2,000 piastres fortes d'Espagne soit versée, dans les vingt-quatre heures de la présente notification, dans la caisse de la frégate la *Vénus*, pour servir à indemniser MM. Laval et Caret du dommage que la conduite tenue envers eux leur a occasionné.

3° Que le pavillon français soit arboré le 1er septembre, à midi, sur l'îlot Motou-Outa, et qu'il soit salué de vingt-et-un coups de canon par le fort de la Reine.

« Je déclare à Votre Majesté, qu'à défaut de l'accomplissement de la satisfaction demandée, dans le temps prescrit, je me verrai, bien à regret, obligé de lui déclarer la guerre et de commencer les hostilités contre tous les États de sa domination, et que ces hostilités seront continuées par tous les bâtiments de guerre qui vont successivement passer par ces îles, jusqu'à ce qu'enfin la France ait obtenu une réparation satisfaisante.

« Je suis, avec un profond respect,
« De Votre Majesté le très humble serviteur,
« Le commandant de la frégate *la Vénus*,
« *Signé* : A. Dupetit-Thouars (1). »

---

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde sur la frégate la* Vénus. t. II, p. 389.

« Le gouvernement de Tahiti, observe ici Dumoulin, ne pouvait songer à opposer une résistance sérieuse. D'après quelques on-dit, cependant, la population laissa voir, dans cette occasion, des velléités guerrières, et parut disposée à combattre, malgré le terrible appareil des forces françaises, mais sans doute ce bruit n'avait aucun fondement.

« A cinq heures du soir, dans la même journée, M. Pritchard se présenta de nouveau comme agent de la Reine, à bord de la frégate la *Vénus*; il remit au commandant une lettre d'excuses écrite par la reine au roi des Français et 125 onces d'or, en indemnité du voyage obligé de MM. Laval et Caret.

La lettre de la reine Pomaré était ainsi conçue :

Tahiti, le 31 août 1838 (style tahitien)
30 août, suivant le nôtre).

« *Au Roi*,

« Que la paix soit avec vous : voici ce que je désire faire savoir à Votre Majesté. J'ai été en erreur en m'opposant à la résidence des deux citoyens français. Que Votre Majesté ne soit pas trop fâchée pour ce que j'ai fait à leur égard. Que la paix soit rétablie. Je ne suis souveraine que d'un petit et insignifiant pays; que le savoir, la gloire et le pouvoir soient avec Votre Majesté. Que votre colère cesse, et pardonnez-moi l'erreur que j'ai commise.

« Que la paix soit avec Votre Majesté!

« Au roi des Français.

« *Signé* : POMARÉ. »

« M. Dupetit-Thouars (continue Dumoulin) proposa ensuite à la reine Pomaré, pour assurer, à l'avenir, les rapports internationaux et les relations de bonne amitié, de faire une convention pour établir les bases de ces rapports et de ces relations, sauf la rectification du roi et de son gouvernement. La reine et les chefs agréèrent cette proposition, et cette convention fut ainsi rédigée :

« Convention entre Louis-Philippe Ier, roi des Français, représenté par M. Abel Dupetit-Thouars, officier de la Légion d'Honneur, commandant de la frégate la *Vénus*, et S. M. Pomaré, reine de Tahiti.

« Les Français, quelle que soit leur profession, pourront aller et venir librement, s'établir et commercer dans toutes les îles qui composent le gouvernement de Tahiti; ils y seront reçus et protégés comme les étrangers les plus favorisés.

« Les sujets de la reine de Tahiti pourront également venir en France; ils y seront reçus et protégés comme les étrangers les plus favorisés.

« Fait et arrêté au palais de la reine de Tahiti, à Papéété, le 4 septembre 1838 (5 septembre 1838, style tahitien).

« *Signé* : POMARÉ, reine de Tahiti.

« A. DUPETIT-THOUARS, capitaine de vaisseau.

A la suite de ces conventions, il se passa quelques années de tiraillements; mais la conséquence en fut

que, de guerre lasse ou la main forcée (car les historiens ne sont pas d'accord sur ce dernier point), la reine Pomaré chargea Taïrapa, chef d'Eïméo, de transmettre à l'amiral Dupetit-Thouars le document suivant :

A M. l'amiral Dupetit-Thouars.

Tahiti, 9 septembre 1842.

« Parce que nous ne pouvons continuer à gouverner par nous-mêmes dans le présent état de choses, de manière à conserver la bonne harmonie avec les gouvernements étrangers, sans nous exposer à perdre nos îles, notre liberté et notre autorité, nous les soussignés, la reine et les grands chefs de Tahiti, nous écrivons les présentes pour solliciter le roi des Français de nous prendre sous sa protection aux conditions suivantes :

« 1° La souveraineté de la reine et son autorité et l'autorité des chefs sur leurs peuples seront garanties;

« 2° Toutes les lois et règlements seront faits au nom de la reine Pomaré et signés par elle;

« 3° La possession des terres de la reine et du peuple leur sera garantie. Ces terres leur resteront. Toutes les disputes relativement au droit de propriété ou des propriétaires des terres seront de la juridiction spéciale des tribunaux du pays;

« 4° Chacun sera libre dans l'exercice de son culte ou de sa religion;

« 5° Les églises existant actuellement continueront d'être, et les missionnaires anglais continueront leurs fonctions sans être molestés; il en sera de même pour tout autre culte : personne ne pourra être molesté ni contrarié dans sa croyance.

« A ces conditions, la reine Pomaré et ses grands chefs demandent la protection du roi des Français, laissant entre ses mains ou aux soins du gouvernement français, ou à la personne nommée par lui et avec l'approbation de la reine Pomaré, la direction de toutes les affaires avec les gouvernements étrangers, de même que tout ce qui concerne les résidents étrangers, les règlements du port, etc., etc., et de prendre telle mesure qu'il pourra juger utile pour la conservation de la bonne harmonie et de la paix.

« *Signé :* POMARÉ,
« PARAÏTA, régent; OTOMI, ITOTI, TATI.

« Le même jour, 9 septembre 1842, l'amiral Dupetit-Thouars répondit à la reine pour accepter, sauf ratification, le protectorat qui lui était offert, en répétant dans sa lettre les cinq conditions stipulées dans le document qui lui avait été adressé, savoir :

1° Que la souveraineté de la reine, etc., etc.

Signé : A. DUPETIT-THOUARS.

« Le 25 mars 1843 fut ratifiée l'acceptation du protectorat comme suit :

« Louis-Philippe, roi des Français, à la reine Pomaré, salut !

« Illustre et excellente princesse, notre contre-amiral Dupetit-Thouars, commandeur de la Légion d'honneur et commandant en chef de nos forces navales dans l'Océan Pacifique, nous a rendu compte de la demande que, de concert avec les grands chefs principaux de vos îles, vous avez faite de placer votre personne et vos terres, ainsi que la personne et les terres de tous les Tahitiens, sous le protectorat de notre couronne, offrant de nous remettre la direction des affaires extérieures de vos États, les règlements de ports et autres mesures propres à assurer la paix dans cet archipel. Notre cœur s'est ouvert à votre voix ; et puisque, d'accord avec les chefs de vos îles, vous ne pensez trouver repos et sûreté qu'à l'ombre de notre protection, nous voulons vous donner une preuve éclatante de notre royale bienveillance en acceptant votre offre. Nous conférons tout pouvoir au gouverneur de nos établissements dans l'Océanie, le capitaine de vaisseau Bruat, pour s'entendre avec vous et avec les grands chefs. Il a toute notre confiance, écoutez-le. Conservez vos terres et votre autorité intérieure sur vos sujets ; et, sous la garde de notre sceptre ami, assurez leur bonheur par la sagesse et la bonne foi.

De notre côté, nous chercherons, comme toujours, les occasions de vous donner, ainsi qu'à tous les habitants de vos îles, des gages de la sincère affection que nous vous portons.

« Que la paix et la prospérité soient avec vous !

« Donné en notre palais des Tuileries, le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'an de grâce 1843.

(L. S.) *Signé* : LOUIS-PHILIPPE.

Contre-signé : GUIZOT.

Ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères de S. M. le Roi des Français (1).

C'est de cette manière que la propagande romaine obtint ce qu'elle avait désiré et que le gouvernement français put organiser ce qu'il lui sembla bon d'établir dans les terres de Pomaré II.

Notre prise de possession, comme on se le rappelle, souleva en France et en Angleterre des débats parlementaires qui eurent un grand retentissement par toute l'Europe. A Tahiti, elle ne s'effectua point sans donner lieu à beaucoup de combats sanglants, qui tournèrent finalement à l'avantage de nos armes. Mais il n'entre pas dans notre plan de décrire de tels conflits. Tout ce que nous pouvons faire est d'en rappeler le douloureux souvenir.

---

(1) *Iles Taïti*, par Vincendon-Dumoulin.

Le fait est qu'une vraie révolution, en partie politique et en partie religieuse, venait d'être consommée dans le pays. Ses effets ne pouvaient manquer de se montrer doubles et profonds. Voici comment les a résumés la *Revue coloniale* du mois d'août 1865 :

« Le gouverneur des établissements, commissaire du roi aux îles de la Société, fut donc investi d'une autorité très étendue, basée sur l'ordonnance précitée et sur la ratification royale du 25 mars 1843, lui conférant tout pouvoir de s'entendre avec la reine et les grands chefs.

« Il est résulté de cette situation une série d'actes locaux, constituant pour la colonie une administration toute particulière, dans laquelle l'élément indigène a conservé aux îles de la Société et dépendances la part d'autorité intérieure que lui réservait l'acte du protectorat du 9 septembre 1842. Cependant, la pratique des choses a amené une liaison très intime entre les affaires européennes (celles concernant les Français ou les étrangers et les affaires tahitiennes). Naturellement, une prépondérance considérable, et qui ne peut que s'accroître chaque jour, s'est développée du côté des affaires européennes; la plupart du temps, les indigènes eux-mêmes demandent que nos lois leur soient appliquées. C'est donc aux mains de l'administration française que revient la direction supérieure des affaires, tant extérieures qu'intérieures, dans le protectorat.

« Dans nos établissements, ajoute le journal offi-

ciel, deux religions sont en présence : le protestantisme et le catholicisme. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, la renonciation de la population des îles de la Société au paganisme pour embrasser la foi protestante a été le résultat des efforts d'une compagnie de missionnaires, agents de la Société des Missions de Londres. Les premiers missionnaires catholiques n'ont paru dans nos îles que vers 1836.

« A la suite de nombreux conflits, résultat inévitable de la situation nouvelle faite aux missionnaires anglais qui, par l'établissement de notre protectorat, durent compter avec un gouvernement régulier remplaçant l'ancien ordre de choses, divers actes locaux réglèrent les rapports entre l'Église tahitienne protestante et le gouvernement du protectorat. Depuis cette époque (1851 et 1852), presque tous les missionnaires d'origine anglaise ont quitté le pays. »

Ajoutons, à la louange de la foi religieuse de ces missionnaires, qu'ils se sont repliés sur les archipels voisins, où ils continuent encore aujourd'hui une œuvre de conversion, de régénération morale et civilisatrice, qui nous rappelle la persévérance des premiers disciples de notre Sauveur, au temps où ils passaient d'une ville dans une autre ville et d'un royaume dans un autre royaume, pour y proclamer la parole du salut. Le divin Maître qu'ils servent a partout

gardé, consolé, béni ces hommes modestes et pieux. Ils poursuivent aux Iles-du-Vent, dans l'archipel de Cook, à Rarotonga comme à Tonga, leur œuvre d'abnégation et de charité chrétienne.

Il n'est resté à Tahiti qu'un seul agent de la Société des Missions de Londres, qui y continue l'œuvre de ses devanciers au moyen de la presse et y prêche aux habitants de langue anglaise établis dans l'île.

D'un autre côté, la France protestante s'est émue, en voyant des populations qui professent sa foi religieuse abandonnées aux soins exclusifs des conducteurs indigènes que la Mission britannique avait établis sur elles avant de se retirer. Elle est accourue au secours de leur piété. Les détails suivants donneront une idée exacte, étendue même, de cette nouvelle phase, dans laquelle viennent d'entrer l'Église tahitienne protestante et ses nombreuses annexes.

CHAPITRE XV.

—

ŒUVRE DE RELÈVEMENT.

En 1860, la pièce suivante, qui s'explique d'elle-même fut adressée à la reine de Tahiti et au représentant du gouvernement français :

« *Au nom de l'Assemblée.*

« *A Sa Majesté la reine Pomaré et au Commissaire* « *impérial* p. i.

« Nous soussignés :

« Maheanouou, président de l'Assemblée législative;

« Tamouta, vice-président de la même Assemblée;

« Taatarii Taïrapa, Mano, Paofaï, Moëoré, secrétaires;

« Chargés par l'Assemblée législative indigène de

formuler une pétition explicative du grand désir des habitants des États du Protectorat ;

« Attendu qu'il est d'urgence que nous soyons conduits et éclairés dans la religion nationale du pays ;

« Nous prions notre Empereur, Napoléon III, de vouloir bien choisir parmi nos coreligionnaires de France deux missionnaires protestants français.

« Nous vous adressons cette pétition avec d'autant plus de confiance, qu'elle a été favorablement accueillie en 1857 par M. le gouverneur du Bouzet.

« Il nous a répondu, cependant, « que les mis-« sionnaires français ne pouvaient pas venir sans « être préalablement assurés de trouver à Tahiti des « moyens d'existence pour eux, leurs femmes et « leurs enfants. »

« En conséquence, et par voie de la présente pétition que nous vous adressons, nous nous engageons d'avance à leur donner, sur la caisse des écoles, la somme de *cinq mille francs* pour chacun d'eux ; de leur construire des habitations et de leur donner la jouissance d'un morceau de terrain.

« Ce sont les ministres protestants qui nous ont retirés de notre état de barbarie.

« Notre religion est bonne ; elle nous a inspiré de l'amour envers la France qui nous protége.

« Nous désirons ardemment que nos enfants apprennent la langue française ; mais nous ne voulons pas que lorsqu'ils apprennent le français, ce ne soit que dans le but de changer de religion.

« Nous demandons avec beaucoup de confiance en notre Reine.

« Nous demandons avec autant et plus de confiance en notre Commissaire impérial *p. i.*, que nous admirons avec plaisir sa justice éclairée.

« Fait dans le bureau du Président de l'Assemblée législative des États du Protectorat en séance tenante.

« Papéété, le quinzième jour de mai mil huit cent soixante.

« Les membres ci-dessus mentionnés :

« *Signé* : MAHEANOUOU, TAMOUTA,
« TAATARII TAIRAPA, MANO,
« PAOFAI, MOEORE. »

Trois ans plus tard, l'auteur de cet écrit répondait à cet appel, en ce qui le concernait, par l'avis et par la lettre affectueuse qu'on va lire :

« Frères tahitiens !

« Je vous salue en Jésus-Christ, notre adorable Sauveur.

« C'est sa bonne providence qui vient de m'amener dans votre belle île. Par amour pour vous j'ai quitté la France, mon cher pays natal. Il y a dans ma patrie des milliers d'hommes qui professent la même foi que vous dans l'Évangile du salut. Quelques-uns des plus influents m'ont remis leurs paroles pour vous, et je viens les mettre sous vos yeux. Mon sincère désir et ma prière fervente sont qu'il nous soit toujours donné de vivre suivant ces nobles préceptes des apôtres de notre Seigneur :

« Recherchez les choses honnêtes devant tous les hommes, s'il se peut faire, et autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes. Rom. XII, 18.

« Portez honneur à tous. Aimez tous vos frères. Craignez Dieu. Honorez le roi. I Pierre II, 17.

« Voilà la parole et le vœu de votre bien dévoué frère,

« TH. ARBOUSSET,
« *Ministre du Saint Évangile.* »

« Papéété, le 23 février 1863. »

« *Aux Pasteurs, aux Diacres et aux Fidèles des Églises de Tahiti.*

« Paris, 28 novembre 1862.

« Depuis longtemps les chrétiens protestants de France vous portent sur leurs cœurs et font monter des prières pour vous vers le trône de grâce.

« Avant même que, renonçant à de vaines idoles, ouvrages de la main de l'homme, vous fussiez devenus les adorateurs du Dieu seul vivant et vrai, ils imploraient en votre faveur le secours céleste sans lequel il vous eût été impossible de sortir des ténèbres du péché.

« Plus tard, votre conversion à l'Évangile fut pour nos Églises un grand sujet de joie et d'actions de grâces; elles reconnurent dans ce grand événement un nouveau déploiement de la puissance irrésistible de Dieu, et elles virent dans Tahiti une sœur bien-aimée, faible encore, comme le sont toujours les nouveau-nés, mais pleine d'espérance et d'avenir.

« Depuis lors, nous avons suivi avec le plus vif intérêt vos progrès dans la foi chrétienne et dans la civilisation qui en est l'inséparable compagne.

« Les rapports de navigateurs illustres ont confirmé le témoignage que vos premiers pères spirituels avaient rendu à la sincérité de vos convictions, et

au grand changement opéré dans vos mœurs et dans vos institutions par la Parole de Dieu.

Les sentiments sympathiques qui nous unissaient à vous se sont encore accrus depuis que le drapeau de notre patrie flotte sur vos îles, et que vous nous avez envoyé quelques-uns de vos enfants pour s'instruire au milieu de nous.

« Maintenant le Seigneur semble nous appeler à entretenir avec vous des rapports plus directs et plus intimes. Nous avons appris que vous désiriez voir deux ministres protestants français s'établir au milieu de vous, pour aider de leur concours et de leurs lumières les frères qui vous dispensent habituellement le pain de vie.

« Deux pasteurs pleins de zèle et de foi, MM. Arbousset et Atger, se sont sentis poussés par l'esprit de Dieu à répondre à cet appel.

« Cette lettre est destinée à leur servir d'introduction auprès de vous et à vous les recommander.

« Celui qui vous la remettra, avant de paître en France un de nos troupeaux, a été, pendant plus de vingt-cinq ans, missionnaire parmi les indigènes du sud de l'Afrique, et sait par expérience quels soins requièrent des Églises récemment sorties du paganisme.

« Il arrivera seul à Tahiti; mais il y sera bientôt suivi par son collègue.

« Recevez ces ministres du Christ comme vous

étant envoyés par votre Père céleste. Ils n'ont qu'une seule ambition, celle de vous faire du bien et d'aider à la conservation et au développement des institutions religieuses que vous avez déjà adoptées.

« Travailler, de concert avec vos pasteurs, au salut de vos âmes, accroître la vie spirituelle au sein des Églises, rendre vos écoles prospères, contribuer, par une influence toute morale et paternelle, au maintien de la paix, du bon ordre et du respect de l'autorité parmi vous, tel est leur seul désir.

« Vous avez, nous le savons, manifesté l'intention de pourvoir à leurs besoins par des émoluments fixes; pour cela, comme pour la réception que nous leur souhaitons, nous nous en remettons à vous avec une pleine confiance, assurés que vous avez trop bien compris l'esprit de l'Évangile pour ne pas aviser convenablement à l'entretien d'hommes qui renoncent, pour l'amour de vous, aux avantages terrestres dont ils jouissaient en France.

« En terminant, nous vous recommandons à la grâce de celui qui vous a visités d'une manière si merveilleuse par la lumière de son Évangile, le priant de vous affermir de plus en plus dans la vérité par sa sainte parole, et de répandre les plus précieuses bénédictions sur Tahiti et tous ses habitants, sur la reine Pomaré, son Excellence le Gouverneur et toute l'administration du Protectorat français.

« Nous demeurons vos frères tout dévoués en Jésus-Christ.

« *Signé :* J.-H. GRANDPIERRE, docteur en théologie, l'un des pasteurs de l'église réformée de Paris.

« ERNEST DHOMBRES, pasteur suffragant de l'église réformée de Paris.

« L. VALETTE, pasteur de l'église évangélique, confession d'Augsbourg, à Paris, vice-président de la Société des Missions.

« METTETAL, membre du conseil presbytéral et du consistoire de l'église réformée de Paris.

« L. VERNES, pasteur de l'église réformée de Paris, secrétaire par intérim du consistoire.

« BARON DE CHABAUD-LA-TOUR, général de division, membre du comité des fortifications et du consistoire de l'église réformée de Paris.

« G. FISCH, pasteur de l'église Taitbout de Paris, docteur en théologie.

« BERGER, pasteur de l'église évangélique de la confession d'Augsbourg, à Paris, ancien inspecteur des écoles.

« E. CASALIS, ministre du saint Évangile, directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris.

« FRANÇOIS DELESSERT, membre du conseil presbytéral et du consistoire de l'église réformée de Paris. »

À la réception de ces pièces, la reine Pomaré et son peuple firent éclater leur gratitude au moyen des réponses suivantes :

« O Arbousset ! paix te soit et soit aussi à ta fille, de la part de Dieu (1) !

« Lorsque j'ai appris que tu venais à Tahiti, cela m'a causé une grande joie, parce que ta religion est la même que la mienne et que ton désir et mon désir sont un.

« Moi et mon peuple nous désirons un ministre de la foi dont on a fait profession chez nous depuis le temps de mes père et mère jusqu'à mon temps. Aussi, ayant été informée qu'il venait de France un vrai ministre appartenant à la forme de l'Évangile à laquelle je me tiens, mon cœur s'en est extrêmement réjoui, et j'ai écrit au Gouverneur de te recevoir quand tu arriverais, et de faire que tu habitasses à Tahiti, pour être mon pasteur et celui de ma famille, de mes enfants et de tout mon peuple.

« Maintenant, je ne saurais dire combien je suis heureuse d'apprendre que tu es arrivé ! Puisses-tu vraiment habiter à Tahiti jusqu'à ce que tous les jours de ta vie dans le corps soient accomplis, et, après cela, puisse ta place être remplie par un

(1) Nous avons reproduit dans notre traduction le *tu* de l'original, pour conserver à cette lettre toute sa grâce et son originalité.

autre, de telle sorte qu'elle ne soit jamais vacante! Je désire beaucoup te voir bientôt à Tahiti.

« Ariifaaité (2) te salue et se réjouit aussi de te voir.

« Mon fils, le roi de Raïatéa, vient d'épouser la fille de Maheanouou.

« Paix te soit de la part du Seigneur Jésus, notre Sauveur!

« *La Reine des Iles de la Société*
et autres unies à elles,

« POMARÉ.

« Raïatéa, 15 mars 1863.

A Messieurs les vénérables Pasteurs protestants de Paris et à toute l'Église unie par l'amour du Seigneur.

« Papéété, le 18 août, 1863.

« Salut à vous tous dans le Dieu fidèle!

«Nous vous faisons part de la grande joie que nous éprouvons de ce que vous avez bien voulu accueillir favorablement notre demande et nous envoyer MM. Arbousset et Atger. Ces deux frères bien-aimés sont maintenant au milieu de nous. Ils nous

---

(2) Le mari de la reine Pomaré.

aident et nous soutiennent dans la foi qui nous est commune.

« Nous, pasteurs et diacres de Tahiti et de Mooréa, réunis aujourd'hui en conférence, nous vous envoyons nos plus vifs remercîments et nos plus cordiales salutations. Que l'amour du Seigneur nous unisse toujours! Nous prions tous Dieu pour vous. Nous lui demandons de vous bénir. Priez-le aussi pour nous. Qu'il nous bénisse et continue à nous secourir!

« Voilà notre prière à Dieu pour vous tous. C'est toute notre parole.

« Salut à vous tous dans le vrai Dieu!

« Nous, pasteurs de Tahiti et de Mooréa, au nom de toute l'Église, avons écrit nos noms ci-dessous :

« *Signé* : MATAITAI, ***Orometua*** (pasteur),
« TEMATUA,
« MANO et dix-neuf autres. . . . .

« Pour traduction conforme :

« E. ATGER, *pasteur*.
« TH. ARBOUSSET, *pasteur*. »

Les pièces qu'on vient de lire prouvent clairement que le devoir d'envoyer deux ou trois pasteurs à Tahiti s'imposait aux Églises protestantes de notre patrie. Elles n'auraient pu s'y refuser sans se montrer infidèles à la cause du Seigneur et peu charita-

bles envers des coreligionnaires très éloignés, il est vrai, mais bien désireux de nous voir aller à leur secours. J'obéis donc à l'appel qui nous était fait et débarquai sain et sauf à Papéété au commencement de 1863 (1).

Le représentant du Protectorat français m'accueillit avec la plus parfaite courtoisie et beaucoup de bienveillance.

Quant aux insulaires, ils se hâtèrent de m'écrire, dans un langage encore primitif et vigoureux, qui peint bien leurs dispositions religieuses :

« Puissiez-vous être sauvé par notre Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu et notre vie!

« Grande a été la joie des Églises à l'ouïe de votre arrivée au milieu de nous.

« Soyez béni par le Dieu de l'Evangile, cet Evangile auquel nous voulons croire à jamais!

« Vous avez quitté votre beau pays natal pour venir vous occuper d'enfants orphelins qui n'avaient point de père, c'est un grand sujet de consolation et d'encouragement pour nous de vous savoir débarqué sur cette terre lointaine. Nous sommes convaincus que vous êtes envoyé par l'Esprit de notre Sauveur Jésus-Christ, notre Médiateur, pour nous fortifier dans la foi chrétienne. »

---

(1) J'avais eu une heureuse traversée de deux mois; mais les principaux faits relatifs à ce premier voyage ne devant pas trouver de place ici, il m'a semblé bon de les consigner dans l'Appendice.

De nombreuses lettres non moins touchantes que celle-là me vinrent des autres parties du pays, et bientôt les naturels arrivèrent par petites troupes pour me saluer, me féliciter et protester du bonheur avec lequel ils allaient écouter les enseignements de la Parole. Plusieurs m'apportaient les plus beaux fruits de leur île. Je pus, après quelques semaines, constater que, malgré toute l'imperfection et la faiblesse de l'enseignement des pasteurs indigènes, les troupeaux étaient restés attachés aux doctrines vitales de la Bible, et montraient beaucoup d'empressement à profiter des moyens de grâce.

Le second dimanche de mars, j'entendis prêcher un pasteur du pays. Son auditoire était nombreux, recueilli, convenablement habillé. Plusieurs personnes des deux sexes prenaient avidement des notes au crayon, ce qui me surprit agréablement. Il me parut évident qu'il est resté chez un grand nombre de naturels un fond de piété réelle et un degré de connaissance religieuse dont on pourra tirer parti en le développant. Ce ne sera pas en vain que la France protestante sera venue en aide à Tahiti : elle y a une œuvre à faire.

Le but que j'avais à atteindre pour que les vues de nos Églises à cet égard pussent se réaliser d'une manière efficace et permanente, était de devenir le pasteur de Papéété, qui est, comme on se le rappelle, le port et la métropole de l'île. Pour y réussir il fallait trois choses. D'abord, qu'un pasteur

indigène, nommé Daniela, qui occupait cette position importante, consentît à se démettre de sa charge ou à ne plus y remplir qu'un rôle subordonné; ensuite, que ma candidature fût soumise au vote des indigènes, et enfin, que ce vote, s'il m'était favorable, fût constaté et confirmé par le gouverneur. Tout cela se fit sans la moindre difficulté. Pas un vote ne me fut défavorable, et le 10 avril, l'autorité supérieure confirma mon élection. Ce fut un grand pas de fait.

Les Églises de notre patrie ont maintenant à Tahiti une chaire qui leur est assurée, un poste, difficile sans doute, et peut-être onéreux, mais important et d'un intérêt incontestable.

Mon installation eut lieu le 12, jour du Seigneur. De bonne heure, les indigènes les plus fervents s'étaient réunis pour appeler une bénédiction spéciale sur ce dimanche par des chants religieux et par deux ou trois prières spontanées. Plus tard, cinq à six cents personnes prirent place dans le temple. Les diacres et quelques pasteurs des environs se rangèrent autour de la chaire. L'un d'eux ouvrit le service en indiquant une hymne que l'assemblée chanta avec un entrain local tout particulier. Ensuite, le digne pasteur d'Aroué lut I, Tim. 3, et offrit au Seigneur une fervente prière. Daniela lui succéda. Dans une allocution calme et pleine de franchise, il exposa les motifs de sa démission, et dit quelle joie il éprouvait à la pensée qu'il pourrait cependant continuer

à paître le troupeau, en qualité de suffragant ou de *bras droit du pasteur français.*

Alors un des plus dignes pionniers de la mission tahitienne, M. Howe, monte dans la chaire. Cette nombreuse Église qu'il voit devant lui, sa parole a contribué à la fonder et à la nourrir! La tendresse, la sollicitude la plus paternelle et un doux assemblage de vertus pastorales se lisent sur les traits et ressortent des paroles du vénérable prédicateur. Se tournant vers moi, il m'adresse des exhortations pleines de cordialité, basées sur II, Tim. 4, 2. Je m'agenouille devant la chaire, les pasteurs et les diacres m'entourent, l'assemblée se lève; notre ami, au milieu du plus profond recueillement, me consacre au service spécial du Seigneur dans l'île de Tahiti, après quoi il indique un ou deux versets de cantique. Pendant ce chant, je monte en chaire à mon tour, et, dans une allocution fidèlement reproduite par un bon interprète, je déclare que j'annoncerai avec pureté et simplicité la parole de Jésus-Christ, notre Dieu Sauveur, seule règle de doctrine et de conduite.

Quelques fragments de mon journal particulier compléteront ce récit.

Du 2 mai. — Les honoraires de l'excellent Daniela continueront à lui être alloués. Cela me soulage l'esprit, et la perspective de pouvoir conserver à Papéété les services de son pasteur indigène me fait

également beaucoup de bien. — Son zèle vient de se déployer d'une manière fort édifiante à Taounoa, localité située à l'extrémité de notre district. Là, se trouvait couché, sur une natte, au fond d'une case, Touria, ancien diacre bien connu par son activité et ses succès. Daniela le visitait tous les jours et passait souvent la nuit auprès de lui, pour le soutenir dans son dernier combat. Je reviens moi-même en ce moment de cette maison de souffrance, et j'en rapporte une profonde édification. Notre digne frère indigène était à l'agonie. « Je me confie seulement en Jésus-Christ, m'a-t-il dit, j'espère être bientôt auprès de lui. Je voudrais surtout être bien sûr qu'il m'a pardonné mes péchés. » Cette grâce particulière, je l'ai demandée pour lui dans ma prière, et Touria me remerciait, m'assurant que mes paroles avaient exprimé ses propres sentiments, et qu'il allait les répéter dans son cœur jusqu'à son dernier soupir. Puisse la pleine assurance de son salut lui être accordée par le Seigneur!... Et quand je serai à ma dernière heure, oh! que ce délicieux sentiment me soutienne aussi, à savoir que mes péchés me sont pardonnés, et que le Sauveur me dit : *Va-t'en en paix!* Il n'est rien au monde que je désire autant que cela. Un mot encore et je finis. Daniela disait à son ami mourant : « Mon frère, l'homme qui veut atteindre au haut d'un rocher, le saisit d'une main ferme. Jésus-Christ est ton rocher. Ne le lâche point. Aie bon courage; un effort de plus, mon frère. Te

voilà bientôt arrivé. Oh! que tu vas être heureux quand tu te verras sur le sommet!

« Touria vient de s'endormir dans le Seigneur. »

L'édifiant accord de sentiments et d'aspirations chrétiennes qui existait entre Daniela et Touria, m'amène tout naturellement à parler du désir que j'éprouvais d'unir les Églises de Tahiti entre elles. Leur isolement l'une de l'autre les exposait à beaucoup de maux. Aussitôt après mon installation, je me hâtai donc de convoquer leurs conducteurs indigènes à Papéété, pour leur proposer d'avoir des conférences trimestrielles, et cette proposition fut acceptée.

Dans la première de ces conférences, tenue à la fin d'avril, tout se passa fort modestement et sans bruit. Nous eûmes en tout quatre réunions, qui furent terminées par la sainte Cène. Nous étions au complet, c'est-à-dire au delà de vingt pasteurs et deux fois autant de diacres. En rentrant dans leurs paroisses respectives, ces frères y rapportèrent leurs impressions et racontèrent tout ce qui s'était fait et dit d'important. Il fut convenu que, dorénavant, tout pasteur présenterait un rapport écrit sur l'état moral et religieux de son troupeau. L'assemblée indiqua pour sujet d'étude le Décalogue et les huit Béatitudes.

L'Église de Papéété ne comptait pas moins de vingt-quatre diacres, qui remplissent occasionnelle-

ment les fonctions d'évangélistes. Je leur proposai de passer une ou deux heures par semaine à étudier avec moi un texte ou un sujet biblique, au point de vue de l'exégèse et de la prédication. La chose leur plut et ils l'acceptèrent. Les pasteurs des environs et autres chrétiens influents, que leurs affaires amènent souvent dans la métropole, furent également admis à ces exercices homilétiques, et l'on y prenait plaisir.

Il fut ensuite fondé dans notre Église de Papéété une école du dimanche dont le besoin se faisait grandement sentir, et qui, sous la bénédiction du Seigneur, a servi de modèle aux autres troupeaux.

Il en a été de même du service mensuel des missions, qui put être établi plus tard à Papéété et se propager de là dans les paroisses.

Enfin, je trouvai, en arrivant à Papéété, plusieurs coreligionnaires de langue française ou qui savent notre langue. Le 29 avril, ils m'écrivirent la lettre suivante, que je ne pouvais manquer de prendre en très sérieuse considération.

« Nous, soussignés, vos coreligionnaires à Papéété, prenons la liberté de venir vous féliciter, et surtout nous féliciter de votre nomination de ministre protestant à Papéété.

« Quelques-uns d'entre nous sont privés, depuis un grand nombre d'années, du bonheur d'exercer publiquement notre religion. Grâces soient donc rendues à Dieu qui va nous permettre de satisfaire

le désir de nos cœurs ! Nous voyons dans ce fait une preuve frappante de la sollicitude de MM. les pasteurs et autres amis influents à Paris, qui ont ménagé et encouragé votre arrivée au milieu de nous.

« Nous vous supplions, Monsieur le pasteur, de bien vouloir organiser un service pour nous. Nous sommes un bien petit nombre, nous le savons, mais nous ne doutons pas que votre cœur ne voie tout le bien que vous pouvez nous faire, et que vous n'accédiez à nos désirs. »

Cette lettre se terminait par un juste hommage rendu aux vues élevées et généreuses du gouverneur; elle était revêtue de seize signatures.

Le service qui m'était ainsi demandé ne tarda pas à être organisé et s'est continué depuis, sans interruption, une fois chaque dimanche. Il réunit de vingt-cinq à trente protestants.

Un certain nombre d'indigènes le fréquentent aussi, mais il ne leur deviendra vraiment profitable que si, comme il y a tout lieu de l'espérer, nos écoles réussissent et préparent des auditeurs tahitiens capables de comprendre notre langue et nos chants sacrés. A ce point de vue, notre petit oratoire n'est encore qu'une pierre d'attente.

On le voit, du reste, le Seigneur nous a bénis au delà de tout ce que nous avions espéré de sa bonté. Sachons lui en rendre grâce et consolider cette belle œuvre, que sa providence avait comme mise en ré-

serve pour exercer le zèle missionnaire des Églises de notre patrie. Elles ont certainement conscience de leur devoir à l'égard de Tahiti, et l'ont prouvé déjà en fournissant à cette île, en 1864, un nouvel ouvrier, jeune et capable, M. le pasteur Atger, qui est mon gendre. Il débarqua à Papéété le 10 juillet. Quelques jours plus tard, ce fidèle serviteur de Dieu écrivait à ses amis de la capitale :

« Tahiti est une île magnifique et d'un aspect imposant. Quand on est resté plusieurs semaines sur l'océan, enfermé dans ce cercle inexorable que forment le ciel et la mer, et qu'on aperçoit ces hautes montagnes couvertes de bois impénétrables, se dessinant de la manière la plus pittoresque sur un ciel sans nuage, on sent son cœur battre d'émotion, on respire avec délices le parfum des herbes et des orangers que la brise apporte de terre.....

« J'ai été heureux de trouver un service français établi dans cet endroit. C'est une vraie joie pour moi d'entendre prêcher, et de pouvoir prêcher encore moi-même, dans ma langue maternelle, bien que ce soit à un petit auditoire. »

On se souvient que la reine Pomaré était en visite à Raïatéa lors de mon arrivée à Tahiti. Elle ne rentra dans cette île qu'une semaine ou deux après que j'eus embrassé M. Atger. Nous allâmes ensemble lui faire une première visite. C'était le 1er août. Daniela, mon suffragant, nous accompagne, et un serviteur nous introduit. La salle est très vaste et

bien meublée, grâce à l'empereur des Français, qui a fait la plus grande partie des frais de décors. Son portrait et ceux de quelques amiraux ou généraux de notre patrie ornent les parois. En face de la porte d'entrée, se trouve un beau portrait de la reine elle-même, et, à côté, ses principaux joyaux et autres objets de prix, placés sous verre. Au milieu de la salle est une table modeste que relève un riche tapis, et, sur cette table, un simple chandelier à trois bougies. La reine entre, appuyée sur sa belle-fille Moé, petite reine de Raïatéa. Pomaré nous serre la main, les yeux à demi levés sur nous et remplis d'émotion. Elle s'assied sur un canapé de velours rouge et nous invite à nous asseoir à ses côtés, sur des fauteuils recouverts de la même étoffe. Je n'éprouve aucun mécompte. Malgré ses cinquante ans, Pomaré me paraît encore énergique et gracieuse. Elle est de belle taille et a beaucoup d'embonpoint; ses traits sont réguliers, ses yeux vifs et pénétrants; mais on voit qu'elle est très désenchantée du monde. Son regard pourtant révèle une longue habitude d'autorité; il est plutôt ferme que sévère. S'il n'inspire pas la crainte, il commande le respect, et c'est ce que personne n'ose refuser à la reine des Iles de la Société. Son mari, Ariifaaité, est un colosse, bonne pâte d'homme et bon orateur aussi, à ce qu'on m'a assuré. L'héritier du trône, Ariiaoué, né en 1839, parle un peu français. Il nous paraît doux, intelligent, distingué

Pomare vahine

dans ses manières. Son frère puîné, qui règne déjà à Raïatéa, est avec lui. Leur mère nous présente à eux, et je lui dis :

« Reine vénérée ! salut et grâce dans le Dieu « fidèle ! je suis Français, de la même foi que « vous, et je vous arrive la Bible à la main. Je « tâcherai de vous la lire et de vous l'expliquer, « ainsi qu'à votre maison et à votre peuple. J'éprouve « une douce joie en pensant que vous êtes ma sœur « en Jésus-Christ. Je sais que vous avez confiance « en lui : eh bien ! dans nos épreuves, faisons comme « cette belle plante qui croît dans vos terres. Le « matin, elle tourne sa tête d'or vers le soleil, elle « suit l'astre dans sa course jusqu'au soir, puis elle « se referme. Que les yeux de notre cœur soient de « même attachés sur le soleil de justice, et puissent- « ils, en se fermant un jour à la lumière de ce « monde, s'ouvrir en la présence radieuse du Sei- « gneur au ciel ! Nous sommes ici deux pasteurs; « nous parlons de religion : les rois ont des peuples « à conduire, les pasteurs ont des troupeaux à « soigner. Nous nous occuperons des Eglises tahi- « tiennes, qui sont les troupeaux que notre Seigneur « a bien voulu nous confier. J'ai fini ; paix soit à la « reine ! »

Elle répondit : « Mon cœur est encouragé et « mes yeux se réjouissent. Je commençais à crain- « dre que vous n'arrivassiez pas. En vous voyant,

« je me sens heureuse et reconnaissante; le Sei-
« gneur soit avec vous ! »

J'ajoutai alors : « La paix soit dans cette mai-
« son ! Puisse la grâce de Dieu remplir et fortifier
« le cœur de Pomaré IV ! Madame, je sais que vous
« aimez le Sauveur, que vous êtes assidue à l'adorer
« dans son temple; nous irons ensemble l'y prier
« et lui dire nos joies et nos peines. Vos chers en-
« fants y viendront aussi. En tout pays, j'ai remar-
« qué que les agneaux suivent leurs mères à la
« prairie et rentrent, le soir, avec elles au bercail. »

Une invitation nous est faite pour lundi, à six heures et demie du soir. Je dois présenter ma famille. M. Atger ajoute quelques mots de salutation et annonce qu'il remettra un petit souvenir des Eglises de France. La reine était mise simplement. Elle s'est montrée émue jusqu'aux larmes en voyant l'affection que nous lui témoignions.

« 2 *août, dimanche.* — Auditoire ordinaire au service français; très nombreuse assemblée au culte indigène. — La reine est présente et prend des notes au crayon. Je dis quelques mots sur son retour au milieu de nous et sur l'heureuse arrivée de mes enfants. L'assemblée bénit Dieu pour ces deux bienfaits.

« 4 *août.* — Notre soirée chez la reine s'est passée d'une manière charmante. Mon gendre a remis les deux cadeaux que lui avaient confiés quelques

amis : la Bible et un stéréoscope. Il ne manquera pas de rendre compte de la manière gracieuse et reconnaissante dont l'un et l'autre ont été reçus.

« 7 *août.* — Réunion d'Eglise préparatoire à la sainte Cène. Elle m'a paru tout particulièrement édifiante. L'assemblée était nombreuse. Suivant l'usage établi, nous avons procédé, avant de nous retirer, à l'appel nominal. Quand j'ai prononcé le mot « Pomaré, » sans ajouter de titre, sans accentuer ce nom plus qu'un autre, une douce voix a répondu : « Présente ! » C'était la voix de la reine. J'ai cru devoir lire ensuite les noms de toutes les personnes, hélas ! trop nombreuses, qui nous ont quittés pour retourner au monde, et j'en ai pris occasion d'exhorter les frères et les sœurs à faire tous leurs efforts pour ramener au moins quelques-unes de ces brebis égarées.

« *Dimanche 9 août.* — Prêché devant un immense auditoire. Presque toute la congrégation de Papétoaï (île Mooréa) était présente. Un chœur de jeunes gens, formé dans son sein, a chanté des cantiques sur des airs fort étranges, mais pleins d'entrain et de vie.

« Environ trois cents communiants ont participé au sacrement de la sainte Cène. Au service de deux heures, je me suis appliqué à développer II Tim IV, 7, 8, en en appliquant surtout ces paroles à un serviteur de Dieu dont la mémoire restera parmi les insulaires.

« Le vénérable *W. Howe* (1) vient d'échanger la terre pour les cieux. C'est le 11 du mois de juin qu'il s'est endormi au Seigneur. Ses infirmités lui avaient fait quitter Tahiti pour se rendre à Sidney.

« Arrivé à Rarotonga, situé à peine à demi-chemin, la mort l'a surpris, ou plutôt le Dieu fidèle qu'il avait si activement servi aux îles de la Société pendant vingt-cinq ans, a envoyé ses anges pour le recueillir dans sa gloire. Bien que mes rapports avec lui aient été fort courts, je l'ai beaucoup aimé. Né de femme, comme nous, il avait sans doute ses infirmités; mais je ne lui trouvais que des vertus, beaucoup de vertus: probité, douceur, prudence, zèle, patience exemplaire, persévérance à toute épreuve. « C'était le meilleur homme de Papéété, » me disait Taoumihaou, un des imprimeurs indigènes qu'il a formés. Il se repose à présent de ses travaux, et ses œuvres l'ont suivi. Une de ses nièces écrivait de Rarotonga: « Jamais je n'oublierai son « dernier regard, alors que les gloires du ciel lui « apparaissaient déjà. C'était une telle expression « d'admiration et de solennité! Je sentis, comme je « ne l'avais jamais fait encore, que c'est véritable- « ment une chose infiniment sérieuse que de mou- « rir. Pendant toute sa maladie, et au milieu de ses

(1) C'est ce même M. Howe qui avait présidé à mon installation dans les fonctions de pasteur à Papéété.

« plus vives douleurs, il était si bon de voir sa « patience, sa résignation à la volonté divine! Pas « un murmure ne sortait de ses lèvres. « Seigneur, « préserve-moi d'impatience; ne permets pas, Sei- « gneur, que je péche contre toi; » telle était sa « prière habituelle. Quelquefois durant son agonie, « nous l'avons entendu dire: *Coupe court*, ô Dieu, « fais promptement ton œuvre! Viens, Seigneur, « Jésus, viens bientôt. »

« Salomon a dit « que la mémoire du juste sera « en bénédiction. » M. Morris nous a prêché un excellent sermon sur ce texte. Sa chaire était tapissée de noir; la nôtre le fut aussi; un grand nombre de Tahitiens avaient pris le deuil. Au service français, M. Atger nous parla, avec beaucoup de force, sur la recherche du salut, d'après l'histoire de Corneille. Cette journée a été l'une des plus sérieuses et des plus bénies que j'aie passées dans ce pays.

« 15 *août*. — Services en faveur de la France et de son souverain. J'étais allé, la veille, avec onze pasteurs indigènes, à l'hôtel du gouvernement, exprimer les vœux que les Eglises protestantes de Tahiti font pour Sa Majesté l'Empereur. Notre assemblée de ce jour se composait au moins de mille personnes.

« Un banquet a été donné aux chefs de l'île. Il y a eu une brillante soirée chez le gouverneur. Au presbytère, nous venions d'être plongés dans un

deuil profond. Le courrier d'Europe m'avait apporté la nouvelle du décès de mon beau-père, M. Syme, du Cap. Involontairement je me rapelai le poëte nîmois Reboul, que je cite peut-être mal :

Les pleurs sont de toutes les fêtes;
Hélas! il n'est de jour si beau
Qu'il ne recèle des tempêtes
Ou l'ombre noire d'un tombeau!

« J'ai fait imprimer et envoyé à mes connaissances dè Tahiti une lettre de faire part. Que Dieu soutienne les affligés !

« *Dimanche* 16 *aout.* — A dix heures, l'éloquent Mahéanouou prêche à un immense auditoire. Suivant le vœu de l'assemblée, je me charge du service de l'après-midi; mon gendre me remplace au culte français.

« D'après le programme des fêtes, il devait y avoir aujourd'hui des courses de chevaux, mais la reine ayant exprimé des scrupules, ces courses ont été aussitôt renvoyées à mardi. Cet arrangement honore à la fois Pomaré et l'autorité française.

« 17 *août.* — A la tombée de la nuit, un des prêtres catholiques de l'île m'a fait une visite de condoléance. Nous ayant trouvés au thé, il a bien voulu en prendre une tasse avec nous.

« 18 *août.* — Troisième session de nos conférences pastorales. Quarante membres étaient présents. Entre autres sujets traités, on s'est fort

étendu sur la nécessité de faire de plus grands efforts pour ramener dans l'Eglise ceux qui l'ont quittée en cédant aux séductions du monde, et pour y amener ceux qui ne se sont pas encore joints à elle. Jérémiah, pasteur itinérant très zélé, appuie fortement cette résolution. Il recommande chaleureusement deux choses : attirer les mondains par une conduite sainte, et travailler beaucoup tandis qu'il est jour. »

On met aux voix un vote de remercîments aux amis chrétiens qui ont bien voulu encourager deux pasteurs français à se rendre à Tahiti. L'assemblée est unanime à exprimer sa reconnaissance. Mataïtaï et trois autres pasteurs sont chargés d'écrire la lettre. En voici les termes et la traduction :

Papeete, te 18 Atete 1863.

Na te Orometua rahi poretetani i Pari, e te Ekalesia taatoa, tei tuati hia e te aroha o te Fatu. Ia ora na outou i te Atua mau. Te faaite atu nei matou ia outou i to matou nei mauru uru rahi no te mea ua manuia roa ta matou nei ani raa e teie mai nei to matou tau here tei rotopu ia matou nei, oia hoi Miti Arabute e o Aste, e te riro nei ia ei tauturu maitai ia matou nei, no te pae o te faaroo.

Ua putuputu matou i teie nei mahana e faaite hia i teie nei, te mau orometua no Tahiti, e te mau

diakono te mau orometua no Moorea, e te mau diakono, e te hapono atu nei matou ia outou na, i to matou nei aroha, ia vai maite a to tatou nei au, ia pure matou i te Atua, ia neaitai outou, epure atoa hoi outou te Atua ia maitai atoa matou ia tauturu mai a outou ia matou nei te huru ia, o to matou manao i te Atua ia outou na.

Tirara parau.

Ia ora na outou ite Atua mau. Na te mau orometua i Tahiti et Moorea e te Ekalesia taatoa tei papai hia to ratou mau ioa i raro ae nei.

Traduction :

« Papéété, 18 août 1863.

« *A Messieurs les vénérables pasteurs protestants de Paris et à toute l'Eglise unie par l'amour du Seigneur, Salut à vous tous dans le Dieu fidèle!*

« Nous vous faisons part de la grande joie que nous éprouvons de ce que vous avez bien voulu accueillir favorablement notre demande et nous envoyer MM. Arbousset et Atger.

« Ces deux frères bien-aimés sont maintenant au milieu de nous. Il nous aident et nous soutiennent dans la foi qui nous est commune.

« Nous, pasteurs et diacres de Tahiti et de Mooréa, réunis aujourd'hui en conférence, nous vous

envoyons nos plus vifs remercîments et nos plus cordiales salutations.

Que l'amour du Seigneur nous unisse toujours !

Nous prions tous Dieu pour vous.

Nous lui demandons de vous bénir.

Priez-le aussi pour nous. Qu'il nous bénisse et continue à nous secourir !

Voilà notre prière à Dieu pour vous tous.

C'est toute notre parole.

Salut à vous tous dans le vrai Dieu !

Nous, pasteurs de Tahiti et de Mooréa, au nom de toute l'Eglise, avons écrit nos noms ci-dessous.

Signé : MATAITAI (Orometua, pasteur.)
TEMATUA,
MANO, et dix-neuf autres...

CHAPITRE XVI.

—

ACTION GÉNÉRALE SUR TOUTE L'ILE.

Notre action missionnaire, chacun le comprend, ne devait point s'arrêter à la métropole du pays, et je n'attendais, pour parcourir l'île, que l'arrivée d'un collègue. Sa présence allégea ma responsabilité, diminua mon travail, me permit des excursions utiles dans l'île. Voici le récit de deux ou trois de ces voyages :

Aux premiers jours de septembre, Mme Darling m'offre une place dans son petit char et m'emmène à Pounavia, situé à 14 kilomètres ouest de Papéété. Nous suivons le chemin de ceinture qui entoure Tahiti. C'est le seul qu'on ait encore ouvert dans ce pays. Sans qu'il soit précisément beau et bien uni, je l'ai pourtant trouvé fort praticable. Sur les nombreux ruisseaux que nous franchissons, les indigènes ont jeté, avec le secours et sous la direction du gouvernement français, des ponts en

bois assez bien entretenus. On ne quitte nulle part les bords de la mer, et, dans un endroit, il faut même sillonner les flots à quatre ou six pouces de profondeur. Pas de plaines, aucun lieu aride. Les pluies torrentielles ont dénudé les crêtes des plus hautes montagnes, entraînant avec elles dans les vallées des matières meubles et des détritus végétaux. Le littoral a été envahi par le goyavier (*Psidium pyriferum*). Il y forme des bois touffus qui détruisent les autres plantes, même les vieux et gros arbres, au pied desquels il pousse avec une incroyable vigueur. Ce végétal, dont l'introduction ne remonte qu'à l'année 1815, couvre déjà les montagnes jusqu'à une hauteur de 600 mètres au moins. Dans les vallées, il s'élève à des proportions d'arbres tandis que, dans les régions montagneuses, il est moins haut. Sa croissance rapide, lors de la saison des pluies, et son active propagation par les animaux qui se nourrissent de ses fruits, en ont fait un véritable fléau et le plus grand obstacle à toute espèce de culture. J'ai pourtant remarqué avec plaisir qu'on avait fait et qu'on faisait encore de grands efforts pour débarrasser le terrain de ce végétal et le remplacer par des productions plus utiles, notamment par la canne à sucre et le caféier, qui réussissent très bien. Les vallées, quoique pierreuses et jonchées en quelques endroits de cailloux roulés ou de sable, n'en sont pas moins riantes et fertiles. De charmants ruisseaux les parcourent.

Elles abondent en cocotiers, en *pandanus*, en orangers, en citronniers, en arbres à pain et en d'autres végétaux utiles, qui viennent à peu près tous sans aucun travail et offrent un délicieux abri contre les chaleurs du jour. Deux espèces de bananiers se rencontrent aussi partout près des cases. A la hauteur de 400 à 600 mètres, apparaissent les *féis*, qui forment de véritables forêts. Leur fruit est une des bases de l'alimentation des indigènes. Enfin, de hautes fougères, que les botanistes appellent « arborescentes, » et quelques lianes complètent le tableau.

Le village de Pounavia se compose d'une centaine de cases construites sur les deux bords d'une petite rivière appelée Pounarouou. Le premier groupe qu'on rencontre compte une cinquantaine d'indigènes qui ont embrassé le catholicisme et jouissent de la présence d'un prêtre au milieu d'eux. Il tient une école du jour fréquentée par les enfants de son culte et ceux aussi de la religion protestante; car les lois du Protectorat déclarent l'instruction primaire chose obligatoire, et l'école en question est la seule qui existe dans l'endroit. Elle se tient près de la cure, à côté d'une église, magnifique pour le pays, et qui doit sous peu être inaugurée.

A un kilomètre plus loin, est la maison de M. Darling, bâtie, il y a de longues années, par la Société des Missions de Londres, mais restée malheureusement depuis longtemps sans pasteur. Je l'ai trouvée

simple, commode, encore bien conservée. En face, sur la plage, on avait élevé un vaste temple qui est, hélas! mal entretenu. Il en est de même d'un fort, d'une forge et d'une ou deux habitations bâties autrefois par les Français à côté même ou tout près de ce religieux édifice. L'endroit est découvert, bien exposé. Au sud et au nord, se déploie la vaste mer, calme comme un lac, et du sein de laquelle s'élève, comme un géant à cinq têtes, la belle île de Mooréa, située à six ou sept lieues à l'ouest. Derrière soi, du côté de l'Orient, on a la riche, mais sombre vallée de Pounarouou, terminée par la montagne du Diadème, haute de 1,330 mètres et jouissant d'une température de 18 degrés centigrades. Dans cette direction, l'œil découvre, vers les hauteurs, trois petits forts que nos troupes y avaient construits autrefois, mais qui, devenus inutiles, sont demeurés depuis longtemps sans garnison.

Les messagers du Seigneur avaient livré d'autres combats dont les effets pacifiques et rénovateurs se montrent encore à Pounavia. A mon arrivée, j'y présidai un service de prières, auquel les adorateurs ne manquèrent pas. Nous le fîmes, selon la coutume, dans la cour de justice, espèce de halle très peu propre, mais solide et de forme oblongue, ce qui lui donne un air très gracieux. J'indiquai d'abord un cantique et prononçai l'Oraison dominicale. Un diacre, après avoir ajouté quelques paroles, fit l'appel nominal des membres de l'Église. Mon interprète

lut ensuite une portion de la Sainte Écriture que j'expliquai au milieu d'une attention remarquable. Comme c'était une réunion préparatoire à la Cène du Seigneur, je mentionnai le retour à de meilleurs sentiments d'un homme, qui avait été suspendu de ce sacrement quelque temps auparavant, pour avoir, dans un procès, rendu un faux témoignage. L'Église prononça alors sa réadmission.

Le lendemain, dimanche, je prêchai deux fois et donnai la communion à une centaine de personnes. Tout le monde était bien habillé; les femmes, pour la plupart, en très bonnes mousselines. On m'écouta avec plus ou moins de recueillement; on chanta des hymnes en chœur d'une manière originale au dernier degré. Plusieurs des auditeurs ouvraient leur Bible chaque fois que j'en citais un passage, et un certain nombre d'entre eux prenaient des notes. La soirée fut consacrée à des chants pieux, et, vers neuf heures et demie, ces braves et dociles Tahitiens rentrèrent dans leurs demeures, trois tambours en tête, ce qui me parut bien étrange.

Tiarei, le 26 octobre 1863.

Je visite maintenant, accompagné d'une de mes filles, les Églises de Tahiti. La saison est favorable; partout on nous reçoit avec joie. Hier, dimanche, nous eûmes, dans cet endroit, des services très bénis. Une réunion matinale de prières inaugura la journée.

A dix heures, je prêchai et administrai la sainte Cène. L'auditoire se composait d'environ trois cents personnes, toutes décemment vêtues et très recueillies.

L'attention fut intense, l'intérêt pris au culte très grand. Parmi les communiants, je remarquai deux fermiers espagnols, membres de l'Église de Tiarei. Un autre fermier du voisinage, protestant aussi, mais français, assistait à la réunion, ainsi qu'un de ses associés, son compatriote; je ne sais s'ils participèrent au sacrement. Une cinquantaine de personnes environ s'en approchèrent, et parmi elles, M. Henry, fils de l'ancien missionnaire de ce nom, si connu dans l'île, et si admiré comme un de ses premiers et fidèles apôtres.

A deux heures, j'assistai à une école des mieux tenues. Les élèves nous récitèrent douze versets de saint Matth. VII. Leur mémoire ne le cède assurément pas à celle de nos enfants, et leur intelligence éclate dans leurs yeux. Ils furent tout oreilles quand je leur racontai quelques anecdotes.

Au sortir de là, nous tînmes un second service public, non moins bien suivi que le premier. Ce fut une espèce de réunion amicale, dans laquelle cinq ou six personnes, et parmi elles deux pasteurs, furent invitées à prendre la parole. Des détails que je donnai sur les Églises de France furent écoutés avec bonheur. Je baptisai un enfant.

A huit heures, on se réunit de nouveau pour

chanter des cantiques, et on termina la journée par une prière d'action de grâces.

Le pasteur de cet endroit s'appelle Métouaro. C'est le vice-président de la Haute Cour tahitienne. Je lui trouve une intelligence et une activité remarquables. Il est bien secondé, sous le rapport des améliorations matérielles, par Hitoti, chef du village.

J'écris de la maison de ce dernier qui est bâtie à l'européenne.

Celle de son oncle, le pasteur, est également dans le même style et a deux étages. Le temple se présente fort bien; on a certainement fait un pas dans la civilisation à Tiarei. L'endroit est comparativement joli, extrêmement sain. Il s'élève sur les bords de la mer. Il y a peu de terrain cultivable, mais il est à peu près tout bien employé. Derrière le village, se trouve une haute montagne, couverte de fruits qui y viennent spontanément, sans exiger la moindre culture. Le poisson abonde. On ne saurait souffrir de la faim dans ce lieu. Quant à s'enrichir, personne n'y songe. Passer sa vie simplement, sans trop de labeur, voilà la philosophie de ce peuple. Si ses mœurs étaient moins dissolues, je serais tenté de le croire bon et heureux.

En revenant à Papéété, je trouvai que l'œuvre de nos faibles mains s'y poursuivait assidûment. L'Eglise vient de s'accroître d'une douzaine de membres.

Quelques mois plus tard, je fis également une visite à Papénoo. Cette excursion fut accompagnée d'incidents qui ne sont pas sans intérêt et que je me fais un plaisir de raconter. L'endroit est sous la direction d'un pasteur indigène, qui vint obligeamment me chercher à Papéété. Deux chevaux furent mis à ma disposition, de même qu'une chaloupe. Le chemin de terre étant difficile et le soleil ardent, je préférai le voyage par mer. Que de récifs dangereux! que d'étroits passages! mais c'étaient des Tahitiens qui maniaient les rames. Tout leur est connu dans ces parages, et, en quatre ou cinq heures, ils nous conduisirent sûrement au port.

Je débarque. Le village me fait l'effet d'un hameau de 300 âmes; il est bâti sous les frais ombrages d'un grand parc. Des arbres à pain, des bananiers, des fougères dites arborescentes, des cocotiers au port élancé et gracieux, s'offrent de toutes parts aux yeux; une rivière, de 70 à 80 pieds de large, les arrose. Elle sort des belles montagnes, très boisées, qui dominent la vallée. Devant le village mugit la vaste mer se brisant sur des récifs.

Les maisons, très simples, sont toutes construites en pieux hauts de dix pieds, bien liés ensemble, et recouvertes d'un toit de feuilles de pandanus. Elles n'ont pas de fenêtres; l'air pénètre par la porte et au travers des interstices qui se trouvent entre les piquets formant le corps de bâtiment; ce qui, pour le dire en passant, est loin d'être sain, vu que

l'on transpire beaucoup sous le ciel tahitien, et que le vent frais de la nuit cause aisément des refroidissements subits et donne des rhumatismes, des catarrhes. Les maladies de poumons sont fort communes et très désastreuses parmi ce peuple.

Sous le rapport du logement, le pasteur Inoïno ne se trouve pas mieux partagé que ses ouailles; mais sa case est pourvue d'un bon tapis d'herbe tressée et de deux excellents lits avec moustiquaires. En fait d'autres objets utiles, il s'y trouve une pendule, deux tables, quelques chaises et une caisse en bois de camphrier. C'est dans ce meuble que sont renfermés les vêtements et les quelques livres du pasteur. On nous reçut parfaitement bien chez lui. Tout y respire un air primitif que mes filles admirèrent beaucoup. J'avais pris deux d'entre elles avec moi pour leur récréation et comme moyen d'accroître pour les natifs l'intérêt de ma visite. Accompagnée de cinq ou six jeunes personnes de l'endroit, l'aînée se hâta de courir avec ses crayons prendre un croquis de la belle vallée de Papénoo. Les fruits y abondent et y viennent d'eux-mêmes. C'est un bien commun : les habitants vont en prendre aux arbres, chacun selon ses besoins. Outre cela, ils ont à leur portée la mer et une rivière qui leur fournissent d'excellent poisson. L'Église compte 107 communiants et deux écoles de jour, que fréquentent une soixantaine de garçons et de jeunes filles.

A mon arrivée, les diacres m'amenèrent six per-

sonnes nouvellement converties et un nombre égal de gens qui, après s'être relâchés dans leur piété, demandent maintenant à rentrer dans le giron de l'Église. Je les encourageai tous de mon mieux.

Une femme et son mari confessent avoir vécu dans l'intempérance, à tel point qu'elle les a ruinés de biens comme de réputation : « Nous voilà bien « malheureux, s'écrient-ils, nous sommes pauvres « et méprisés ; ceux qui sont demeurés fidèles à « Dieu prospèrent. Nous venons à vous comme fit « l'enfant prodigue quand il retourna vers son « père ; recevez-nous, car vraiment, selon que le « dit saint Paul, la piété a les promesses de la vie « présente et de celle qui est à venir; nous le recon- « naissons, quoique bien tard. »

A l'issue de ces conversations, nous tenons un service d'édification et de préparation à la sainte Cène. Ensuite, on m'apporte, en signe de reconnaissance, une ou deux volailles et quelques fruits du pays. Les inconvertis eux-mêmes y ont joint leur présent, mais il me l'ont offert à part, ce qui me fournit une nouvelle et bonne occasion d'exhorter ces braves gens.

Le lendemain, dimanche, mon interprète, homme pieux et capable, préside une réunion matinale très nombreuse.

A 10 heures, un cor de mer, à défaut de cloche, convoque de nouveau les gens à la prière. Le service s'ouvre par une hymne de circonstance, qui se

chante en chœur. Suit la lecture du psaume 84 et des dix commandements que, pour la première fois, l'assemblée écoute en se tenant debout. Le pasteur du lieu fait l'invocation, et, tandis qu'on entonne encore deux ou trois versets de cantique, je monte en chaire. Il s'agissait d'abord d'inaugurer le temple où nous étions réunis. Il vient d'être remis à neuf par les soins des indigènes et ceux d'un menuisier du gouvernement, qu'ils ont convenablement payé. Ses dimensions sont modestes, mais suffisantes; la forme en est oblongue, l'exposition bonne; il y a deux portes et vingt-deux jalousies mobiles qui tiennent lieu de fenêtres. Les bancs sont larges et solides, la chaire est jolie, mais un peu trop haute, le toit est recouvert en nattes de pandanus. — L'auditoire était au complet, recueilli, fort proprement habillé à la façon des Européens. Chacun tenait à la main sa Bible ou un livre de cantiques. J'explique, au milieu d'une grande attention, Néh. X, 39, en appuyant particulièrement sur cette solennelle promesse de la fin, qui me servait de texte : *Nous n'oublierons point la maison de notre Dieu.* L'assemblée se lève ensuite et nous recommandons au Seigneur ce petit temple. Un nouveau cantique est entonné. J'exhorte et reçois les douze néophytes, que nous consacrons également à notre Dieu par une courte prière, mais après qu'ils ont ratifié le vœu de leur baptême, et que l'un d'eux a rendu publiquement compte de sa foi, ce qui produit un bon effet.

Enfin, nous nous approchons de la table du Seigneur, et une centaine de personnes y reçoivent la communion.

Au service de trois heures, je baptisai deux enfants dont un appartenant au pasteur de la localité. On tenait à savoir comment marchent les Églises de notre patrie; les détails que je pus donner à cet égard parurent fort goûtés.

Il se tint aussi, dans la première partie de l'après-midi, une intéressante école du dimanche; les indigènes lurent, verset par verset et sans broncher, le 18e chapitre de l'Exode; après quoi je donnai des explications sur les mots ou sur les faits qui me furent signalés comme obscurs.

Au sortir de là, un vieillard qui se tenait à la porte, me serra affectueusement la main, en me disant: « *Mea maitaï, C'est si bon!*..... J'ai été con-« verti en même temps que Pomaré II.... J'aime la « Bible »... — « Et vous la feuilletez bien, » lui répondis-je, en touchant celle qu'il portait sous le bras. Ce brave homme me suivit; ses amis répétaient tous: « Ce que nous venons d'entendre est vraiment bon! »

Nos services terminés, les gens se réunissent par petits groupes à l'ombre des cocotiers. Le *Moniteur* de l'île venait d'arriver. Un jeune homme y lit d'une forte voix ce qu'il contient d'officiel. Après cela, un messager de la reine se lève; il ordonne « que les « habitants aillent, le lendemain de bonne heure,

« à la montagne, y cueillir chacun son régime de « bananes et qu'on les dépose sur le rivage, où la « souveraine enverra tout prendre pour ses be- « soins. »

Ces mœurs-là sont bien primitives.— Un fait encore vaut la peine d'être mentionné.

Trois fois, pendant la journée, des gens vinrent, livre en main, me demander le sens de tel mot ou de tel fait pris dans la Bible, comme par exemple :

I Sam. VI, 12.— Pourquoi les jeunes vaches *mugissaient*, en traînant l'arche ?

Ce que signifiait l'expression de *fils de Dieu*, Gen. VI, 2.

Comment l'Éternel *rugira*-t-il comme un lion, et ce que veut dire là le mot *Sion* ? Joël, III, 16.

Pourquoi Abraham n'avait pas partagé par le milieu les deux oiseaux, Gen. XV, 10.

Ce qu'il faut entendre par le *son doux et subtil* de I Rois. XIX, 12,

Et par cette expression de Matth. VI, 34 : *A chaque jour suffit sa peine.*

Expliquer : Ps. XXIII, 2.

Ecclés. IX, 13-18.

Rév. VIII, I. — Ce que c'est qu'un sceau ?

Ce qu'est Melchisédec, — *sans père, sans mère, n'ayant ni commencement de jour ni fin de vie*, Héb. VII, 3.

Rien, pendant tout ce dimanche, ne me parut plus intéressant que ce besoin de s'instruire. J'avais

sous mes yeux un commentaire frappant de ce précepte de notre divin Maître : *Sondez les Ecritures.* Dans mon esprit, je comparais nos studieux insulaires aux Bréens, et je le leur dis. Ils ne se retirèrent qu'à une heure du matin. Le danger pour eux est de trop spiritualiser le sens des textes. Ainsi, au sujet des deux vaches qui mugissent, I Sam. VI, 12, les uns voulaient que ce fût *à cause de leurs veaux.* — Arrêtez-vous à ce sens, leur dis-je, c'est le bon. — Mais d'autres s'imaginaient que les beuglements étaient symboliques de l'affliction du peuple de Dieu à cette époque-là. Des troisièmes allaient jusqu'à se demander « s'il n'y avait pas là « quelque chose qui devait rappeler les cris que « poussèrent les Israélites en quittant l'Égypte ? — Je répondis à cela qu'il ne faut pas fouiller sans fin dans un passage, pas plus qu'il ne faut traire les vaches jusqu'au sang. Ma comparaison parut concluante à tous.

Si le lecteur goûte ces détails, il me permettra de les compléter par des renseignements précis sur l'état et les progrès de l'œuvre du Seigneur à Tahiti à la fin de 1864. Ce sont des extraits du registre de l'Église à Papéété, auxquels je laisse leur forme.

Au service du dimanche 14 août, 10 heures du matin, le temple regorgeait d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait un nombre considérable de

pasteurs et de diacres venus de nos îles. M. Arbousset a profité de cette circonstance pour recommander le soin qu'il faut apporter à la bonne tenue des écoles, et pour faire des vœux en faveur de celle que son collègue, M. le pasteur Atger, a ouverte le 1er du mois dans la petite ville de Papéété. Texte, Rois VI, 2 : « Allons-nous en maintenant au Jourdain, et nous prendrons de là *chacun de nous une pièce de bois*..... » .

A 7 heures du soir, réunion au presbytère. Le prince-époux, Ariifaaité, y prie avec une touchante ferveur pour les conférences qui vont s'ouvrir. Arrêté qu'elles commenceront le 17, à 7 heures du matin, après le service accoutumé.

17 août. — M. Arbousset lit à haut voix le psaume 133 ; M. Atger offre une prière d'invocation ; Mahéanouou indique un cantique que l'assemblée des pasteurs et des diacres chante, après quoi nous procédons à l'appel nominal.

Suit un rapport écrit de M. Arbousset et la lecture de huit à dix autres. Métouaro, Rohoura, Mahéanouou, Mataïtaï et Daniela déjeunent au presbytère, puis ils s'entendent ensemble sur une question relative à l'Eglise de Pouéou.

La seconde séance s'ouvre à 3 heures. Prière, chant, lecture des premiers versets d'Esaïe VI. Quelques mots sur le respect que nous devons apporter, nous pauvres pécheurs, à nos exercices religieux. Fini la lecture des rapports sur l'état des

Églises et des écoles. M. Arbousset est prié d'écrire à l'Église de Pouéou. Sa lettre est votée et deux pasteurs sont désignés pour la porter au troupeau.

18 août. — Séance de 7 heures. M. le pasteur Morris y est invité, mais il répond que ses occupations le retiennent. Un pasteur touamotou indique une hymne, lit dans l'Évangile et fait la prière d'ouverture. M. Arbousset propose, et l'assemblée accepte que les pasteurs prêcheront dans leurs Églises respectives sur les sujets suivants :

1. Jean-Baptiste ou la repentance, Marc, I, 4;
2. Jésus-Christ ou le Salut, Luc II, 30 ;
3. Les Trois Croix, Luc XXIII, 33 ;
4. Les Deux Décès, Luc XVI, 22 ;
5. Les Deux Lampes, Matthieu XXV, 32 ;
6. La Résurrection de Jésus-Christ gage de la nôtre, 1 Cor. XV, 20 ;
7. Brebis et Boucs, Matthieu XXV, 32 ;
8. Le Ciel et l'Enfer, Apocalypse XXI, 7-8 ;
9. Les Écoles, 2 Rois VI, 2 ;
10. La nécessité et les caractères de la vraie repentance, sujet proposé par M. Atger, avec un plan de sermon dont plusieurs des pasteurs présents à la séance prennent copie. Texte : Matthieu III, 2.

Les *six* résolutions passées lors de notre session de janvier dernier ont été lues, et il a été demandé jusqu'à quel point elles avaient été suivies.

Sur la proposition de Mahéanouou, l'assemblée arrête :

1° Que dorénavant il y aura uniformité dans la célébration du culte public dans nos Églises; question sur laquelle M. Arbousset a demandé qu'on laissât quelque latitude aux pasteurs; mais ses observations ont été peu goûtées;

2° En réponse à une demande faite par trois membres de l'Église de Pouéou « si ceux qui, après avoir passé de notre Église dans celle de Rome, demandent à revenir doivent être reçus? » il a été répondu : *Oui, oui.*

3° M. Arbousset a lu une lettre qu'il avait été chargé d'écrire au pasteur de Pouéou, « pour le rendre plus attentif à ses devoirs de membre de la conférence : » elle a été approuvée et envoyée;

4° Daniela et Opoura en reçoivent une écrite à l'Église de Téahoupoo, dans laquelle on engage ce troupeau à élire un nouveau pasteur, en remplacement de celui que la mort vient de lui enlever;

5° Arrêté que MM. Atger, Daniela, Moté, Ariipéou, Mahéanouou et Arbousset « examineront, sur leur foi, leurs connaissances et leur caractère moral, 1° Pouahieré, élu pasteur par les districts de Poutouhara et Tekoura (île d'Anaa) et 2° Toukairoa, appelé aux mêmes fonctions par trente chefs de famille à l'île Manihi (archipel Touamotou) et qu'ils leur donneront, s'ils sont satisfaits, l'ordination. »

La conférence a mis à l'ordre du jour, pour sa prochaine session, le sujet suivant:

Devoir de bien observer le jour du Seigneur,

Exode xx, 8; Ezéchiel xx, 12, 13, 20; Exode xxxi, 13.

Raisons. Exemple de Dieu lui-même, Exode xx, 11; Pain fourni la veille du sabbat, Exode xvi, 29; Jour saint, Exode xxxi, 14; Jour consacré, Exode xxxi, 15.

Bénédictions. Esaïe lviii, 13-14.

Trente pasteurs et quarante-neuf diacres ont assisté à nos conférences. On y a constaté l'existence de 28 paroisses (outre plusieurs autres dans l'archipel Touamotou), ayant 2,639 communiants et des écoles que fréquentent 1,270 élèves (enfants).

Il nous a été doux de voir nos amis Touamotous fraterniser avec leurs coreligionnaires Tahitiens, et d'entendre l'un d'eux dire de sa voix mâle : « A notre retour de Papéété, en mars dernier, mes frères et moi nous avons parcouru plusieurs de nos îles pour leur raconter ce que nous avions appris ici. Nous leur avons dit : « Que ceux parmi vous qui sont pour la Bible lèvent la main, » et ils ont tous levé la main.

Nos conférences ont été meilleures que les précédentes. Pourtant, le sérieux et l'onction y ont fait quelquefois défaut.

Rapport sur l'Église de Papéété, présenté par M. Arbousset à l'assemblée des pasteurs et des diacres, le 17 août 1864.

« Salut à vous tous dans le vrai Dieu ! Voici ma

première parole. Un chrétien disait à son frère en la foi : « Quand tu pries, tu remues le bras qui remue le monde. » Pensons à ce mot profond ; ayons soin de prier beaucoup pour nous-mêmes et pour nos chers troupeaux. Si la mère qui allaite se trouve faible, son enfant est faible. Quand la sentinelle monte mal la garde, la ville en souffre. Je connais un prophète qui recommandait aux Juifs de regarder au rocher duquel ils avaient été taillés ; et il ajoutait, en les exhortant : « Ne craignez point l'opprobre des hommes. (Es. LI, 1, 7.)

« Où étaient vos pères ? — Sous les yeux fermés d'Oro. — Que faisaient-ils là ? — Ils y égorgeaient leurs fils, et les mères étouffaient leurs premiers-nés. — Mais Jéhovah, lui, qu'a-t-il fait ? — Il a retiré vos îles de cet affreux paganisme. — Êtes-vous reconnaissants ? restez-vous fidèles au Seigneur ? — Oui, sans doute, mais pas tous ; oui, mais trop peu. Vous n'empêchez pas vos fils de courir aux divertissements profanes ; vous ne veillez pas sur la pureté de vos filles ; vous ne les amenez pas au temple, quand vous y venez vous-mêmes ; vos enfants devraient, le soir, rester dans vos cases pour y chanter des cantiques, pour y assister au culte de famille ; le font-ils ? Non, non, excepté les mieux réglés. J'ai tremblé dernièrement en voyant que parmi nous, à Papéété, les jeux de cartes avaient envahi une foule de maisons..... Nous avons prié ; la chaire a jeté un cri d'alarme, et Dieu nous a secourus. A lui soit la

gloire ! Pour vous, pasteurs et diacres, veillez très fidèlement.

« On n'est fort que par sa piété, quand elle est sincère et vraie. Ce n'est pas le grand nombre des membres d'une Église qui la soutient, s'ils se montrent chrétiens et mondains tout à la fois. « Nul ne peut servir deux maîtres. »

« J'ai la douleur de vous annoncer, mes frères, qu'au 1er juillet nous avons retranché dix-sept personnes de notre communion. Elles se conduisaient mal, et nous les avions reprises ; même leurs noms avaient été lus du haut de la chaire ; l'Église avait prié Dieu pour elles, et les diacres les avaient visitées pour les exhorter dans le Seigneur. Cependant ces pauvres gens n'ont pas su se corriger. C'est pourquoi nous les avons suspendus de la sainte Cène. Le Seigneur veuille nous les ramener bientôt !

« Le nombre des membres effectifs du troupeau se trouve à présent réduit à 266. Indépendamment de ceux-là, je baptisai, en février passé, 10 frères Touamotous, après les avoir dûment instruits. Depuis le commencement de mon ministère, 30 enfants ont reçu le baptême de mes mains, 7 mariages ont été célébrés. Au 1er août, l'école journalière a été ouverte ; 75 garçons et 79 filles y assistent régulièrement. Deux cases nous manquent encore pour les y instruire, mais nous espérons les avoir bientôt. La classe des diacres se réunit maintenant le jeudi soir, et c'est M. le pasteur Atger qui y donne une ins-

truction chrétienne qu'on apprécie beaucoup. Notre école du dimanche est, en ce moment, bien suivie et très nombreuse. Les Églises des Touamotous persévèrent. Je dépose sur le bureau un nouveau petit livre destiné à les affermir, ainsi que vous-mêmes et vos chers troupeaux. J'ai fini. Paix vous soit à tous dans le Seigneur ! »

M. Arbousset ajoute en note, au sujet du petit livre qu'il a présenté aux pasteurs : « Cet ouvrage contient un exposé de la foi chrétienne en 23 articles, quelques données sur le baptême et une lettre pastorale aux Églises protestantes des îles de la Société. Il a été tiré à 4,000 exemplaires. »

Baptêmes et réceptions dans l'Église.

5 octobre 1864.

L'Église était au complet; elle me parut recueillie plus qu'à l'ordinaire, mais surtout émue, empressée, — deux excellents signes lorsqu'on les voit réunis dans une assemblée chrétienne. Un peu avant dix heures, trois néophytes Touamotous et un Chinois converti prirent place ensemble devant la chaire; trois de leurs enfants, qui devaient recevoir le baptême en même temps que les parents, étaient tranquillement assis sur les genoux de leurs mères. Seize autres personnes, que j'avais à admettre pour la première fois à la communion, formaient deux

rangs distincts derrière le premier. J'exhortai ces nouveaux frères et ces nouvelles sœurs à imiter les Israélites lorsqu'ils entreprenaient une guerre légitime contre leurs ennemis. A cet effet, lecture fut donnée du commencement de Deutér. xx, et je choisis pour sujet de mes exhortations les belles paroles du verset quatrième: « Car l'Eternel, votre Dieu, marchera avec vous, pour combattre pour vous contre vos ennemis, et pour vous garder. »

Encouragé par ce qu'il venait d'entendre, et sur mon invitation, l'un des néophytes, nommé *Péni*, se leva et nous dit d'une voix ferme: « Ecoutez, pasteur, diacres, frères et amis, quelque indigne que je sois d'être écouté. Lorsque Pomaré se convertit et que la connaissance de l'Evangile se répandit jusqu'aux îles situées sous le vent de Tahiti, mon grand-père crut à la Parole de la vérité, et il se montra un bon disciple de la Bible tant que durèrent les jours qu'il avait à vivre dans son corps. Il mourut heureux; mais, avant d'expirer, il prit son livre, il me le remit, et me dit: « Là est mon « trésor, reçois ce livre, garde-le, et lis dedans, car « un jour il pourra t'apprendre quelles sont les vo- « lontés du Sauveur à notre égard, et alors tu pen- « seras à lui. Maintenant, je suis près de déloger « pour aller à mon Sauveur. De là-haut (montrant « le ciel), je regarderai en bas, et si je te vois mar- « cher vers le lieu où je serai, cela me réjouira « beaucoup, mais si tu t'éloignes du chemin qui y

« mène, j'en aurai de la douleur. C'est là toute ma « parole. »

Péni ne raconta pas ce fait de son histoire sans éprouver une vive émotion qui se communiqua à toute l'assemblée ; puis il ajouta :

« J'ai pensé souvent aux exhortations de mon grand-père ; et vous savez tous qu'outre cela mes rapports avec les ministres de l'Évangile ont été nombreux ; mais mon cœur a toujours refusé d'écouter leurs voix. L'autre jour, Arbousset m'envoya Daniela, qui me dit : ***Tu es appelé***, et je lui ai répondu : ***Je suis prêt.***

« Frères rassemblés dans cette maison de Dieu, écoutez donc ma parole : Longtemps les plaisirs du monde m'ont paru doux comme l'huile, mais ils sont amers ; je reviens à moi-même, et je veux de ce trésor que m'a légué mon grand-père ; je déclare devant vous que je désire suivre la vérité de Jésus dès à présent et jusqu'à la fin de mes jours. C'est là toute ma parole. Salut à vous dans le Dieu fidèle et vrai ! »

Installation du pasteur indigène Térani au poste de Pounavia.

Septembre 1864.

Le 3 de ce mois, au chant du coq, le gouvernement local de Pounavia fait mettre sa meilleure embarcation à l'eau et l'envoie nous prendre à Pa-

péété. On reçoit premièrement à bord les quelques effets du pasteur Térani ; ensuite sa femme entre dans le bateau ; il la suit ; trois de nos diacres et Daniela, mon suffragant, y sautent à leur tour ; deux de mes filles et moi nous venons après. La chaloupe part. Quel entrain ! Que de tahitienne gaîté ! Huit hommes choisis maniaient les rames, nous allions comme le vent.

Arrivés à mi-chemin on touche à terre. Une jeune fille indienne est embarquée ; nos hommes courent à un ruisseau voisin s'y désaltérer ; ils en rapportent une magnifique salade de cresson. L'un d'eux imagine alors de lier une souple écorce d'arbre à ses deux pieds, en laissant entre l'un et l'autre un espace d'environ neuf pouces, et le voilà qui grimpe à l'aide de cette tresse, et de ses deux bras vigoureux, jusqu'à la cîme d'un beau cocotier où il s'installe, comme un vrai singe, au milieu des feuilles, mais pour y cueillir des noix, grosses comme la tête, qu'il nous envoie et que chacun vide dès qu'elles ont bondi sur le sol.

En outre, les natifs avaient amarré près du rivage une immense corbeille de bambous, en forme de coque de navire, ayant sept à huit pieds de profondeur. C'est là qu'ils jettent ordinairement le surplus de leur pêche, comme dans un vivier flottant. Un homme agile saute dedans, promène en tous sens sa longue nasse et nous remet gracieusement une bonne provision de gros poissons. Nous partons

de suite. Les habitants de Pounavia se rassemblent à notre vue et viennent tous nous serrer la main. La princesse Aï-fenoua, qui gouverne la localité, avait fait préparer quatre chambres; elle nous les offre. On dîne. Ensuite la cloche sonne, et nous avons un service d'actions de grâce. Le soir, je réunis les diacres pour régler quelques affaires. Le lendemain, dimanche, il y eut un service matinal de prières, lecture de l'Évangile et chant de cantiques.

A 10 heures, Térani s'assit au pied de la chaire. L'assemblée était nombreuse, bien mise, fort attentive. Le prince-époux de la reine Pomaré, qui venait d'arriver de Papéété, mais dans sa voiture, voulut bien, en sa qualité de diacre, ouvrir le service par une hymne, une prière spontanée, et la lecture du Ps. 134, que suivit celle du décalogue. Je me chargeai du reste. Mon allocution, tirée de Jean XXI, roula sur ces trois paroles du Sauveur : ***M'aimes-tu*** ? — ***Pais mes agneaux.*** — ***Pais mes brebis.***

Le récipiendaire jura alors solennellement, la main levée sur les saintes Écritures ouvertes sous ses yeux, qu'il ne se départirait point dans son enseignement des paroles de la Bible. — Je le présentai ensuite à l'assemblée, qui se leva pour supplier Dieu de le bénir, ainsi que nous.

Deux diacres furent ensuite installés dans leurs fonctions, et un relaps repentant reçu à la paix de l'Eglise. Nous terminâmes cette réunion touchante

par la cène du Seigneur, qui fut distribuée à cent-trente communiants environ.

Au service de trois heures, après un baptême, le nouveau pasteur me succéda dans la chaire. Il commença par saluer l'assemblée, puis après avoir dit comment il avait été élevé, il raconta que plus tard il avait été employé en qualité d'évangéliste à Rarotonga, son île natale, envoyé de là, avec le titre de missionnaire, à Rimatara, rappelé dix ans après par la Société de Londres, et enfin amené par moi de Tahaa à Papéété.

« J'allais, dit-il, repartir pour l'île qui m'a vu « naître, ne trouvant aucun travail pour moi dans « l'île de Tahiti, mais le Dieu fidèle m'y en a montré « un bien grand. Frères et amis ne m'avez-vous pas « appelé au milieu de vous? Oui, vous m'y avez ap- « pelé. Je suis donc à vous, mais je suis surtout au « Dieu fidèle et vrai. » Sur cela, Térani ouvre sa Bible, y lit Es. 59, et nous prêche un bon sermon sur ces paroles du verset 20 : *Le Rédempteur viendra en Sion, et vers ceux de Jacob, qui se convertiront de leur péché, dit l'Eternel.*

Le temps nous manque (et les facilités aussi) pour organiser une école du dimanche : cela viendra plus tard.

A côté du temple, se trouvait un poste militaire de trois gendarmes. Je leur fis une visite, et leur laissai une quarantaine de traités religieux français, qu'ils me parurent recevoir avec plaisir.

Dans la soirée, il se tint une séance de diacres, où les livres d'Eglise furent dûment remis par moi au nouveau pasteur, puis, deux ou trois affaires importantes discutées, arrangées, et deux lettres écrites à des Eglises voisines. Au dehors, l'on chanta des cantiques jusqu'à neuf heures.

Le dimanche, ici, est employé du matin au soir en actes de dévotion.

Vers la fin de décembre, je parcourus de nouveau nos Eglises de l'ouest pour les édifier. Je trouvai que celle de Pounavia, chose intéressante à constater, venait de remettre son temple à neuf: le pasteur Térani fait, dans cette localité, une excellente œuvre, et il la fait bien.

Un peu plus loin que Pounavia, se trouve le village de Paéa. Il y faudrait un pasteur; mais on semble préférer, pour le moment, les services occasionnels de Térani, qui plaît beaucoup à l'auditoire. La population est protestante; un prêtre s'est pourtant établi dernièrement au milieu d'elle, et y tient une école journalière pour l'enfance. Mais le chef de l'endroit, qui était naguère catholique, ne veut plus compter pour tel. Sur sa demande expresse, j'ai inscrit son nom sur le registre de l'Eglise. Le voilà donc revenu à nous. Il a un fils qui se mariait le jour de notre arrivée; le père et lui s'opposèrent formellement à ce que le prêtre officiât dans cette circonstance. Térani donna donc la bénédiction nuptiale.

A Papara, village de sept cents âmes, il m'a sem-

blé que le pasteur n'était pas à la hauteur de sa position. La mission catholique fait dans ce district quelques progrès, mais peu sensibles encore.

Il y en a de plus marqués à Papéouriri, où des frères de l'instruction chrétienne ont établi une succursale. Cependant la grande, et même la très grande majorité des habitants reste protestante.

A Papéari, tout le monde nous est demeuré fidèle, et nous avons, dans cette localité, un pasteur qui tiendra ferme.

Poussant jusqu'à la presqu'île de Taïrabou, je ne trouvai dans les Eglises de Téahoupoo, Mataoaé, Vaïrao et Toahotou aucun catholique, à l'exception toutefois de deux fermiers, nos compatriotes.

La reine Pomaré et une nombreuse cour (les termes sont toujours relatifs) m'avaient précédé à Téahouppoo. C'est là que se passa pour nous tous un beau dimanche (21 décembre). Quatre Églises s'étaient réunies. Le temple se trouva petit pour un pareil auditoire. On s'assit dehors, sous de magnifiques ombrages. Le prince-époux, Ariifaaité, voulut bien se charger de la première partie du service de dix heures. Le pasteur Mahéanouou, qui, par parenthèse, occupe aussi le fauteuil de la présidence dans l'Assemblée législative du pays, fit une excellente prière. Nous étions dix pasteurs présents, et il s'agissait de consacrer un intéressant jeune homme au saint ministère, et de le présenter au troupeau, en remplacement du pasteur Aoué, mort

dans la paix du Seigneur, il y a six mois. Le diacre Taumihau avait été choisi pour son successeur. Je le trouve intelligent, ferme, doux pourtant, et je le crois vraiment pieux. M. Atger lui a donné des soins particuliers à Papéété..... Dans cette circonstance j'avais pris pour sujet de mes exhortations cette parole de saint Paul à Timothée : « Endure donc les travaux comme un bon soldat de Jésus-Christ. » Tout se passa d'une manière édifiante. Neuf diacres furent établis, la Cène du Seigneur distribuée, quatre néophytes reçus et trois enfants baptisés dans le courant de cette journée bénie (1).

L'Eglise de Téahoupoo compte cent communiants moins un. Elle possède une bonne école journalière, et venait de faire choix d'un monticule isolé pour y élever un nouveau temple. Malgré son grand âge la mère de la reine Pomaré assista à tous nos services, comme elle le fait très souvent à Papéété. Dans mes visites aux malades, le nouveau pasteur, qui m'accompagnait, me donna des preuves non équivoques qu'il ne manque ni de zèle ni de dons, ce qui m'encourage singulièrement. Tout le temps que j'ai passé chez lui, avec ma fille aînée, a été employé en chants de cantiques et en exhortations. L'instituteur Maïau nous amena plusieurs fois au presbytère ses soixante-cinq élèves. « Quinze à vingt lisaient couramment; huit ont une excellente

(1) Un nègre converti fut aussi admis dans les rangs du troupeau.

écriture: les filles me paraissent plus développées que les garçons... Je publie, en ce moment, un catéchisme historique de l'Ancien Testament, mais qui n'a pas encore paru. Taumihau en ayant apporté les premières feuilles à Téahoupoo, les enfants de l'école se sont mis avidement à l'apprendre par cœur; une douzaine d'entre eux m'en ont récité la première section, et sans fautes.» Chers enfants! ils furent les premiers à nous apporter leur présent de fruits du pays; ensuite l'Eglise et ses diacres offrirent le leur; puis vint celui des autorités. Si ce ne sont pas là des mœurs primitives, ou en trouver? Et dans la soirée, qu'arrivait-il? On venait régulièrement, après un souper frugal, charmer nos oreilles par des chants assez étranges, mais toujours religieux et exécutés en chœur, tantôt par les grandes personnes tantôt par les enfants. La lune semblait sourire à ces amusements innocents; j'exhortais et je chantais aussi; je faisais même frapper des mains, battre la mesure, et je m'oubliai jusqu'à prendre part à une course sur le gazon.

Ici, il convient de clore la longue série de faits et de détails, plus ou moins intéressants, que je m'étais proposé de livrer à l'attention du lecteur sur l'île de Tahiti, la plus importante de celles qui ont reconnu le protectorat de la France en Polynésie.

Consacrons maintenant quelques chapitres aux terres avoisinantes.

CHAPITRE XVII.

—

ILES D'ÉÏMÉO OU MOORÉA ET LES TOUBOUAÏ.

—

ÉÏMÉO.

A dix ou douze milles de Tahiti, vers le Nord-Ouest, s'élève un groupe de montagnes imposantes, qu'on pourrait comparer à des Titans rassemblés à la surface des ondes. Une mystérieuse, mais très-puissante convulsion sous-marine les aura jadis fait surgir du fond des eaux.

Leur base est comparativement étroite; elles cachent leurs cîmes effilées dans les nuages; leurs flancs déchirés, étroits, peu inclinés, dénotent l'action de quelque volcan; les vallées ne sont pas fort spacieuses, mais elles se recouvrent toutes d'une splendide végétation tropicale.

La baie de Papétoaï passe pour l'une des meilleures du monde; celle de Cook est également bonne.

L'île a une superficie de 13,237 hectares. Elle se subdivise en quatre principaux districts, appelés : Papétoaï, Afaréaïtou, Haapiti et Taévaro. Le dernier recensement porte le nombre des habitants à 1,261, dont 17 sont européens et 2 américains. Cette population pourrait quintupler, moyennant un plus grand développement de l'industrie.

On y a fait déjà quelques plantations importantes de café, qui ont bien réussi, de même que la culture du coton et du tabac.

Les oranges et la pêche forment deux autres objets de commerce. On élève également quelques bestiaux. Le jaquier, l'yam, les ananas, les bananes et autres excellents fruits abondent.

Cette île présente un aspect plus pittoresque encore et plus beau que Tahiti.

Les premières relations lui avaient laissé son gracieux nom d'Eïméo, mais il a été remplacé plus tard par celui de Mooréa.

C'est à Eïméo, on se le rappelle, que les apôtres de l'Archipel se réfugièrent en 1810, quand les rudes et guerroyants Tahitiens les persécutèrent à Matavaï, appelé aujourd'hui Mahina ou Pointe-de Vénus.

Ils s'établirent d'abord à Papétoaï. On y voit avec plaisir leur premier temple, construit en pierres de corail très soigneusement taillées.

De là, poussant vers l'occident, ces intrépides champions de la foi chrétienne allèrent élever un autre Béthel au bas de la fertile vallée d'Afaréaïtou, où ils réussirent à établir une imprimerie, vrai levier de civilisation pour le pays.

Cette obéissance dévouée aux ordres du maître fut bénie, et leur confiance en lui obtint le succès que le lecteur sait déjà. Pomaré II converti, la plupart de ses sujets renoncèrent à l'idolâtrie; on se défit des idoles; les maraës et leurs prêtres disparurent; des églises s'élevèrent et des écoles s'établirent. Cette pêche spirituelle fut un grand coup de filet, et l'automne de la mission se montra chargé de fruits, qui démontrèrent une fois de plus la puissance régénératrice de la Parole inspirée.

J'ai visité plusieurs fois les Eglises de cette île. Toutes sont restées fidèlement attachées aux doctrines vitales du saint Evangile, et ont conservé le système si simple du congrégationalisme.

Mais, depuis quelques années, la loi veut que chaque district élise son pasteur, et l'autorité du protectorat vérifie les votes, confirme et salarie.

La Bible seule fait autorité dans toutes les matières religieuses. On la lit assidûment, on s'en nourrit et l'on ne connaît guère d'autre livre.

Les *Orometoua*, qui l'expliquent, se livrent quelquefois à des considérations imaginaires regrettables, qui font sentir la nécessité d'une instruction plus soignée. Mais ces mêmes hommes ne bron-

chent pas quand il s'agit des vérités fondamentales du christianisme ou des préceptes de la morale. Ils exercent sur les troupeaux dont ils ont reçu la direction une discipline sévère. Malgré cela, les mœurs nous ont paru relâchées, et la piété de plusieurs personnes languissante.

Généralement parlant, les insulaires convertis raisonnent peut-être mieux ce qu'on leur enseigne qu'ils ne le sentent. Ce n'est pas dans leur esprit que se trouve le travers, c'est dans leur cœur. Hélas! de combien d'autres que d'eux on peut dire la même chose!

Je me suis laissé raconter qu'autrefois, deux chaloupes ayant été enlevées du rivage par une forte lame et jetées sur des récifs voisins, les propriétaires les laissèrent s'y briser sans rien faire pour les dégager, par la raison que cet accident étant arrivé le dimanche, un certain scrupule de conscience les avait retenus. Nous n'en sommes plus à ce temps-là, mais pourtant j'ai trouvé que le dimanche était fort bien observé encore à Mooréa.

De bonne heure, la cloche sonne, et les plus fervents adorateurs courent au temple. L'un d'eux fait chanter une hymne, prie, explique une partie du livre de vie, un autre cantique est entonné, une seconde prière offerte, et l'on se retire. Après le déjeuner commence le grand service, qui est suivi d'une réunion d'école, puis, à trois ou quatre heures du soir, d'un troisième service.

Les jours sur semaine, l'on se réunit aussi une ou deux fois pour s'édifier en commun. L'habitude du culte domestique s'est conservée dans beaucoup de maisons. Presque chaque village a son école journalière, et l'on peut dire des mœurs qu'elles sont religieuses.

Généralement, la mise des naturels du pays est décente, mais peu soignée. Le dimanche, on s'habille mieux; ici et là se montre même un peu de luxe; telle femme pauvre porte une robe de mousseline très fine ou de soie, qu'elle ferait mieux de remplacer par un vêtement plus simple.

L'on chante ordinairement en chœur. C'est le plus souvent une hymne, un psaume ou quelque autre portion de l'Écriture sainte.

Le goût de la musique n'est pas étranger à nos Tahitiens. Leurs voix sont hautes, souples, et quelques-unes très fortes. Durant la prédication, j'ai remarqué beaucoup d'attention plutôt que l'attitude qu'on désigne d'ordinaire par le mot de recueillement.

Dans une de mes excursions missionnaires, une assemblée d'Afaréaïtou me parut particulièrement solennelle; onze néophytes furent ajoutés à l'Église, un enfant baptisé et la Cène du Seigneur distribuée.

Arrivé au village d'Haapiti, je remarquai la même affluence. Le temple est joli, mais trop étroit; beaucoup de personnes se tenaient aux croisées ou tout près des portes, sous des cocotiers. On me pria

d'installer trois nouveaux diacres; deux enfants reçurent le baptême, et ici encore, nous nous approchâmes de la table sainte.

A Papétoaï, il me fut donné de tenir deux bons services, mais dans la semaine, et, par conséquent, devant des auditoires comparativement faibles.

Le lecteur n'aura pas oublié que c'est dans cette station que les missionnaires anglais obtinrent leurs premiers succès de conversion. Les cases ont un meilleur aspect que dans les autres endroits; on dirait les gens un peu plus civilisés. L'école journalière qu'y tiennent M. et Mme Simpson m'a particulièrement fait plaisir. Les enfants qui la fréquentent font preuve de beaucoup d'intelligence naturelle et d'une certaine application. Comme partout dans l'île, la matinée est consacrée à l'instruction des garçons, et l'après-midi à celle des filles.

Au mois de décembre 1817, époque du réveil, Pomaré II écrivait à l'un de ses amis, à Londres : « Le Seigneur a mis dans votre cœur d'envoyer des messagers de la bonne nouvelle ici, afin qu'ils entonnassent la trompette et nous fissent connaître le chemin de la vie. »

Cette trompette retentit encore dans les îles, et le chemin du salut continue à être montré aux pécheurs. Ceux-là même qui n'y entrent pas en plein ont ressenti l'influence de ce bienfait. Pour retourner de Papétoaï à Tahiti, j'avais pris une barque et cinq bons rameurs. Aucun d'eux n'était membre de

l'Eglise; et pourtant, dès que l'aube du jour éclaira l'orient, je les vis croiser leurs avirons sur le bateau, ils se recueillirent, celui qui tenait le gouvernail cria : *Pouré!* (prière), puis il invoqua Dieu d'une voix ferme, et nous continuâmes ensuite notre route.

TOUBOUAÏ OU TOUPOUAÏ.

A six degrés environ de Tahiti, dans la direction du Sud, apparaît, comme une espèce de *pâté* au milieu de l'Océan (qu'on me passe l'expression), l'île Toubouaï, haute, verte, et dont l'aspect général ressemble à celui de la première. Les cocotiers à la forme élancée autant que gracieuse, les bananiers, le tarou et beaucoup d'autres arbres ou végétaux indispensables à la subsistance dans ces contrées y abondent. Les marécages n'y sont pas rares, mais cela n'empêche pas le climat d'y être bon. Outre le poisson de mer et des rivières, on y trouve de la volaille et des porcs en abondance. La population ne s'élève pas à plus de 253 âmes. On s'étonne qu'elle reste si petite. Le gouvernement du protectorat lui a donné un chef capable, fort énergique, appelé Tamatoa, et un bon ministre de la religion, nommé *Tirahaou*... Sa petite Église compte 49 communiants. Il y a trois ans, elle l'appela aux fonctions de pasteur, qu'il exerce fidèlement au milieu d'elle. La Providence divine nous ayant amené ce brave

homme, il nous a paru convenable de nous informer de sa foi comme de ses mœurs, de nous appliquer à développer ses connaissances religieuses, et de lui imposer ensuite les mains, ce que nous avons fait.

La cérémonie de consécration eut lieu hier. Nous y apportâmes autant de recueillement et tâchâmes de la rendre aussi solennelle que le développement du simple peuple confié à nos soins le permettait. L'assemblée était nombreuse, proprement habillée, confortablement assise. La reine Pomaré et sa famille honoraient cette réunion de leur présence. A 10 heures, le récipiendaire prit place au pied de la chaire; sept pasteurs l'entouraient. M. Atger ouvrit le service par une hymne, que suivirent une invocation et la lecture de quelques versets des Écritures appropriés à la circonstance. Mon suffragant lut ensuite le Psaume 134, indiqua un nouveau cantique, offrit une autre prière. Alors je prononçai *Notre aide*, etc. La formule ordinaire d'engagement fut lue à haute voix, article par article, et notre frère indien promit, la main sur la Bible ouverte devant lui, de remplir fidèlement le serment qu'il prêtait sous le regard du Seigneur et en présence de l'Eglise assemblée. Je fis une allocution tirée de Jérémie, I, 9: « Et « l'Eternel avança sa main, et en toucha ma bouche, « puis l'Eternel me dit : Voici, j'ai mis mes paroles « en ta bouche. » Tirahaou était ému. Il s'agenouilla humblement. Les pasteurs étendirent leurs mains sur sa tête; je prononçai une prière de consécration

que termina l'oraison dominicale; puis il se leva et nous lui donnâmes l'accolade pastorale.

Après cette première partie du service, l'Eglise s'approcha de la table du Seigneur, — communion bénie, je l'espère, comme l'auront été les autres exercices de la journée.

L'école du dimanche et la prédication française ne manquèrent pas d'intérêt non plus.

Vint la réunion du soir. Deux enfants y reçurent le baptême. Notre nouveau collègue nous prêcha, suivant sa manière habituelle, c'est-à-dire fervente et sérieuse, sur un sujet très pratique : «Appliquez-« vous à Dieu comme de morts étant faits vivants.» Rom. VI, 13.

A la nuit tombante, un repas frugal et fraternel réunit au presbytère tous les pasteurs, le chef de Toubouaï et l'interprète Taatarii.

Tirahaou ne doit pas avoir plus de trente ans. Les moyens de développement intellectuel lui ont manqué; mais il aime et lit la Bible. La population qui l'entoure paraît l'estimer beaucoup, et suit presque toute entière ses prédications. Il tient une école que fréquentent 26 enfants. Ce nouveau lévite ne repartira pas d'ici sans être pourvu de quelques livres élémentaires et autres objets d'école. S'il fait un plus long séjour dans notre ville, nous comptons, mon gendre et moi, continuer à l'instruire. Veuille le Seigneur bénir ces soins et tous les autres travaux de notre vocation si multiple!

CHAPITRE XVIII.

—

ILES SOUS LE VENT DE TAHITI.

Le 19 mai 1864, je partis pour les Iles-sous-le-vent, en compagnie du consul anglais, M. Ross, qui y réside. Une bonne petite goëlette nous portait. Pour moi, il s'agissait de m'enfoncer de 80 à 90 lieues dans le Nord-Ouest, pour y voir et y évangéliser Houahiné, Raïatéa et les îles voisines. L'idée de ce voyage me plaisait. Ces îles sont indépendantes (1) du protectorat français, et ont pour les instruire des missionnaires anglais. Jeter un coup d'œil sur l'aspect qu'elles présentent et sur ce qui s'y fait, voir comment la religion les a retirées du paganisme, étudier enfin le plan que nos frères de la Société de Londres suivent : tout cela avait pour moi l'attrait

(1) Voir l'Appendice.

de la nouveauté et pouvait m'être utile dans l'accomplissement de ma tâche.

Notre sortie du port fut marquée par un incident de quelque intérêt. Une goëlette, qu'on venait de réparer, voulut jouer à la course avec nous sous forme d'essai; elle nous distança d'un peu, et nous la saluâmes en la complimentant de son succès.

Le vent étant bon, nous marchâmes lestement une heure ou deux, mais il nous quitta ensuite, et nous eûmes un de ces calmes plats qu'on ne rencontre que sous les tropiques.

La lune se leva, belle comme au jour de son apparition dans les cieux. Les étoiles semblaient nous interroger de leur regard vif et scintillant. Je me mis à faire de l'astronomie. Vénus, Orion, les Pléïades, la Croix du Sud furent tour à tour le sujet de nos conversations. Sur tout cela je sais peu, mais notre capitaine en savait moins encore, de sorte qu'il parut édifié. « Moi, me disait-il, je monte tou-« jours un côtier; l'on m'a appris peu de chose. Né « au Chili, *los padres* me disaient toujours : « Très « bien, enfant, tu as confiance dans la religion, cela « te suffit. » Et il ajoutait : « Ces padres étaient des « hommes qui ne voulaient baptiser et enterrer que « ceux qui leur donnaient quelque chose, de sorte « que notre pays est plein de gens qui ne sont pas « baptisés, parce qu'il leur a manqué *un pesso* (cinq « francs) ! »

Je dors sur le pont. Silence à peu près complet,

aucune brise; de longues vagues, en se déroulant l'une après l'autre, nous bercent tout doucement et nous emportent de même; le phosphore les éclaire et semble les animer. Le jour vient : il se passe nonchalamment, sans progrès comme sans bruit. Le soir, une distraction nous arrive. Le capitaine vient de harponner un marsouin; on le hisse et on le jette sur le pont, il s'y débat, il expire en poussant quelques soupirs pareils à ceux d'un agonisant. Son poids était d'environ cent cinquante livres. J'ouvris et préparai sa longue mâchoire, garnie d'un bon râtelier à quatre rangées de dents pointues et fines (cent quarante-quatre en tout). Notre cuisinier, après le dépècement, jeta le foie dans la poêle. Je lui trouvai le goût du foie de porc; sa chair avait celui du thon, mais peu accusé; elle est noirâtre, courte, très maigre. La forme de ce poisson lui a pourtant valu, chez les Anglais, le nom de *sea-hog*, c'est-à-dire cochon de mer. — Un matelot touamotou, que j'interrogeai, me dit que, dans son pays, on racontait cette légende, dont le sens lui échappait : « Un homme tomba à la mer, et le marsouin « lui dit : Nage à mon côté, je te tiendrai lieu de « protecteur, » — et cette promesse, dit-on, ne fut pas vaine. Cette fable peut signifier, à mon avis, que le marsouin, avec son museau en forme de scie, doit être formidable envers les autres poissons, mais qu'il est inoffensif pour notre espèce. On le dit extrêmement vorace.

J'employai le reste de la soirée à questionner et à instruire le narrateur de cette légende, et j'ai lieu de croire que le voyage n'aura pas été perdu pour lui. Il a depuis demandé le baptême, et sa femme en fait autant. L'un et l'autre l'obtiendront quand ils seront mieux éclairés sur les points fondamentaux de la religion chrétienne. Cela se pourra d'autant mieux faire qu'ils vont s'établir à Papéété.

Mais hâtons-nous. J'arrivai à ***Houahiné*** un dimanche matin. Quelle belle île!... Le service allait s'ouvrir, je m'y rendis. Grand temple, auditoire d'environ quatre cents personnes; nombre d'enfants aux tribunes; tout le monde très bien mis. Le révérend Vivien prêche, ses ouailles prennent des notes. Chant passable. A la communion qui suit, se présentent une centaine d'hommes et à peu près cent quarante femmes. Je fis une allocution. Invité à tenir le second culte, j'expliquai, à l'aide d'un interprète, Matth., xxv, 46, sujet sérieux qu'on m'écouta traiter avec un silence parfait. Deux personnes réveillées demandèrent à être admises au nombre des membres de l'Église.

Celle-ci vient de suspendre de la communion treize paroissiens fort relâchés. Elle a besoin de maintenir une vigoureuse discipline. Sous prétexte de se réunir de temps à autre pour étudier leurs *himene* ou cantiques, les jeunes gens du village et autres localités voisines ont pris l'habitude d'avoir des fêtes où l'on mange, boit et se livre à des plaisirs

indignes du chrétien. Tout dernièrement, le missionnaire a cru de son devoir de se présenter dans une de ces assemblées ostensiblement pieuses, pour l'admonester et la disperser.

L'île a 40 milles de circuit. Elle est formée de deux terres, appelées la *grande* et *la petite* Houahiné. Un détroit, large d'un mille seulement, les sépare. Il est ombragé des deux côtés. Les rochers sont fort hauts et très pittoresques. Partout la végétation est magnifique et les eaux de bonne qualité. La population ne dépasse pas 1,900 âmes. Je l'ai trouvée belle, intelligente, religieuse, mais nonchalante, ce qui est le cas partout dans ces archipels, où les fruits de la montagne et les produits de la pêche, joints à l'abondance des pourceaux et de la volaille, suffisent aux besoins comme à l'ambition des naturels.

Un nommé *Tamatoa* régnait autrefois ici, mais il demeurait à Raïatéa, son île favorite. Ayant fait don de Houahiné à l'une de ses filles, un régent y fut nommé. C'était le pieux *Haoutia*, qui, par parenthèse, offrit d'aller, en qualité de missionnaire, aux îles Marquises.

Dans l'ardeur de ses convictions, ce brave homme résolut un jour de prendre la statue-mannequin du grand dieu Oro et de la livrer au feu. Attristé de ce dessein, un prêtre influent cacha l'idole dans une caverne. On la découvrit pourtant, et elle fut brûlée. Le prêtre, enragé, se dépita; rien ne lui disait encore que si Oro était un dieu, il aurait dû se

garantir lui-même. Chose intéressante! un jour que le prêtre réparait la barrière de son enclos, un éclat de bois lui creva les yeux. Ses gens, aussi effrayés que lui, l'emmenèrent, comme un nouveau Saul de Tarse, et le pauvre homme se sentit tellement impressionné, qu'il se décida pour l'Évangile, l'embrassa et lui demeura fidèle jusqu'à la fin de ses jours. Ainsi Dieu sait tirer le bien du mal et faire tourner au bonheur de ses élus les choses les plus fâcheuses qui leur arrivent.

La terre de *Raïatéa*, que je visitai deux jours plus tard, a 50 milles de tour. Son port d'Outoumaoro est très bon. Le place qu'y occupe le consul anglais passe pour une brillante sinécure. Ce poste lui rapporte 12,500 fr. par an.

La station principale compte sept ou huit blancs et environ trois cents indiens. Un régent gouverne l'île, par ordre du fils aîné de Pomaré, qui préfère le séjour de Papéété. La population totale ne s'élève qu'à un millier d'âmes, et le chiffre des membres de l'Église dans le chef-lieu qu'à 158. J'ai édifié ceux-ci dans leur grand temple, sur la parabole des vierges. Le nouveau missionnaire, M. Vivien, occupe une bonne maison et tient une école journalière intéressante, où les enfants se rendent en bon nombre, de l'endroit même ou des environs. Leur pasteur, qui est plein d'entrain et d'énergie, leur enseigne l'anglais. Le vénérable

M. Platt vit encore, mais faible et souffrant. Ce digne frère n'a pas dépensé moins de 46 années de sa vie dans ces archipels. Mais ce noble dévouement ne l'empêche pas d'éprouver, au crépuscule de ses jours, un poignant mécompte. Les Églises d'Opoa et de Vaïrao se sont détachées de la mission. Ces deux importants troupeaux ont montré que le système dissident n'est rien moins que favorable à l'autorité ecclésiastique. On leur avait donné un ministre indigène qui les accapare; nos frères travaillent à les ramener, eux et lui, mais la tâche est bien ardue (1).

Je poussai jusqu'à Opoa, où j'exhortai la congrégation du mieux qu'il me fut possible. J'y remarquai beaucoup de respect pour l'observation du dimanche et une grande attention de la part de l'auditoire.

L'endroit est célèbre dans ces contrées par un maraë dont je mesurai la superficie. C'est un rectangle de 132 pieds de long sur 30 en largeur. Il s'y trouve encore des murailles de 12 pieds de hauteur. Elles sont formées d'énormes pierres de corail, qu'on n'a pu amener là et mettre en place qu'à force de bras et de vigoureux poignets. Du reste, tout est en ruine; les broussailles ont envahi ce temple, mais on y voit avec horreur, au milieu de quelques osse-

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Platt s'est endormi au Seigneur.

ments humains, les dalles sur lesquelles on égorgeait les victimes, et les arbres où on les suspendait. Non loin de ce repaire affreux s'élevaient encore deux autres maraës considérables. Gloire à la Parole qui a fait de tout cela un monceau de débris ! Aucun autre noble souvenir que celui-là ne s'y rattache. Aujourd'hui les indigènes vous disent avec tristesse, en vous les montrant : « Notre pa-« ganisme siégeait là. La principale idole d'Oro s'y « trouvait. C'était là que, des îles voisines et même « de Tahiti, on apportait les victimes, décomposées, « pourries ; elles y restaient sur une claie jusqu'à « leur entière décomposition... » Et les mères, ajoutant leurs malédictions à celles des hommes, disent : « Voilà les branches maudites où l'on suspen-« dait nos nouveaux-nés, enfilés par les oreilles, « comme un affreux cordon, mêlé aux cordons de « poissons que l'on offrait à Oro, le *Varua ino*, « (l'esprit malin) ! »

Non loin d'Opoa, s'élève une montagne superbe, où se trouve un creux profond, sombre, caverneux, que personne n'avait encore visité, dit-on, lorsqu'un ancien roi de l'île, très cruel, eut l'idée de s'y faire descendre. Pour se défaire du tyran, ses gens lâchèrent les cordes ; mais, ajoute-t-on, il vit encore dans ce souterrain, aussi méchant que jamais. L'endroit, appelé *Pô* (nuit, obscurité), passe dans tous ces pays pour être le séjour des

âmes après la mort. C'est, dans la mythologie tahitienne, le *scheol* des trépassés.

Les souverains qui vinrent après celui-là étaient enterrés dans une immense vallée voisine; mais sans que personne connaisse précisément l'endroit, parce qu'on le cachait au peuple, et que la sépulture se faisait pendant la nuit par le grand-prêtre et deux ou trois affidés. J'ai vu le vieux Otouia, l'un des fossoyeurs; il a dirigé mes yeux sur la vallée, mais sans vouloir révéler aucun secret.

Presque au milieu du village on a découvert dernièrement, sans y songer, une eau sacrée qui était à l'usage des rois et de leurs maisons. C'est un puits de sept à huit pieds de profondeur, sur neuf de circonférence, bien voûté, du moins pour le pays, en pierres madréporiques. Cette eau, trop rapprochée de la mer pour n'être pas saumâtre, est cependant bonne à boire, sinon parfaite.

A côté grandit encore, six fois séculaire, si l'on en croit les indigènes, un curieux arbre des banians, qui n'a pas moins de 400 pieds de tour. Ses branches sont sorties du tronc horizontalement, et se sont projetées à distance, puis, retombées sur la terre, elles s'y sont transformées en racines, pénétrant dans le sol, se développant et fournissant de nouveaux sucs au rameau qui les a poussées si loin. Ce qu'il y a de merveilleux dans cette reproduction justifierait l'idée boudhique, qu'un pareil arbre peut servir de symbole à la royauté comme à la religion.

C'est pour cela que, dans l'Inde, il est regardé comme sacré, et appelé figuier des pagodes, et que la science le désigne sous le nom de *ficus religiosa*. Le *cobir-bar* (1) d'Opoa laisse autour du tronc principal des espaces vides, que l'on prendrait pour des grottes. C'est là que les rois du pays cachaient leurs plus précieux effets et se glissaient quelquefois eux-mêmes. Nul autre qu'eux, et probablement leurs confidents, n'avait le droit d'approcher de ce lieu saint.

Pour des populations isolées, encore barbares, il n'y avait pas loin du prestige dont s'entouraient les rois insulaires, à l'idée qu'ils étaient aussi des dieux. Les petits souverains rendaient hommage à l'esprit d'Opoa; même ceux de Tahiti lui apportaient leurs présents et l'appelaient leur seigneur. Quand le roi Tamatoa fut converti, il rougit de honte et se montra tout contristé d'avoir pu être l'objet de ces honneurs divins.

Quoique la vallée d'Opoa soit très jolie, les missionnaires ne s'y établirent pas; mais ils obtinrent du souverain qu'il vînt se fixer avec eux à Outoumaoro. C'est là que le célèbre missionnaire Wil-

---

(1) Ce nom est donné au plus célèbre banian de l'Inde. Il s'élève dans la Gazuvate. D'après Dumont-d'Urville, il aurait 2,000 pieds de circonférence autour de ses principaux troncs, tous plus gros que ceux de nos hêtres. Il est de tradition parmi les naturels que cet arbre a 3,000 ans d'existence.

liams exerça longtemps son ministère et soigna Tamatoa dans sa dernière maladie, en 1831. Ce prince eut la satisfaction de pouvoir servir la bonne cause. On raconte qu'avant d'expirer, il étendit ses bras vers M. Williams, le pressa contre sa poitrine et lui dit : « Mon cher ami, nous avons longtemps « travaillé ensémble pour le Seigneur; rien n'a pu « nous séparer l'un de l'autre; mais la mort est là, « qui va faire ce que rien d'autre n'a fait. Une chose « pourtant nous reste, c'est ce sentiment bien doux : « *Qui nous pourra séparer de l'amour de Christ?* »

Tahaa est comme une jumelle de Raïatéa. Une même ceinture de corail les entoure toutes deux; un bras de mer de quatre à cinq milles les sépare. Au moyen des plus simples signaux, les missionnaires de l'une et l'autre correspondent fréquemment ensemble. Tahaa est un peu plus grande que Raïatéa et un peu plus élevée aussi, c'est-à-dire plus imposante. Mais les productions, les mœurs comme la population se ressemblent parfaitement. Tahaa compte 800 paisibles habitants, 185 membres de l'Eglise, une école journalière pour l'enfance, puis une espèce de séminaire, qui a déjà formé quelques bons pasteurs et un plus grand nombre d'instituteurs indigènes. J'y trouvai 26 élèves, dont plusieurs avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants. L'instruction s'y donne gratuitement. Grâce à une fertile plantation, on instruit et on soigne tout ce monde (80 personnes) sans qu'il en coûte à la

Société des Missions de Londres plus de 5 à 6,000 francs par an. Tahiti compte dix élèves dans cette sorte d'école normale, où règnent l'ordre et une douce tranquillité.

M. Green, le directeur de la maison, m'accueillit amicalement et se hâta de me présenter à ses disciples. Je leur dis, entre autres choses : « Je viens de voir un homme désintéressé, courageux, bon charpentier, qui prépare vingt-six navires à la fois. Le bois doit venir de Dieu, et j'aime à espérer qu'il se prête bien à l'outil. L'ouvrier travaille avec confiance, mais sans pouvoir se défendre de beaucoup d'anxiétés. Il pense à l'avance aux nombreux dangers de la mer, quand il y lancera ses petits vaisseaux l'un après l'autre; il craint aussi que celui-ci ou celui-là ne prenne trop d'eau. Cependant, il continue à construire; il veut employer ses goëlettes, non à s'enrichir, mais au service d'un roi très bon, à la puissance duquel il les recommandera toutes d'une manière très spéciale. Connaissez-vous ce charpentier-là? » — A ce discours emblématique on répondit par un sourire, et deux ou trois étudiants ajoutèrent quelques paroles de reconnaissance pour les excellents soins dont ils sont les objets.

Le lendemain, qui était un mercredi, l'île célébra un jour de jeûne. Une dyssenterie désastreuse régnait à Borabora, tandis que Tahaa avait été épargnée : on se réunissait tout à la fois pour s'humilier, pour supplier et pour bénir. J'acceptai de

présider l'un des trois services qui eurent lieu. Quatre cents personnes s'y trouvaient, recueillies, très attentives. Je développai ces instructives paroles de Jonas, III, 10 : « Et Dieu regarda à ce qu'ils avaient fait et comment ils s'étaient détournés de leur mauvaise voie, et Dieu se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait, et ne le fit point. »

A trois heures, un insulaire de Rarotonga, nommé Térani, nous appliqua, sous forme d'encouragement, la belle promesse du Sauveur contenue dans Jean XIV, 19 : « Parce que je vis, vous vivrez aussi. » Cet homme est un ancien élève de Tahaa, et revient, avec sa femme, de l'île de Rimatara, où ils ont passé dix ans, en qualité de missionnaires. L'un et l'autre m'ont beaucoup plu par la piété douce et ferme dont leurs figures portent l'expression. L'Église de M. Green m'a plu aussi. Vers 1863, il y avait eu tant de désordres dans son sein, que le pasteur se décida à la dissoudre, mais pour la reconstituer; et il se félicite, non sans raison, de ce que cette mesure, très hardie, lui ait si bien réussi.

L'île qui nous occupe embrasse, sans compter deux ou trois îlots adjacents, une circonférence de 40 milles. C'est une dépendance de Raïatéa. Nos cartes de géographie les comprennent toutes deux sous le nom de celle-ci. Le premier prince chrétien qui y régna s'appelait *Fénoua-pého*. Avant sa conversion, il payait tribut au petit roi de Raïatéa, ce même Tamatoa que j'ai mentionné plus haut. Tama-

toa, devenu chrétien, voulut amener à la foi son vassal ; il s'ensuivit une révolte. Le plus faible fut vaincu, mais Tamatoa le traita avec une telle bonté qu'il en fut touché, et qu'après bien des réflexions, il finit par céder aux exhortations qui lui étaient faites en adoptant la religion de l'Évangile. En 1831, Fénoua-pého périt en mer. Ses droits de chef tombèrent entre les mains de Tapoa, petit-fils d'un souverain de ce nom. Tous deux sont célèbres, dans les îles, pour leur esprit belliqueux et pour avoir livré beaucoup de combats. Aujourd'hui Tahaa reconnaît pour gouverneur un homme paisible, intelligent et pieux, nommé Titau. Sa résidence habituelle est Raïatéa, où il remplit les fonctions de régent.

De Tahaa nous voguons vers ***Borabora***. Cette île n'est pas beaucoup plus grande que celle que nous quittons, mais belle à ravir, extrêmement pittoresque. Nos relâches précédentes semblaient ne nous laisser plus rien à admirer dans les paysages de l'archipel. Mais en face d'un point de vue neuf et curieux, d'un terrain étrangement accidenté, d'un cône de rochers tapissé de végétation, dominant une vallée étroite, mais touffue, avec ses deux échelons de verdure, l'un plus bas, de pandanus, l'autre, plus élevé, de cocotiers se dressant comme des tiges de parasol ; à la vue de cases qui se dérobent sous l'ombrage des pouraos (1), de deux

(1) Ou *bouraou* (paritium filiaceum).

ou trois maisons d'Européens, d'un beau temple, enfin, que la foi des naturels vient d'élever, — à la vue, dis-je, de cet ensemble, l'on revient de sa première idée pour admirer ce site si romantique, si riant! Une autre particularité caractérise encore Borabora. La chaîne antérieure de ses brisants, au lieu d'être tantôt sous-marine, tantôt à fleur d'eau, ici unie, là couverte de végétation, cette chaîne, toute plantée de cocotiers, forme comme une ceinture autour de l'île. On dirait un bouquet entouré d'une guirlande verte. Dans le bassin qui sépare les récifs de l'île, l'eau se montre limpide et calme comme celle d'un lac.

Mentionnons encore le fameux mont de Pahia, haut de 16 à 1,800 pieds (1), et dont l'énorme sommet basaltique apparaît comme un travail fait par les hommes, bien qu'aucun pied humain n'en ait jamais atteint le sommet. On dirait une sorte de *paré* ou forteresse, revêtue de rochers (2).

Nous jetâmes l'ancre dans une baie magnifique, et le lendemain, le vaisseau alla mouiller dans une autre, non moins bonne, mais plus petite, appelée ***Vaï otaha*** (eaux des frégates), sans doute à cause des nombreux oiseaux de cette espèce qu'elle nourrit. Le piton de Pahia la recouvrait de ses ombres, au bout desquelles se voyaient encore les faibles restes

(1) M. Ellis lui donne environ 900 mètres.

(2) *Voyage pittoresque autour du monde.*

d'une petite île, qui fut balayée en 1848 par un terrible ouragan. Il n'y est resté qu'un peu de sable et un bouquet de verdure. Cette même bourrasque ravagea plusieurs cases à Borabora, entre autres celle qui servait alors de temple; les pieux en furent ramassés, à 25 ou 30 milles de distance, sur les récifs de Raïatéa.

Les Cafres n'ont-ils pas quelque raison de comparer l'Océan à une femme folle (*leoantle*) et de ne l'appeler jamais autrement..... Mais restons sur notre plage.

J'y parcours du regard quelques maisons rustiques qui l'animent sans précisément l'embellir, puisqu'elle n'en a pas besoin; et je distingue bientôt un petit temple, où j'entre presque en arrivant, pour m'y recueillir et y exhorter le peuple.

On se hâte ensuite de me montrer quelque chose de carré, haut de deux toises. C'est dans ce monument modeste, blanc en dehors, et dûment entouré d'une barrière, qu'il y a quatre ans on a déposé les restes inanimés d'un fameux *arii*, connu sous le nom de Tapoa, premier mari de la reine Pomaré. On l'y laissa dans sa bière deux ou trois ans, pour prendre ensuite ses os, les enfermer dans un coffre de bois de camphre, et les aller religieusement déposer dans les *farebiti* ou *terres royales*.

Dans le petit mausolée dont je parle j'ai vu encore le canapé du chef, son *paréo* (pagne) et quelques autres objets du même genre.

Que l'humanité se montre partout la même! En Europe, un grand monarque a pu imposer le divorce à une impératrice parce qu'elle ne lui promettait point d'héritier; par la même cause, à ce qu'on assure, Pomaré se sépara de Tapoa pour prendre un autre mari, mais, plus tard, le prince disgracié n'en adopta pas moins une fille de la reine, la jeune Tériimaévaroua (1), qui, aujourd'hui, vit auprès de sa mère et fait gouverner Borabora par un régent. On m'a conduit dans la vaste et sombre salle où elle fut sacrée, il y a trois ans, et j'en ai rapporté, comme souvenir, un *véou*, espèce de gros bouquet de paille diversement coloriée, qui, dans cette solennelle circonstance, avait servi à orner le soi-disant palais.

Un mille plus loin, m'enfonçant dans la forêt, j'y cherchai un maraë du dieu Oro. En me le montrant, le vieux Houéou, qui me servait de guide, me dit : « Voilà ce qui reste de nos erreurs passées. Quels maudits décombres... si cela en valait la peine, nous devrions les jeter tous au fond de la mer. — Laissez-les là, lui répondis-je. — Mais la honte qu'ils nous donnent et les affreux souvenirs qu'ils réveillent encore en nous? — Eh bien! tout cela ne fait pas de mal à vos enfants. Ils n'en apprécient que mieux, j'aime à le croire, les bienfaits de l'Évangile, qui vous a délivrés du paganisme. — Ah! cela est vrai aussi, s'écrie mon interlocuteur; puis, conti-

(2) Par abréviation *Maévaroua*.

nuant : « Les moustiques qui bourdonnent au mi-
« lieu de ce charnier, dit-il, ont plus de valeur que
« notre cruel Oro. »

Le dimanche s'ouvrit pour moi plus beau que jamais. Un ministre indien vint me prendre de bonne heure. Il me conduisit dans une autre baie, vers laquelle se dirigeaient en même temps des femmes bien mises, des enfants, des hommes, tous un Evangile et un livre de cantiques sous le bras ou dans un petit panier de leur façon. Chemin faisant, Malakaï (nom du pasteur) me raconta la manière dont il avait été élevé dans l'institution de Tahaa, et comment son Eglise, composée de 400 membres, semble prospérer. Il a eu la joie de la voir s'augmenter de sept nouveaux prosélytes dans la dernière quinzaine. L'année passée, elle a souscrit la somme de 1,030 francs pour les missions ; il la croit vivante et bien réglée. Une très bonne jetée nous conduit au temple, qui se présente beaucoup mieux que je ne m'y étais attendu. Trois à quatre cents personnes s'y précipitent. Malakaï commence par faire lever les enfants ; ils entonnent un cantique ; on prie ; on interroge la jeunesse sur le sermon du dimanche précédent. Ces enfants récitent ensuite, et fort bien, quelques versets qu'on leur a fait apprendre pour la fête annuelle des missions, qui doit avoir lieu bientôt. Elle est appelée *fête de mai*, en mémoire de l'heureux mois où les apôtres bénis de ces îles s'y étaient établis, plus d'un demi-siècle auparavant. La vue d'un tel auditoire

m'animant, il me fut facile de prêcher et à la fin du service, deux personnes se présentèrent, demandant à devenir des membres effectifs de l'Eglise (1). A la réunion de trois heures, même affluence de peuple : je la convertis en assemblée de missions, et racontai quelques traits saillants de mon séjour dans l'Afrique australe, dont on parut fort édifié.

Cependant, il y avait un grand deuil dans cet endroit. Le chef, homme à l'apparence noble, et très estimé, venait de perdre sa fille aînée, morte de la dyssenterie le jeudi précédent. Il l'avait gardée dans sa maison, parce qu'il désirait que je l'inhumasse moi-même. Je le fis, et, chose remarquable, après avoir quelques semaines auparavant présidé aux funérailles du jeune mari de la défunte, à Papéété! La cérémonie fut très solennelle. On ne poussa point, comme jadis, des lamentations forcées, personne ne se déchira la tête avec des dents de requin; chacun était ému, bien impressionné. Silencieux, recueillis, nous nous enfonçâmes dans la forêt. Arrivés à l'endroit le plus sombre, on cria : Halte! C'était là que se trouvait l'ancien maraë de la famille, abrité par des arbres hauts et très touffus. Les murailles du vieux temple me parurent mesurer trois à quatre mètres de hauteur et trente mètres de long sur une douzaine de large. La fosse, nouvelle-

(1) On m'a écrit de Borabora, en date du 15 juillet, que dix-huit nouveaux convertis avaient suivi ces deux-là de près.

ment creusée, avait une dizaine de pieds de profondeur et contenait un caveau. On y descendit d'abord le lit, les oreillers et les couvertures de la princesse, soigneusement disposés sur une natte. Le cercueil fut ensuite placé, et, au-dessus, les fossoyeurs arrangèrent les robes et autres effets de la pauvre Taoua,— comme si un mort ne devait laisser rien après lui, parmi les hommes, que la douleur de l'avoir perdu! Un cantique chrétien fut entonné. Je jetai au fond du sépulcre une poignée de terre, en prononçant ces mots déchirants : « Tu es poudre et tu retourneras en poudre. » Ensuite, je tâchai de faire contraster les jours d'à-présent avec les temps si fâcheux où le marae retentissait de cris féroces et de profonds gémissements, à l'occasion de quelques sacrifices humains. Puis, rappelant aux parents et aux amis rassemblés les consolations que l'Evangile donne au sujet de ceux qui meurent au Seigneur, je mentionnai cette parole de Taoua à sa mère : « Ne de-« mandez pas à Dieu qu'il me conserve la vie; je pré-« fère aller à lui. » Je terminai, comme de coutume, par une prière et par la bénédiction apostolique.

L'émotion était grande. Elle redoubla quand le père, à pas comptés, s'avança jusque sur les bords de la tombe, et ramassant, au milieu du plus profond silence, une poignée de terre, il la jeta sur la bière en prononçant ces mots : « Ma fille! j'espère « que Dieu traitera ton âme mieux que je ne traite « ton corps. »

L'assemblée se retira sans aucun bruit. J'allai faire une visite de condoléance à la mère, qui me dit : « Depuis que ses restes mortels sont sortis de « notre case et que j'ai ouï vos bonnes paroles, mon « cœur se sent allégé; il pleure encore, mais non pas « sans espérance. » Et comme souvenir, on me remit le chapeau de paille (tressé vraisemblablement par la princesse) qu'elle portait ordinairement. En retour, je laissai à la famille une jolie Bible portant le nom de Taoua.

Le lendemain, notre goëlette fit voile pour retourner à Tahiti. Le capitaine me montra, à l'horizon, la petite île de ***Maoupiti***, dont le nom veut dire ***pic élevé***. C'est de là que sortent les pierres ponces dont les naturels font des pilons. Cette île est aujourd'hui chrétienne. En 1816, deux Indiens s'y étaient rendus pour la convertir. Un des rois de Borabora en avait fait la conquête, mais, une fois amené lui-même à la connaissance de Dieu, il se hâta de la rendre à ***Téra***, son souverain légitime, — acte de justice et de générosité qui réjouit fort les missionnaires. C'est, avec un ou deux autres îlots sans importance (1), la seule terre de ce groupe que je n'aie pas eu le privilége de visiter.

Le point d'où je l'aperçus de loin présente un horizon immense, riche, parsemé d'îles, accidenté de

(1) Motou-iti et Mopétia.

terre et d'eau. Son aspect si varié me fit éprouver mille émotions. « Quel beau livre, me disais-je en le contemplant, quelle création majestueuse que cet Océan ! Là se voient, comme à l'œil, la sagesse infinie, la puissance insondable et la munificence de Dieu..... Tout le monde doit reconnaître que les voyages sur mer sont de nature à élever l'âme : elle s'y recueille, elle bondit en quelque sorte, toute pleine d'admiration, elle *adore*... Que l'homme se trouve petit, et que le Seigneur lui paraît grand en présence de ces choses !...

Ma visite à Houahiné, Raïatéa, Tahaa et Borabora m'a procuré de nombreuses jouissances, et je ne leur ai pas fait mes adieux sans quelque regret. Partout sur ces terres s'élèvent à présent, non des maraës, mais des temples du vrai Dieu. C'est la foi en Christ qui a su franchir les mers pour aller les y construire. Quoi de plus rare, hélas ! mais aussi quoi de plus merveilleux que cette foi !

Après ce tableau, bien imparfait, des effets produits dans les îles situées sous le vent de Tahiti, que nous venons de parcourir, qu'il me soit permis de montrer, par la vie d'un homme, que, dans ces parages comme en bien d'autres lieux, ce ne sont pas les païens seuls que l'Evangile peut atteindre, éclairer et régénérer. L'histoire qu'on va lire est authentique jusque dans ses moindres détails.

Dans le courant de l'année 1838, Miguel Delano quitta l'île de Malte, où il était né. Il parcourut la mer Noire, l'Angleterre, l'Italie et une partie de l'Amérique. Enfin, il débarqua, en 1842, à Tahiti, et se rendit de cette île à celle de Maoupiti, où il épousa une indigène, ce qui le décida à s'y fixer. Mais là, comme ailleurs, il mena la vie d'un païen, dit-il lui-même, sans aucune crainte de Dieu, vie qu'il appelle à présent *la plus misérable des existences.* Sa femme lui donna un enfant qui devint leur joie. Il fut nommé *John.* Peu de temps après, Oura-Oré (c'est le nom de sa femme) se trouva touchée par l'Evangile, et devint un membre fidèle de l'Eglise qu'un missionnaire indien dirigeait dans cet endroit. Alors la néophyte commença à recourir à son mari, pour qu'il lui expliquât certaines portions de la Bible qui lui paraissaient obscures. Mais Miguel ne savait rien de la parole de Dieu, parce qu'il appartenait à la *religion artificielle*, pour citer ses expressions. Son embarras ne fut pas petit. Il se vit humilié. Sa femme lui était chère, et il aurait voulu lui venir en aide.

Comme il commandait un brigantin appartenant à un certain M. M..., il put aller à Borabora, où un missionnaire, le docteur Krause, lui prêta un commentaire biblique. Muni de ce secours, il retourna joyeux vers sa femme et commença à lui expliquer les saintes Ecritures. A force de lire assidûment ce beau livre, il lui devint évident que l'Evangile était

une *lampe de salut*. Je cite ses propres expressions. Miguel n'en vécut pas moins *en inconverti*, se sentant déjà convaincu, mais non point régénéré encore. « Tant qu'il y a vie, il y a espoir, » se disait-il. Toutefois, son vif désir était d'être sauvé.

Quand le fils de Miguel eut atteint sa cinquième année, son père afferma une pièce de terrain à Maoupiti, pour y faire une plantation de cannes à sucre. Cette terre était à une lieue de distance de son habitation. Chaque matin régulièrement, il s'y rendait à cheval, avec son enfant, pour surveiller les ouvriers qu'il employait. Un jour qu'ils se trouvaient là très occupés l'un et l'autre, chacun à sa manière, une forte averse les surprit, et l'enfant courut se mettre sous un abri fait de feuilles de cocotier. La pluie amena bientôt un torrent d'eau auprès de cette cabane où se trouvait une femme d'environ soixante-cinq ans. Elle était estropiée, triste, maladive, et sans personne qui la soignât. John fut très touché de sa condition. Il lui demanda pourquoi elle ne se procurait pas une meilleure case. La pauvre femme lui répondit qu'elle n'avait aucun moyen de le faire et que tout le monde la négligeait. Le petit garçon s'en émut. La pluie passée, il retourna vers son père et tous les deux, montant à cheval, rentrèrent à leur logis. Laissons à présent la parole à Miguel lui-même.

« Après que nous eûmes pris notre souper, dit-il, et fait nos prières, le petit garçon alla vers sa

mère, et il se mit à l'embrasser, en la cajolant et en lui parlant à l'oreille. La mère lui dit de me *le* demander. Moi, en entendant ce mot-là, je demandai à la mère ce que c'était, et à mon fils de me dire de quoi il pouvait s'agir. Pressé par mes instances, il courut à moi et m'embrassa en me caressant; de sorte que je lui dis, d'une manière plus calme qu'avant, de me parler. Mais il avait peur de moi, craignant d'avance que je ne fusse fâché contre lui au sujet de sa demande : j'insistai, et il me dit à la fin : « Cette vieille femme!... » Et il mentionna son nom. Mais quoi, demandai-je, que veux-tu me dire d'elle? Alors il me déclara qu'il était allé jusqu'à sa hutte; que des larmes avaient coulé de ses yeux en voyant l'eau s'infiltrer sous elle, les gouttières lui mouiller la figure, son corps amaigri trembler de froid, et qu'il avait grand'pitié d'elle. Et comme je lui demandais : Mais pourquoi n'as-tu pas arrêté les gouttières en mettant une branche de cocotier sur sa tête et une ou deux autres sur sa cabane, il me dit :

— Seras-tu fâché si je te fais connaître mon désir?

— Quel est-il? lui répondis-je, en lui promettant que je ne me fâcherais point.

— Eh bien! me dit-il, faisons une petite case pour elle.

« Je lui promis que son vœu serait accompli. Alors il se montra si content de ce que j'avais con-

senti de la sorte, qu'il se mit de nouveau à m'embrasser, puis à embrasser sa mère, à nous couvrir tous deux de baisers. Tandis qu'il m'embrassait, des larmes coulèrent de mes yeux : c'étaient des larmes de joie en voyant combien grand était l'amour de Dieu envers moi, pauvre et misérable pécheur, qu'il eût bien voulu me donner un enfant si charitable. Aussi, dès le lendemain matin, nous allâmes tous les deux vers la vieille femme. Nous nous procurâmes des matériaux, et nous louâmes des gens pour nous aider. Le soir, sa maison étant finie, John alla prendre par la main cette pauvre créature, et l'amenant lui-même dans la case, il la lui donna. Nous lui souhaitâmes une bonne nuit, et, montant sur le cheval, nous retournâmes à notre demeure.

« Un autre jour, John, passant devant une misérable chaumière, crut en entendre sortir des cris perçants que poussait un homme atteint de fièvres intermittentes. Une femme le couvrait avec des morceaux de natte, cherchant à le réchauffer. Le petit garçon courut raconter à sa mère « qu'il avait vu un homme très grand qui pleurait de froid ; » et sa mère me le renvoya. Il se jeta alors à mon cou et il m'embrassa de telle façon que je compris bien qu'il y avait quelque chose de nouveau. Je lui dis de ne plus tant craindre, mais de me demander librement ce qu'il voulait. Il me montra, sur une étagère, des chemises de coton rayées. J'en descendis une et la lui remis. Il la prit avec une expression de joie très

sentie, la serra sous son bras et courut l'offrir au pauvre malade. On voulut lui donner une poule pour le remercier; mais il la refusa et dit aux gens : « Apportez-la à mon père, qui vous l'achètera, et avec cet argent vous aurez quelque petite chose de plus pour le malade. » Je lui dis : « Mon fils tu as bien fait de refuser cette poule qu'on t'offrait. » Alors il me demanda « si ce ne serait pas bien d'apporter chaque jour au malade un peu de nourriture? Je lui répondis que certainement ce serait bien. Nous ramassions chaque jour ce qu'il nous restait du dîner; il le mettait dans un panier et courait le porter chez ce pauvre homme.

« Quelque temps après, un commerçant nous arriva de l'île d'Houahiné. Il acheta parmi nous une grande quantité de noix de coco, et employa des ouvriers à en extraire l'huile. Mais le vent s'étant levé, ce marchand songea à repartir avant que les noix fussent toutes mises sous la presse. Il en restait quelques tas encore à presser. Mon garçon offrit de diriger ce petit travail et de rendre compte du produit à M. Maurue (le marchand). Mais celui-ci lui répondit : « Non, mon jeune ami, les produits seront pour toi. » Ils s'élevèrent à 35 francs, que mon fils reçut de moi. Alors il me sauta au cou, il m'embrassa, et je compris, à ces caresses, qu'il avait encore dans sa petite tête, ou plutôt dans son cœur, quelque idée généreuse. Je la lui demandai donc, et il me la dit. L'argent me fut remis et

je donnai en échange une forte pièce de cotonnade. L'enfant n'attendit pas le matin; il la fit aussitôt couper en carrés. Quand nous allions à la plantation, il en prenait toujours des morceaux, qu'il distribuait adroitement parmi les pauvres, jusqu'à ce qu'il ne lui en restât plus un seul.

« L'enfant s'était procuré par son industrie un bon nombre de poules et quatre ou cinq pourceaux qu'il soignait bien. Un jour, il arriva un diacre qui lui en acheta un et le paya; mais mon jeune garçon ayant appris ensuite que ce cochon de lait allait être offert au missionnaire qui venait pour nous instruire, il rendit la somme en disant :

— Donnez à ce bon monsieur ce petit porc. Je ne veux pas qu'il le paie. Les paroles de Jésus sont bonnes; le missionnaire nous les apporte; il nous aime, et moi, je l'aime aussi.

« Ah! mon petit John! mon cher enfant! Que d'autres traits admirables de charité dont il est l'auteur, et que je ne puis rapporter ici!

« Quand il eut atteint l'âge de treize ans, une hernie très douloureuse l'affligea et nous affligea aussi, sa mère et moi. Il souffrait de douleurs atroces dans le dos. Nous le fîmes demeurer au lit, et nous lui appliquâmes des médicaments. Une fois, la femme qui le soignait attrappa un petit coléoptère qui rôdait autour de la veilleuse, et elle allait l'y brûler; mais John lui cria :

— Epargnez-le, laissez-lui sa liberté, ne lui faites

pas de mal, parce que le coléoptère est aussi une créature du bon Dieu.

« Lorsque sa maladie empira, il nous fit signe à tous de nous réunir ; puis il nous dit :

— Soyez bien obéissants au Seigneur Jésus; moi, je m'en vais à lui, et si vous mettez en lui votre confiance, et si vous gardez ses commandements, vous me retrouverez un jour dans le royaume du Seigneur.

« Il avait 80 francs ramassés par sa petite industrie; je lui demandai ce que je devrais en faire, au cas où Jésus voudrait le retirer bientôt de ce monde, pour le mettre dans le ciel. Sa réponse fut celle-ci :

— C'est le Seigneur qui m'a donné cet argent, il vous le faut employer à la cause du Seigneur.

« Ses souffrances augmentaient, elles augmentaient toujours plus. Je lui donnai un peu d'opium, et il dormit. Une heure après, il se réveilla.

— Viens, papa, me dit-il, que je t'embrasse.

« Nous échangeâmes nos baisers ; il me dit que la pilule l'avait fait reposer très bien, et il m'en demanda encore une autre. Je lui dis :

— As-tu rêvé durant ton sommeil?

— Oui, j'ai rêvé.

— Et de quoi rêvais-tu, mon enfant?

— Qu'une maison très brillante se construisait, vaste comme tout, d'une blancheur éclatante; et lorsqu'elle a été prête, j'ai été mis dedans, et toi aussi.

— Mais, lui répondis-je avec émotion, tu as donc rêvé du ciel, mon cher petit?

« Je souris à cette idée, il voulut rire; mais une quinte de toux s'ensuivit, il s'affaissa, et même un peu de sang lui sortit de la bouche. Je me penchai sur lui pour le baiser; mais il avait expiré, il était déjà près du Seigneur.

« Je défendis aussitôt que personne autour de moi fît entendre le moindre cri...

« Il me sera bon, quand ma dernière heure sonnera, de déloger de ce monde: je ne m'effraie point à l'avance, mais je me prépare. Il me sera doux de monter au ciel aussi et d'aller rejoindre John auprès du Seigneur Jésus-Christ, pour le louer avec lui à travers les siècles. Amen.»

Après ce récit, mon nouvel et digne ami me montra la maisonnette dans laquelle reposent les restes mortels de son unique fils : et à côté une chambre plus spacieuse, où ils allaient ensemble lire la Bible et prier Dieu le matin; ils l'avaient bâtie exprès pour cela.

Ce père éprouvé, n'ayant plus d'enfants, a adopté une jeune fille qui était la petite amie de John et qui l'accompagnait partout. Le petit John Delano venait d'expirer que, trop jeune encore pour comprendre ce qui venait de se passer, elle lui apportait des bananes en lui disant: « Johny, mange! » Un soir, bien tard, son corps ayant été embaumé et mis à l'écart, la chère enfant le cher-

chait encore toute seule dans la forêt, sans avoir peur. Quand elle eut découvert l'endroit où l'on avait déposé la bière, elle rôdait sans cesse tout autour en poussant quelques soupirs et en proférant des syllabes inintelligibles.

Comme la mère de Delano et ses amis se livraient à des cris et à des lamentations, la jeune fille les reprenait en leur disant :

« Chantez plutôt un cantique! Eh quoi! Est-ce que je n'aimais pas John? Et si je l'aimais, puis-je être peiné que le bon Dieu l'ait pris à lui? Songeons plutôt avec reconnaissance à son bonheur actuel, et surtout rappelons-nous ces mots qu'il disait à sa mère en nous faisant ses adieux : *Chère mère, il faut te bien préparer à me rejoindre là haut!* Et ses petits doigts tremblottants montraient le ciel! »

Je termine. Le Maltais, qui fait le sujet de cette notice, vit dans un village ignoré, parmi les Océaniens, à Borabora, tranquille, honoré pour son caractère serein. Sa compagne le chérit plus que jamais. On comprend qu'elle jouisse beaucoup de voir tout le bien que peut maintenant faire son mari. Comme elle lui a apporté en dot une petite propriété plantée de cocotiers et d'arbres à pain, il la fait valoir. Tous les deux soignent avec affection leur fille adoptive que la mère endort le soir et réveille le matin en lui chantant des cantiques de sa voix qui est très douce. Le culte domestique est parfaite-

ment bien célébré dans cette heureuse maison. Tout feu pour la cause du Seigneur, le père s'assied, la nuit, devant une lampe et prépare des méditations religieuses, qu'il fait entendre ensuite lui-même dans le temple, ou qu'il remet tout simplement au pasteur de la paroisse, pour qu'il en tire parti s'il le trouve bon. Je les ai aidés dans ce travail fraternel et sans prétention, en leur procurant, à l'un et à l'autre, quelques petits livres qu'ils me demandaient avec instance. Delano construit à présent des chaloupes ou des pirogues, qui contribuent à l'entretenir dans une certaine aisance. « Un établissement de mercier, nous disait-il à ce sujet, rapporterait davantage, et serait moins fatigant pour moi; mais n'est-on pas toujours riche quand on possède Jésus? Comme une boutique m'exposerait à beaucoup de tromperies, j'ai fermé la mienne. »

Je vais maintenant passer, sans préambule, à la description d'un archipel très peu connu, beaucoup moins favorisé à maints égards que ceux qui nous ont occupés jusqu'à cette heure, et qui pourtant me paraît avoir aussi son importance.

CHAPITRE XIX.

—

ARCHIPEL DES ILES BASSES OU TOUAMOTOU.

La main qui, au printemps, embellit nos prairies de toute espèce de fleurs et qui tapisse le ciel d'étoiles, a semé les îles avec presque autant de profusion dans les vastes mers du sud.

L'archipel Touamotou, situé à quelques degrés plus à l'est que Tahiti, n'en compte pas moins de quatre-vingts.

Elles embrassent une étendue d'environ trois cents lieues en longitude sur une latitude de deux cents lieues, — la grandeur, ou à peu près, de notre chère patrie.

Nous allons donner quelques renseignements sur leur compte, en nous aidant de l'*Annuaire des établissements français de l'Océanie, année* 1863.

Toutes ces îles, à l'exception de *Makatéa*, de *Tikéi*,

de *Rékaréka* et de *Mangaréva* (1) ne sont que de longs récifs madréporiques de quatre à cinq cents mètres de largeur, entourant un lac intérieur, qui atteint cent milles de circuit à *Raïroa*, et quatre-vingt-dix milles dans l'île *Fakarava*.

Ces longs récifs, en partie à fleur d'eau, en partie à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, sont accores et n'offrent aucun mouillage du côté du large, tandis que du côté intérieur ils s'abaissent en pente douce jusqu'à de grandes profondeurs. Quelques-uns des lacs ainsi formés, par de véritables digues de corail, offrent des ouvertures, ou passes, donnant accès à des bâtiments de toute grandeur.

L'archipel est *dangereux*, et la navigation l'appelle ainsi, comme elle lui donne encore le nom d'*Iles-Basses*.

Une légende indigène raconte comment le génie *Tékouraï* tira ces îles du fond de l'Océan, les fit tourbillonner et les posa sur la surface des ondes au moyen d'une trombe aussi forte que mystérieuse.

Les hommes de science pensent que la formation de ce groupe d'îles doit être attribuée à un soulèvement sous-marin. Ils sont tentés de prendre les

---

(1) Autrement dit les *Gambier*, 7 à 8 îlots. Petite communauté distincte de l'ensemble des autres îles de l'archipel, placée sous la protection du pavillon français en 1844, et depuis 1836 sous l'enseignement et sous la tutelle d'une mission catholique.

lagons intérieurs pour l'emplacement d'anciens cratères. La ceinture de corail qui les entoure est le produit gigantesque d'animaux microscopiques ! Qu'y a-t-il de grand et qu'y a-t-il de petit pour notre divin Créateur? A sa parole puissante, les fondements de la terre sont ébranlés! Dans son infinie sagesse, les plus simples causes produisent les plus merveilleux effets !

Sur les lisières de corail dont nous parlons, des détritus ont formé, avec le temps, une faible couche de terre végétale, laquelle a suffi pour permettre au pandanus et à une espèce de buis, appelée *mikimiki*, d'y pousser en fourrés épais. Les îles de l'est paraissent d'une formation plus ancienne que les îles de l'ouest, ce qui ferait supposer que les premiers germes de cette végétation ont été apportés par les vents alizés, ou charriés sur des débris par les courants qui viennent de la côte d'Amérique.

Les naturels d'*Anaa*, en rapports fréquents avec les îles de la Société, ont trouvé que le fruit du pandanus et le poisson du lac ne leur suffisaient plus. Ils ont, en conséquence, cherché à tirer parti de leur sol en y plantant le cocotier. Heureusement pour eux, cet arbre précieux a poussé presque sans culture sur le sol de leur île.

Le cocotier s'est ensuite propagé, d'île en île, jusque dans la partie orientale de l'archipel, qui est habité par des indigènes à l'état sauvage.

La noix de coco est devenue pour les Touamotous

la base de l'alimentation et leur a permis d'engraisser des porcs et des volailles.

Ils ont aussi le taro (*arum esculentum*), la canne à sucre, quelques bananiers, des ananas et du tabac. L'huile de coco et la nacre sont les deux principaux articles de commerce.

La population est active et intelligente. Les rapports fréquents qu'elle entretient avec les îles de la Société contribuent beaucoup à la civiliser; le gouvernement du Protectorat favorise ces relations, mais il n'a pas encore placé parmi les indigènes des Touamotous de président ou de magistrat français.

L'archipel peut avoir une population de 8,000 âmes. Dans ce chiffre, les Gambier entrent pour 1,500, et Anaa pour 1,300. Cette dernière île a une longueur de dix-huit milles sur neuf milles de large. Elle est couverte de cocotiers et passe pour la plus civilisée de toutes. Depuis quelques années il s'est établi là deux prêtres catholiques fort dévoués à leur œuvre. Les insulaires Touamotous doivent à leurs rapports avec Tahiti la possession de la Bible, qu'ils lisent assidûment. Des Mormons leur ont aussi apporté, dans le temps, quelques sottes idées, mais on est revenu de cette surprise.

Pendant l'année 1861, quatre ou cinq navires du Protectorat, plusieurs grandes chaloupes demi-pontées et une soixantaine d'embarcations étaient employées tant à la pêche et au transport de la nacre,

qu'au transport de l'huile de coco (1). Depuis cette époque, ce commerce a pris de l'extension, et les habitants de certaines îles, comprenant mieux leurs intérêts, ont fait construire, eux aussi, à Papéété une douzaine de jolies chaloupes pontées, jaugeant de deux à dix tonneaux, avec lesquelles ils viennent eux-mêmes offrir leurs produits aux négociants de Tahiti. Par ce moyen, ils évitent d'être à la merci du premier venu, et de recevoir sans choix ce que les courtiers leur présentent dans leurs îles. Le gouvernement local s'intéresse vivement au développement de cette navigation intérieure. Elle permettra aux indigènes de se mettre en relations fréquentes avec le centre des lumières, qui est pour eux Papéété. De la sorte, les Touamotous sortiront insensiblement de leur état d'ignorance; l'animosité et les préjugés qu'ils nourrissent contre les Tahitiens depuis que ceux-ci ont dominé sur eux, disparaîtront peu à peu, et la religion chrétienne cimentant cette union, bientôt l'on dira probablement avec moins de vérité qu'à présent qu'il faut être né sur les récifs de ce groupe d'îles mal dotées « pour pouvoir s'y plaire. »

---

(1) Pendant cette année-là, le commerce de la nacre a présenté, pour cet archipel, une valeur de plus de 100,000 francs; celui de l'huile de coco a dépassé le chiffre de 60,000 francs. Nous ne parlons pas du commerce de Mangaréva, dont l'importance pour la nacre et les perles est peut-être plus considérable encore.

Il paraît qu'autrefois les insulaires d'Anaa attaquèrent certaines îles voisines et les conquirent. Les vaincus se réfugièrent en grand nombre à Tahiti. Pomaré Ier, qui régnait alors, leur fit bon accueil. Les chefs victorieux vinrent réclamer les fugitifs; mais le roi refusa de les leur livrer, leur recommandant de se contenter des terres qu'ils avaient prises. Peu de temps après cette visite, Pomaré engagea des missionnaires protestants à se rendre à l'île d'Anaa pour la convertir à la foi chrétienne. Il obtint aussi des vainqueurs la grâce des Touamotous qui étaient venus cacher leur malheur chez lui, et ils retournèrent dans leurs foyers. Depuis cette époque, l'histoire de ces îles se confond avec celle des autres parties des états du Protectorat. Le nom de *Touamotou* signifie *îles lointaines*. Il ne date que de 1852, où, sur une réclamation formelle des habitants du pays, il a remplacé celui de *Paou-motou*, qui veut dire *îles soumises*.

Si l'insulaire touamotou paraît d'un jaune un peu plus foncé que le Tahitien, s'il a le caractère plus rude, cela tient à son genre de vie et à ce qu'il est toujours exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant, soit sur ses lacs, soit sur ses récifs. Autrefois, il mangeait ses prisonniers, ce que le Tahitien ne faisait pas. On dit même qu'aujourd'hui encore, la disette ou la vengeance peuvent le porter à des actes d'atrocité de ce genre dans les îles les moins favorisées. Ces cas-là sont heureusement très rares. Espérons

qu'ils vont cesser entièrement avec les progrès croissants de la civilisation.

Originairement, ces îles avaient une mythologie, dans laquelle figuraient plusieurs dieux. La métempsycose y jouait un certain rôle. Ainsi, les oiseaux y étaient quelquefois pris pour des esprits, et les prêtres en tenaient plusieurs pour très sacrés. Les idées cosmogoniques se bornaient à celles-ci : L'univers est composé de trois couches superposées. Chacune d'elles a un ciel particulier. La couche supérieure est destinée aux âmes heureuses, les vivants habitent la couche du milieu, et dans la troisième couche errent les âmes réprouvées. Cependant beaucoup de ces âmes malheureuses échappent à leur triste sort en se cachant dans le corps des oiseaux. C'est ce qui fait que les cris de la gent ailée effraient facilement l'imagination des indigènes, comme chez nous tout ce qui rappelle les esprits ou les revenants. — On le voit, l'idée que l'âme survit à la destruction du corps n'est nulle part étrangère à l'humanité.

Disons enfin, pour être un peu plus complet, que les Touamotous dansaient et dansent encore beaucoup; mais sans attacher à ces amusements du moins à notre connaissance, aucune pensée de guerre ou de religion.

Dans leurs *oupa-oupa*, qui passent avec raison pour des danses très obscènes, les acteurs peignent par des pantomimes expressives toutes les passions qui

les exaltent. Un des spectateurs marque la mesure en frappant avec la paume de la main sur un tambour fait d'un tronc de cocotier creusé et recouvert, à l'extrémité supérieure, d'une peau de requin bien tendue. Les autres spectateurs, hommes et femmes, excitent les danseurs et les accompagnent en frappant des mains en cadence.

Les Eglises tahitiennes, et plus particulièrement celle de Papéété, comptent dans leur sein un nombre considérable de Touamotous. Naturellement, nous ne voyons pas de différence à établir entre eux et nos autres néophytes.

A la fin de 1863, un événement inattendu vint nous mettre en contact direct avec une quinzaine des hommes les plus influents de l'archipel même. La voix publique les accusait d'être imbus des idées des Mormons. La mission catholique établie sur les lieux ne démentait point ce bruit. Alors l'administration les manda à Papéété.

Ils vinrent nous trouver. Nous les avons entendus, redressés sur certains points de doctrine, instruits selon le Seigneur, pendant sept ou huit semaines. Leur foi à l'Evangile ne nous a aucunement paru douteuse. Le rapport officiel que je fus appelé, par les circonstances, à présenter sur eux à M. le secrétaire du Gouvernement, en date du 24 février 1864 porte ce qui suit :

« Ces hommes m'ont paru des protestants de fait, si ce n'est de nom.

« Ils possèdent tous la Bible et la lisent constamment. Je ne sache pas qu'ils aient aucun autre livre religieux.

« Plusieurs d'entre eux furent baptisés, dans le temps, par des ministres anglais ou tahitiens.

« Plus tard, deux ou trois Mormons visitèrent ces Touamotous et les baptisèrent de nouveau.

« Je leur ai trouvé, sur ce sujet, une grande confusion d'idées. Alors, m'aidant de plusieurs pasteurs accrédités par le Gouvernement, et d'autres moyens d'instruction, je leur ai expliqué, la Bible à la main, comment nos Eglises comprennent le baptême.

« A mon su, les hommes dont je vous parle, ne propagent pas la polygamie, ce qui, plus que tout autre chose, justifierait la dénomination de Mormons qu'on a voulu leur donner, mais qu'ils repoussent avec énergie.

« Trois d'entre eux me paraissent même assez éclairés (comparativement) pour recevoir la consécration, et je compte la leur accorder. Vous savez que c'est ici un acte purement écclésiastique ou religieux, accompagné d'un certificat d'aptitude au saint ministère, mais qui ne confère pas de cure, vu que ce droit relève des Eglises, sous la sanction du Gouvernement.

« A l'appui de ce que j'avance au sujet des Touamotous, j'insère une lettre qu'ils nous ont écrite, le 20 janvier 1864. »

Voici cette lettre, qui est fort originale :

« Nous faisons connaître aux pasteurs Arbousset « et Atger, par ce présent écrit, les choses que nous « croyons :

« Arbousset et Atger, Salut à vous dans le vrai « Dieu ! Nous éprouvons de la joie à vous écrire la « présente parole. C'est la grâce infinie de Dieu qui « nous a réconciliés avec lui, d'après ce qui est dit « par Paul à Tite, chap. II, 11, 12; Luc I, 78; « I Ep. de Jean III, 1-2; Evangile de Jean XIII, « 34-35; I Ép. de Jean III, 22-23.

« Arbousset !

« Comme tu nous avais recommandé de t'écrire, « nous t'écrivons pour te déclarer que nous n'ap- « partenons pas à ce nom de Mormons. Nous ne « sommes pas non plus catholiques. Nous sommes « disciples de Jésus-Christ et membres de l'Eglise « de Dieu. Nous ne faisons que suivre les vérités « qui sont dans la Bible, et nous protestons contre « les choses qui ne sont pas de la Bible, d'après ce « qui a été dit par Jean dans l'Apocalypse, chap. « XXII, 18-19; 5e livre de Moïse IV, 2-3-4. Toi, « tu as trouvé que nous sommes des protestants, et « nous acceptons; voilà tout.

« Arbousset, salut à toi !

« Voici une autre parole. Pour ce qui est de deux « femmes pour un homme, comme on dit que nous

« le faisons, nous n'avons jamais fait ces sortes de « choses, car nous ne sommes pas ignorants de la « loi de Dieu, selon ce qu'il a dit lui-même dans le « 2e livre de Moïse, ch XX, 1 et 17; Ev. de Marc, « ch. X, 6-7-8-9; 1er livre de Moïse II, 2-4; Rom. « VII, 2-3; I Cor. VII, 27-29.

« Arbousset, serviteur de Dieu;

« Salut à toi de la part de Dieu!

« Voici la dernière parole dont tu t'es entretenu « avec nous; c'est sur le baptême, qui nous divise « maintenant. Nous suivons l'Evangile qui nous « unira dans ce lien, d'après ce qui est dit dans « les Ecritures : Matth. III, 16; Actes XVI, 13; « Jean III, 22-23; I Cor. X, 1-2; Rom. VI, 3-4.

« Nous devons faire ces choses en suivant ce qui « est de Dieu seulement, c'est-à-dire de l'Esprit (et « non pas charnellement), selon ce qui est écrit « dans 2 Cor. III, 3; Héb. X, 22; I Pierre III, 4; « Eph. III, 16-17. Voilà toute la (notre) parole.

« Nous consentons à être appelés disciples de « Jésus-Christ et Eglise de Dieu, avec le nom de « protestants.

« C'est toute la parole. Salut à toi par le vrai « Dieu. Amen.

« Nous consentons à écouter tes paroles. Tout ce « que tu nous diras, nous le suivrons. Tu nous as « dit de te suivre, nous consentons à t'obéir dans « tout ce que tu nous enseigneras d'après la vérité

« de l'Evangile, selon que Paul disait aux Corin-
« thiens : « Suivez-moi, comme je suis moi-même
« le Christ. I Cor. II, 12. »

« Nous avons confiance en toi, et nous pensons à
« toi la nuit et le jour. Tu as la vérité de l'Evangile
« et c'est à nous de chercher ce qui est juste.

« Nous consentons tous. Voilà toute la parole. Salut à toi par le vrai Dieu !

Signé :	TAIRI	(île d'Arutua).
	TARUIA	(île de Anna).
	PIHARA	id.
	TIHONI	id.
	PUAIHERE	id.
	PAINARA	(île de Faau).
	TAIROA	(île de Raukura).
	TIRICAINO	(île de Faarava).

On le voit, ces insulaires touamotous et leurs coreligionnaires se rangent résolument du côté des saintes Ecritures. Ils sont d'un degré moins avancés que les troupeaux tahitiens, mais ils suivent la même foi ; c'est pourquoi, nous les appelons nos frères. J'en ai baptisé dix, pour mieux régulariser les choses, et faire cesser ce soupçon de mormonisme qui nous a paru exagéré. Ils se sont ensuite approchés avec nous de la table du Seigneur, et nous ont édifiés par leur parole dans nos assemblées publiques. Deux d'entre eux sont officiers civils et les huit autres exercent dans leurs îles res-

pectives les fonctions d'*orometua* ou pasteurs ; mais sans consécration encore et sans rétribution aucune, sur le simple appel de leurs troupeaux. Nous allons tâcher, Dieu nous aidant, d'améliorer un peu cet état de choses. N'est-il pas bien beau déjà, que la Parole inspirée, sans aucun secours humain ou à peu près, ait suffi pour faire d'eux ce qu'ils sont? Le fait s'est vu à Madagascar ; il se reproduit aux Iles basses. Là où rien n'existe que la Bible, elle éclaire, convertit, contriste à la fois et réjouit les âmes; sous l'influence du Saint-Esprit, elle jette les pécheurs aux pieds du Sauveur, les fait entrer dans la voie du ciel et les y conduit... — Si, plus tard, quand notre œuvre sera plus avancée, les Eglises protestantes de France pouvaient procurer un pasteur, jeune, dévoué, qui voulût consentir à se fixer à Anaa, et à rayonner de là sur d'autres points, elles rendraient un grand service à la cause du Seigneur, dans cette partie peu favorisée du monde. Dieu le veuille ! Dieu le fasse !

Pour ma part, je l'ai visitée avec bonheur.

Le 5 octobre, au matin, j'entre dans une goëlette qui se rendait à Anaa, île située à 120 lieues marines E.-N.-E. de Tahiti, et la plus considérable de toutes celles qui composent l'archipel Touamotou.

L'interprète Tihoni m'accompagne, et avec lui l'un de nos meilleurs diacres, nommé Parémo.

Après être sortis, non sans quelques dangers, de a passe de Papéété, nous arrivons, à la nuit tom-

bante, devant *Tétiaroa*. Ce sont sept à huit îlots, couverts de cocotiers, et qui nourrissent des troupeaux appartenant à la reine Pomaré ou à sa famille. L'accès de cet endroit est facile aux caboteurs. Il est situé à 20 milles seulement de la pointe Vénus, et se rattache au district dont je suis devenu le pasteur.

Le lendemain, nous saluons, en passant, l'île de *Makatéa*, la première de celles que j'allais visiter. Elle ne compte pas au-delà de 130 habitants. Une coupure dans le récif permet aux embarcations d'aller s'échouer sur une plage de sable. L'île est haute d'environ 70 mètres et sans lac intérieur. Elle est remarquable par des grottes très profondes et riches en stalactites. Des Tahitiens furent les premiers à s'établir sur cette terre isolée, mais des canots, partis d'Anaa, y abordèrent, et se virent repoussés. Ceux des étrangers qui réussirent à s'échapper retournèrent chez eux, à ce qu'on rapporte, pour demander du renfort. Ils revinrent ensuite, traquèrent les indigènes et les enfermèrent, jusqu'à complète extinction, dans les noires excavations où ils avaient pris refuge. C'est à Makatéa que les souverains de Tahiti envoyaient, autrefois, les criminels condamnés à la peine de la déportation.

Un vent debout, comme on le rencontre ordinairement sur cette ligne, nous forçait à naviguer paisiblement par bordées de quatre à cinq heures chacune. Il nous amena d'abord à *Kaukura*, île de 26 milles

de long sur 10 milles de large. Elle fut découverte, vers 1717, par un capitaine russe, appelé Rurick. On y fait, chaque année, une quinzaine de tonneaux d'huile de coco; on y élève des porcs et des volailles, et il s'y est établi un commerce de perles et de nacre, comparativement lucratif. L'îlot de *Niaou*, qui n'est pas très éloigné, fournit un excellent poisson, ayant le goût du saumon, et qui est exporté dans les terres voisines. On le dit très abondant. C'est, sans doute, ce que signifie cette fable des naturels : « Jetez les écailles de notre poisson dans le lagon de « Niaou, où la vase est aussi fertile que profonde : « elles s'y enfonceront, mais pour reparaître à la « surface de l'onde avec des nageoires. »

Arrivés à l'île d'Anaa, nous la contemplâmes tous avec un singulier plaisir, mais nous dûmes nous résigner à faire faction devant elle pendant une longue nuit. On n'y trouve point de baie, et c'est là une chose à peu près inconnue aux Touamotous. Au commencement de cette année, la très petite passe du nord, appelée Tououhora, a été creusée à une profondeur de 1 mètre 50 sur 10 mètres de largeur. Les caboteurs peuvent donc, dès aujourd'hui, y trouver un abri. Ce travail devrait être continué, et, en creusant un chenal vers le lac, on arriverait, sans grande difficulté, à doter l'île d'un port suffisant pour toutes les transactions commerciales. Ce chenal est, du reste, en voie de construction; il permet déjà à deux ou trois goëlettes, d'une dou-

zaine de tonneaux, de s'amarrer dans l'intérieur du récif. Il y a un débarcadère. Un service mensuel de dépêches entre Tououhora et Papéété est établi depuis le mois de mai 1864. A certains jours de l'année, lorsque les vents quittent la partie sud, la passe est inaccessible, à cause de la grosse mer. Il faut se rappeler que, par suite de la différence de niveau du lagon intérieur et de la mer, le courant en sort souvent avec une grande vitesse.

L'île d'Anaa a joué un grand rôle dans l'histoire des Touamotous. Son étendue est d'environ vingt et un milles sur onze. Partout cette terre se couvre de beaux cocotiers, qui ne donnent pas moins de deux cents tonneaux d'huile par an. Elle a été divisée en quatre districts, dans chacun desquels des missionnaires jésuites ont élevé une église. Sa population ne dépasse pas douze cents âmes.

Quand j'arrivai sur la plage, au matin du 13 octobre, le tavana de Tououhora m'y attendait. Il me salua très affectueusement (pour un catholique), et me conduisit chez Paroua, vieillard fort aimable et diacre respecté, chez lequel se réunissent habituellement les adorateurs de notre communion. Ils m'attendaient là, hommes et femmes, tous convenablement habillés et recueillis Chacun d'eux vint me serrer la main. Je leur dis quelques paroles et fis offrir une courte prière par l'excellent Parémo. Le chef du poste militaire que le gouvernement du Protectorat a dernièrement établi dans l'île, ne tarda

pas à venir me prendre, pour m'offrir quelques rafraîchissements chez lui en sa qualité d'ancienne connaissance. J'acceptai avec plaisir l'invitation de M. le lieutenant Camus (c'est son nom), et nous passâmes ensemble quelques heures agréables. Ensuite, je courus voir deux ou trois marchands anglais pour leur remettre des lettres. Le soir venu, je rentrai chez notre bon diacre, où je trouvai réunies une soixantaine de personnes. Nous chantâmes des cantiques, fîmes deux prières, et j'expliquai de mon mieux les béatitudes de Matth. V, 1-12. Les deux prêtres catholiques qui se sont établis depuis plus de vingt ans dans cette île étaient absents de la localité à mon arrivée, mais ils y revinrent bientôt après, et je me hâtai de leur faire ma visite. Ils me reçurent avec courtoisie, et je remarquai sur l'étagère de leur modeste salon une Bible tahitienne.

Mon premier dimanche se passa à Tououhora. Notre petit auditoire fut édifié sur Luc XIV, 7: « Je vous dis qu'il y aura de même de la joie au ciel pour un seul pécheur qui vient à se repentir. » Pendant la journée, je prêchai à une dizaine d'Anglais et d'Américains établis dans la localité, et baptisai deux enfants qu'ils me présentèrent. Les trois semaines suivantes furent employées à visiter les divers districts de l'île. Partout bon accueil, édification, baptêmes, sainte Cène et autres occupations. Naturellement, il convenait de constater le

nombre de ceux des indigènes qui sont attachés de cœur ou par la forme (hélas! ce dernier mot coûte à écrire, mais il est vrai) à la communion protestante. Je le fis, en ayant soin d'établir des pasteurs et des diacres dans les troupeaux et en laissant dans chaque congrégation des registres d'Eglise, des coupes et des assiettes de communion, un pupitre, et enfin des instructions écrites.

Je ne parcourus pas le lagon intérieur sans quelque émotion. Les récifs y sont nombreux; mais l'habile Touamotou les frise pourtant sans les toucher. On m'en fit remarquer un de 180 pieds de large environ, et surmonté d'une pierre dure, qu'on croit même volcanique, appelée *anaa*. C'est elle, sans doute, qui aura donné son nom à l'île.

Comme nous longions Tékaora, en faisant mine de passer plus loin, les autorités du lieu arborèrent le pavillon du Protectorat pour nous inviter expressément à nous arrêter chez elles. Leur accueil fut chaleureux : nous allâmes tous au temple, où je prêchai. Ensuite le chef Tamouta me montra avec orgueil la forêt de cocotiers qui a servi de pépinière à tout l'archipel. Quelques-uns de ces arbres précieux rapportaient peu, à cause de leur vieillesse; mais on s'est avisé de les entailler, de mettre même le feu jusqu'au cœur, et, grâce à ce procédé, les propriétaires leur font produire encore d'excellents fruits. Nulle part, dans les îles, je n'ai trouvé de plus belles noix de coco qu'ici. J'en pris six vraiment énormes

que je rapportai à Papéété pour les y planter. A part le cocotier, les ressources d'Anaa sont peu de chose. J'ai pourtant remarqué que les naturels ont ouvert, dans les roches toutes calcaires de l'île, des tranchées considérables, où ils réussissent à faire venir du taro, des bananiers, etc., même l'arbre à pain. Mais le sol est pauvre; je conseillai de le bonifier au moyen du fumier de cochon et de volailles : on sembla croire que cela *souillerait* la terre, et mon avis fut peu goûté. Il faut bien du temps pour détruire les préjugés d'un peuple! — Je ne parle pas des eaux du lac; elles sont d'un bleu superbe, et la réfraction du soleil sur les coraux produit un effet magique; on croirait voir une mer d'émeraude et de chrysolithe; le lac Léman pâlirait à côté de celui d'Anaa. Tout ici enchante l'œil. Ces champignons madréporiques, cachés sous l'onde, semblent revêtir les sept couleurs de l'arc-en-ciel, et le regard les rencontre toutes à la fois, de quelque côté qu'il se porte.

Je m'amusai une fois à proposer une *joûte* sur ces nobles eaux. Des Touamotous y passèrent une ou deux heures sans se fatiguer. D'abord les hommes jouèrent à la course à la nage; puis ils se mirent à plonger, et l'un d'eux resta quarante-sept secondes sous l'eau; les femmes nagèrent ensuite et plongèrent à leur tour; on leur jeta même quelques pièces d'argent d'un ou de deux francs, qu'elles saisirent avant qu'elles eussent atteint le fond;

les enfants, enfin, nagèrent et plongèrent comme des pingouins. Huit prix furent distribués. Cette nouvelle espèce de *régate* parut intéresser beaucoup. M. Camus l'honorait de sa présence, et deux ou trois tavanas la dirigeaient. Le soir, un repas frugal réunit les principaux personnages à la résidence du lieutenant; le révérend Père Loubat voulut bien s'y rendre, ce qui ne me déplut point, puisque j'avais moi-même fait tout préparer.

Mais revenons aux choses plus sérieuses. Les Touamotous lisent et ne lisent guère que la Bible. Voulant leur en faire mon compliment, je mis un jour sur la chaire une noix de coco d'abord, et, à côté le volume sacré. Tous les yeux se fixèrent sur ces deux objets : « Ils vous sont indispensables l'un et l'autre, dis-je à l'assemblée, l'un pour le corps et l'autre pour l'âme. Les deux vous viennent de Tahiti : gardez-les, vous n'avez pas besoin d'autre chose pour vivre. »

Après le sermon, un diacre vint à moi, tout joyeux, sa Bible ouverte à la main, et me demanda : « N'est-ce pas que vous nous apportez la même parole que nous apportèrent autrefois les missionnaires Platt, Barff, Orsmond, Davids et quelques autres, quand Pomaré nous les envoya? — J'espère que oui. — Eh bien, lisez là, I Chron. XV, 28 : » « Ainsi tout Israël conduisit l'arche de l'alliance de « l'Eternel avec des cris de joie. » Il y a de même beaucoup de joie parmi nous, en ce jour-ci, où nous

entendons proclamer le salut que Jésus le Messie nous a procuré par sa mort, selon les déclarations de l'Evangile que vous prêchez... »

Deux veuves se présentèrent ensuite et me dirent: « Lisez là (II *Rois*, XXIII, 4) : « Alors le roi com- « manda de tirer hors du temple les ustensiles qui « avaient été faits pour Baal, et il les brûla dans le « champ de Cédron. »

L'une de ces femmes ajouta : « Mes pères avaient un maraë, et je l'ai converti en cuisine; les bois et les dieux dont j'héritai, nous en avons fait du feu. »

Dans une autre Église, fort divisée, hélas! un homme qui me parut très fervent, me pria de lui expliquer ce que signifiait le mot d'*hérétique* (Tite III, 2); ce que je fis de mon mieux.

Un autre ouvrit l'Apocalypse au chapitre XI, versets 3 et 4, en me demandant si j'en saisissais le sens; je lui répondis tout simplement : « Non, mon ami. »

A Poutouhara, après les services de la journée (Dieu nous dispense des forces, même physiques, selon nos besoins), une longue conversation s'engagea entre une douzaine de naturels et moi. L'un d'eux ouvrit d'abord la Ire Epitre aux Corinthiens, et me pria de lui expliquer les trois derniers versets du chapitre V (1). Je le fis, j'espère, à sa satisfaction.

---

(1) Mais quand je vous écris de ne vous point mêler avec eux, cela veut dire que, si quelqu'un qui se nomme frère, est impu-

Ma réponse, du reste, se résumait dans les deux mots que voici : « Comme il convient qu'il y ait une police bien réglée dans une communauté d'hommes, il convient de même que dans toute Eglise chrétienne une discipline soit exercée. Seulement, la discipline ne doit pas tuer les âmes, mais tâcher de les guérir. »

Comme je prononçais ces mots, un des interlocuteurs lut gravement, dans Ezéch., XXXIV, 4 : « Vous « n'avez point fortifié les brebis infirmes et vous « n'avez point donné de remède à celle qui était ma- « lade, et vous n'avez point bandé celle qui était « blessée ; et vous n'avez point ramené celle qui était « chassée, et n'avez point cherché celle qui était « perdue, mais vous les avez maîtrisées avec dureté « et avec rigueur. » Il me demanda ensuite : « N'est-ce pas là ce que vous vouliez nous dire? » — Oui.

Alors cet homme ajouta : « Faut-il que celui qui se nomme frère commette tous les péchés dont parle l'apôtre pour qu'on l'exclue de la communion? — Non, un seul doit suffire, s'il y persiste. — Et si c'est un diacre qui commet ce péché-là? — Reprenez-le d'abord en particulier; vous pouvez le faire exhorter ensuite par le pasteur, et s'il ne se

---

dique, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur vous ne mangiez pas même avec un tel homme... N'est-ce pas à vous de juger ceux qui sont dedans?... Otez donc le méchant du milieu de vous.

repent point, le traduire devant l'Eglise. — Bien... Et dans le cas où un pasteur tomberait et vivrait dans un des péchés décrits, que devons-nous faire? — Le reprendre en particulier, le faire exhorter par les diacres, s'il y a lieu, et ne plus suivre ses enseignements s'il ne se corrige pas. — Bien. »

Un interlocuteur me demande : « ***Mormon, Catholique, Protestant***, voilà trois mots qui ne sont pas dans la Bible, quel est le bon et que signifient-ils? »

Je réponds : « Les Mormons n'ont pas la Bible, et ne suivent pas la Bible.

« Les Catholiques ont la parole de la Bible et la parole du Pape.

« Les Protestants n'ont que la parole de la Bible. Cette Parole est celle de Dieu; elle me suffit; je vous exhorte à la suivre aussi. Ce doit être là notre seule règle de conduite. »

— « Et que veut dire le mot ***catholique?*** » — « Universel. » Ici un jeune homme, dont la présence me gênait plus que le sujet ne pouvait le faire, prit la parole et s'écria : « Vous l'entendez, la religion catholique est la seule bonne, parce que c'est la religion ***universelle.*** »

Je répondis alors : « Dieu a une Eglise au ciel. Dieu a une Eglise sur la terre. Selon moi, dans toutes les dénominations chrétiennes, en Océanie, aux Indes, en Amérique, en France comme en Angleterre, et partout ailleurs où l'Evangile de salut est annoncé, il y a des gens qui le reçoivent

et y croient dans leur cœur. Ceux-là composent l'Eglise universelle. »

On me fit voir ensuite un vieux volume, publié par les missionnaires anglais de Tahaa, en 1828. Le symbole des Apôtres s'y trouvait, et portait en tête le mot de *Credo*. On voulait savoir (sérieusement) si Credo était un apôtre? Le mot d'*universel* était traduit par celui de *catholique*, et cela embarrassa la discussion, preuve de plus que les missionnaires de la croix parmi les gentils ne sauraient apporter trop de soin à tout ce qu'ils font pour le Seigneur.

Voilà, lecteurs de France, ce qui se passait, le 23 octobre 1864, dans une case des Touamotous, à vos antipodes, bien avant dans la nuit. Et que de scènes semblables n'aurais-je pas à raconter! Oui la sainte Bible apprend à penser, même aux extrémités du monde; que tous lui rendent cette justice, que tous l'aiment plus qu'une mère, plus que la lumière du soleil.

Le diacre touamotou qui me logeait à Anaa m'a donné une leçon. Chaque matin, à l'aurore, sa voix m'éveillait. Il lisait ou récitait quelque versets de nos Livres saints. Puis, je le voyais fléchir les deux genoux devant la table, et les mains jointes, découvrant sa tête chauve, il improvisait une prière dont le ton pénétré m'allait au cœur. Impossible, me disais-je en l'entendant, impossible que ce ne soit pas là une de ces prières du cœur qui montent

aux cieux. Oh! celui-là, me disais-je, je le crois un disciple du Seigneur, plus que je ne le suis moi-même. Et, chaque matin, cette impression-là se répétait avec une force toujours croissante.

Mais hâtons-nous davantage. Je ne partis pas d'Anaa avant d'avoir remis à M. Camus un rapport écrit, dont voici les principaux renseignements.

Quoique peu favorisé, ce pays me paraît digne des soins qu'il reçoit de l'administration française, de la religion et du commerce. Le tracé des cases m'a plu. Le nombre des jeunes cocotiers augmente considérablement, ce qui promet bien pour l'avenir. Je voudrais voir creuser plus de citernes, et planter des patates et du maïs, surtout à Topékiti, où, moyennant un peu d'arrosage et une clôture, la patate réussirait. Le peuple possède beaucoup d'intelligence naturelle et une grande vigueur. Les maladies honteuses, la phthisie, l'éléphantiasis, et les scrofules y sont plus rares qu'à Tahiti. Il lui faudrait des couvertures de coton pour la nuit, mais c'est au commerce à y pourvoir.

Malheureusement, l'intempérance se glisse insensiblement parmi ces populations et menace d'y porter ses funestes fruits. Elles ont quelques idées élémentaires et religieuses, que la possession de la Bible surtout leur a données. Si l'on en excepte quatre à cinq entêtés (c'est le vrai terme), le mormonisme n'y a plus d'adhérents. Je n'ai pas rencon-

tré un seul cas de polygamie dans toute ma course pastorale. Moralement parlant, mon impression générale revient à penser que chez ce peuple, ce n'est pas l'esprit, mais bien le cœur qui est en défaut. Sous ce rapport, j'ai été heureux de voir que la mission catholique lui donne journellement le salutaire exemple de l'abnégation et du sacrifice. Les livres élémentaires manquent beaucoup trop; je n'ai guère rencontré dans les cases que la sainte Bible, des livres de cantiques et quelques bréviaires. Peu de personnes encore comprennent le français; mais pourtant un premier pas a déjà été fait dans cette voie-là.

Ayant trouvé plusieurs congrégations qui se rallient autour de la parole de Dieu, et suivent le même culte que celui des Eglises protestantes de Tahiti et Mooréa, je les ai naturellement encouragées, et à quelques égards redressées, et voici les résultats actuels de mes efforts.

1° ***Pasteurs.*** — Tououhora possède un orométoua (pasteur) Tatararou.

2° Otépipi et Topékiti ont un pasteur (Papaïo).

3° Poutououhora et Tékahora: un pasteur (Pouaihéré).

Ces trois pasteurs ont été élus par le conseil de leur district respectif, consacrés par moi, et attendent leur confirmation par le Gouvernement.

4° Tématoa: un pasteur (Parata), élu par le con-

seil du district, consacré par moi, mais seulement avec le titre de *premier diacre.*

Temples: Les quatre paroisses ci-dessus nommées n'en possèdent aucun ; mais les conseils du district ont prié le gouvernement de les autoriser à en élever chacune un.

Mem res de l'Eglise :

1. Tououhora.....	179	dont	5	diacres;
2. Otépipi.....	79	—	4	—
et Topékiti.....	147	—	3	—
3. Poutououhora..	116	—	3	—
et Tékaora.....	63	—	1	—
4. Tématoa.....	107	—	8	—
	691		24	

Ces chiffres sont établis d'après les registres que possède chacune des Eglises.

J'y ajouterai une copie conforme des instructions écrites que j'ai cru devoir laisser à ces troupeaux encore bien arriérés :

« 1° L'habitude que vous avez contractée d'avoir une réunion matinale qui inaugure le jour du Seigneur est excellente, l'Eglise fera bien de la conserver;

« 2° Au culte de 10 heures, on chantera une hymne, fera une invocation, lira la parole de Dieu et le Décalogue, que l'assemblée écoutera en se tenant debout ;

« 3° A 3 heures, service ordinaire;

« 4° Chaque premier dimanche du mois, la Cène du Seigneur sera distribuée.

« 5° Les éléments de ce sacrement consisteront en pain et en vin, d'après le saint Evangile de Matth., XXVI, 26-29;

« 6° Les enfants sont les agneaux de l'Eglise; c'est pourquoi les parents devront les amener avec eux au temple;

« 7° Il convient que ces enfants soient questionnés sur le saint Evangile; qu'on leur apprenne à chanter des cantiques et à lire, s'ils ne le savent pas;

« 8° Soyez sobres dans votre manger et dans votre boire;

« 9° Prenez garde de tomber dans la fornication;

« 10° Montrez-vous empressés et exacts à payer vos dettes;

« 11° Obéissez aux lois du pays;

« 12° Craignez Dieu et vivez en paix avec tous les hommes;

« 13° Les enfants ne doivent pas prendre la Cène du Seigneur avant d'avoir été convenablement instruits, de sorte qu'ils puissent comprendre et sentir ce que ce sacrement a de sérieux;

« 14° Quand vous êtes dans l'assemblée, gardez-vous de fumer, de rire, d'être distraits, de prendre des postures indécentes, car ce sont là des péchés;

« 15° Que vos cœurs et vos bouches, vos mains et vos habits soient tenus dans un état de plus grande propreté ;

« 16° Chaque jour, de bonne heure, sonnez la cloche pour la prière ; faites lire les enfants et questionnez-les pendant quelques minutes sur le saint Evangile. Que, le dimanche, les enfants récitent une hymne ou quelques versets de la Bible, qu'ils auront confiés à leur mémoire pendant la semaine.

« 17° Soyez reconnaissants dans vos cœurs de ce que le prêtre enseigne à lire et à écrire à vos enfants, et la langue française aussi. S'il désire baptiser quelqu'un de vos enfants contre votre volonté, les parents de ces enfants ont droit de lui dire de ne pas le faire, et s'il persiste dans sa résolution, les parents auront la liberté de prier le président français à Tououhora de leur venir en aide, afin qu'il n'y ait pas de division parmi vous. »

Une autre île, celle de *Fakarava*, devait à son tour attirer mon attention. Elle a quatre-vingt-dix milles de circuit, et présente à la navigation l'avantage de deux passes opposées, l'une avec de très bons mouillages au nord, au sud et dans l'intérieur du lac. C'est par cette terre qu'en partant de Tahiti, l'accès de l'archipel Touamotou est le plus facile, et c'est là aussi que le gouvernement du Protectorat désirerait voir les indigènes établir leur principal marché d'huile de coco et de nacre.

La distance de Papéété est de quatre-vingts lieues. Avec le vent du sud-est le trajet peut être fait en quelques jours par les petits caboteurs. Malheureusement, Fakarava est pauvre par elle-même; à peine donne-t-elle six à sept tonneaux d'huile de coco par an. L'île présente une étroite ceinture de récifs madréporiques que ses bouquets d'arbres couvrent partout, excepté à l'ouest. La population, peu considérable (3 à 400 âmes), est répartie entre les villages de Tétamanou (chef Tamouta) et de Rotoava. Elle est presque toute protestante. Nous reçûmes d'elle un très cordial accueil. Le chef Tamouta, en particulier m'a beaucoup plu : belle taille, noble intelligence, grande urbanité; je comprends que l'assemblée législative du pays l'ait choisi pour son vice-président. Comme ses idées religieuses sont bien arrêtées, et depuis longtemps, il me pria de le baptiser, ce que je fis. L'Eglise demanda ensuite qu'il fût mis au nombre des diacres, et la chose eut lieu. Puisse le Seigneur bénir cet intéressant troupeau de 103 membres.

Durant mon séjour à Tétamanou, vingt-trois personnes se déclarèrent pour l'Evangile. Parmi elles se trouvait un pauvre aveugle, vraiment sérieux, que j'allai baptiser dans sa case.

Un jeune homme se blessa au pied en courant sur le corail, qu'on sait être vénéneux : aussitôt nous prîmes quelques biscuits et en fîmes pour lui un cataplasme qui le soulagea. Avec du lard frais et

du savon de castille, je préparai également un emplâtre pour un indigène qui s'était fait beaucoup de mal en marchant sur un oursin de mer, caché sous le sable, accident assez commun dans ces contrées.

De Faïté, île qui se trouve presque en vue de Fakarava, la population vint me trouver chez Tamouta, de sorte que je l'évangélisai sans dérangement pour moi. La *cheffesse* Vaïroa nous dit qu'elle était à peu près estropiée par les effets d'un poisson vénéneux qu'elle avait mangé neuf ans auparavant. Une de ses jambes ne formait qu'une plaie profonde, livide, à laquelle je ne pus qu'appliquer des suppuratifs. On m'apprit à cette occasion un fait curieux : c'est que le nord du lac de Fakarava nourrit un poisson d'environ deux pieds de long, appelé *méko*, qui là est bon à manger, mais qui au sud de cette même nappe d'eau devient très mauvais. Cette particularité doit tenir à la qualité des aliments que produisent les coraux dans la partie méridionale du lagon. Les moules abondent, presque rondes, petites, mais excellentes ; il ne manque pas non plus d'écrevisses de mer. A la nouvelle lune, ces chevrettes prennent du corps et s'engraissent ; mais quand approche le dernier quartier, et jusqu'à la fin, les naturels assurent qu'elles dépérissent, et n'offrent plus qu'une substance insipide, aqueuse et sans consistance.

Pendant que j'étais à Tétamanou, les insulaires prirent un requin, au moyen, à ce qu'il paraît, d'un

lasso et de leur harpon. Au moment où l'on faisait cuire cette superbe proie, mon domestique survint, et il nous en prépara un morceau qu'il assaisonna de telle sorte que je fus loin de le trouver mauvais.

Ce jour-là, nous avions fort amusé les naturels sur les eaux vermeilles de leur lac, en leur offrant deux prix de natation, trois pour les plongeurs, un pour les enfants. Nous n'avions qu'à jeter dans l'eau quelques pièces de monnaie, ou même de petits cailloux : Aussitôt les natifs se mettant à la renverse, descendaient dans l'abîme en tourbillonnant, pour reparaître bientôt après à la surface, où ils se frottaient les yeux, et nous remettaient l'objet qu'ils avaient repêché. L'un des ces Touamotous resta 50 secondes sous l'eau.

Le soir, nouveaux exercices, mais sérieux. On chantait des *himene* en chœur, les femmes bien vêtues, et portant des couronnes de fleurs autour de la tête. Une lecture de l'Evangile avec explication et une prière suivaient ; puis je faisais battre la mesure, nous chantions la gamme ; les enfants levaient leurs mains en haut et j'examinais si elles étaient toutes propres. On aimait cela, et c'est un moyen d'exciter à l'activité ces gens si simples. Les filles me dirent que le prêtre d'Anaa venait de temps en temps dans l'endroit, et qu'il leur avait appris une *jolie chose française*. Récitez-moi cela, leur dis-je, et alors elles me répétèrent avec une parfaite assurance :

Au clé de la lune,
Mon ami Péro.
Pléte-moi ta plume
Pour équire un mo;
Ma tandel é mote,
Je n'é poin de feu :
Ouve-moi ta pote, etc.

La mission d'Anaa a fait de Tétamanou une de ses annexes. Elle y compte douze néophytes. Leur petite chapelle est délabrée, et ouverte à tous les vents. Je remarquai sur l'autel un crucifix, deux chandeliers de cuivre et quelques vieux livres de religion.

A Rotoava, le nombre des naturels convertis au catholicisme est un peu plus considérable; les autres suivent notre culte. A part ces deux exceptions, et les 180 (ou à peu près) catholiques d'Anaa, tout l'archipel touamotou, aussi loin que ses connaissances religieuses s'étendent, ne reconnaît que la Bible pour règle de foi (1).

Le célèbre chef Païoré m'a suivi dans mes excursions, et je lui ai conféré, avant de le quitter, la charge de diacre, très recherchée dans nos îles. Il gouverne Kauéhi, petite terre de 13 milles de long sur 13 de largeur. Elle est plate, comme

---

(1) Moins pourtant Mangaréva ou les îles Gambier, qui se rattachent à l'archipel et sont entièrement catholiques, comme je l'ai dit ailleurs.

les autres, mais sa partie septentrionale va en s'élevant, de manière à récréer la vue, ce qui fait exception dans ces parages. La population est peu de chose et l'Eglise ne compte que 31 membres. Ayant trouvé que ceux-ci s'étaient donné pour pasteur un brave homme, nommé Taïéu, je le consacrai au saint ministère le 6 novembre, afin de confirmer le choix du troupeau et de régulariser la position. J'en ai fait autant à l'île Faaroa en imposant les mains à son orométoua Houro. Je laissai d'ailleurs dans les troupeaux des instructions écrites, un pupitre, des assiettes et des coupes de communion, du vin même et jusqu'à des biscuits dans les endroits où je trouvais qu'on se contentait pour la Cène de l'eau et de la pulpe du coco, ce qui n'est pas rare.

On trouvera peut-être ces détails trop minutieux pour être consignés ici, mais ce n'est pas mon avis. Aux débuts d'une mission, tout a de l'importance, les paroles se colportent, les faits s'imitent. Un peuple neuf et une terre vierge se ressemblent : ma visite aux peuplades touamotou fera époque pour elles. Les insulaires, du reste, ont la pensée rapide, des goûts ardents, de l'obstination dans le caractère, mais ils sentent pourtant qu'en matière de religion, leur esprit a besoin d'être guidé, et comme la Bible est lue chez eux, ils la suivent ; mais il leur faudrait un homme qui la leur expliquât. Ajouterai-je un mot douloureux ? Chez ces insu-

laires, la conversion semblerait s'être opérée sans combat intérieur. Cela n'empêche pas, sans doute, qu'elle n'ait été réelle en beaucoup de cas, et je le crois, mais sans parvenir à bien saïsir la forme précise que la foi en Dieu, à la chute de l'homme, et au sacrifice expiatoire du Christ, ont pu donner à cette conversion dans des natures neuves et vraiment originales.

Le chef Païoré écrit à M. Atger et à moi :

« Salut à vous deux, aux enfants de votre maison,
« et à vos parents en France.

« Il y a eu pour moi joie et satisfaction à te
« rencontrer aux îles Touamotous, ô Arbousset. J'a-
« vais un très vif désir que tu restasses au milieu
« de nous pour être notre ministre, ministre du
« véritable Evangile, de cet Evangile qui s'est
« conservé dans nos terres depuis le jour où les
« missionnaires anglais nous l'ont apporté, comme
« ils l'apportèrent à Tahiti et à Mooréa.

« Dans ces îles, l'Eglise de notre Seigneur était
« restée endormie. Tu viens de la réveiller et de
« verser dans le cœur des populations la paix du
« Dieu vivant, comme on verse l'eau, et comme
« la pluie descend du ciel sur une terre aride,
« pour la rendre *joyeuse* et productive.

« Que le Seigneur nous bénisse, et à tout jamais!
« Amen. »

De son côté, le tavana Tamouta, de Fakarava, nous a écrit :

« Je vous salue dans le vrai Dieu Jéhovah. Je « salue aussi toute votre famille, même le petit « nourrisson *Teiva*.

« Il y a eu pour moi une très grande satisfac- « tion à voir Arbousset aux Touamotous. Notre affec- « tion pour lui est pareille à l'affection qu'on a « pour un père, quand il est bon et compatissant. « Puisse ce sentiment-là durer pendant tout le « temps que vous prêcherez l'Evangile au milieu « de nous !

« Je suis satisfait de ce que les Eglises protes- « tantes, en France, nous aient porté secours, en ac- « cédant à notre désir, lorsqu'elles ont envoyé dans « ces contrées les ministres Arbousset et Atger. Le « souvenir du bien qu'elles nous ont fait restera dans « mon cœur jusqu'au dernier jour de ma vie.

« Salut à vous dans le vrai Dieu et à tout jamais. »

Le premier de ces chefs, Païoré, est d'une taille ordinaire; il a le front plombé, l'œil brillant; il porte moustache et va ordinairement en habit d'officier français, relevé par trois galons. Je ne pense pas qu'il ait plus de cinquante ans. Personne ne lui reproche de manquer d'habileté. Régent des Touamotous depuis très peu de temps, on l'a vu conduire le peuple avec autorité, mais très sûrement. Aujour-

d'hui encore les naturels ont pour sa personne le plus grand respect. C'est « l'un des rares indigènes « connaissant bien les îles au point de vue de la « navigation, et sachant se servir des cartes, » dit de lui une récente publication du gouvernement protecteur.

Citons quelques preuves de son habileté. — Des sauvages arrivent un jour chez lui dans un but hostile. Attaqué par eux, il se défend, il les bat, mais au lieu de les détruire, il les incorpore à la population. Mettant ensuite deux ou trois chaloupes à l'eau, il court vers l'île d'où ils sont sortis, fait des prisonniers et les amène à leurs frères, en disant : « Ces gens-là, je vais les civiliser, les changer même en amis. » Et tel fut, en effet, le résultat de cette manière d'agir.

Une autre fois, son embarcation touche sur une terre inconnue, dont les habitants sont cannibales. Païoré entre avec eux en pourparlers. On convient qu'il laissera huit de ses sujets au milieu d'eux, à condition que leurs vies seront respectées. Il s'éloigne ensuite avec deux hommes, mais, de retour après une courte absence, il trouve ses gens égorgés. « Qu'avez-vous fait là, demanda-t-il aux anthropophages? — Rien. — Vous allez manger ces huit corps-là? — Non. — Mes serviteurs vous avaient-ils dit quelque injure? — Oui. — Eh bien! ne parlons plus d'eux, c'est chose finie, je ne vous veux pas de mal; ne m'en faites pas non plus, car si vous m'en

faites, je vais vous consumer tous par un grand feu. — Mais où le prendras-tu? lui demandent les sauvages. — Dans ma poche. » Et glissant la main sous sa veste, il en tire deux allumettes chimiques et les frotte contre la doublure. A la vue du feu qui jaillit, les sauvages fuient épouvantés, et l'habile Païoré, courant à son bateau, gagne le large; le reste de ses gens et lui étaient sauvés.

Arrivé près d'une île barbare, l'ex-régent voit le peuple se grouper sur le rivage. Une espèce de rodomont prend son canot et pagaye jusqu'à la chaloupe de l'étranger. Ce sauvage avait un habit de paille, orné de dents de requin, et il portait dans sa main des armes redoutables. Païoré le prend par les épaules, le hisse dans son bateau et lui dit : « Paix te soit ! » Puis, par ses ordres, on apporte des étoffes européennes ; il les lui remet et le renvoie. Après son départ, trois autres sauvages se présentent à lui de la même manière; il les endimanche tous et les renvoie. Comment attaquer un homme qui se conduit de la sorte? Ces sauvages y renoncèrent, et Païoré put de plus les évangéliser.

C'est de sa bouche même que je tiens ces piquantes histoires, ainsi que d'autres encore. Il me les raconta un jour que je lui montrais deux photographies microscopiques représentant Napoléon III et les défenseurs de l'Italie. Elles le ravirent d'admiration, et quand je lui demandai de m'en dire son avis. — « Ah ! s'écria-t-il, si j'avais une chose pareille,

je pourrais encore hasarder ma vie. — Tu l'auras, mais plus tard, lui répondis-je. » Et plus tard, en effet, je me suis souvenu de cette promesse, car Païoré m'a gagné le cœur. C'est une nature vraiment originale.

Du reste, je ne la crois pas exceptionnelle; on en trouve beaucoup d'autres qui valent la sienne dans l'archipel qu'il habite, comme, en général, sur toutes les îles du Protectorat français.

Mais il est temps de finir; je dois terminer ici ce livre et résumer ma pensée. Une intelligence naturelle plus ou moins grande, plus ou moins développée, une sagacité qui dégénère souvent en ruse, de l'énergie franche, quoique peu persévérante, beaucoup de force physique, de belles formes, expression remarquable de douceur sur la plupart des physionomies, rancunes très rares, pratiques religieuses bien établies, — voilà ce que j'ai pu le mieux constater parmi les populations que j'ai visitées, — mais un mal foncier, affreux, c'est que le sentiment moral paraisse leur avoir presque toujours fait défaut. Sous ce rapport, les fréquentes relâches de navires étrangers n'auront pas peu empiré les choses, en même temps qu'elles apportaient dans le pays d'autres maux particuliers à la civilisation.

En agriculture et quant au commerce, Tahiti vient d'entrer dans une voie de progrès, grâce à la sollicitude de notre gouvernement et à la courageuse

initiative d'une compagnie anglaise, qui veut exploiter les terres de Pomaré pour leur faire produire abondamment le coton, la canne à sucre et le café.

Quant à l'œuvre de régénération religieuse, si bien commencée par les missionnaires anglais, elle se poursuit maintenant par des hommes dévoués qui sont venus de France. Moyennant la grâce divine, leurs pieux efforts ne sauraient demeurer infructueux, et jamais la Bible, si appréciée des indigènes, ne se montrera impuissante parmi eux.

. . . . . .

Levez vos yeux sur l'univers :
La moisson est blanchie ;
Les fils de cent peuples divers
Déjà reprennent vie.
Ils accourent joyeux
A Christ, le Dieu des dieux.
Leur foi les sauve ;
Et le riche et le pauvre
En lui trouvent un Rédempteur !

Mais quel pouvoir si surhumain
Ebranle ainsi le monde ?
C'est le bras du Dieu souverain,
En qui la grâce abonde.
Ses prophètes l'ont dit,
Jésus nous le prédit :
La terre entière
Doit aux jours de lumière
Humblement adorer le Christ.

Ah! que bientôt vienne ce jour
Où le Scythe et le More,
Et l'Asiatique à son tour,
Près du Dieu qu'on implore,
Invoqueront Jésus,
Seul Prince des élus,
Seule espérance
De l'homme en sa souffrance,
Et qui seul peut nous rendre heureux!

FIN

APPENDICE

I.

(Page 3)

FORMATION DE L'ARCHIPEL.

Beaucoup d'estimables voyageurs ont émis l'opinion que la majeure partie des terres de l'Océanie dénotaient une origine volcanique. Ce seraient, suivant eux, les vestiges d'un vaste continent, les sommets d'anciens volcans ou des plus hautes montagnes.

D'autres auteurs, au contraire, voient dans l'existence de ces îles les éléments d'un continent qui se forme insensiblement, au moyen des madrépores. On a objecté que les constructions madréporiques ne

peuvent prendre naissance à de grandes profondeurs dans l'Océan, mais seulement autour des roches sous-marines élevées, sur des pics, sur des crêtes de montagnes, aux flancs de cratères éteints, sommités qui toutes ont pu être ou graduellement submergées ou brusquement affaissées par quelque convulsion intérieure. Pour adopter la première théorie, qui est celle de Foster et de l'amiral Dupetit-Thouars, «il faudrait admettre que les coraux prennent naissance et se développent à toutes les profondeurs de l'Océan. Or, ce n'est que dans les couches superficielles de la mer, dans celles dont la température est chaude et à peu près invariable, que peuvent exister les zoophytes saxigènes à qui ils sont dûs. D'après les observations de MM. Quoy et Gaymard, les polypiers disparaissent au-delà d'une profondeur de dix à quinze mètres; passé ces limites, on n'en trouve plus de traces (1). On sait, en outre, que le grand courant d'eau froide qui longe la partie S.-O. de la côte septentrionale de l'Amérique, s'oppose à leur développement dans ces parages, et qu'il faut avoir dépassé les 130 de-

(1) Faisons remarquer pourtant qu'en 1850, l'on a dragué, à bord de la frégate anglaise *Le Méandre*, des coraux vivants à 80 yards de profondeur (73m,110) non loin de la grande passe de Mooréa et dans la partie qui fait face au N.-E. Au delà de 80 yards, les sondes faites à l'entrée de la grande passe ne donnaient plus que du sable formé de débris de coraux et de coquilles, surtout dans la partie W.-E.

grés de longitude ouest pour les rencontrer : ne nous est-il pas permis alors de dire que la crainte de voir les coraux combler un jour les intervalles qui séparent les îles actuelles ne nous semble nullement fondée?... (1) »

D'après l'auteur que nous venons de citer, « l'aspect sous lequel se présente aujourd'hui Tahiti diffère, au point de vue géologique, de celui qu'elle offrait à l'origine. Sous l'effort des actions volcaniques, l'île a été soulevée par son milieu et s'est disloquée pour livrer passage à d'abondantes coulées de lave. Les parties de l'est et de l'ouest ont été rejetées à droite et à gauche et ont pris une inclinaison rapide vers la mer, tandis que vers le centre du soulèvement elles gardaient une tranche abrupte. C'est alors que le Diadème (2), avec ses nombreuses dentelures basaltiques, s'est dressé entre elles et est venu imprimer comme un dernier sceau à ces grands bouleversements.

---

(1) *Taïti*, par G. Cuzent, p. 17.

(2) 1,330 mètres d'élevation ; l'Aorai, voisin du Diadème, 2,064 mètres. Température, 12 et 18 degrés.

II.

(Page 6)

PAPÉÉTÉ.

L'*Oro-hena*, mentionné comme le point culminant de Tahiti, atteint une hauteur de 2,236 mètres. Son nom nous paraît composé de celui d'*Oro,* le plus grand dieu du pays, et du mot *hena*, qui désigne l'aileron supérieur du poisson. D'après cette étymologie, on pourrait traduire *Oro-hena* par *la corne* ou *la pointe d'Oro.*

C'est au pied de ce pic imposant qu'a été fondé *Papéété*, chef-lieu de l'île et résidence du gouvernement.

Qu'on se représente un vaste hameau, très gracieux et très pittoresque, dont la forme ressemble à celle d'un fer à cheval. Il se cache discrètement et se dérobe au regard jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur

le rivage; mais alors le panorama qu'il offre aux regards est charmant. Limité d'un côté par les terres basses et richement boisées qui forment le rivage, défendu au large par des brisants qui empêchent toute agitation des eaux de s'y faire sentir, ce bassin présente l'aspect d'un lac tranquille, où la mer conserve toute sa limpidité et sa transparence. Les eaux sont profondes et permettent aux navires de mouiller près de terre. L'hôtel du commandant, le palais de la reine, la chambre de l'assemblée législative, et quelques maisons nouvelles, d'une construction soignée, s'élèvent autour des modestes cases blanchies à la chaux, tandis que d'autres chaumières, conservant encore l'aspect primitif, se mirent dans les flots qui viennent mourir à leur pied. Un peu avant le coucher du soleil, le paysage s'anime des plus douces teintes : l'ombre du crépuscule semble convenir à cette scène paisible : « Tous les soirs, a dit M. Dupetit-Thouars, le calme y est dans l'air comme sur les ondes. »

Du côté de la mer, la vue repose, avec une égale admiration, sur le récif à fleur d'eau qui entoure la rade, et qui, sans cesse recouvert d'une écume blanchissante, brille, à la nuit, de mille feux phosphoriques, auxquels viennent bientôt se mêler ceux des nombreuses pirogues qui vont y pêcher aux flambeaux. De jour, ce ravissant tableau se trouve rehaussé encore par l'îlot si gracieux de Motu-uta ou Ile de la Reine; il produit sur l'imagination l'effet

d'une couronne de verdure éternelle que la main du Créateur aurait placée au front de l'Océan, comme pour multiplier les jouissances du spectateur. — La main de l'homme a mis là une batterie de sept canons, et c'est là qu'elle a planté le pavillon du protectorat français.

III.

(Page 16).

TABLE DE LA TEMPÉRATURE

	MAXIMUM.	MINIMUM.	Tempér. Moyen.
Janvier. . . .	31° 0 cent.	21° 0' cent.	25° 42' cent.
Février. . . .	31° 0' —	21° 0' —	25° 32' —
Mars.	31° 5' —	20° 0' —	25° 62' —
Avril.	31° 6' —	19° 7' —	25° 46' —
Mai.	30° 0' —	18° 6' —	24° 69' —
Juin.	29° 0' —	16° 5' —	23° 78' —
Juillet.	29° 0' —	14° 9' —	23° 44' —
Août.	29° 7' —	15° 7' —	23° 27' —
Septembre .	30° 2' —	16° 9' —	23° 28' —
Octobre. . . .	30° 0' —	18° 3' —	24° 2' —
Novembre..	29° 6' —	18° 6' —	24° 57' —
Décembre..	31° 0' —	18° 6' —	24° 61' —

MOYENNE, MAXIMUM ET MINIMUM.

Dans le port de Papéété en 1854, 1855, 1856 et 1857 — d'après les observations de M. E. Prat, chirurgien de marine, chef du service de santé à Tahiti.

Thermomètre à l'ombre, exposé du côté des vents

qui prévalaient et à quelques toises seulement de la mer.

Température moyenne, calculée d'après quatre observations journalières :

à 6 et 10 heures du matin
à 4 et 10 heures du soir :

24° 46 centigrades.
76° 2 farhenheit.

Maximum de la températ. 31° 6 cent. 88° 9 farhenh.
Minimum — 14° 9 — 58° 8 —

MOIS.	1854		1855	
	QUANTITÉ DE PLUIE pouce cube	JOURS DE PLUIE	QUANTITÉ DE PLUIE	JOURS DE PLUIE
Janvier....	»	17	2.97	75
Février....	»	14	5.27	11
Mars.....	»	17	3.86	11
Avril.....	»	13	4.62	7
Mai.....	»	7	5.87	11
Juin.....	»	13	nihil.	nihil.
Juillet.....	»	9	1.16	5
Août.....	»	5	0.95	4
Septembre.	nihil.	»	2.78	5
Octobre....	»	2	2.26	7
Novembre..	8.86	8	3.38	6
Décembre..	8.46	14	2.96	7
Totaux..	»	119	36.08	81

MOIS.	1856		1857	
	QUANTITÉ DE PLUIE pouce cube	JOURS DE PLUIE	QUANTITÉ DE PLUIE	JOURS DE PLUIE
Janvier....	8.95	15	12.96	16
Février....	2.96	9	5.84	12
Mars.....	3.56	7	1.84	6
Avril.....	2.19	9	1.76	8
Mai.....	2.27	5	2.98	7
Juin.....	1.17	2	4.12	5
Juillet.....	0.19	2	0.67	4
Août.....	0.27	4	3.14	4
Septembre.	3.97	11	2.47	4
Octobre....	1.12	5	4.94	9
Novembre..	6.69	10	11.06	11
Décembre..	6.38	11	8.04	14
Totaux..	39.72	90	59.82	100

Moyenne de pluie à Papéété pour les trois années 1855, 1856 et 1857 : Pouces cubes, 45 par an.

Nota. — La pluie est plus commune au sud-est ou côté du vent de Tahiti, qu'au nord-ouest, où le port de Papéété est situé.

IV.

(Page 178)

CONVENTION ENTRE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE ET S. M. LE ROI DES FRANÇAIS.

Sa Majesté la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Sa Majesté le Roi des Français, désirant écarter une cause de discussion entre leurs gouvernements respectifs, au sujet des îles de l'Océan Pacifique désignées ci-après, ont cru devoir s'engager réciproquement :

1° A reconnaître formellement l'indépendance des îles de Houahiné, Raïatéa et Borabora (sous le vent de Tahiti), et des petites îles adjacentes qui dépendent de celles-ci ;

2° A ne jamais prendre possession desdites îles, ou d'une ou plusieurs d'entre elles, soit absolument, soit à titre de protectorat, ou sous autre forme quelconque ;

3° A ne jamais reconnaître qu'un chef ou prince régnant à Tahiti puisse en même temps régner sur

une ou plusieurs autres îles susdites ; et réciproquement qu'un chef ou prince régnant dans une ou plusieurs de ces dernières, puisse régner à Tahiti ; l'indépendance réciproque des îles désignées ci-dessus, et de l'île Tahiti et dépendances, étant posée en principe.

Les soussignés, principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères de Sa Majesté britannique et le Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi des Français près la Cour de Londres, munis des pouvoirs nécessaires, déclarent en conséquence, par les présentes, que leurs dites Majestés prennent réciproquement cet engagement.

En foi de quoi les soussignés ont signé la présente déclaration et y ont fait apposer le sceau de leurs armes.

Fait double à Londres, le 19 juin, l'an de grâce 1847.

(L. S.) PALMERSTON.

(L. S.) JARNAC.

V.

(Page 193)

MON VOYAGE DE PARIS A TAHITI

raconté aux lecteurs du *Petit Messager des Missions évangéliques.*

Je partis du Havre pour Tahiti le 1er décembre 1862. En une nuit, notre vapeur traversa la Manche et nous déposa à *Southampton*, noble port de l'Angleterre, auquel nous faisons nos adieux dans l'après-midi du 2 décembre. Le vaisseau qui nous emporte court vers le sud-ouest, jusqu'à la colonie danoise de *Saint-Thomas*, où nous arrivons en dix-sept jours.

La baie de Biscaye nous traita mal, parce qu'elle est ordinairement mauvaise. En 1832, j'y avais essuyé une tempête qui dura trente-deux heures, et, dans la nuit du 14 septembre 1860, la digne mère de mes enfants y périt dans les horreurs d'un affreux naufrage. Mon cœur était triste quand je la traversai de nouveau; le cœur d'une de mes filles, que j'emmenais avec moi, était triste aussi. Nous

nous consolions ensemble en nous disant l'un à l'autre : « C'est à Dieu qu'appartient la mer ; rien n'arrive sans sa permission. La bonne mère que nous pleurons est allée auprès de lui. Sa tâche ici-bas était finie. Nous devons monter vers elle après le combat ; mais notre œuvre dans ce bas monde n'est pas faite encore, c'est pour cela que le Seigneur nous a conservé la vie et qu'il nous envoie de nouveau chez les païens. Ayons bonne confiance en lui, ne murmurons point, car notre Père céleste ne châtie jamais ses enfants dans sa colère, c'est toujours avec amour et pour leur bien... » Alors nous chantions, disant :

Encor quelques jours sur la terre,
Encor quelque peu de misère,
Et vers les cieux mon âme s'en ira.
Je vois déjà le bout de la carrière
Où pour toujours mon combat finira.

Ces sentiments sont bien chers au chrétien. Hélas ! trop peu de personnes les possèdent !

A bord du vapeur qui nous portait, on parlait d'argent, on jouait beaucoup aux cartes, on lisait trop de romans. Nous étions au moins 180, Français, Anglais, Espagnols, Américains, etc. Tous avaient les mêmes goûts ; mais quelques-uns des passagers aimaient la Bible, et je la leur lisais quelquefois. Ceux-là me demandaient des traités reli-

gieux. Ils prenaient plaisir à parler de choses sérieuses, et souvent nous priions ensemble. Comme l'apôtre Paul l'a très-bien dit, notre foi n'est pas commune à tous. Cependant il y a partout des gens qui l'ont, et ceux-là s'en entretiennent ensemble, parce que « c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. »

La ville de Saint-Thomas, quand je la vis, me fit oublier les idées tristes. Elle est fort jolie. Représentez-vous un port plein de navires. L'œil glisse à travers les mâts, à travers tous les cordages, et s'arrête par delà sur trois monts à pente douce, ronds, tous trois terminés en dôme, couverts d'une foule de maisons, ombragés de très beaux arbres, tous trois assis là gracieusement, et si ressemblants entre eux que vous diriez trois jumeaux silencieux, mais énormes. Ils forment de vrais amphithéâtres. A leur pied, s'élèvent de nombreuses habitations, les unes nobles à voir et blanches, les autres fort médiocres. Derrière, vers les hauteurs, se dresse un fort délabré où vivaient autrefois des pirates, qui attaquaient les vaisseaux pour les piller; mais un gouvernement s'établit ensuite ici et balaya du pays ces méchantes gens. On n'en rencontre plus aujourd'hui. Vous trouvez, en traversant la ville, des boutiques, des églises, quatre ou cinq écoles. J'entrai dans trois de ces dernières pour y parler aux enfants, et, le soir, on se réunit dans un grand

temple, où j'annonçai l'Évangile. Le chant fut très bon et l'attention excellente.

Ce sont deux missionnaires moraves qui ont les premiers passé la mer pour venir à l'île Saint-Thomas apprendre aux nègres que Jésus est leur Sauveur. Il y a de cela 134 ans. Ces pieux messagers avaient des ailes, comme l'ange de l'Apocalypse : c'étaient celles de leur foi et de la charité. Ils possédaient seulement 30 fr. chacun; mais ils savaient un métier qui devait leur procurer du pain.

Ils convertirent d'abord un esclave, puis trois, et ensuite des centaines et des milliers. Une conséquence de ce réveil fut que les planteurs s'émurent et les mirent en prison; mais les missionnaires ne se découragèrent pas. On les fit sortir ensuite, et ils poursuivirent leur travail. Figurez-vous l'un d'eux se rendant à une danse pour en ramener un nommé *Mengo*. Il lui raconta l'agonie de notre Seigneur. Ce jeune homme fut si touché qu'il en versa des larmes de componction!... Après avoir été baptisé, il prêcha lui-même à ses compatriotes pendant vingt ans. Frédéric Martin, son père en la foi, travailla beaucoup et souffrit beaucoup aussi pour le nom de Christ. Il rendit témoignage à la vérité durant cinquante ans. Son nom est encore très vénéré parmi les habitants de l'île.

L'amour des âmes est un très beau feu. Une fois allumé dans le cœur, il brûle toujours, comme le buisson de Moïse, mais sans se consumer pour cela.

Je vous le souhaite à tous, mes chers lecteurs.

En débarquant à Saint-Thomas, je ne pus me défendre d'une espèce d'orgueil missionnaire. « Te voilà donc, me disais-je, dans les Antilles danoises, où la fièvre jaune fait souvent des victimes; où, de temps en temps, des tremblements de terre et des ouragans exercent d'affreux ravages, mais où arrivèrent, en 1732, les premiers éclaireurs des missions modernes. Quelle histoire instructive que celle de ces messagers de l'Évangile!

L'un d'eux, *Nitschmann*, construisit une maison pour les nègres; *Dober*, son collègue, le servait comme manœuvre, et ces deux modestes frères vécurent du travail de leurs mains pendant un temps, mais en profitant de toutes les occasions qui se présentaient à eux d'instruire les esclaves. Le premier parti, Dober eut à traverser une époque de rudes épreuves. Toutefois, ni la faim ni la maladie n'ébranlèrent son courage. Pour se vouer tout entier au soin des nègres, il quitta même une position honorable qui lui avait été assurée dans la maison du gouverneur de l'île. Il parvint à se faire nommer surveillant des esclaves dans une plantation considérable. Lorsque le Seigneur le rappela de ce champ de travail, ce fut en lui donnant la joie, non-seulement d'avoir frayé la route sur laquelle d'autres pouvaient marcher après lui d'un pas assuré, mais encore d'avoir vu quelques noirs, franchement convertis à Dieu, former le noyau d'une Eglise nègre.

Jusqu'aux temps dont nous parlons, les Eglises du Seigneur, en Europe, avaient oublié de porter l'Évangile au monde païen; elles avaient négligé de suivre le commandement, si formel pourtant, du Maître, d'aller lui gagner des disciples parmi toutes les nations. Simples et dévoués, mieux inspirés, David Nitschmann le charpentier, et le potier Dober obéirent. Honneur à l'humble communauté de Hernout qui les avait délégués! Louanges et actions de grâces au divin chef qu'elle suit et glorifie! La mémoire de Zinzendorf et de ses amis restera bénie parmi les Gentils.

J'ai fait une visite à Nisky, où l'Unité des Frères établit sa première station. Elle existe encore et compte, outre sa florissante Eglise, une école de 300 élèves, placés sous les soins du missionnaire Hamilton. Ce digne serviteur de Dieu pense que les premiers missionnaires, en vivant du travail de leurs mains et s'abstenant de faire appel à la charité de leurs néophytes, ont rendu difficile le devoir qui s'impose naturellement à tout troupeau du Seigneur de contribuer aux frais du culte. Cela ne l'empêche pas de travailler assidûment dans sa sphère. Son vénérable collègue de Saint-Thomas le seconde en cela avec beaucoup de conviction. Il soigne l'église, les écoles et tient une librairie où je n'ai trouvé que de bons livres.

Le début de la mission à Saint-Thomas fut très-pénible. D'abord dix-huit personnes, suivies peu de

temps après d'une douzaine d'autres, dans l'unique but de fonder dans l'île une colonie, succombèrent en grand nombre à la maladie. Le jour où dix nègres reçurent le baptême, les planteurs jetèrent les missionnaires en prison, prétendant que « si les noirs vivaient comme les brutes, ils pouvaient bien mourir de même, sans qu'on leur parlât de religion. » En 1839, les Frères eurent l'extrême douleur de voir deux nouveaux ouvriers qui leur arrivaient d'Europe essuyer un naufrage tout près du port. L'un d'eux disparut en un clin d'œil au milieu des vagues ; son compagnon de voyage, *Israël*, réussit à se cramponner à un rocher, sur lequel il monta ; et là, en face de la mort, malgré la tempête, mais animé de l'esprit de foi, comme un courageux soldat de Jésus-Christ, il chanta ce cantique de son recueil d'hymnes :

« Où vont vos pas, soldats du Roi des rois ?
Où courez-vous, messagers de la Croix ?
Dans les déserts,
Sous les climats divers,
Dans les îles perdues,
De vous encore inconnues. »

Lorsqu'en 1782, la mission célébra le cinquantième anniversaire de sa fondation, elle constata le décès de 127 frères et sœurs missionnaires que les fatigues et les fièvres avaient enlevés, mais aussi le baptême de 8,833 nègres adultes et de 2,974 en-

fants. Dès lors, l'œuvre n'a cessé d'aller en augmentant. Une station après l'autre fut fondée, tant sur Saint-Thomas que dans les deux îles voisines. Plus d'une fois les planteurs essayèrent de fermer les chapelles des frères. Les terribles ouragans de 1772, 1782, 1793, 1819 et 1827 renversèrent les maisons et les chapelles. A Sainte-Croix, dix frères et sœurs moururent trois mois après leur arrivée dans l'île; mais l'Eglise de Hernhout chanta, en apprenant cette nouvelle (1) : « Ils ont été déposés dans la terre, ces dix, et on les dirait perdus; mais non! sur leurs tombeaux se lisent ces paroles : Ils sont la semence de l'Eglise nègre! » Et bientôt après, onze personnes partirent pour remplir les lacunes.

La vigne du Seigneur n'a jamais manqué d'ouvriers dans les trois îles; les stations détruites par les éléments se sont relevées, et la mission a célébré, en 1832, son jubilé séculaire. 31,518 nègres avaient été baptisés pendant le premier siècle de la mission. Aujourd'hui, les huit stations de ce district sont desservies par 17 frères et sœurs; les nègres n'y sont plus ni esclaves ni païens. Puissent-

---

(1) Es wurden zehn dahin gesæht,
Als wæren sie verloren;
Auf ihren Græbern aber steht :
„Das ist die Saat der Mohren.“
(*Les Missions moraves*, par E. Reichel).

ils tous devenir des chrétiens en esprit et en vérité, jouissant de la *glorieuse liberté des enfants de Dieu*!

Depuis 1841, les huit écoles nationales de *Sainte-Croix* et ensuite celles de *Saint-Jean* et de *Saint-Thomas* ont été confiées par le gouvernement danois aux frères de l'*Unité Morave*. La langue anglaise y est adoptée. Après l'insurrection des esclaves, en 1848, l'émancipation des nègres fut proclamée dans les trois îles du groupe. Ce changement paraît avoir été avantageux à la population en général, qui, depuis lors, vit tranquillement dans ce pays. Saint-Thomas compte un lieutenant gouverneur, qui relève de l'autorité de Sainte-Croix. Il n'a qu'une compagnie de 130 soldats sous ses ordres, et pourtant la population de l'île ne s'élève pas à moins de 14 à 15,000 âmes. Le port est libre, le commerce très prospère. C'est ainsi que le Seigneur continue à bénir ce petit pays et ses habitants.

Et maintenant, il nous faudra voyager encore. Un nouveau vapeur nous prend à Saint-Thomas et nous porte, en quelques jours, à travers la mer des Antilles, jusqu'à l'isthme de Panama, qui sépare l'Amérique du Nord de l'Amérique du Sud.

On nous dépose là, sur la grève, dans un petit village marécageux appelé Colon, où se trouvent quelques chrétiens spirituellement maigres, faute de la nourriture qu'il faudrait à toutes les âmes.

Le lendemain, nous franchissons l'isthme en chemin de fer. Ce chemin a coûté plus de quatre

mille vies aux malheureux Chinois qui y travaillaient, outre de fortes sommes d'argent aux Américains qui l'ont ouvert. De côté et d'autre, on aperçoit quelques cases et des plantations d'Indiens, qui sont aussi ignorants que misérables. Hélas! personne n'est là pour les instruire. La chaudière chauffe avec du bois au lieu de houille. On traverse des forêts profondes et grandioses, comme il ne s'en rencontre que sous les tropiques, où la terre brûle comme un four. Les rivières et les marais ne manquent pas. Le trajet dure quatre heures.

Arrivés au terme de cette course, nous saluons la ville de Panama, qui regorge de catholiques, mais si peu dévots qu'ils viennent de chasser leur évêque, dont les idées politiques ne s'accordaient pas avec les leurs, à ce qu'on dit.

Un vapeur encore se trouvait prêt. Le prélat disgracié saute dedans, et nous après. — Voilà qu'on vogue à présent sur l'Océan pacifique. Figures, langage, mœurs, tout revêt ici une couleur espagnole. Un Jésuite du bord était souffrant. Je lus pour cet homme le 14e chapitre de saint Jean et lui offris mes consolations chrétiennes. Il venait de perdre sa mère, et son cœur pensait à elle. Passant par dessus mes fautes de prononciation, il me remercia de mes soins, car il était attendri. A la ville de Guayaquil, nous nous séparâmes l'un de l'autre, et je discontinuai toute controverse religieuse avec l'évêque, parce qu'il nous quitta aussi,

mais j'allai de nuit parcourir un peu les rues, où je risquai de recevoir des coups de bâton pour récompense de ma curiosité.

Deux jours plus tard, nous débarquâmes à Paita, dans le Pérou. Quels sables! Je n'y trouvai guère que cela. Il y pleut tous les sept ans. De l'or, j'en vis peu; de la misère, beaucoup. Nous passâmes là quinze jours, sous le toit hospitalier du consul anglais.

Comme sa maison s'élève sur le rivage, le soir je prenais un bain de mer. Le matin, je courais voir le marché. L'eau s'y paye un ou deux francs la grande cruche. On l'apporte à dos de mulet, mais de six lieues au moins, ce qui fait qu'elle se vend si cher.

Les fruits abondaient toujours. J'en connaissais à peine un seul, mais ils n'étaient pas moins bons pour cela. L'amadou et le tabac, le pain, les biscuits, la viande et plusieurs espèces de poissons, les étoffes pour se couvrir, et le fil et les aiguilles, tout cela ne manquait pas. Des Indiens les exposaient par terre ou sur de petites tables portatives, qu'ombrageait une large natte ou une petite toile suspendue à des bambous.

La place est spacieuse, carrée. A défaut d'arcades, une église avec tourelles la relève. Régulièrement il en sortait un son rauque du bourdon, qui, se mêlant aux mille bruits du marché, les faisait taire comme par enchantement. Alors les vendeurs

et les vendeuses faisaient un signe de croix et disaient trois mots de prière. On voyait les plus fervents entrer dans le sanctuaire, s'y accroupir, baisser la tête, et rester ainsi recueillis jusqu'à ce que le prêtre eût terminé son office. On sortait ensuite, les femmes couvertes d'un grand fichu noir qui leur servait de chapeau, et portant sous le bras ou à la main le tapis qui leur avait tenu lieu de chaise dans leurs dévotions.

Voilà, très brièvement, comment se passaient les choses. Un jour que je traversais la ville, je rencontre sur mon chemin une bonne vieille femme indienne qui promenait et montrait à tout le monde sa très-petite madone. Elle veut que je la considère de près, avec ses atours, et que je donne mon sou ou deux.

Je lui dis : « Non, non; » et, tout bas, je dis encore : « Des poupées! cela se trouve au marché, sans compter celles plus jolies dont on décore si bien l'église! » — Toute médisance à part, les paganismes dorés sont toujours des paganismes. La vérité pure et simple peut se passer d'ornements.

J'allais, par exemple à l'hôpital. J'ouvrais ma Bible; j'y lisais à haute voix. Les matelots américains que je trouvais là comprenaient et m'écoutaient. L'un d'eux, apparemment plus touché que ses confrères, m'a remis une jolie canne que je garde comme un précieux souvenir de ce brave homme.

Avec le secours du médecin, un culte du dimanche fut commencé dans l'établissement par votre humble serviteur, et promesse m'a été faite qu'il serait continué après mon départ.

Ce départ eût lieu bientôt. En quatre semaines, le transport à voiles *la Dorade* nous déposa sains et saufs à Papéété. Nous avions toujours suivi la ligne du sud-ouest.

Concluons :

Vingt-huit jours de Paris à Paita,

Vingt-huit jours de Paita à Tahiti.

Voilà, pour le trajet, ce qu'il a suffi de temps pour me mettre, ou à peu près, à ce que vous appelez vos antipodes. Sans l'amour pour l'œuvre du Seigneur, je ne serais pas allé si loin de mes amis.

VI.

(Page 321)

ARCHIPEL DES TOUAMOTOUS.

Sous ce titre, un journal qui s'imprime à Papéété, le *Messager de Taïti*, a publié, dans ses numéros de juin et juillet 1864, une série d'articles intéressants, dont mes lecteurs me sauront gré de reproduire ici quelques fragments.

« Les esprits méditatifs qui cherchent à se rendre compte de la formation de ces archipels peuvent se donner ici pleine carrière; rien n'y manque : ni la table de corail de 45 milles de développement, portée à fleur d'eau sur une muraille presque verticale d'une incommensurable hauteur; ni les sables et les débris corallins amoncelés en îlots jusqu'à l'arasement des plus forts ras de marée, et par dessus des forêts de cocotiers de la plus belle venue plantées de main d'hommes, et dont les débris forment humus sur le sol; ni même, en quelques

endroits, d'énormes rochers calcaires dont la tête culmine à 20 ou 25 pieds, et devant lesquels la raison s'arrête en suspens, se demandant s'ils sont les pointes extrêmes d'un soulèvement calcaire qui formerait le noyau de l'île, ou s'ils ont été jetés là comme des blocs erratiques arrachés aux entrailles de la mer par une violente secousse des flots; ni le lagon intérieur où l'on peut suivre avec un certain vague, à l'aide de la tradition peu précise des âges, la lente création de tous ces bancs de corail. Anaa se vante d'être la capitale et le berceau des Touamotous; elle est sans contredit l'île la plus importante de l'archipel, et par ses épaisses et riches forêts de cocotiers qui couvrent le sol presque tout entier, et par ses *treize cents* habitants actifs, laborieux et pleins de vigueur. Il n'est pas une île aux alentours où l'on ne retrouve la trace de ses expéditions de conquête ou de civilisation. Les gens d'Anaa se prétendent originaires du district d'Hitiaa dans l'île de Tahiti.

« C'est de Tahiti qu'est partie la première lumière du christianisme qui éclaire aujourd'hui les Touamotous. Il y a quarante ans à peine ces îles, étaient encore livrées à un misérable fétichisme. Quelques disciples des missionnaires de la Société de Londres se rendirent à l'île d'Anaa, une Bible à la main, et ils enseignèrent à lire l'Écriture sainte dans la langue vulgaire. Ils réussirent tout d'abord. Des mis-

sionnaires anglais s'y transportèrent à diverses époques, sans toutefois s'y établir d'une manière permanente, et cependant il y eut bientôt, comme à Tahiti, un temple protestant dans chaque district. Il faut l'avouer, cette forme religieuse qui consiste à répandre la Bible à profusion et à dire : « Lisez et méditez! ce livre renferme tout ce qu'il faut croire et adorer; là est votre règle de conduite dans ce monde, votre salut dans l'autre; » cette forme religieuse, disons-nous, a dû s'établir aisément chez les populations primitives et isolées comme celle des Touamotous. Qu'il se trouve dans un district, dans un village, un homme sachant lire, il fait une lecture de la Bible au peuple assemblé, et voilà la communauté religieuse fondée.

« Sous ce beau ciel, l'homme n'a pas, comme dans nos âpres climats, à se préoccuper sans cesse des nécessités premières de l'existence, du vivre, du couvert, des vêtements; il n'a pas besoin de songer à amasser pendant l'été de quoi subsister pendant la saison d'hiver : les cocotiers lui fournissent toute l'année des grappes de fruits pour satisfaire sa faim, des branches au long feuillage pour se construire une hutte ou des cabanes et s'abriter des vents et de la pluie. Dans ce pays, l'instinct du plaisir est celui qui remue le plus les imaginations. Comme on a pu le remarquer chez tous les peuples primitifs,

la danse ici joue un grand rôle; les Touamotous mettent tout en danse : amour, combats et jusqu'aux actes les plus simples de la vie. Le chant vient ensuite, accompagnement obligé de la danse; mais rarement il éclate en notes joyeuses : les accords mélancoliques y dominent. Quant à leurs instruments de musique, ils sont d'une incroyable pauvreté; ils n'ont pas même le simple chalumeau de Tahiti : un tronc de palmier, creusé en tambour, sert à marquer la mesure. Chaque district a sa bande de danseurs, ou, pour user d'un mot un peu présomptueux, *son corps de ballet*, avec son barde et ses rapsodies traditionnelles. Il nous semble que quand un besoin se révèle chez un peuple d'une manière si vive qu'il paraît fondé sur la nature, plutôt que de chercher à l'étouffer par des moyens violents, il vaut mieux en régler l'exercice dans la pratique de la civilisation. Généralement ces chants se composent d'un petit nombre d'idées simples développées dans une ou deux strophes; quelquefois ce sont des mots sans signification ou sans suite, peut-être des fragments d'anciennes cantilènes que la tradition n'a pas su conserver; souvent les images sont grossières, comme on peut s'y attendre de peuplades qui naguère ignoraient les vêtements; mais de temps en temps on en trouve d'une fraîcheur, d'une fleur de poésie exquises. Nous en citerons une, entre autres, où la pensée se suit bien et assez

longtemps, et où nous nous sommes efforcé de reproduire le rhythme et la cadence :

PITAFERIRO

(ANCIENNE ÉLÉGIE)

Une jeune fille de Tououhora pleure son fiancé retenu à Tahiti :

Fraîches brises des mers, portez vers le couchant
L'haleine des miris (1) dont mon front se décore;
Emportez mes soupirs, les notes de ce chant,
Mes vœux, mes cris, mon cœur, le feu qui me dévore!

Mon âme, partez aussi;
Ha! volez à Tahiti!
C'est là que respire,
Là, l'époux que j'ai choisi
M'attire,
Mon vrai, mon fidèle ami,
Pitaferiro chéri,
Pitaferiri.

O fleur de l'opuhi (2)! dans l'écume des flots
La brise vous disperse en balayant ces grèves!
Ainsi de ma pensée, ainsi de mes sanglots;
Le souffle du malheur emporte aussi mes rêves;

(1) Espèce de basilic.

(2) Autre fleur dont ils font des couronnes.

Doux songe de Tahiti,
Un esprit que j'ai suivi,
Hélas, ombre vaine!
Sur ce récif après lui
M'entraîne;
Je veux l'étreindre.... il a fui
Pitaferiro chéri,
Pitaferiri.

Dénouez mes cheveux : en ondes répandus
Qu'ils cachent mon visage et mes yeux pleins de larmes;
Je n'ai plus qu'à mourir, mes sens sont éperdus,
Mon cœur se brise au choc des plus vives alarmes.

Loin, si loin de Tahiti,
Tout mon espoir a péri.
Vers *la froide ruine* (1).
Mon front par la mort pâli
S'incline;
Je jette mon dernier cri :
Pitaferiro chéri,
Pitaferiri.

Elle s'affaisse sur elle-même, les cheveux épars et la couvrant comme d'un voile; puis elle se relève soudain par un brusque mouvement :

Mais la brise qui bat le flot sur le corail
Ne peut-elle gonfler la voile que j'arbore?
Brille, étoile des mers! J'ai pris le gouvernail.
L'onde gémit; mon cœur gémit bien plus encore;

---

(3) *Lieux froids, froids débris,* etc., expressions particulières aux Touamotous pour représenter le tombeau.

Mon destin soit accompli!
Oui, volons vers Tahiti!
Vogue, ma pirogue!
Sur l'Océan assombri,
Hé! vogue!
L'abîme est bientôt franchi,
Pitaferiro chéri,
Pitaferiri!

L'aube dans l'azur sombre argente les monts noirs;
Des senteurs de forêts par les airs nous arrivent;
O parfums inconnus, rêvés dans mes longs soirs!
Cascades des vallons! tous mes pensers revivent.

Salut à toi, Tahiti!
Chagrin, deuil, tout est fini:
Sur ton doux rivage,
De mon époux j'ai saisi
L'image;
Il est là sur le Pari,
Pitaferiro chéri,
Pitaferiri.

La vive pantomime et les battements de mains qui accompagnent ce chant lui donnent d'un bout à l'autre l'expression d'une onomatopée enivrante.

« Faaïté est située dans le N.-N.-E. de l'île d'Anaa, à 38 milles de distance. Ce n'est qu'un vaste plateau de corail à fleur d'eau avec un lac intérieur, et dont le bord septentrional, qui s'étend longitudinalement, presque en droite ligne de l'est à l'ouest, sur

une longueur de 16 milles, est parsemé de petits monticules de sables amoncelés, couverts de bouquets de cocotiers. Leur vert panache, sans cesse balancé par l'éternel vent d'est de ces parages, tranche avec un charme indéfinissable dans l'azur tendre du ciel et sur l'azur plus profond de l'Océan. La mer déroule à leurs pieds ses volutes écumantes et forme une immense ceinture d'une blancheur si éblouissante que l'œil a peine à en supporter l'éclat. Quand on s'approche par le sud, c'est le récif à fleur d'eau qu'on rencontre tout d'abord et que l'on cotoie de très près pendant plusieurs heures. Le spectacle est saisissant; nulle âme à bord n'y échappe.

« Sur cette terre, comme dans presque toutes les îles Touamotous, la danse est vite organisée : un bâton qui bat la mesure sur une planche forme l'orchestre, des feuilles sèches et des branches d'arbres liées en torches éclairent la scène de lueurs fantastiquement reflétées sous les voutes ondoyantes des cocotiers. Quelque rapsode improvise ou répète sur des notes vraiment gracieuses des lambeaux de ballade que le chœur redit avec un entrain irrésistible. Tantôt ce sont de légères peintures de mœurs comme celle-ci :

Je voudrais bien monter sur un navire,
Je voudrais bien voir de nouveaux pays;
Secret écho, dans mon cœur qui soupire,
Me dépeint là nombreux objets chéris.

Mais mon vieux père aux cendres de ma mère
Reste enchaîné par mystérieux lacs ;
Je resterai pour soigner mon vieux père,
Tant qu'aux lieux froids il ne dormira pas.

ou bien :

Sous le Tavana — a
A la ronde,
Tout le monde
Dansait la upaupa,
Sous le Tavana — a.

ou quelque critique fine de l'autorité, des travers d'un chef; ou un lambeau d'épopée qui consacre les sanglantes invasions des gens d'Anaa dans toutes les Touamotous; ou enfin un trait de l'histoire de Tahiti, l'élévation et la chute d'une race. »

VII.

UNE LETTRE CURIEUSE.

En composant mon livre, j'ai éprouvé une sorte de répugnance toutes les fois qu'il m'a fallu entrer dans quelques détails sur la mission catholique romaine parmi les Touamotous. Elle y a débuté par une controverse bien étrange, pour ne rien dire de plus, puisqu'elle s'engagea entre un vicaire apostolique et de grossiers, mais candides insulaires. Ces derniers m'ont remis quatre curieuses lettres, dont je ne soupçonnais pas même l'existence. Elles contiennent des paroles de la Bible et des paroles d'hommes. Plusieurs de celles-ci sont de nature à offenser et à donner naissance à quelques rixes; mais, jusqu'à ce jour, ces rixes ont été évitées. Aurais-je besoin de dire à quel point je trouve regrettable qu'on ait ainsi tenté de jeter du trouble, jusqu'à nos antipodes, dans l'esprit de ces populations, dont le seul tort, après tout, est d'avoir dans leurs maisons et de lire chaque jour la Bible? Le vicaire

tient compte de ce fait, et pour les mieux attirer à lui, il leur cite le saint volume avec profusion. Il feint, en outre, de croire que les habitants d'Anaa ont renoncé à la religion protestante qu'ils avaient reçue d'abord, tandis qu'ils l'ont conservée en réalité, comme le prouvent les chiffres donnés à la page 309 de cet ouvrage.

Voici quelques citations des lettres du vicaire; elles termineront cet appendice, que je me devais peut-être de rendre ainsi plus complet.

DEUXIÈME LETTRE DU MINISTRE (PÉRIPÉTÉRO) NICOLAS AUX HABITANTS D'ANAA, 28 JUILLET 1861,

d'après une traduction littérale, faite par un des interprètes du Gouvernement protecteur.

Mes chers amis,

C'est avec joie et plaisir que je vois votre désir pour la Parole de Dieu, car vous avez réfléchi sur la Parole de Dieu, au sujet de laquelle je vous écrivis le 24 février 1861. Les habitants de Touhouhora, et d'autres districts d'Anaa, m'ont envoyé leurs réponses.

Oui, mes chers amis, c'est une bonne chose que nous puissions causer fréquemment ensemble de la Parole de Dieu, puisque l'Évangile est la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient (Rom. I, 16).

Plusieurs sujets de discussion m'ont été soumis. Dans

cette lettre, nous allons tâcher d'examiner le premier seulement. Les autres seront élucidés plus tard.

« Pourquoi les habitants d'Anaa ont-ils renoncé à la religion protestante qu'ils avaient reçue d'abord? »

Plusieurs d'entre vous m'ont avoué, et je me suis en effet convaincu, par mes propres observations, que vous étiez autrefois des disciples attentifs des missionnaires protestants; mais comme ceux-ci vous ont quittés bien vite, parce que notre île ne leur convenait pas, les habitants d'Anaa ont pensé, avec raison, que ce n'étaient pas ici de vrais messagers du Seigneur, attendu qu'ils avaient sitôt quitté leurs brebis.

En jugeant de la sorte, vous ne vous êtes pas trompés sur le caractère du mercenaire (Jean X, 12 et 13; II. Pierre XI, 1,2, 3).

. . . . . Ce sont les apôtres qui ont fondé l'Église de Rome et qui l'ont instruite selon la parole de Dieu. Paul nous exhorte à ne pas recevoir d'autre doctrine que celle qui nous a été délivrée par les apôtres, quand ce pourrait être même un ange de Dieu qui nous l'annonçât (Galates I, 8 et 9). L'Église de Rome était, dès le commencement, la vraie Église de Notre-Seigneur (Romain I, 8).

Le Seigneur nous a dit de son Église, que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (Math. XVI, 18 et 19), et il a promis à ses disciples qu'il serait avec eux jusqu'à la fin du monde (Math. XXVIII, 20). Il n'y a donc ni fin ni erreur dans l'Église de Notre-Seigneur, et celui qui ne veut pas écouter l'Église, le Seigneur nous a dit que nous devons le regarder comme un païen et un péager (Matth. XVIII, 17). Or, les protestants n'écou-

tent pas l'Église, donc ils doivent être pour elle comme des païens et des péagers.

C'est en réfléchissant sur ces paroles que les habitants d'Anaa ont été amenés à abandonner la doctrine des protestants. Vous avez été bien sages. Si nous étudions de cette manière la Parole de Dieu, nous connaîtrons bien, et en peu de temps, qu'elle est la vraie Voix et la vraie Parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ. . . . . .

. . . . . .

Mes très chers amis, voici la troisième lettre que je vous écris au sujet de l'Évangile de Dieu. Il y en a plusieurs parmi vous qui disent : « Ces paroles-là sont bonnes, car elles se trouvent dans l'Évangile. » Cela est bien vrai, mes chers amis, je ne vous annonce d'autre parole que celle de l'Évangile, et je n'ai point honte de l'Évangile de Christ (Rom. I, 16), et malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile.

Il y a plusieurs mauvaises herbes et des ivraies dans le pays, mais elles ne portent pas de fruit. Il en est de même des doctrines protestantes et de celles des mormons. Elles sont répandues partout dans l'île, mais elles ne portent point de fruit. La doctrine protestante et celle de Grouard (un mormon) se sont répandues ici, mais la repentance, la vraie foi et la confiance ne s'y sont pas répandues, ni même la charité, ni la connaissance, ni l'honneur que les enfants doivent porter à leurs pères et mères, ni le sentiment des devoirs que ces derniers doivent à leurs enfants. L'enseignement de Grouard s'est répandu, mais l'adultère et la débauche existent toujours. L'enseignement de Grouard s'est répandu, mais le mensonge et le vol n'ont point cessé; l'enseignement de

Grouard s'est répandu, mais la paresse, la pauvreté et l'ignorance existent toujours, ainsi que l'upaupa (danses), l'ivrognerie et toutes les autres mauvaises choses. L'idolâtrie a été abandonnée, mais non pas les mauvaises actions, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu (Rom. I, 21).

Les choses vont autrement bien dans les îles qui ont embrassé la vraie Parole de Dieu. Voyez, par exemple, les habitants de Mangaréva (îles Gambier). Il n'y a plus là de débauches ni d'impuretés, on n'y entend plus de mauvaises paroles. La paresse, la pauvreté et l'ignorance n'y existent plus; les habitants y sont éclairés; ils glorifient Dieu comme il doit être glorifié : leur piété, leur confiance, leur charité et leur foi sont très établies. Mais la foi des habitants des îles Touamotous est une chose bien différente, parce que l'enseignement qu'ils ont reçu n'a point porté de fruit. En conséquence des travaux des ministres (Pérépitéro) catholiques, ils commencent à être un peu instruits; mais il y a dans notre île tant d'herbes sauvages (aihere) que leur enseignement ne s'est pas répandu rapidement. Aidez-moi, mes chers frères, à arracher cette méchante herbe et alors nous verrons croître dans notre île la Parole de Dieu. Dans ma prochaine lettre, nous allons expliquer les moyens par lesquels nous pouvons distinguer entre un vrai ministre et ceux qui ont couru, mais sans avoir été envoyés (Jérémie XXIII, 21).

. . . . . .

. . . . . .

Mes chers amis, voyez, nous habitons notre île comme si nous ne formions qu'une famille; pas d'inquiétudes,

pas de troubles, étudions donc sans cesse la Parole de Dieu avec un ardent désir de la mieux connaître. Dans la dernière lettre que je vous ai écrite, concernant la Parole de Dieu, il est mis en évidence que ce n'est pas là le signe d'un vrai ministre d'avoir sur ses lèvres les paroles de l'Évangile, ni de faire des miracles ou des signes, car les prophètes et les ministres qui ont couru, mais sans être envoyés, en ont fait autant (Jérémie XXIII, 21 ; Math. VII, 15 à 20).

Le vrai ministre est celui qui est envoyé de Dieu, car il porte la Parole de Dieu devant les hommes; il est un ange de Dieu (Malachie II, 7). Aaron, les prophètes, les apôtres étaient de vrais ministres de Dieu, car c'est Dieu qui les avait envoyés pour faire connaître sa Parole aux peuples (Math. XXVIII, 19). Mais personne ne peut s'attribuer une telle dignité que celui qui est appelé de Dieu, comme le fut Aaron (Hébreux V, 4). Lorsqu'un homme est élu ministre par le suffrage de l'Église, et qu'il voit son élection confirmée par le gouvernement, il n'est point pour cela le ministre du Seigneur, car sa dignité ne relève que des hommes; or, l'Évangile nous déclare que personne ne peut rien recevoir s'il ne lui a été donné du Ciel (Jean III, 27). Le Messie n'a pas pris la dignité de sacrificateur; il a attendu que le Père lui dit : « Tu es sacrificateur à toujours, » selon l'ordre de Melchisédec (Hébreux V, 6). Eh bien! si un homme, élu par certaines personnes, et approuvé par le gouvernement, prie Dieu, sera-t-il condamné pour cela? — Non, il ne sera point condamné pour avoir prié Dieu, mais il le sera pour avoir exercé de telles fonctions sans avoir été délégué de Dieu, comme furent condamnés Hozias

(II. Chroniques XXVI, 18), et Saül et Corée, Dathan et Abiram. Dieu punit ces hommes-là pour avoir exercé la sacrificature sans qu'il les y eût appelés, etc., etc., etc.

Chers amis, les hommes qui ont exercé de telles fonctions y avaient été appelés de Dieu; et leurs noms se trouvent inscrits dans la Bible; que les autres nous montrent dans la Bible que leurs nominations s'y trouvent et nous dirons qu'ils ont bien été nommés de Dieu, sans cela nous croirons qu'ils se sont appelés eux-mêmes (Jean V, 31). Donc, ce sont des gens qui ont couru sans avoir été envoyés; donc, ils se verront condamnés par Dieu comme l'ont été les faux prophètes (Jérémie XXIII, 21); ils parlent au nom du Seigneur, mais le Seigneur ne les connaît pas (Math. VII, 15 à 18; Jean V, 31).

Signé : Moi, Nicolas, ministre (Pérépitéro)
de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

FIN DE L'APPENDICE.

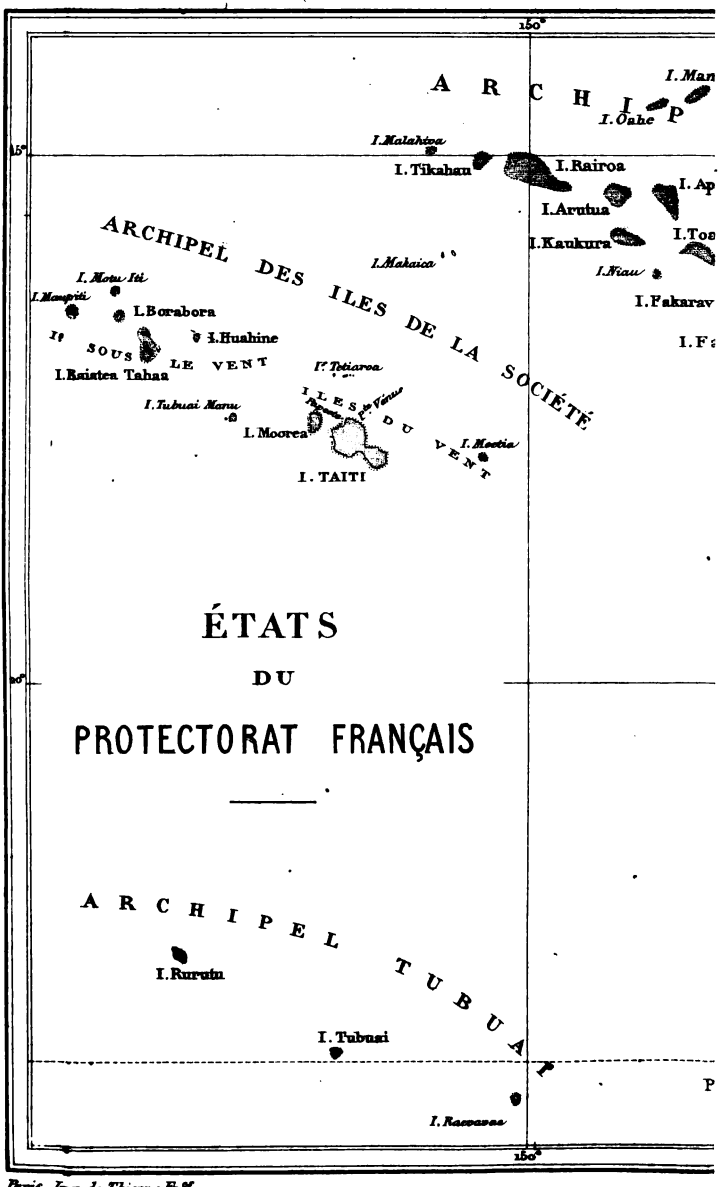

Paris, Imp. de Thierry Fr.es

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE.

CHAPITRE Ier.

Tahiti. — Considérations générales..... 1

CHAP. II.

Mœurs des habitants. — Arrivée et travaux des premiers missionnaires 17

CHAP. III

Dangers et premières épreuves..... 37

CHAP. IV.

Guerre à propos d'un mannequin..... 53

CHAP. V.

Epoque de transition..... 66

Pages.

CHAP. VI.

Crise dans l'État et dans la mission..... 80

CHAP. VII.

La lumière se fait..... 87

CHAP. VIII.

Lueurs célestes..... 96

CHAP. IX.

Lutte entre les principes du bien et ceux du mal. 101

CHAP. X.

Triomphe du christianisme..... 111

CHAP. XI.

Le désert changé en champ fertile..... 130

CHAP. XII.

La foi dégénère..... 141

CHAP. XIII.

Mission catholique romaine..... 155

CHAP. XIV.

Intervention de la France..... 170

CHAP. XV.

OEuvre de relèvement..... 182

CHAP. XVI.

Action générale sur toute l'île..... 214

Pages.

CHAP. XVII.

Iles d'Eïméo ou Mooréa et les Toubouaï..... 242

CHAP. XVIII.

Iles sous le vent de Tahiti..... 251

CHAP. XIX.

Archipel des îles Basses ou Touamotou..... 283

APPENDICE

I.

Formation de l'Archipel..... 325

II.

Papéété..... 328

III.

Table de la température..... 331

IV.

Convention entre S. M. la reine d'Angleterre et S. M. le roi des Français..... 334

V.

Mon voyage de Paris à Tahiti, raconté aux lec-

Pages.

teurs du *Petit Messager des Missions évangéliques* 336

VI.

Archipel des Touamotous (extraits du *Messager de Taïti*) 349

VII.

Une lettre curieuse 358

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. Ch. Maréchal, passage des Petites-Ecuries, 16.

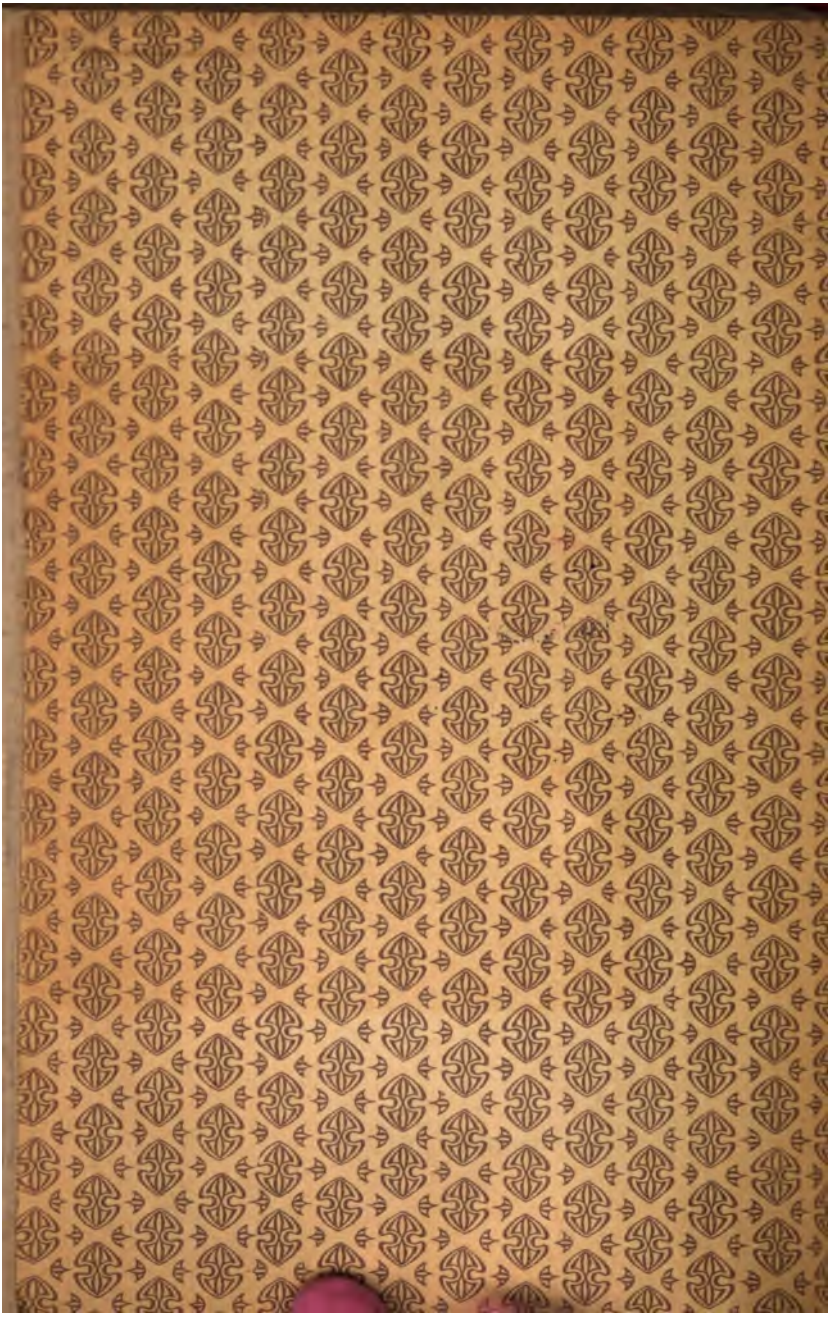

3 2044 012 784 393

THE BO... AN OVERDU... RETURNED T... BEFORE THE ... BELOW. NON-RECEIPT ... NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED
MAR 2 1 1986
1950747

STALL-STUDY
CHARGE

CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGE